This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

2 N. 187/04
11543

LE COMTE DE FORBIN.
Amiral de Siam du Nom d'Opra Sac Disonn Cram Chef d'Escadre des Armées Navalles de Sa Majesté, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis.

MEMOIRES
DU COMTE
DE FORBIN,
CHEF D'ESCADRE,
CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE
DE SAINT LOUIS.

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS GIRARDI,
Imprimeur & Libraire.

MDCCXXX.

MEMOIRES
DU COMTE
DE FORBIN,
CHEF D'ESCADRE,
Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis.

COMME la plus part de ceux qui donnent leurs Mémoires au Public, ne se proposent guéres, que leur propre gloire ; il n'est pas surprenant que la verité ait ordinairement fort peu de part dans leurs ouvrages. L'envie de parler d'eux-mêmes d'une maniere avantageuse, & le desir qu'ils ont de plaire, & d'attacher par des narrations surprenantes, leur font souvent avoir recours à des avantutes purement imaginées, ou tout au moins, accompagnées de tant de faus-

ſes circonſtances, que le vrai mêlé, & confondu avec le faux, n'y eſt preſque plus reconnoiſſable.

Il en eſt d'autres qui ne donnent pas tout-à-fait dans cet excès; mais qui veritables par tout ailleurs, ne ſçauroient ſe reſoudre à raconter ſans déguiſement, ce qu'il peut y avoir eu de défectueux dans leur conduite; de là il arrive que les uns & les autres s'écartent préſque également du but qu'un Ecrivain judicieux doit ſe propoſer; & qu'au lieu de donner des ouvrages qui puiſſent être de quelque utilité, ils abuſent de la crédulité du Lecteur, qui ſouvent peu inſtruit d'ailleurs reçoit des fables pour des verités, où ſe forme de fauſſes idées ſur quantité d'évenemens qui meriteroient d'être ſçus tels qu'ils ſe ſont paſſés: Enſorte qu'au lieu d'avoir employé ſon tems à une lecture qui pût l'inſtruire ſolidement, il ne rapporte de ſon travail que le miſerable avantage que peut produire la lecture d'un frivole Roman.

Comme il n'eſt rien de plus indigne d'un honnête homme que de tromper ainſi le Public, je me ſuis ſur tout propoſé dans ces Mémoires de ne rien écrire, que de très-conforme à la plus exac-

te vérité, ſoit en ne parlant que des événemens auſquels j'ai eû part, & qui ſe ſont paſſés ſous mes yeux, ſoit en ne m'épargnant pas moi-même dans mes propres fautes, comme le Lecteur aura occaſion de le reconnoître en plus d'un endroit. J'eſpere qu'il me ſçaura gré de cette fidelité, & que trouvant à s'inſtruire dans ce que je puis avoir fait de bien & de mal, il pardonnera en faveur de ma ſincerité ce qu'il peut y avoir de vicieux dans la narration d'un homme de guerre peu accoutumé à écrire, & qui ſans trop s'embaraſſer des ornemens du diſcours, ne doit guéres chercher qu'à ſe faire entendre.

Je naquis en l'année 1656. le 6. jour du mois d'Août, dans un village de *Provence* appellé *Gardanne*. Je ne m'arrêterai point ici à parler de ma Famille, le nom de FORBIN eſt aſſez connu par le mérite de pluſieurs de ceux qui l'ont porté, & qui depuis long-tems ſe ſont diſtinguez dans l'Egliſe, dans l'Epée & dans la Robe.

Si les actions de la premiere jeuneſſe ſont, comme on dit, des préſages de ce qu'on doit être un jour; il eſt certain qu'on dût me regarder dès-lors, comme

étant destiné à recevoir & à donner bien des coups. Mon naturel étant vif, boüillant & impétueux, je ne m'occupois qu'à faire mille petites malices : Je voulois dominer sur mes Compagnons ; & pour peu qu'on me résistât, il faloit se prendre aux Cheveux, & batailler. Quand les coups de poingts & les coups de pieds ne suffisoient pas, j'avois recours aux pierres, & il ne se passoit guéres de jours, où les parens de ceux qui avoient reçû quelques coups, ne vinssent porter des plaintes contre moi. On avoit beau me châtier, j'étois intraitable dès qu'on vouloit employer la rigueur pour me corriger.

Un jour mon Pere m'ayant enfermé dans une Chambre, pour je ne sçai qu'elle faute, après m'être lassé à crier & à frapper inutilement contre la porte, j'entrai dans une telle rage, que j'arrachai une bonne partie de mes Cheveux, me battant la tête contre la muraille, de sorte que quand on me vint ouvrir, on me trouva tout en sang, la tête presque sans Cheveux, & chargée de contusions en plusieurs endroits. Je perdis mon Pere dans ces premieres années, c'est-à-dire, avant que d'avoir pû le connoître : Ainsi me trouvant le Cadet d'une assez nom-

breuſe famille, ce fut à moi, dès que j'eus aſſez de raiſon pour m'en ſervir, à chercher les moyens de joindre aux avantages de ma naiſſance ceux que la fortune m'avoit refuſé.

Je ne trouvai en moi d'autre reſſource, pour parvenir à ce point, qu'un fond de courage & d'intrepidité, dont j'ai eû beſoin dans la ſuite en plus d'une occaſion, & qui dès l'âge de dix ans me garantit d'une mort également cruelle & funeſte. Un chien enragé qui effrayoit tout le voiſinage, vint un jour ſur moi la gueule écumante; je l'attendis de pied ferme, & lui preſentant d'abord mon Chapeau que je lui abandonnai un moment après, je le ſaiſis par une jambe de derriere, & je l'éventrai d'un coup de couteau, en preſence d'une foule de gens qui étoient venus pour me ſecourir.

Let éloges qu'on me donna après un coup ſi hardi me flatérent beaucoup, & m'élevant le courage au-delà de ce que mon âge permettoit, je me trouvai le cœur plein de ſentimens que je n'avois point encore éprouvez. Dans cette premiere ardeur, j'eus l'audace de repreſenter à ma Mere, que ne me ſentant d'inclination que pour les Armes, & ſouhaitant

de ſuivre mou panchant, j'eſperois qu'elle ne s'y opoſeroit pas, qu'il n'y avoit pour cela qu'à me compter ma legitime, moyennant quoi, je ſerois en état d'aller à l'Armée. Cette propoſition fut mal reçûë, auſſi n'en raportai-je d'abord qu'un refus ſec, & ſur ce que je voulus inſiſter, le réfus fut bien-tôt ſuivi d'un châtiment proportionné à ma faute. Ce procedé me piqua vivement. Dans mon chagrin, je réſolus de quitter la maiſon, & d'aller me plaindre à mon Frere qui demeuroit dans une Terre appellée *Saint Marcel*, à quatre lieües de Gardanne. Il fit de mes plaintes le cas qu'elles meritoient; c'eſt-à-dire, qu'il n'en fit point du tout, ayant compris qu'il ſongeoit à me renvoyer, je réſolus de le prévenir; pour cela j'enlevai quelques piéces de Vaiſſelle, & je me ſauvai à *Marſeille*, dans la penſée de m'engager pour Soldat, & d'y faire argent de ma capture. Mais un Orfévre huguenot nommé ROMIEU, à qui je m'adreſſai pour réaliſer ma priſe, ayant réconnu les Armes de Forbin en donna avis; ainſi je fus arrêté & ramené chez ma Mere, qui me mit en penſion chez un Prêtre du voiſinage.

Avec les idées de guerre dont j'étois rempli,

rempli, il eſt aiſé de comprendre que je ne m'accomodai pas long-tems du genre de vie, auquel on vouloit me forcer. Un jour que le Prêtre chez qui je logeois vouloit me punir pour quelque faute aſſez legere, je lui jettai mon Ecritoire par la tête ; comme je le vis venir à moi, craignant les ſuites de ſon reſſentiment, je m'élançai du haut en bas d'une Terraſſe qui avoit plus de dix pieds de hauteur, préferant ainſi de me caſſer un bras ou une jambe, au chagrin de ſubir un châtiment que je ne croyois pas meriter. Un tas de fumier qui étoit ſous la Terraſſe me garantit des dangers d'un ſault ſi hardi, & profitant de ma bonne fortune, je courus à perte d'haleine à Marſeille chez le Commandeur de FORBIN-GARDANNE qui commandoit une Galere : Il me reçût avec plaiſir, & m'ayant fait habiller en Cadet, il me prit ſur ſon Bord, où je commençai à paroitre ſous le nom du CHEVALIER DE FORBIN.

Quand on entre au Service avec autant de jeuneſſe & de vivacité que j'en avois, il eſt dangereux de ſe laiſſer ſurprendre à une fauſſe délicateſſe ſur le point d'honneur. Je ne me garentis point de cet écueil funeſte à tous les

1675. jeunes gens, & dès la prémiere campagne, les Galeres s'étant arrêtées à la *Cioütat*, je mis l'Epée à la main, presque sans sujet, contre un Cadet nommé COULON. Ce combat fut tout à mon avantage, je desarmai mon homme, & fier de ce premier succez, je crus que mes camarades seroient desormais fort circonspects à mon égard, & craindroient d'avoir à faire à moi.

Ce coup d'essai fit grand plaisir à mon Oncle, & le MARÉCHAL DE VIVONNE qui commandoit, non-seulement ne m'en fit pas une affaire : mais pardonnant à la vivacité d'un jeune homme plein de feu, qui ne sçauroit se moderer dès qu'il se croit offensé, me fit garde de l'Etendart, en recompense du courage que j'avois témoigné. Je continuai à servir sur les Galeres pendant quelques campagnes, dont je ne parleraipas de peur de fatiguer le Lecteur, en le retenant trop long-tems sur les premieres années de ma vie.

En l'année 1675. Mr. le Maréchal de Vivonne ayant ordre de commander l'Armée navale qui devoit aller au secours de *Messine*, mena la Compânie des Gardes à *Toulon*. Elle y séjourna pendant quelque tems:

tems, pour attendre que tout fût prêt 1657.
pour le départ; dans cet intervalle, j'eus un demêlé avec un de mes camarades nommé VILLECROSE, nous mimes l'Epée à la main, & je remportai encore tout l'avantage de ce second combat qui n'eut aucune suite facheuse. Quelques jours après joüant au Mail, j'eus une nouvelle affaire avec un certain BIDO, autre Garde de la Marine. Il étoit déja homme fait, après quelques paroles assez vives de part & d'autre, me regardant avec un air dedaigneux; il me prit par le menton, affectant par là de me traiter en enfant: Outré de cet affront, (car je ne pouvois souffrir qu'on méprisât ma jeunesse,) je lui déchargeai sur la tête un coup de Mail si terrible, qu'il tomba mourant à mes pieds; & sans un de mes camarades, qui m'arracha le Mail de force, je n'en aurois pas fait à deux fois, je le tuois sur le champ.

Il est bon de remarquer ici en passant que ces deux affaires furent l'effet de l'oisiveté, où nous vivions à Toulon. D'où il paroît que ceux qui sont chargez de la conduite des jeunes Officiers, ne sçauroient trop leur donner d'occupation; car quoi que la sagesse & la liberalité du Roy

1675. semblassent y avoir suffisamment pourvû, en établissant des Academies dans toutes les places: Cependant malgré tous les differens exercices, ausquels on nous apliquoit, ceux qui n'étudioient que par contrainte & sans goût, c'est-à-dire le plus grand nombre, avoient encore bien des heures vuides, & du tems à perdre, comme on le verra par ce que je vais dire.

Nos exercices d'Academie etant finis, le jeu étoit pour la plûpart la ressource la plus ordinaire contre l'ennui. Delà il en naissoit tous les jours mille querelles parmi les Gardes. SAINT POL un de mes camarades avoit joüé au Piquet, contre le Chevalier de GOURDON, & il lui avoit gagné vingt écus. La difficulté étoit de payer : celui-ci n'avoit pas le sol, & Saint Pol vouloit être satisfait à toute force. Peu s'en falut qu'ils n'eussent une affaire ensemble. Pour l'empêcher, je mis la main à la poche, & je payai les vingt écns pour le Chevalier de Gourdon, qui promit de me les rendre incessamment. Mais il ne tint pas parole : Soit faute d'argent, soit mauvaise volonté de sa part, je ne sçai lequel des deux, il demeurä un tems considerable sans parler de rien. Ennuyé

de

de ce silence qui me paroissoit avoir 1675.
quelque chose d'offençant, je lui demandai mon argent plus d'une fois, je n'en reçûs jamais que de mauvaises excuses, & des promesses toûjours sans effet. Enfin après bien des délais, & pressé par le besoin; (car grace à la destinée des Cadets, ma finance étoit souvent épuisée) je résolus de voir le bout de cette affaire. Pour cet effet, je mis à mon côté une Epée dont la garde n'étoit que de fer, dans cet état j'allai trouver le Chevalier, & lui ayant demandé s'il ne songeoit pas à me payer: Comme il ne me donnoit que ses réponses ordinaires, je lui ôtai son Epée d'argent, & lui donnant à la place celle que j'avois, *je vous rendrai*, *lui dis-je*, *vôtre Epée quand vous m'aurez payé.*

Je dois rendre ce témoignage à la verité; le Chevalier de Gourdon étoit fort jeune quand cette avanture lui arriva; cependant elle fit grand bruît; son oncle Mr. le Comte de BEÜIL, Capitaine de Galere, porta ses plaintes au Commandeur de Gardanne, qui me gronda fort, & m'obligea à rendre l'Epée; mais par une faute dans laquelle des Officiers aussi intelligens que ceux-ci, n'auroient

pas

1675. pas dû tomber : ils ne pensérent pas à faire rembourser les vingt écus ; & moins encore à nous reconcilier ; ce qui eut des suites très-facheuses, comme on le verra dans peu.

Tout étant prèt pour le départ de l'Armée, nous fimes route pour Messine. Cette place que les Espagnols assiégeoient par Mer & par tèrre, étoit reduite à la derniere extremité. La famine y étoit telle, qu'après avoir consumé tout le peu de Bled qui y restoit, plusieurs étoient reduits à manger le cuir de leurs souliers, ou à prendre d'autres alimens dont la nature à encore plus d'horreur. Enfin ne pouvant plus tenir, ils alloient se rendre dans peu, lorsque nous parûmes avec un grand nombre de Bâtimens chargez de Bled, & escortez par neuf Vaisseaux de guerre. A nôtre arrivée les Ennemis sortirent du *Phare*, & vinrent nous attaquer : Le combat fut sanglant. Tandis quenous en étions aux mains, le Chevalier de VALBELLE qui commandoit six Vaisseaux du Roi, & qui depuis le commencement du Siege avoit été enfermé dans le Port par les Ennemis, mit à la voile & vint nous joindre.

Dès que les Espagnols l'aperçûrent ils

ils prirent la fuite ; si Mr. de Vivonne 1675.
les avoit poursuivis, ils étoient perdus
sans ressource ; mais ce Marechal considerant que le secours de la Ville pressoit ; les laissa sauver, après leur avoir enlevé seulement un de leurs Vaisseaux de guerre. Il fut reçû dans la Ville comme en triomphe, parmi les acclamations de tout un grand peuple, qui l'apelloit à haute voix son liberateur, & qui en reconnoissance d'un si grand bienfait, lui déféra le titre & les honneurs de Vice-Roy, pendant tout le séjour qu'il y fit. Messine étant ainsi délivrée de l'Armée navale : Il fut question de chasser les Troupes de Terre, & de faire lever le Blocus ; pour cet effet M. le Maréchal obligea les Gardes de l'Etendart d'acheter des Chevaux, pour être en état de le suivre, après quoi ayant choisi ce qu'il y avoit de meilleur dans la Bourgeoisie, il fit faire une vigoureuse sortie, chassa les ennemis de tous les postes qu'ils occupoient, & Messine fut entierement délivrée. Peu de jours après Monsieur DUQUESNE Lieutenant Général, fut détaché avec quelques Vaisseaux & quelques Galeres, pour aller attaquer *Agosto*. Il fit d'abord canoner la Ville pendant
quel-

1675. quelques jours, enſuite les Troupes étant deſcenduës nous donnâmes l'aſſaut, & nous nous rendimes maîtres de la Place. Trois jours après les Forts ſe rendirent preſque ſans défenſe : Ainſi finit cette Campagne, au rétour de laquelle les Gardes de l'Etendart furent réformez.

Ne pouvant reſter dans l'oiſiveté, où le défaut d'emploi alloit me plonger : J'écrivis au Baillif DE FORBIN, qui commandoit les Mouſquetaires de vouloir bien me recevoir dans ſa Compânie. Il y conſentit volontiers, comme je n'avois jamais ſervi que ſur mer, je n'étois rien moins que bon Cavalier, & je ne me connoiſſois nullement en Chevaux : Il n'en falloit pas d'avantage pour me faire regarder dans la Compânie, en jeune homme qui avoit beſoin d'être redreſſé. Par malheur le Cheval qu'on m'avoit donné, avoit la gourme; un jour qu'il étoit attaché avec le reſte de la Brigade; un Mouſquetaire nommé PRULLY, fameux Breteur le détacha, & ſoit par malice, ou autrement, le laiſſa aller par l'écurie. A mon retour trouvant mon Cheval hors de rang, je lâchai quelques paroles un peu vives contre celui qui m'avoit joüé ce tour. Soit

que

que Prully méprisa ma jeunesse, ou qu'il voulut me tâter, il porta la main sur mon chapeau. A l'instant sans faire réflexion que c'étoit un crime de se bâtre dans le lieu où j'étois, je mis l'épée à la main, nous nous portâmes quelques coups; mais nous fumes bien-tôt separés, par un nombre de Mousquetaires qui se trouvoient à portée. Prully sçût par un d'entre-eux que j'étois parent du Baillif, ce qui l'obligea d'aller lui faire des excuses sur ce qui étoit arrivé. 1676.

L'année d'après, c'est-à-dire, en 1676. les Troupes eurent ordre de se rendre en *Flandre*. Le Roy qui les commandoit en personne voulut ouvrir la campagne par le Siége de *Condé*. Ce fut pendant le tems de ce Siége que nous commençames à nous connoître le Comte DU LUC, & moi; nous servions tous deux dans la même Compânie; l'amitié que nous y primes l'un pour l'autre, fut dès-lors si solide, qu'elle n'a jamais été interrompuë dépuis, & selon toutes les apparences, elle ne finira qu'avec la vie.

Cependant le Siége ayant été poussé avec vigueur après huit jours de tranchée

1676. ouverte ; le Roy fit donner l'assaut , les Mousquetaires montérent les premiers , & la place fut emportée, De Condé nous fûmes à *Bouchain* , qui fut pris de même , & la Campagne finit par le Siége de la Ville *d'Aire*. Sur la fin de la campagne le Roy rétourna à Paris , où les Mousquetaires eurent ordre de le suivre. Le reste de cette année se passa tranquilement , à cela près que je fus souvent en prison à cause de mes vivacités , sur lesquelles le Baillif ne me faisoit point de quartier.

L'année suivante ma destination changéa , on me remit dans la marine. Je fus fais enseigne de Vaisseau , & nommé au département *de Brest*, Avant que de m'y rendre ; je souhaitois fort d'aller faire un tour en Provence ; & s'il faut dire la vérité , j'en avois grand besoin , tout mon petit équipage étant entierement delabré ; j'étois hors d'état d'entreprendre ce voyage , si Mr. l'Abbé DU LUC aujourd'huy Archevêque d'*Aix* ne m'eut tiré d'intrigue en me donnant génereusement tout ce qu'il me falloit. Sur le point de partir un de mes Parens qui étoit sur le pavé , faute d'argent pour se retirer chez lui vint à moi , & me

fit

fit part de la triste situation où il étoit 1677.
Touché de sa misere, " mon Cousin lui dis-je, voilà le fond de ma bourse, je " suis fâché qu'il n'y ait pas dequoi al- " ler en voiture vous & moi ; mais que " faire ? Pour ne pas vous abandonner " je ferai avec vous le voyage à pied ; " la somme que j'ai suffira à tous deux. „ Sur cela nous mimes deux chemises dans nos poches, un long bâton à la main, qui avoit assez l'air d'un bourdon, & nous primes la route de Provence. Nous continuâmes jusqu'à Aix, où je pris la poste pour Marseille : Car j'aurois eû honte d'y arriver à pied Mes anciens Camarades me demandérent en m'embrassant, comment j'étois revenû de Paris, *en Poste*, leur repondis-je, sans hèziter.

Après m'être un peu refait, je voulus avant que de partir pour Brest, aller à Toulon, prendre congé d'un de mes Freres, & d'un Oncle que j'y avois. Le lendemain de mon arrivée, je rencontrai le Chevalier de Gourdon, qui étoit Enseigne de Marine ; le tems avoit meuri son courage ; ensorte qu'ayant gardé le ressentiment de l'affront que je lui avois fait, en lui ôtant son Epée ;

il

1677. il voulut en avoir ſatisfaction. Nous nous bâtîmes devant l'Evêché, je lui donnai un coup d'Epée dans le ventre, & un autre dans la gorge, où par un coup de parade mon épée reſta. Me trouvant ſans armes, je reçûs une bleſſure dans le côté, ce qui me fit reculer quelques pas; dans ce moment mon épée qui étoit engagée dans la gorge du Chevalier tomba à terre, il la ramaſſa, je voulus alors me jetter ſur lui; mais en me preſentant la pointe des deux épées: *N'avancez pas*, me dit-il,, *vous êtes deſarmé, tenez voila vôtre épée? Vous m'avez crevé: Mais je ſuis honnête homme.* En achevant ces paroles, il tomba roide mort. Dans l'inſtant je ne penſai qu'à me ſauver, en me faiſant jour au travers de la Populace qui étoit accouruë,

Quelque émû que je fuſſe alors, je ne pûs m'empêcher d'admirer la generoſité du Chevalier, qui pouvoit ſi facilement me percer, s'il avoit voulu, & qui ſçut par honneur ſe moderer dans ce dernier moment. Actuellement que j'écris de ſang froid je trouve cette action ſi belle, que je ſens rédoubler dans moi le regret que j'ai toûjours eû dépuis d'avoir ôté la vie, quoiqu'à mon corps défen-

défendant, à un ennemi si genereux. 1677.

Ce combat avoit été trop public, pour se flâter que la Justice n'en prendroit aucune connoissance; cependant comme on vouloit me favoiser, les informations se firent à ma décharge; on ne parla point de moi, & l'on accusa un inconnu d'avoir fait le coup. Le Pere du Chevalier de Gourdon qui étoit extrêmement affligé de cette mort envoya un Gentil-homme sur le lieu pour s'informer de la verité du fait, & reconnoissant qu'il ne s'étoit rien passé entre nous qui ne fut dans les regles, il ne fit aucune poursuite. Si ceux qui me firent rendre l'épée du Chevalier avoient pris les sages précautions dont j'ai parlé tantôt, ce malheur ne seroit jamais arrivé.

Quand je fus gueri de ma blessure, je me rendis à Brest, comptant cette malheureuse affaire assoupie: mais comme il est difficile qu'on n'aye toûjours quelque ennemi câché; un nommé BURGUES à qui je n'avois jamais fait ni bien, ni mal, écrivit à Mr. COLBERT, que je m'étois batû en duël avec le Chevalier de Gourdon, & que ce dernier avoit été tué. Le Ministre qui vouloit faire plaisir au Baillif de Forbin, l'avertit du mauvais

1677. mauvais ſervice qu'on m'avoit rendu, & lui dit qu'il ne pouvoit éviter de donner des ordres pour me faire arrêter; tout ce que le Baillif pût en obtenir, fut de l'engager à renvoyer les ordres à l'ordinaire d'après; afin de pouvoir au moins me faire avertir. Il m'écrivit, & je reçûs par le même ordinaire vingt lettres ſur le même ſujet; d'autant de perſonnes differentes, elles étoient toutes de même ſtile, & conçûës en ces termes. *La preſente reçûe ſortez de Breſt, & changez de nom, il y a des ordres donnez pour vous faire arrêter.* Je profitai de l'avis; & je pris la poſte pour me rendre à Paris.

Comme le Roy ne faiſoit point de grace aux Dueliſtes, j'écrivis en Provence à mon Frere, de faire dreſſer de nouvelles informations, & de faire enſorte qu'on fit mon procès; on n'eut pas de peine à obtenir ce que je ſoûhaitois; le Parlement d'Aix me condamna à avoir la tête tranchée; par où aparoiſſant que je ne m'étois pas batû en duël; J'obtins facilement des lettres de grace. Je partis auſſi-tôt pour me rendre à Aix, où après quelques heures de priſon, elles furent enterinées, & mon affaire fut finie. Dés que je fus en liberté,

berté, ma famille qui avoit ses raisons 1677.
pour ne vouloir pas de moi dans le païs, me pourvût d'un petit Mulet, avec quoi Il falut songer à repartir au plûtôt pour aller me faire retablir dans mon Emploi.

Etant à Lyon, je m'accompagnai du Messager qui alloit à Paris : Comme il faisoit souvent cette route, les Voyageurs se joignoient volontiers à lui. Un Chânoine de *Chartres* qui étoit de Marseille ; le suivoit aussi, & il lui avoit remis sa Male. Le Chânoine montoit une fort belle Jument noire, je m'aprochai de lui, & ayant sçû d'où il étoit, nous eûmes bien-tôt fait connoissance.

Nous marchâmes deux jours tous trois ensemble & logeant au même Cabaret ; mais comme nous y étions toûjours très-mal couchez & qu'on nous rançonnoit, nous primes le parti le Chânoine & moi de prendre nôtre logement à part, nous contentans de suivre le Messager pendant le jour. Nous y gagnâmes : Car nous étions mieux & à moins de frais.

Etant arrivez *à Cone*, nous trouvâmes en entrant dans le Cabaret deux Messieurs avec des habits uniformes comme des Officiers, nous dinâmes ensemble ; ils nous demandérent la route que nous

faisions

1677. faisions : Ayant apris que l'Abbé avoit laissé sa Male au Messager, ils lui offrirent fort poliment de s'en charger, lui disant qu'un deux la mettroit derriere son Cheval, qu'ils sçavoient la route de Paris, qu'ils étoient très-bien montez & que si nous voulions les suivre nous gagnerions du chemin. Le Chânoine les remercia de leurs offres. Et comme nous persistâmes à vouloir continuer nôtre route comme nous avions commencé, ils se joignirent à nous, & nous fûmes tous ensemble coucher à *Briare*. Le lendemain nous dînâmes à *Nogent*, la couchée étoit à *Montargis*; le Messager ne faisant que peu de chemin à cause des bêtes de charge qu'il conduisoit, nous gagnâmes tous quatre les devans. Nous n'étions plus gueres qu'à une lieuë de Montargis lorsque ces deux Messieurs nous proposérent de prendre un petit sentier qui entroit dans le bois, nous assurant que ce chemin étoit le plus court. Nous nous laissâmes conduire sans nous défier de rien : A peine fûmes nous un peu avancez, que l'un d'eux joignit l'Abbé, & l'autre faisant bride en main, s'arrêta quelques pas derriere nous. En tournant la tête à un détour, je vis à

travers

travers le bois qu'il regardoit si l'amorce 1677.
de son Pistolet étoit en bon état.

Je commençai pour lors à entrer en défiance sur son sujet, & le voyant s'aprocher de moi, je me détournai moi-même quelque peu de chemin, & je pris mon Pistolet que je fis semblant de visiter à mon tour. Il me demanda ce que je faisois, je lui répondis que quand on étoit dans un bois, il faloit être sur ses gardes. Nous marchâmes quelque-tems à côté l'un de l'autre : Mais comme je vis qu'il vouloit gagner les devans, je poussai mon Mulet, & ayant apellé le Chânoine, « Monsieur l'Abbé, lui dis-je assez bas, nous sommes en mau- « vaise compânie, ces deux hommes avec « qui nous nous sommes associez ont as- « surément de mauvaises intentions ; « cela vous regarde plus que moi, qui « n'ai pas grand chose à perdre; mais à « tout hazard, visitez vos Pistolets, les « miens sont en bon état, ayez bon cou- « rage, & songeons à nous défendre s'il « en est besoin. » Le Chanoine peu guerrier de son naturel & tout effrayé de ce que je venois de lui dire, prît ses Pistolets en tremblant, & les visita sans sçavoir presque ce qu'il faisoit; dans une circonstance

1677. constance moins fâcheuse, j'aurois ri bien volontiers de sa mine pâle & égarée : Je fis de mon mieux pour le rassûrer. " Tenons, lui dis-je, ces deux hommes devant nous, s'ils nous attaquent nous nous défendrons ". Comme ils s'aperçûrent de la méfiance, où nous étions sur leur compte, ils se prirent à en faire mille plaisanteries : Cependant nous sortimes du bois, & ayant regagné le grand chemin, nous arrivâmes à Montargis encore d'assez bonne heure.

Il sembloit que cette avanture dût finir là, il n'en fut pourtant rien; malgré nos défiances, nos inconnus ne se rébutérent pas, & voulurent loger avec nous : Pendant le souper les plaisanteries sur nôtre terreur panique recommencérent, ils proposérent de nouveau à l'Abbé de se charger de sa Male; il s'en faloit de beaucoup qu'il eût envie d'accepter leur offre. Enfin il fut question de se coucher, on nous mit tous quatre dans une chambre à trois lits; je m'endormis profondément : Mais le Chânoine que la peur tenoit éveillé, ne pût jamais fermer l'œil un seul instant.

Deux heures après que nous fûmes au lit, c'est-à-dire, lorsqu'il y avoit lieu de croire que nous étions tous deux endor-

mis,

mis, un de nos voleurs : Car ils étoient 1677.
tels en effet, battit du feu ; le Chanoine pour leur faire comprendre qu'il étoit éveillé fit quelque bruit en crachant ; ces deux hommes lui demandérent s'il ne dormoit pas, *& le moyen de dormir ?* Leur répondit-il, *vous faites un bruit enragé toute la nuit.* Ce bon Abbé transi de peur m'appella plusieurs fois pour m'éveiller ; mais ne pouvant en venir à bout, il se leva, & m'ayant enfin éveillé ; *rétirons nous*, me dit-il, *allons joindre le Messager ; ces deux hommes ne nous marquent rien de bon.* Comme ils se virent entiérement découverts, ils ne poussérent pas leur pointe plus loin. Nous partimes dès le grand matin, & quatre jours après nous arrivâmes à Paris ; nous nous embrassâmes le Chanoine & moi, & ayant pris congé l'un de l'autre, chacun pensa à ses affaires.

Le Roi étoit pour lors à l'Armée : les Ministres l'avoient suivi, & ce qui étoit pire, je n'avois pas assez d'argent pour séjourner autant qu'il le faloit, pour attendre le retour du Ministre de la Marine. BONTEMS premier Valet de Chambre du Roy & mon ami particulier, se chargea de me faire retablir dans mon emploi,

1677. & de me faire nommer au département de Toulon, m'assurant que je pouvois m'en rétourner en Provence, & qu'il se chargeoit de ce soin. Sur sa parole je fis argent de mon Mulet, & je me disposai à partir. Comme je passois par la Gréve la veille de mon départ, je vis qu'on alloit rompre trois Voleurs de grand chemin; je m'arretai pour voir cette execution, je reconnus aussi-tôt parmi ces malheureux un des deux avanturiers avec qui nous nous étions associez le Chanoine & moi. Ce miserable étoit aisé à remarquer: Car il avoit toute la machoire fracassée; il nous avoit dit pendant le voyage que c'étoit les restes d'un coup de Mousquet qu'il avoit reçû à un Siége. Je compris pour lors ce que c'étoit que le danger que nous avions couru: Car j'apris que ces deux voleurs étoient associez avec une bande de trente-six autres de même espece. Je cherchai l'Abbé pour lui faire part de ma découverte, comptant qu'il seroit bien aise d'en être sorti à si bon marché: Mais je ne pus le trouver, & je ne l'ai plus révû depuis.

Comme je comptois de revenir à Toulon ainsi que nous en étions convenus

avec Bontems, ma Famille qui vouloit 1677.
faire plaisir au Pere du Chevalier de Gourdon, & lui donner quelque sorte de satisfaction, en reconnoissance de ce qu'il en avoit si-bien usé à mon égard, jugea à propos de me faire passer à Brest à la place d'un de mes Freres qui étoit Enseigne de Marine, ses frequentes incommoditez l'avoient mis hors d'état de servir : Nous étions, à peu près, tous deux du même âge, & de même taille, on ne prît pas garde au troc, & je fus reçû à sa place sans difficulté. Dès que je fus arrivé, on m'employa à dresser les Troupes de la Marine ; quelque pénible que soit cet emploi, je m'en acquitai avec tant de soin que nos Commandans s'en aperçûrent bien-tôt, & en témoignerent publiquement leur satisfaction.

Après avoir resté environ un peu plus de deux ans à Brest, je fus envoyé au département de Rochefort, où je m'embarquai sur l'Escadre que commandoit Mr. le Comte D'ESTRÉES, Vice-Amiral : La campagne se fit aux Isles de l'Amerique : Nous visitâmes les Côtes de la nouvelle Espagne, nous nous présentâmes devant *Coriaco*, *Sainte Marthe* & la Ville de *Cartagene*. Nous étions en

8160. paix avec les Espagnol ; le Marquis D'ESTRÉES, Fils du Vice-Amiral, voulut descendre pour voir la Ville & rendre visite au Gouverneur, je fus nommé parmi ceux qui devoient accompagner le Marquis. Le Gouverneur nous donna un très-magnifique, mais très-mauvais repas en maigre : Il auroit été difficile d'ajoûter quelque chose à la profusion avec laquelle nous fûmes servis : Mais tout étant accommodé à l'espagnolle, tout étoit de très-mauvais goût.

Nous fûmes tous étonnez de la forme des Cuilleres & des Fourchettes qu'on nous presenta : Une même piéce servoit pour les deux, donnant une Cuillere par un bout, & une Fourchete de l'autre, ensorte que nous étions obligez de les tourner du haut en bas suivant le besoin. Ce qui nous parut encore plus singulier, ce fut de nous voir servir dans de la Vaisselle si massive, qu'une seule Assiete en auroit pû faire aisement quatre des plus fortes à la maniere de France. Je fus curieux de sçavoir d'un Espaguol la raison pourquoi leur Vaisselle étoit si pésante ; il me repondit qu'il étoit défendu au Vice-Roi & aux Gouverneurs des Indes, de retourner en Espagne avec de l'argent

l'argent monnoyé : Mais que pouvans 1680.
emporter de la Vaiſſelle d'argent autant
qu'ils vouloient, ils n'oublioient jamais
de la faire faire à profit.

Pendant le ſéjour que nous fimes ſur ces Côtes, nous remarquames qu'autour de l'horizon il ſe formoit journellement ſur les quatre heures du ſoir, des orages mêlez d'éclairs, & qui ſuivis de tonnerres épouvantables faiſoient toûjours quelques ravages dans la Ville où ils venoient ſe décharger. Le Comte d'Eſtrées à qui ces Côtes n'étoient pas inconnuës, & qui dans ſes differens voyages d'Amerique, avoit été expoſé plus d'une fois à ces ſortes d'ouragans, avoit trouvé le ſecret de les diſſiper en tirant des coups de Canons. Il ſe ſervit de ſon remede ordinaire contre ceux-ci, dequoi les Eſpagnols s'étant aperçûs, & ayant remarqué que dès la ſeconde ou troiſiéme décharge, l'orage étoit entierement diſſipé ; frapez de ce prodige & ne ſçachant à quoi l'attribuer, ils en témoignérent une ſurpriſe mêlée de frayeur, enſorte que nous eumes aſſez de peine à leur faire comprendre qu'il n'y avoit rien en tout cela que de très-naturel.

De Cartegene nous fimes Voile pour le

1680. petit *Goüavo*, habitation que les François ou les *Philbustiers* ont dans l'Isle de *Saint Domingue*. En arrivant dans cette Rade nous trouvâmes vingt-cinq Navires marchands François qui étoient à sec à cinquante pas du rivage, un ouragan les y avoit jetté; il avoit été si violent, qu'il n'y eut de toute cette Flotte qu'une seule Fregate du Roy, commandée par Mr. de QUOINS, qui ayant bons Cables & bons Ancres ne fut pas emportée comme les autres sur le rivage: Mais qui après avoir été violemment batuë de l'orage fut coulée à fond. Généralement parlant, les ouragans sont si violens dans toutes ces Côtes, que nous remarquames que la plûpart des Arbres en avoient été ébranchez, & les toits de plusieurs Maisons baties de Pierre totalement emportez.

Nous trouvâmes dans cette Isle une troupe de Philbustiers qui venoient de piller la Ville de *Marecaille*, située dans les terres de la nouvelle Espagne; ils en avoient raporté un butin immense, sur tout en Piastres, dont ils étoient tous chargez. La meilleure partie de nôtre tems se passoit à nous rejoüir avec eux: Un jour le nommé GRAMONT qui les

les commandoit, joüant au passe dix 1680.
avec le Marquis d'Estrées lui massa dix mille Piastres, & lui fit quitter les Dez: Ce Marquis, quoique gros Seigneur, ne trouvant pas à propos de faire tête à un avanturier qui avoit peut-être deux cent mille Piastres dans ses coffres.

Comme nous étions dans cette Rade, nous vîmes passer à fleur d'eau un *Cahiman*, qui est une espece de Crocodille; l'envie de le poursuivre me fit jetter dans un Canot, l'Aumonier du Vaisseau qui étoit un Recolet voulut venir avec moi: Il eut bien-tôt sujet de s'en repentir, car le Cahiman étant entré dans un bois de *Paletuviers*, Arbres qui croissent dans la Mer: Comme nous voulûmes y entrer aussi, nous fûmes assiegez de cousins, dont les morsures sont très-venimeuses dans ces quartiers; le bon Pere qui n'avoit qu'une simple Robe sans Calçons, fut livré dans un moment à des milliers de ces insectes qui le piquants par tout le corps, à qui mieux mieux, le firent enfler & le mirent en très-peu de tems dans un état à faire pitié; je le ramenai souffrant des douleurs intolerables, on le seigna, on le frotta avec de l'Eau-de-Vie, & ce

1680. ne fut pas sans peine qu'on le remit sur pied ; après avoir gardé le lit pendant quinze jours ; je crois qu'il dût se souvenir toute sa vie de la chasse au Cahiman : Pour moi j'en fus quitte pour quelques piqueures au vîsage & au mains.

Mr. le Comte ayant fait mettre à la Voile, nous retournâmes du petit Goïiavo sur les Côtes de la nouvelle Espagne : Nous fûmes surpris en y arrivant de trouver que les Vents qui regnent ordinairement du côté de l'*Est* changérent tout à coup, & sautérent au *Sud-Oüest* ; le courant portoit à l'*Est*, profitans de ce vent favorable, nous suivimes la côte & nous allâmes moüiller dans la pointe del *Drague* qui est une belle & grande Baye. Les Espagnols qui sont maîtres du païs, quoique nous fussions en paix, ne voulans ni nous recevoir, ni nous fournir les rafraichissemens dont nous manquions ; les Chaloupes & les Canots fûrent dans une Isle voisine pour y chasser & pour y faire du bois : Plus de trente Officiers que nous étions ayans mis pied à terre nous tirâmes quelques coup de Fusils sur des Oiseaux, au bruit de ces coups tirez, un bruit effroyable

s'éleva

s'éleva dans la Forest, comme d'une 1680.
armée qui marchoit à nous : Nous nous assemblâmes, ne pouvant nous imaginer ce que c'étoit; cependant comme le bruit alloit toûjours en augmentant & paroissoit s'aprocher de nous; après avoir déliberé un moment sur le parti qu'il y avoit à prendre, nous résolûmes de nous retirer; dejà nous commencions à nous rembarquer, & même avec assez de précipitation; lors qu'un Officier Ameriquain qui étoit aux environs sans que nous l'eussions aperçû, voyant nôtre fuite, éleva la voix, & commença à plaisanter sur la terreur qui nous avoit pris; après en avoir ri un moment, "suivez moi, Messieurs, nous dit-il, ce bruit que vous entendez, & qui vous a tant effrayé, n'est produit que par une troupe de Singes;" il disoit vrai.

Rassurez par son discours nous avançames dans la Forest, & n'ayant trouvé en effet qu'une troupe de plus de mille Singes, nous fimes main-basse dessus; nous en tuâmes une centaine, tout le reste s'enfuit, ou se cacha dans l'épaisseur du bois. Je n'ai gueres vû de Singes plus gros, ils avoient le poil rouge, une grosse face & une longue barbe,

ils

1680. ils pesoient chacun près de soixante livres, les Matelots les mangérent & les trouvérent bons. Tandis que nous étions à Terre une Couleuvre de dix pieds de long & de six pouces d'épaisseur, monta par le Gouvernail dans le Canot du Chevalier de FLACOURT le BRET, quoi qu'elle siflat aux oreilles du Patron, il l'entendit assez long-tems sans y prendre garde, ni sans se mettre en peine d'où ce bruit venoit : Mais nous étans rembarquez, & le Chevalier l'ayant aperçûë il se sauvâ en faisant un grand cry; tout ceux qui étoient avec lui dans le canot saisis de frayeur se sauvérent aussi, le seul Patron nommé CROY demeura ferme, & d'un coup de *Gaffe* qu'il avoit d'abord saisi, tua ce monstreux animal.

La saison étant avancée, & la mer allant bien-tôt n'être plus tenable, l'Escadre regagna la *Martinique*, d'où ayant fait voile en France, nous revinmes à Rochefort pour désarmer. Peu après j'obtins mon congé, & j'allai à la Cour solliciter mon avancement, je passai le reste de cette année, & toute l'année suivante sans emploi, partie à la Cour, & partie à Rochefort.

L'année d'après j'eûs ordre de repasser

à

à Toulon, où je trouvai mon bon ami l'Abbé du Luc neveu de l'Evêque, & son Grand-Vicaire, j'en fûs reçû avec toute la cordialité possible; il voulut absolument que je logeâ chez lui, & il me traita toûjours comme si j'avois été son frere. 1682.

Cette même année je m'embarquai avec le Marquis DE LA PORTE sur la Flôte qui devoit aller bombarder *Alger*; elle étoit commandée par Monsieur Duquêne; nous ne fûmes pas plûtôt arrivés devant la place que nous commençâmes à faire sentir nos bombes aux *Algeriens*; le feu continuel que nous faisions sur la Ville y jettâ une telle consternation que le Roy apprehendant de ne pouvoir pas contenir ses Peuples se hâta de demander la paix, ses propositions ne furent écoutées, & les hostilitez suspenduës, qu'aprés que les Algeriens eurent rendus quatre cent Esclaves françois qu'ils avoient pris en differentes occasions. Tous les autres articles étant reglez de part & d'autre, un Turc nommé MEZAMORTE qui avoit une Cabane dans Alger, s'oposa lui seul à la paix, il commença par engager d'abord dans son parti le *Taïf*, ou la Soldatesque

1682. que, après quoi ayant ſoûlevé la populace, il s'empara des principaux poſtes de la Ville : S'en voyant le maître, il fit couper le col au Roy BABAHASSAN, & ſe fit Roy à ſa place. Cette revolution qui s'achéva dans un jour ayant rompu la tréve ; la guerre recommença plus que jamais. Les Nouvelles Bombes qu'on jettoit ſans interruption irritérent tellement ces barbares, que pour ſe vanger ils ſe ſaiſirent du Conſul François, le mirent dans un de leurs Mortiers, & le tirérent au lieu de boulet. Leur cruauté n'en demeura pas là ; ils traitérent de même pluſieurs Eſclaves François qu'ils attachoient à la bouche de leurs Canons, enſorte que les membres de ces pauvres Chrétiens étoient portez tous les jours juſques ſur nos Bords ; préſentans ainſi à nos yeux un ſpectacle d'inhumanité, dont la Barbarie Afriquaine eſt ſeule capable.

La ſaiſon qui étoit fort avancée ne nous permit pas de continuer plus longtems ce Siége ; la Flôte revint à Toulon, où tandis qu'on travailloit à un ſecond armement pour Alger, j'eus ordre de dreſſer les Troupes de la Marine, & les Grénadiers. La Cour voulant à quelque

prix

prix que ce fut avoir ſatisfaction des Al- 1682.
geriens, Mr. le Marquis de SEGNELAY Miniſtre de la Marine, vint en perſonne à Toulon pour donner ſes ordres par lui-même, enſorte que rien ne manqua à ce nouvel armement. Le ſéjour que ce Miniſtre fit dans la place donna occaſion au Commandant du Port de lui faire voir la maniere dont on dreſſoit les Soldats à l'exercice de la Grenade. Pour cet effet ayant fait conſtruire comme un eſpece de puits, formé avec des planches diſpoſées en *dos d'Ane*, il fit dreſſer un épaulement aſſez élevé, d'où ce Miniſtre pouvoit voir facilement ſans être expoſé. Le Major RAYMONDIS & moi étions à découvert au tour du puits, d'où nous commandions les Soldats qui étoient dans un foſſé. Un Grénadier mal adroit jetta une Grénade auprès de Raymondis, qui pour ſe couvrir tourna de l'autre côté. Un moment après, un autre Grénadier ayant encore manqué le puits, jetta une ſeconde Grénade à mes pieds; je la relevai avec la main, & l'ayant vouluë jetter, elle créva en l'air: Peu s'en fallut que je n'eûs la tête caſſée par un des éclats dont l'aîle de mon Chapeau fut percée. Un troiſiéme Grénadier qui n'étoit

1682. n'étoit pas plus adroit que les deux autres, manqua encore le but ; la Grénade tomba aſſez loin de Raymondis, qui piqué d'avoir eſquivé la premiere, & de m'avoir vû relever celle qui étoit tombée auprès de moi, courut prendre cette derniere, & la jetta dans le puits. Le Miniſtre fut ſatisfait de cette émulation ; mais il ordonna qu'on fit ceſſer, en diſant que pour peu que ce jeu dura, ces deux jeunes Gentils-hommes ne manqueroient pas de ſe faire tuer.

Avant le départ pour Alger, pluſieurs Officiers préſentérent des projets pour la campagne. Celui de Mr. le Chevalier DE LEVI Chef d'Eſcadre, fut d'abord aſſez goûté : On fit faire deux Bombes monſtrueuſes qui contenoient quatre-vingts quintaux de Poudre, & qui devoient être embarquées ſur deux Tartanes ; on comptoit que le fracas qu'elles feroient en tombant ſeroit capable de faire ébouler le môle, ce qui rendant la deſcente plus facile, il ſeroit aiſé de brûler tous les Vaiſſeaux qui ſe trouvéroient dans le Port ; & de ſe rendre maître de la Ville. Mais Mr. Duquêne qui commandoit l'Armée, trouva tant de difficultez dans ce projet, qu'il échoüa.

Les

Les Troupes s'embarquérent à Toulon: les Soldats du Port, les Grénadiers, les Officiers surnumeraires, eurent ordre de suivre. Je m'embarquai sur le Vaisseau de Mr. DUQUÊNE, Fils du Général. Les Galéres du Roy commandées par Mr. le Baillif DE NOAILLES, où se trouvoit le Comte du Luc Capitaine d'une Galere, eurent ordre aussi de partir, & se rendirent devant Alger. 1683.

Comme le projet de descente dont je viens de parler, avoit échoüé, les Officiers surnumeraires se trouvoient assez oisifs. Pour ne pas rester dans l'inaction, car j'aurois eu honte d'être tranquille, & en seureté, tandis que plusieurs de mes camarades étoient en mouvement & en danger; je priai le Major Raymondis qui aloit nuit & jour à l'occasion, de me permettre de l'accompagner. Outre le dessein de m'occuper, ma vûë principale étoit d'aprendre la Guerre, & de m'accoûtumer au danger; Raymondis qui étoit mon ami particulier, m'accorda tout ce que je voulus; tellement que je ne le quittois plus.

Le Comte du Luc charmé de la bonne volonté que je témoignois, & n'ignorant pas que je ne pouvois qu'être mal nourri dans

1683. dans le Vaisseau, prit soin de m'envoyer chercher tous les matins avec sa Felouque, pour me faire faire bonne chere. Pour l'amuser, pendant le repas, & pour réconnoître en quelque sorte ses bontez à mon égard; ayant rémarqué qu'il prénoit plaisir à être instruit de ce qui se passoit, je lui faisois le récit des occasions où j'avois été le jour d'auparavant, lui en raportant le détail circonstancié, jusques à lui marquer exactement le nombre des morts, & des blessez. Deux Officiers de Galére qui étoient presens à ces récits; soit qu'ils doutassent de la vérité de ce que je disois, ou qu'ils voulussent en tater, me priérent de les méner avec moi; *je le veux-bien*, leur dis-je, *tenez vous prêts pour demain.*

Cependant nos Bombes alloient grand train, Mr. Duquêne qui n'étoit là que pour obliger les Algeriens à demander la paix, faisoi bombarder leur Ville en plein jour, & avoit, pour cet effet, posté les Galiotes à Bombe à la distance hors de la porté du but en blanc du Canon. Dès le soir j'envoyai dire aux deux Officiers qui m'avoient prié de les méner avec moi, qu'ils se souvinssent de la parole qu'ils m'avoient donné; qu'ils

pou-

pouvoient me venir trouver le lendemain 1683.
dans un Canot, & qu'ils auroient lieu d'être contens; ils vinrent en effet, & pour ne pas les marchander, je les menai d'abord dans la Galiotte qui étoit la plus exposée au feu des ennemis; nous entrâmes dans ce Bâtiment, où nous trouvâme les Officiers de la Bombarde, qui sans se trop embarrasser du bruit du Canon & des Boulets qui leur siffloient aux Oreilles, déjeunoient assez tranquillement avec du Jambon. Je m'assis & je déjeunai avec eux: Cependant le feu redoubloit; nos Officiers de Galére ne furent pas long-tems à se repentir de leur curiosité: Je m'en aperçûs bientôt, mais voulant qu'ils parlassent les prémiers, je fis semblant de n'y rien comprendre; enfin lassez de tout ce badinage, & effrayez plus que mediocrement: En voilà assez, me dirent-ils, rétirons « nous, nôtre curiosité est satisfaite; cet « endroit-ci est trop perilleux pour gens « qui n'y ont rien à faire. «

Quoique les Bombes qui se tiroient nuit & jour fissent un horrible fracas dans la Ville; les Algeriens ne laissoient pas de faire bonne contenance. Mr. Duquêne pour les pousser à bout, fit armer quatre

1683. quatre Chaloupes qui formoient comme une demi lune flottante ; on les couvrit de Matelats, pour mettre à couvert les Bombardiers & les Matelots. Ces Chaloupes étoient soûtenuës par dix autres bien armées & par quatre Galéres.

Les Chaloupes qui étoient en guise de demi lune avoient chacune un Mortier chargé d'une Carcasse, c'est-à-dire, d'une espece de Bombe percée à jour en plusieurs endroits, & remplie de matiere combustible ; elles avoient ordre de s'aprocher du Môle jusques à la porté du Fusil : On comptoit que les Carcasses tombans sur les Vaisseaux ennemis, y mettroient infailliblement le feu, le Major Raymondis fut commandé pour disposer cette attaque ; je ne manquai pas à mon ordinaire de m'embarquer avec lui dans son Canot : Aux premieres Carcasses que nos Chaloupes tirérent, les ennemis qui étoient postez sur le Môle firent un si grand feu de Mousquetairie, & de Canons à mitraille, que nous eumes dans nôtre Canot qui étoit sans parapet & à découvert, cinq hommes tuez ou blessez ; nos Matelots en furent si effrayez qu'ils se couchérent tous à fond du Canot, sans qu'il fut possible de les

faire

faire relever ; quoique nous pussions leur dire. 1683.

Pour les tirer de cette situation, il nous falut mettre l'Épée à la main, & ménacer de tuer ceux qui réfusoient d'obéïr. La crainte d'une mort presente les ayans rendus plus dociles, je pris le Gouvernail ; car le Patron avoit été tué, & tout nôtre monde s'employant de son mieux, nous manoëuvrâmes si à propos, que nous fûmes bientôt hors de danger. Raymondis m'a toûjours témoigné depuis qu'il me sçavoit gré de la résolution que je marquai dans cette occasion. L'effet de nos Chaloupes carcassieres fut si peu considerable, & elles fûrent d'ailleurs si maltraitées par le feu des ennemis, que Mr. Duquêne ne jugea plûs à propos d'y renvoyer.

Tout le reste de cette campagne se passa à foudroyer la Ville par la multitude des Bombes qu'on y jetta, & à voir perir un nombre infini de pauvres Chrêtiens que ces barbares ne se lassoient point de tirer à la bouche du Canon. Cette inhumanité donna lieu à une action de generosité que je ne crois pas devoir ometre. Le Capitaine d'un Corsaire Algerien que Mr. le Chevalier de

1683. LEVI avoit pris autrefois dans ſes courſes ; & à qui il avoit fait beaucoup de careſſes auſſi-bien que tous ſes Officiers, ſe trouvoit à Alger, & étoit témoin de la barbarie dont on uſoit envers les chrêtiens.

Un des Officiers du Chevalier de Levi, nommé CHOISEÜIL, ayant été malheureuſement pris, fut condamné à ſubir le ſort qui en avoit déja fait perir tant d'autres : Comme l'execution alloit ſe faire, le Capitaine Turc le reconnut ; touché du malheur d'une perſonne qui lui avoit fait plaiſir autrefois, il mit d'abord tout en uſage pour l'en garentir ; mais n'ayant pû obtenir ſa grace, & voyant qu'on l'attachoit au Canon, quoi qu'il eut pû faire ou dire en ſa faveur, il courut à lui en deſeſperé, l'embraſſa étroitement, & s'adreſſant au Canonier, *mettés feu*, lui dit-il, *puiſque je ne puis ſauver mon bien-faiteur je veux mourir avec lui ;* le Roy qui fut témoin de ce ſpectacle en fut attendri, & fit grace à l'Officier : Tant il eſt vray qu'il n'eſt point de climat où la vertu, ſur tout quand elle eſt pouſſée au plus haut point, ne ſe faſſe reſpecter, & ne triomphe même avec éclat des cœurs les plus inſenſibles. Choiſeüil étant depuis revenu en France

y a ſervi long-tems en qualité de ſubalterne; & c'eſt ſur ſon récit que je raporte ce trait, dont les nations les plus civiliſées ſe feroient certainement grand honneur. 1683.

La ſaiſon ne permettant plus de tenir la mer, l'Armée mit à la voile, laiſſant la Ville pleine de meurtres, de ruines & de toutes les horreurs qu'une expedition longue, & ſanglante entraine neceſſairement après ſoi. Auſſi quelque reſolution que les Algeriens euſſent fait paroître pendant le bombardement, ils en furent dans le fond ſi conſternés, qu'appréhendans une troiſiéme attaque, ils ſe mirent en état de la prevenir, en implorant la clemence du Roy, à qui ils demandérent humblement la paix, par un Ambaſſade ſolemnelle dont je ne parlerai pas, ce point n'étant pas de mon ſujet.

La Flote étant arrivée à Toulon, & le déſarmement étant fait, les Officiers ne ſongérent plus qu'à ſe dédommager par les plaiſirs de l'Hyver, des fatigues de la Campagne; pour moi j'avois grande envie d'aller à la Cour pour y travailler à ma petite fortune: mais le defaut d'argent, obſtacle éternel à tous

mes

1683. mes projets, alloit m'empêcher d'executer celui-ci, si le Comte du Luc ne fût venû au secours : Informé de mon état ; " mon Cousin, me dit-il, en m'embrassant, ne t'embarasse-pas des fraix du „ voyage, je les payerai pour toi. „ Nous nous mîmes en chemin, & peu après être arrivé à la Cour, je fus fais Lieutenant de Vaisseau.

Je reçûs ordre en même tems de me rendre à Rochefort pour y armer au plus vite un Vaisseau, qui devoit passer en Portugal le Marquis de TORCY, que le Roy envoyoit complimenter le nouveau Roy DON PEDRO, sur son avénement à la Couronne.

Je pris la Poste par un froid extraordinaire. A six lieuës de Blois je trouvai les chemins si gatez par les glaces & les hornieres, que mon Cheval s'abatit à plusieurs reprises ; sans pourtant se faire aucun mal : Mais enfin étant tombé une derniere fois, & ayant donné du muzeau à terre, la testiere rompit ; comme je ne voulois pas descendre, je dis au Postillon de mettre pied à terre, & de venir la racommoder ; ce brutal me repondit que je n'avois qu'à la racommoder moi-même, puisque je tombois si souvent ; je sentis toute

toute l'insolence de cette reponse, je dissimulai pourtant, parce que j'avois besoin de lui, " mon ami, lui dis.je, faites moi l'amitié de descendre, & de raccommoder la testiere de mon Cheval; si j'avois une attache, je vous en épargnerois la peine. „ La maniere honnête dont je lui parlai le fit consentir à faire ce que je souhaitois; mais dès qu'il m'eut randu ce service, je mis l'Epée à la main, & je le chatiai comme son insolence meritoit. Etant remonté à Cheval, il me dit quelques injures, & me menaça que je la lui payerois quand nous serions à Blois. Je remis aussi-tôt l'Epée à la main; " il n'est pas necessaire, lui dis-je, d'aller si loin, j'aime à payer mes debtes sur le champ; „ surquoi j'ajoûtai une seconde doze au châtiment qu'il avoit reçû: Comme il fit mine de vouloir se défendre avec son foüet, je revins à la charge, & ayant bien remarqué auparavant l'endroit où je voulois le percer, je lui donnai un leger coup d'Epée dans le côté; après quoi il demeura tout aussi sage que je le pouvois souhaiter. 1683.

Il n'y avoit qu'à le voir pour reconnoître qu'il avoit été bien battu; il étoit sans Chapeau & avoit le visage tout en-

sanglanté;

1683. ſanglanté : Dans cet état nous fûmes deſcendre à la Poſte, le Maître en nous voyant arriver, ne fut nullement ſurpris de ce deſordre, & s'adreſſant à moi ; „aparemment, Monſieur, me dit-il, „vous avez eû quelque diſcuſſion avec „ce Maraut. Cela eſt vrai, lui dis-je ; „mais il n'a pas à ſe plaindre, il a été „payé comptant. Du reſte il m'a fort „menacé à s'en venger quand nous ſe-„rions à Blois. Eh Monſieur ! reprit le „Maître, c'eſt le plus grand coquin qu'il „y ait ſur la route ; il eſt incorrigible ; „il n'y a pas encore deux ans, qu'un „Courier qu'il avoit pouſſé à bout, „fut reduit à lui caſſer l'épaule d'un „coup de piſtolet.„ Pendant ce petit éclairciſſement, je me diſpoſois à remonter à Cheval, & ne penſois plus au Poſtillon que je croyois loin de moi ; lorſque je le vis revenir tout à coup armé d'une fourche, dont il vouloit me percer. Je n'eus que le tems de prendre mon Piſtolet, & j'étois ſur le point de tirer quand le Maître qui l'avoit aperçû accourut avec un bâton, & le mena ſi rudement après l'avoir déſarmé ; qu'il n'eut pas envie d'en demander davantage. Cette expedition finie, je montai

à Che-

à Cheval. Je sortois de l'Ecurie lorsque 1683.
je le vis s'aprocher de moi, me demandant pour boire comme s'il n'avoit été question de rien, je ne pûs assez admirer l'insensibilité de ce maraud, & lui ayant donné quelques piéces de monnoye, „ tiens, lui dis-je, bois à ma santé, “ tu l'as bien gagné „.

De Blois je continuai mon voyage fort tranquillement jusques à *Poitiers*; Mais il étoit déterminé que pendant toute cette route, je serois malheureux en Postillon. Comme je sortois de l'Ecurie le Maître de la Poste étant présent, je dis au Postillon : Courage mon ami pousse; sa réponse fut, “ pousse toi-même si tu es “ si pressé. Ecoûte maraut, lui répliquai- “ je, le regardant avec des yeux pleins “ de colere, & d'indignation; je suis “ bien aise de te dire ici devant ton Maî- “ tre qui vaut sans doute bien moins que “ toi, puisqu'il garde chez lui un inso- “ lent de ta sorte, que si tu me dis la “ moindre sottise, je te casserai la tête “ d'un coup de Pistolet „. Cette menace le rendit souple, & pendant tout le chemin, il n'eut plus que des contes plaisans à me faire. A *Mousse* où je devois encore changer de Chevaux, je vis arriver un troi-

1683. ſiéme Poſtillon à groſſes mouſtaches retrouſſées ; ayant un Sabre à ſon côté, & deux Piſtolets aux arçons de ſa Selle : A cet équipage, je jugeay que nous ne nous ſeparerions pas ſans querelle, & qu'il faudroit batailler encore avec celui-ci ; ſur cela, je pris un de mes Piſtolets, & adreſſant la parole à mon Homme, je lui dis, que prévoyant qu'il faudroit nous battre en route, il valoit mieux commencer la guerre avant le départ ; le Maître qui ſurvint dans ce moment apaiſa la noiſe, il déſarma ſon Poſtillon, & nous partimes.

J'avois courû environ deux poſtes, lorſque la nuit nous ſurprit par un broüillard très-froid & ſi épais, qu'on n'y voyoit rien du tout : Nous manquâmes le chemin, & après avoir marché quelque tems, ſans ſçavoir où, & en danger de nous perdre, nous fumes réduits à mettre pied à terre. Je ne me ſouviens pas de m'être jamais trouvé dans une ſituation plus déſagréable ; de rage & de colere je voulois tuer le Poſtillon qui m'avoit ainſi égaré : Ce pauvre malheureux me répondoit toutes fois que je le menaçois, „ helas ! Monſieur, quand vous m'aurez „ tué, vous n'en ſerés pas plus avancé „.

„ vancé „. Il avoit raiſon. Cependant pour nous tirer de l'embarras où nous étions, je m'aviſai de lui dire de faire claquer ſon foüet, dans l'eſperance que quelqu'un pourroit peut-être nous entendre, & nous remettre dans le chemin. 1683

Je n[illegible]e trompois pas dans ma conjecture : [illegible] bruit qu'il fit, un Chien ſe mit à ab[illegible], je compris que par un tems ſi froid [illegible]t animal n'étoit pas là, ſans quelque [illegible]ite ; j'ordonnai à mon homme de con[illegible]uer à faire du bruit, tandis que nous i[illegible]ns à la voix. Après avoir marché ain[illegible]uelques pas, nous fûmes arrêtez pa[illegible] grand foſſé plein d'eau à demi glac[illegible] nous le ſuivimes plus d'un quart d'h[illegible]e, ſans pouvoir trouver de paſſage : [illegible]fin après bien des peines, nous arri[illegible]mes devant la maiſon d'un [illegible]ïſan, [illegible] ſurpris & tout effrayé de [illegible]s voir [illegible]z lui ſi tard, & par un ſi mau[illegible]us ferma la porte au nés.

J[illegible]au le prier de nous ouvrir. il ne pouvoit s'y réſoudre : Il falut pour lui faire entendre raiſon le menacer de mettre la porte à bas. Il ouvrit enfin en tremblant, (car il nous prenoit pour des voleurs ;) j'étois perdu de froid, je lui demandai en entrant, s'il ne pourroit point

1683 nous faire du feu & nous retirer chez lui pour ce soir. " Helas ! Monsieur, vous ,, le voyez vous-même, me répondit-il, ,, je n'ai en tout que ce méchant lit qui ,, sert pour moi, ma femme & mes en- ,, fans: Mais si vous voulez me suivre, con- ,, tinua-t'il, je vous conduirai chez un ,, honnête Gentil-Homme huguenot, ,, qui loge à deux cens pas d'ici, & qui ,, vous recevra agréablement ,,.

J'acceptai cette offre, & l'ayant suivi, nous arrivâmes sur les onze heures du soir chez ce Gentil-Homme, qui en effet me reçût fort gracieusement; il s'apelloit Mr. de la RIVIERE, il fit d'abord allumer un grand feu, dont je profitai: Car j'en avois grand besoin, & quelque tems après m'ayant fait servir un Gigot accompagné de deux Becassines, du Vin petit, mais fort bon à boire, & du Pain frais, je fis un repas d'autant plus délicieux, que je n'avois mangé de tout le jour; de là on me conduisit dans un bon Lit, où je dormis fort à mon ise, & où je me dédommageai amplement de ce que j'avois eû à souffrir pendant toute la journée. Le lendemain avant mon départ on me servit à déjeûner, je remerciai mon Hôte de toutes ses politesses,

ses, je lui dis mon nom, & après lui 1783
avoir offert tout ce qui dépendoit de moi, je partis, & j'arrivai à Rochefort, où je trouvai mon Oncle qui commandoit la Marine; je le réjoüis beaucoup en lui racontant les avantures de mon voyage, parmi lesquelles les honnêtetez de Mr. de la Riviere ne furent pas oubliées.

Peu de jours après, le Vaisseau qui devoit aller en Portugal fut en état de partir: Mr. de VILETTE qui devoit le commander, & Mr. le Marquis de Torcy étant arrivez, nous mîmes à la Voile & après une heureuse navigation, nous arrivâmes à Lisbonne. Mr. de Torcy fit son entrée avec une magnificence digne du Monarque qu'il représentoit. Pendant l'Audience, le Roy demeura assis, tandis que l'Ambassadeur le haranguoit debout: Tous les Grands & les Seigneurs de la Cour étoient aussi débout, sans Chapeau, & les plus qualifiez d'entr'eux étoient apuyez contre la Muraille qui étoit sans Tapisserie, & sans nul autre ornement. Le Marquis de Vilette ayant voulu s'appuyer aussi contre la Muraille, un Maître de Céremonies vint à lui fort grâvement, & l'avertit qu'il n'étoit permis qu'aux Grands de Portugal du pré-

1683 mier ordre de s'apuyer en presence du Roy, le Marquis changea aussi-tôt de situation : Comme il étoit naturellement un peu glorieux ; cette espece d'affront qu'il reçût devant toute la nation le mortifia beaucoup.

Pendant le séjour que nous fimes à Lisbonne, nous visitâmes la fameuse Abaïe de *Belem*, qui n'en est éloignée que de quatre lieuës ; nous y admirâmes la magnificence des Tombeaux des Rois de Portugal, plusieurs ouvrages en Marbre de très-grand prix, les vastes Bâtimens qui forment le Monastere, & les Jardins qui sont des plus beaux du Royaume. Le Prieur nous fit mille caresses, après lui avoir vanté la beauté de ce séjour, nous lui parlâmes des Réligieux qui l'habitoient. « Helas ! Messieurs, nous dit-il, en soûpirant, ce „ Monastere est bien déchu, de son an„ cienne splendeur, & il s'en faut bien „ qu'il soit ce que je l'ai vû moi-même „ autrefois. Lorsque j'y étois jeune Re„ ligieux, il étoit établi, sans qu'on y „ manquât jamais, qu'une trentaine d'en„ tre-nous sortoient tous les soirs armez „ d'une Dague & d'une Epée, pour aller „ chercher des avantures ; maintenant

„ cette

cette ferveur guerriere s'eſt ſi fort ra-" 1683
lantie qu'on en trouve à peine dix ou " douze qui n'ayent pas degeneré, & " qui marchent ſur les traces de leurs an-" ciens „. A ce diſcours, nous nous entre-regardames tous, ne ſçachant que répondre, & ne comprenant pas s'il parloit ſerieuſement ou s'il vouloit rire. On nous conduiſit dans une magnifique Sale, où nous trouvâmes une Table très-bien ſervie; nous nous y aſſimes avec ces bons Peres qui furent regalez à leur tour d'une excellente Simphonie que nous avions amené avec nous, & qui ne ceſſa de joüer pendant tout le repas.

J'ai déja dit plus d'une fois que ma bourſe étoit pour l'ordinaire aſſez dégarnie: cette diſette qui me reduiſoit tous les jours aux expediens me rendoit attentif à ne laiſſer pas échapper l'occaſion de gagner, quand elle ſe preſentoit. Elle me fut offerte avant mon départ de France par les Fermiers du Tabac, qui me dirent que ſi je voulois leur aporter du Tabac de Breſil, ils me l'acheteroient ſur le pied de vingt ſols la livre. Il y avoit à gagner gros ſur ce marché; mais comment le conclure ſans argent? Dans

1683 cet embarras, je m'adressai à mon Oncle à qui je fis part de la proposition qui m'avoit été faite. Je le pris dans un moment si favorable, je le tournai en tant de manieres, & je lui dis tant de choses pour lui faire connoître & mes besoins & le profit que cette affaire devoit me raporter, que quoique naturellement fort dur quand il s'agissoit de desserrer, il me prêta assez génereusement (sous la promesse toutefois de le lui rendre à mon retour) dequoi avoir un quintal de Safran que j'achetai dans la pensée de le revendre avec profit, & d'en employer le produit, selon que je m'étois proposé.

Quelques jours après mon arrivée à Lisbonne; je me mis en devoir de faire aller mon petit negoce, je vendis mon Safran au double de ce qu'il m'avoit coûté, & j'employai tout cet argent en Tabac. Huit à dix jours avant le départ, je voulus l'embarquer sur le Bâtiment qui nous avoit porté: Mais Mr. de Vilette se faisant une délicatesse de recevoir des Marchandises sur le Vaisseau du Roy, je fus obligé de le mettre sur le *Traversier*, sorte de petit Bâtiment qui ressemble assez à une *Tartanne*, & que

le

le Commandant avoit amené pour les 1689
besoins de l'Equipage.

Tout étant disposé pour le départ, nous n'attendions plus pour mettre à la voile, que l'Audience de congé, ce qui ne pouvoit aller qu'à quelques jours : Lorsque le Marchand à qui j'avois vendu mon Safran, vint me trouver, pour me dire que si je voulois prendre avec la Chaloupe du Roi, une Famille Juive qui se trouveroit sur les dix heures du soir à l'endroit qui me seroit indiqué, on me feroit présent de deux cent pistoles; à condition toutefois qu'elle seroit reçûë au moins pour deux jours, sur le Vaisseau du Roy, au bout desquels elle devoit être embarquée sur un petit Vaisseau Marchand, qui faisoit route pour Bourdeaux. J'écoutai cette proposition avec grand plaisir, & je promis de répondre dans deux heures, je fus sur le champ la communiquer à Mr. de Vilette, qui ravi de me procurer ce profit, répondit que j'étois le maître, & qu'il n'avoit rien à me réfuser. En consequence de cette réponse, le rendez-vous fut arrêté, & je me rendis avec la Chaloupe au lieu dont nous étions convenus.

1689 Comme personne ne paroissoit, l'heure commençant à passer, je me lassai d'attendre, & sautant à terre avec le Capitaine des Matelots, nous fûmes quelques pas à la découverte. Je m'avançai au clair de la Lune vers une ruë qui étoit à deux cent pas du Rivage, & je dis au Capitaine d'aller jusques au bout pour voir si personne ne venoit. A peine s'étoit-il éloigné de moi que je vis paroître à quelques pas comme un espece de Fantôme; c'étoit un Homme en calçon qui avoit un bonnet blanc sur la tête, les jambes nuës, de simples Souliers aux pieds, son bras gauche étoit couvert d'une Targue, & il portoit là la main une longue Epée nuë, il venoit à moi tout ésouflé; ne devinant pas ce que ce pouvoit être, dès qu'il fut à six pas de moi je lui presentai mon Pistolet, en lui disant, *arrête*, A ce mot, le *Spadassin* sauta fort légérement de l'autre côté de la ruë, & continua son chemin sans rien répondre.

Comme je craignois que le Capitaine qui étoit à l'autre bout ne fût effrayé à la vûë de ce spectre, je le suivis d'assez près. Je prévis fort à propos ce qui seroit arrivé, si je ne me fus avancé. Le Capitaine eut peur en effet, & se mit

à crier de toute sa force, je lui rêpondis de tenir ferme, le Pistolet à la main, & que j'étois venu pour le soûtenir; à ce mot l'avanturier qui étoit aparemment un fol, passa son chemin fort paisiblement, & se retira sans mot dire. 1689

La Famille Juive arriva un moment après, elle étoit composée du Pere, de la Mere, d'un petit Garçon, & d'une jeune fille assez bien faite: Nous les embarquâmes, je leur demandai les raisons qu'ils avoient de se sauver; ils me répondirent qu'ils étoient poursuivis par l'Inquisition, & que s'ils étoient pris ils couroient risque d'être brûlez vifs. Le Pere me conta les deux cent Pistoles dont nous étions convenus, & je conduisis mes gens dans le Vaisseau, où après le tèrme arrêté, ils s'embarquérent pour Bourdeaux.

Je n'eus pas plûtôt touché ce nouvel argent, que je me hatai de l'employer en Tabac, que je mis encore sur le Traversier: Je comptois souvent en moi-même tout le profit qui devoit me revenir de mon commerce, & je trouvois après avoir bien calculé, que j'allois avoir dans peu plus d'argent que je n'en avois eû de ma vie. Enfin. Mr. de Torcy

1689 eut ſon Audience de congé, nous fimes voile pour la France : La route fut d'abord aſſez heureuſe ; mais un grand coup de vent nous ayant ſeparé du Traverſier, nous le perdîmes de vûë. Ce contre-tems m'afligea beaucoup : Car ce Bâtiment emportoit avec lui tout mon tréſor ; mais j'avoüe que mon afliction redoubla juſqu'à l'excez, quand j'apris peu de jours après qu'il avoit été pris à l'*Aſerrage* par un Corſaire Biſcain. Mon Oncle à qui j'anonçai cette facheuſe nouvelle, n'en parut touché que par le mal qui m'en revenoit : Sa génerosité à laquelle je ne m'attendois pas, me conſola quelque peu ; quoique s'il faut dire la verité, j'eus toûjours dans le fond beaucoup de regret à la perte que je venois de faire.

Ce fut à peu près dans le tems de mon retour de Portugal, que le Roy, qui étoit déterminé à ne ſouffrir plus de religionaires en France, renouvella contre-eux les Edits qui avoient été rendus en pluſieurs occaſions. Les Intendans eurent ordre de les faire executer à la rigueur, & ſans exception : L'exactitude avec laquelle on obéït, laiſſa peu d'Huguenots à couvert de la ſeverité des Ordon-

Ordonnances. Mr. de la Riviere chez 1686
qui j'avois été si-bien reçû, comme j'ai dit tantôt, tenant dans la Province un des prémiers rangs, parmi ceux de sa secte, à laquelle il avoit parû jusques alors extrêmement attaché, avoit été inquieté des prémiers. On avoit envoyé chez lui des Dragons qui le désoloient : Ne sçachant quel parti prendre, il vint à Rochefort pour voir Mr. ARNOUS, Intendant de la Province, & pour tâcher de le fléchir.

Dès que je sçûs son arrivée j'allai le voir, je ne voulus jamais permettre qu'il logeât ailleurs que chez moi, c'est-à-dire, chez mon Oncle; qui le reçût très-agréablement, en reconnoissance du plaisir qu'il m'avoit fait : Il s'interessa même vivement pour lui; mais les ordres de la Cour étoient si précis, que quelque instance qu'il fit, il ne pût jamais rien obtenir, quoique ami très-particulier de l'Intendant. Mr. de la Riviere voyant qu'il n'y avoit plus de parti à prendre, & qu'il falloit necessairement, ou changer de réligion, ou être ruiné dans peu, pressé d'ailleurs par mille raisons que je lui fis valoir à propos, se détermina enfin à faire son abjuration; j'ai même sçû depuis

1676 maître; ces Meſſieurs m'invitérent ſi honnêtement à paſſer chez eux, & me firent ſi bien entendre que les chemins de Tiers à Lyon étoient impraticables à cauſe des neiges; ſur tout lorſqu'on n'avoit pas un guide experimenté, que je me rendis à leurs raiſons & à leurs honnêtetez qu'ils rédoublérent pendant cinq ou ſix jours que le mauvais tems m'obligea de paſſer chez eux.

de Saint Eſtienne j'allai à Lyon, d'où après avoir fait la commiſſion dont mon Oncle m'avoit chargé, je partis pour continuer ma route de Provence, après m'être aſſocié encore avec deux Marchands que j'avois trouvé dans l'Auberge. Trois jours après nous arrivâmes à *Lauriol*; pendant qu'on preparoit le ſouper nous vimes arriver un Carroſſe à quatre Chevaux. Il y avoit dedans un Homme malade, une grande Femme entre deux âges, mais laide, qui menoit avec elle une eſpece de petite Fille de Chambre, fort jolie, âgée d'environ dix-huit ans. La curioſité me fit avancer pour voir de plus près ce que c'étoit. Comme j'approchois, la Dame ouvrant ellemême la Portiere, deſcendit aſſez à la hâte, & ſans prendre garde à moi qui me

préparois à lui donner le bras, elle debuta par donner un soufflet à sa Fille de Chambre, qui se mit à pleurer. 1675.

J'étois jeune pour lors, & n'ayant pas le courage de me mettre au-dessus de certaines impressions; ma pitié pour cette pauvre Fille m'attendrit & me mit un peu trop dans ses interêts, je m'aprochai d'elle, je lui témoignai la peine que j'avois eû à la voir ainsi maltraiter, & je lui dis qu'elle meritoit bien plûtôt d'être servie elle-même, que de servir les autres avec tant de désagrément.

Cette Fille qui ne cessoit de pleurer, ne me répondit pas un seul mot, j'allois continuer à lui parler quand la maîtresse, qui d'abord étoit entrée dans le Cabaret, reparut sur la porte, & soit qu'elle fût indignée de ce que sa Servante ne l'avoit pas suivie, ou qu'elle m'eût aperçû, lorsque je lui parlois, elle revint à la charge comme une furie, chargea de coups cette pauvre malheureuse, la decoëffa & la traina aux cheveux dans la bassecourt. Je souffrois de la voir ainsi maltraîter, & peut-être à mon occasion: Je me consolois pourtant dans la pensée qu'un traitement si rigoureux, pourroit avancer mes affaires

1683 Je trouvai bien-tôt le moyen de la racrocher, je lui demandai *d'où elle étoit ;* Elle me répondit *de Paris*. Je lui remontrai qu'il ne lui convenoit pas de demeurer plus long-tems au ſervice de cette vieille ſorciere ; & après lui avoir offert de la ramener chez ſes Parens, j'ajoûtai que ſi elle vouloit ſe fier à moi j'aurois ſoin d'elle comme de moi-même : Elle ne me répondit rien, mais par un ſoûrire qu'elle fit, elle me donna à entendre qu'elle ne rejettoit pas mes offres.

Il n'en fallût pas davantage, j'allai ſur le champ trouver l'Hôte, je lui ordonnai de conduire cette Fille dans une chambre en particulier, & de lui donner à manger, lui déclarant que je me chargeois de la dépenſe. Peu après on ſervit le ſouper, j'eus bien-tôt fini ; impatient de ſçavoir à quoi mon avanture aboutiroit, je me tirai de table long-tems avant la fin du repas. J'entrois à peine dans la Chambre où cette Fille avoit été conduite, lorſque ſa vigilante Maîtreſſe, qui ſe doutant de quelque choſe m'avoit ſuivi, ſans que je m'en aperçûs, tira la porte à elle, la ferma à deux tours, & emporta la Clef. Au bruit qu'elle fit je demeurai un peu interdit : Mais un inſtant après ayant

fermé

fermé un verroüil qui étoit en dedans, 1683
puisqu'on nous ferme par dehors, lui dis-
je, *fermons aussi de nôtre côté.*

Cependant Dieu sçait la rumeur qu'il y eut dans l'Hôtellerie, la Dame faisoit les hauts cris, & mêlant dans ses sermens tous les Saints du Paradis, juroit qu'elle auroit satisfaction de l'affront que je lui faisois. Tout ce beau vacarme, dont le bruit venoit jusques à nous, ne fit pas d'abord beaucoup d'impression sur moi; mais cette Fille m'ayant apris que son Maître étoit homme de Robe, je craignis que me trouvant ainsi enfermé avec elle, il ne put y avoir lieu de me poursuivre en crime de Rapt.

Je songeai donc à me sauver de ma prison, & jugeant par la hauteur de la fenêtre que les deux Draps du Lit attachez ensemble suffiroient pour cela, je me mis en devoir de sortir, recommandant à la Fille de ne faire semblant de rien, & de se mettre au Lit, après avoir tiré le verroüil qui fermoit la porte en dedans, l'assurant du reste qu'elle auroit bien-tôt de mes nouvelles. A peine fus-je en liberté que j'allai dans la Chambre, où les deux Marchands étoient couchez, La Servante du Cabaret

1683 ret qui me vit entrer ſe mit à ſourire : Car elle me croyoit ailleurs, auſſi-bien que le reſte de la maiſon.

Le lendemain dès le point du jour, le Juge & le Greffier arrivérent en grand cortege ; la Dame qui les avoit envoyé chercher, ſoûtenant ce caractere d'aigreur & d'emportement qu'elle avoit marqué, ſe répandit en plaintes contre moi : Et jettant dans ſes diſcours toute l'amertume qu'elle avoit dans l'ame, ne démandoit rien moins qu'un châtiment exemplaire, dont elle me déclaroit digne, & au-delà. Le maitre plus lent ne parloit que par ſentences, il cita force Loix, & beaucoup de Latin, & après bien de mauvais raiſonnemens, conclut à ce que je fus arrêté, pour y être pourvû, comme de droit. La plainte étant dreſſée, la maîtreſſe donna au Juge la Clef de la Chambre, en lui diſant " tenez, Monſieur, ouvrez cette Porte, & vous trouverez cet honnête Monſieur couché avec ma coquine de Servante ; j'eſpere que vous m'en ferez raiſon ". Sur cela le Juge ouvrit, & n'ayant trouvé dans la Chambre qu'une Fille couchée tranquilement dans ſon Lit, il lui demanda où étoit donc ce

ce Mr. qui avoit passé la nuit avec elle. 1677.

La Soubrette qui ne manquoit pas d'esprit, repondit d'un air assez naturel, qu'elle n'entendoit rien à cette question, qu'elle avoit passé la nuit toute seule, & que si l'on ne vouloit pas la croire sur sa parole, il n'y avoit qu'à visiter dans la Chambre, dont les recoins seroient bien-tôt parcourus.

Le Juge ayant fait lui-même la recherche, & n'ayant rien trouvé en effet, sortit, & dit à la Dame qu'on l'avoit fait venir assez inutilement, qu'il n'avoit trouvé dans la Chambre où l'on l'avoit fait entrer, qu'une jeune Fille dans son Lit. « Comment, Monsieur, vous n'avez rien trouvé ? Répondit « cette Femme transportée de rage, & « qui n'avoit pas abandonné la porte, « sans doute de peur que je ne me sauva, « je le trouverai bien moi ; continua- « t'elle, fût-il sorcier ; venez ? Je l'ai vû « moi-même entrer dans la Chambre & « je l'ai fermée sur le champ, sans m'être « depuis désemparée de la Clef un seul « moment ».

A ces mots elle entra, comme une enragée, tenant le Juge par la main, & chargeant la Servante de mille injures, & d'autant d'imprecations. Il n'y avoit

1683 pas apparence que la Kyrielle finit encore si-tôt; mais la Soubrette qui étoit à demi habillée, prenant la parole, " & quoi, „ Madame, lui dit-elle, n'êtes-vous pas „ contente de m'avoir batuë tant qu'il „ vous à plû ? De quel droit voulez-vous „ encore me déshonnorer ? Et s'adres- „ sant ensuite au Juge, Monsieur, con- „ tinua-t'elle, je vous demande justice, je „ vous prie d'ordonner à cette méchante „ femme de me payer le reste de mes ga- „ ges, car qu'elle ne compte plus sur mes „ services: J'aimerois mieux crever que de „ vivre plus long-tems avec ce Démon „.

Je parûs dans ce moment, & prenant la parole, " c'est moi, Monsieur, djs-je, „ au Juge, qui suis la cause innocente „ de ce carillon, touché de voir mal- „ traiter sans raison cette pauvre Fille; „ J'ai voulu sçavoir qui elle étoit, j'ai „ reconnu sa famille, sur cela, j'ai dit „ à l'Hôte de prendre soin de cet Enfant, „ me chargeant de payer la dépense qu'- „ elle feroit, & c'est sur ce beau sujet que „ Monsieur & Madame vous ont donné „ la peine de venir, assez mal-à-propos „ comme vous voyez „. Le Maître & la Maîtesse vouloient répliquer; mais je leur parlai si vivement, & avec tant de hauteur

hauteur qu'ils ne jugérent pas à propos 1693
de pourſuivre. Les Marchands qui étoient
preſens ſe mirent de la partie, & apuyerent ce que je diſois : Enfin toutes ces diſcuſſions n'aboutiſſant à rien ; le Juge & tout ſon monde ſe retira à petit bruit, le Monſieur & la Dame ſe mirent dans leur Carroſſe, & continuerent leur chemin, & les Marchands, la Soubrette & moi nous primes la route de Provence. Nous allâmes enſemble juſqu'à Orange, où les Marchands ayant affaire pour quelques jours, nous nous ſéparames, aprés mille civilitez de part & d'autre.

Comme je voulois dérober mon avanture au Public : car malgré la paſſion que je commençois à avoir pour cette Fille, j'aurois eu honte de paroître avec elle en Provence, je l'habillai en Cadet, & la mettant en croupe, je la conduiſis à Aix, où j'allai deſcendre au Logis du *Martegues*. Le lendemain de mon arrivée, je la promenai par la Ville, ſans que perſonne ſe douta du déguiſement.

Le jour d'après je lui donnai tout l'argent qu'il lui faloit pour ſa dépenſe, juſques à mon retour, & je lui recommandai ſur toutes choſes de tenir ſon déguiſement ſecret, elle me le promit ; & m'embraſſant

1683 brassant les larmes aux yeux; elle me parut si affligée de mon départ, que je fus moi-même tout attendri de la voir dans cet état. Je m'arrachai pourtant à elle, & après l'avoir recommandée à l'Hôtesse que je connoissois particulierement, & qui ne se doutoit de rien, je partis pour Toulon, & pour S. Marcel.

L'envie de rejoindre mon Cadet, fit que je me pressai d'expedier mes affaires le plûtôt qu'il me fut possible : Elles furent terminées dans moins de trois semaines; après lesquelles je pris la poste pour Aix, où je comptois n'arriver jamais assez-tôt. J'y trouvai tout mon mistere de galanterie divulgué, mon prétendu Cadet dont les larmes m'avoient si fort attendri; ne m'avoit été rien moins que fidéle, sa mauvaise conduite avoit fait bruit. Certaine nation dévôte que je n'aimois pas beaucoup en ce tems-là, ayant eû connoissance du fait, lui avoit fait reprendre son Habit de Fille. J'en fus irrité au dernier point; & honteux de voir tout mon petit manége decouvert, j'éclatai contre ceux que je sçavois les auteurs du chagrin que je recevois.

Dans ces prémiers mouvemens de ma colere, je voulus faire retomber sur la

Fille

Fille une partie de mon ressentiment : 1685.
mais un moment après, attribuant son infidelité à la legereté de son sexe, je pris le parti de la mépriser. Je ne voulus pourtant pas l'abandonner entiérement, & quoique je la jugeas très-indigne de mon attention, je ne laissai pas de la remettre à une personne de confiance à qui je donnai tout ce qui étoit necessaire pour la conduire chez ses parens.

Au reste je prie les jeunes Officiers & tous ceux qui se donneront la peine de lire ces Mémoires, de ne pas s'imaginer que ce soit ici une des plus belles actions de ma vie. Quand on écrit avec réflexion, & à l'âge où je suis, on pense tout autrement qu'on ne fait dans la jeunesse au sujet de ces sortes d'avantures ; je ne raporte celle-ci qu'avec peine : Mais j'ai promis que je dirois de moi le bien & le mal, & je dois tenir parole.

N'ayant plus d'affaires en Provence, je repris la route de Paris. A mon arrivée je trouvai à la Cour deux *Mandarins Siamois*, accompagnez de Mr. le VACHER, Prêtre des Missions établies à *Siam*. Ces Mandarins avoient exposé en arrivant qu'ils étoient envoyez par les Ministres

1684. de SA MAJESTÉ SIAMOISE, pour aprendre des nouvelles d'une Ambaſſade que le Roy leur Maître avoit envoyé à la Cour de France : Et qu'ayant apris près de nos Côtes, que le Vaiſſeau qui portoit l'Ambaſſadeur, & les preſens du Roy de Siam, avoit malheureuſement fait naufrage, ils avoient pouſſé leur route juſqu'en France, ſelon les ordres qu'ils en avoient.

Dans les differentes conférences qu'ils eurent avec les Miniſtres, ils firent entendre, conformément à leurs inſtructions, que le Roy leur Maître protegeoit depuis long-tems les Chrétiens; qu'il entendoit parler volontiers de leur Religion; qu'il n'étoit pas éloigné lui-même de l'embraſſer, qu'il avoit donné ordre à ſes Ambaſſadeurs d'en parler à Sa Majeſté; & ils ajoûterent enfin, que leur Maître dans les diſpoſitions où il étoit, ſe feroit infailliblement Chrétien, ſi le Roy le lui propoſoit par une Ambaſſade.

Sur ces raiſons qu'on exagera bien au-delà de la verité, & qui furent appuyées par Mr. le Vacher : Sa Majeſté touchée d'une part des avances du Roy de Siam, & de ſon empreſſement à le rechercher; & de l'autre faiſant attention qu'il n'étoit

toit pas impoſſible que ce Prince embraſſa le Chriſtianiſme, ſi on l'y invitoit par une Ambaſſade d'éclat : Comprenant d'ailleurs tout l'avantage que la Religion retireroit d'une converſion qui pouvoit être ſuivie de tant d'autres, conſentit à ce qu'on lui demandoit, & nomma, pour ſon Ambaſſadeur à Siam, Mr. le Chevalier de CHAUMONT, Capitaine de ſes Vaiſſeaux. Il auroit été difficile de choiſir un ſujet plus digne d'une commiſſion qui paroiſſoit ſi importante ; car outre les avantages qu'il tiroit de ſa naiſſance, & de mille autres qualitez perſonnelles qui le diſtinguoient très-avantageuſement, il étoit d'une pieté ſi reconnuë, qu'une Ambaſſade dont le but alloit principalement à convertir un Roy idolatre & peut-être tout ſon Royaume, ne pouvoit être confiée à un ſujet qui par ſes vertus pût donner une plus haute idée de la Religion qu'il devoit perſuader. 1684.

Cependant, comme il pouvoit arriver, que l'Ambaſſadeur mourut dans le cours d'un ſi penible voyage, & qu'il y avoit à craindre, en ce cas, que l'Ambaſſade ne tomba ſur quelqu'un qui fût incapable de la remplir : Mr. l'Abbé de CHOISI fut nommé en ſecond, avec

1684. la qualité d'Ambaſſadeur ordinaire, ſupoſé qu'il falut faire un long ſéjour à Siam, & que le Roy ſouhaitat de ſe faire inſtruire.

Les choſes étant ainſi reglées : Mr. de Chaumont, qui pour relever la majeſté de l'Ambaſſade, ſongeoit à ſe faire un cortege qui pût lui faire honneur, & qui avoit jetté les yeux ſur un certain nombre de jeunes Gentils-hommes qui devoient l'accompagner, me propoſa ce voyage, je ne rejettai pas les offres qu'il me faiſoit, mais je lui répondis que s'agiſſant d'aller preſque au bout du monde, je ne pouvois m'engager à lui qu'aprés avoir conſulté ma Famille, & ceux qui s'intereſſoient pour moi ; que j'allois de ce pas en conferer avec mes amis, & que s'ils le trouvoient à propos ; je me ferois un honneur & un plaiſir de le ſuivre.

Dès le même jour je fis part à Mr.. le Cardinal de JANSON, & à Bontems, de la propoſition qu'on m'avoit fait ; ils furent d'avis l'un & l'autre que je devois l'accepter, que bien loin de nuire par là à ma fortune, je ne pouvois pas faire ma cour plus ſurement, le Roy ayant cette Ambaſſade fort à cœur : Que pour moi, je ne riſquois rien à m'éloigner du

Royaume,

Royaume, dans un tems de paix ; l'inaction où je ſerois obligé d'y vivre ne me laiſſant que très-peu d'eſpoir de m'avancer. Sur ce conſeil, je fus trouver Mr. de Chaumont, & lui ayant témoigné la ſatisfaction que j'aurois à l'accompagner ; je lui en donnai parole. Il fut charmé des engagemens que je prenois avec lui, & ſur ce que je lui fis connoître, que pour avoir occaſion de contenter ma curioſité, je ſouhaitois d'être Major de l'Ambaſſade, & d'en faire toutes les fonctions, il y conſentit très-volontiers. 1685.

Monſieur le Comte du Luc, que j'avois auſſi conſulté, & qui avoit aprouvé mon voyage, en parla à Madame ROÜILLET ; cette Dame avoit deux caiſſes de très-beau Corail qu'elle avoit aporté de Provence, elle ſouhaitoit de s'en défaire ; Mrs. de la COMPAGNIE DES INDES, à qui elle avoit voulu les vendre, avoient peine de s'en accommoder, & ne lui en avoient offert que cinq cens livres, ce qui étoit fort au-deſſous de leur valeur ; elle pria le Comte de faire enſorte que je voulus m'en charger, me donnant pouvoir d'employer l'argent que j'en retirerois, en Etoffes de Damas, Cabi-

1685. nets de la Chine, ouvrages du Japon, & autres raretez du Païs, je me chargeai volontiers de cette commiſſion, après quoi ayant reglé le peu d'affaires que j'avois à Paris, je partis au commencement de l'année 1685. pour me rendre à Breſt, où j'avois ordre de faire armer deux Vaiſſeaux que le Roy avoit deſtinez pour l'Ambaſſade.

Sur la fin du mois de Fevrier, tout étant prêt pour le départ, Monſieur de Chaumont & Monſieur l'Abbé de Choiſi ſe rendirent à Breſt, ils s'embarquerent ſur le Vaiſſeau nommé *l'Oiſeau*, commandé par Mr. de VAUDRICOUR, & avec eux les Ambaſſadeurs du Roy de Siam, ſix Peres Jeſuites; ſçavoir. Les P. P. de FONTENAI, TACHARD, GERBILLON, LECOMTE, BOUVET & VISDELOU, que le Roy envoyoit à la Chine en qualité de Mathematiciens; quatre Miſſionaires, parmi leſquels étoit Mrs. le Vacher, & du CHAILAS, & une ſuite nombreuſe de jeunes Gentils-hommes qui firent volontiers le voyage, ou par curioſité, ou comme nous avons dit, dans la vûë de faire plaiſir à Mr. l'Ambaſſadeur.

Tout le reſte de l'Equipage qui ne pouvoit

pouvoit pas avoir place ſur l'*Oiſeau*, fut 1685.
reçû dans une Fregate nommée la *Maligne*, elle étoit de trente-trois piéces de Canon, & commandée par Mr. JOYEUX, Lieutenant du Port de Breſt, qui avoit fait pluſieurs voyages aux *Indes*. Tout étant embarqué nous levâmes l'Ancre pendant la nuit, & le lendemain matin, qui étoit un Samedy; troiſiéme de Mars; après que les Equipages des deux Vaiſſeaux eurent crié à pluſieurs repriſes VIVE LE ROY, nous mîmes à la Voile, & nous fîmes route pour le *Cap de Bonne Eſperance*.

La navigation fut fort heureuſe, nous paſſames la *Ligne*, ſans être trop incommodez des chaleurs; peu après nous commençâmes à apercevoir des Etoiles que nous n'avions jamais vû. Celles qu'on apelle la *Croiſade*, & qui ſont au nombre de quatre, furent les premieres que nous remarquames, nous vîmes enſuite le *Nuage blanc* qui eſt placé auprès du Pôle *Antartique*. A l'aide des excellentes Lunettes dont nos Mathematiciens ſe ſervoient, nous découvrîmes que la blancheur de ce nuage, n'eſt autre choſe, qu'une multitude de petites Etoiles dont il eſt ſemé. Enfin après une na-

1685. vigation de trois mois, nous arrivâmes au Cap de Bonne Esperance, si juste par raport à l'estime que nos Pilotes en avoient fait, qu'il n'y eut que quinze lieuës d'erreur, ce qui n'est de nulle conséquence dans un voyage d'un si long cours.

Le Cap de Bonne Esperance qui n'est qu'une longue chaîne de Montagnes, s'étend du Septentrion au Midi, & finit en pointe assez avant dans la Mer. A côté de ces Montagnes, s'ouvre une grande & vaste Baye qui s'avance fort avant dans les Terres, & dont la Côte le long des Montagnes est très-saine; mais fort perilleuse par tout ailleurs. Nous n'osâmes pas avancer pendant la nuit; mais le lendemain, quoique le vent fût assez contraire, nous crûmes qu'il n'y avoit pas de risque à entrer.

A peine fûmes nous vers le milieu de la Rade, que le vent cessa tout à coup. Tandis que nous étions emportez par les courans, contre des Rochers dont nous n'étions plus qu'à une portée de Mousquet, le vent revint par bonheur, & nous tira de ce danger. Nous n'avions point eu de journée si perilleuse, Enfin après bien du travail, nous moüillâmes

lâmes à cent cinquante pas du Fort, que 1685.
les HOLLANDOIS y ont bâti, & où ils entretiennent une forte Garnison. Deux Chaloupes vinrent aussi-tôt nous reconnoitre ; le lendemain je fus mis à terre pour aller complimenter le Gouverneur, & pour traiter avec lui du salut & des rafraichissemens dont l'Equipage avoit grand besoin. Je trouvai cet Officier dans le fort dont j'ai parlé : C'est un *Pentagone* regulier, & très-bien fortifié ; je fus reçû avec beaucoup de civilité, on m'accorda tout ce que je demandois ; il fut convenu que le salut seroit coup pour coup, & qu'on nous fourniroit, en payant, toute sorte de rafraichissemens.

Je vins rendre compte de ma negociation à Monsieur l'Ambassadeur, qui charmé des bonnes manieres des Hollandois, fit mettre les Chaloupes en Mer, & chacun ne pensa plus qu'à aller à Terre se délasser des fatigues d'une si longue navigation.

Les P. P. Jesuites furent d'abord faire la révérence au Gouverneur qui les combla d'honnêtetez ; ces Peres lui témoignerent qu'étans à Terre, ils seroient bien aises d'employer leur tems à des ob-

1685. pourtant pas incapables d'éducation, les Hollandois en prenent plusieurs dans l'enfance, ils s'en servent d'abord pour interprêtes, & en font ensuite des hommes raisonnables.

Ces Peuples vivent sans religion, ils se nourrissent indifferemment de toute sorte d'insectes qu'ils trouvent dans les campagnes : Ils vont nuds, Hommes & Femmes, à la reserve d'une Peau de Mouton qu'ils portent sur les épaules, & dans laquelle il s'engendre de la vermine, qu'ils n'ont pas horreur de manger.

Les Femmes portent pour tout ornement, des Boïaux de Moutons fraichement tuez, dont elles entourent leur bras & leur jambes. Ils sont très legers à la course, ils se frottent le Corps avec de la graisse, ce qui les rend dégoutans ; mais très souples, & propres à toute sorte de sauts : Enfin ils couchent tous ensemble pêle mêle, sans distinction de sexe, dans de miserables Cabanes, & s'acouplent indifferemment comme les bêtes, sans aucun égard à la parenté.

Huit jours après nôtre arrivée au Cap de Bonne Esperance, étant suffisamment refaits, nous fîmes route pour le détroit de

de la *Sonde*, formé par les Isles de *Java* 1685.
& de *Sumatra*. Les vents contraires nous firent courre du côté du *Sud*, & nous séparerent de la Fregate que nous perdîmes de vûë : Nous reconnumes les Terres *Australes*, Cotes inconnuës à nos Pilotes. Cette Terre nous parut rougeâtre : Nous ne voulumes pas en aprocher ; & le vent étant devenu plus favorable, nous changeâmes de route, & nous reconnumes l'Isle de Java.

Nous manquions de Pilotes à qui le détroit de la *Sonde* fut suffisamment connu : Pour supléer à ce défaut, nous primes le parti de naviger, sur de bonnes Cartes, dont Mr. de LOUVOIS nous avoit pourvû, & ayant suivi quelque tems l'Isle de Java, sous petites voiles, nous découvrimes le détroit, où nous entrâmes assez heureusement.

Pendant ce trajet, tout l'Equipage qui étoit sur le Pont, fut témoin d'un Phenomene que nous n'avions jamais vû, & qui fournit matiere, pendant quelques heures ; aux raisonnemens de nos Physiciens. Le Ciel étant fort serein, nous entendimes un grand coup de Tonnerre, semblable au bruit d'un Canon tiré à boulet : La Foudre qui siffloit horriblement tomba

dans

1685. dans la Mer, à deux cent pas du Navire, & continua à sifler dans l'Eau, qu'elle fit boüillonner pendant un fort long espace de tems.

Après une navigation d'environ deux mois, nous arrivâmes le quiziéme d'Août, à la vûë de *Bantan*, ou quelqu'envie que nous eussions de passer outre, nos malades, l'épuisement de tout le reste de l'Equipage, & plus que tout cela le défaut de Pilote qui connut la route de Siam, nous obligerent de relâcher. Nous passâmes la nuit à l'Ancre. Le lendemain j'eus ordre d'aller à Terre pour complimenter le Roy de la part de Mr. l'Ambassadeur, & pour le prier de nous permettre de faire les rafraichissemens dont nous manquions.

Le Lieutenant du Fort, chez qui je fus introduit, me réfusa tout ce que je lui demandois. Quelqu'instance que je pûs faire, il n'y eut jamais moyen d'avoir Audience du Roy, je representai que j'avois à parler au Gouverneur Hollandois; on me répondit qu'il étoit malade, & qu'il ne voyoit personne depuis long-tems: Enfin après avoir éludé par de mauvaises défaites, toutes mes demandes, on me dit clairement, & sans

détour,

détour, que je ne devois pas m'attendre à faire aucune sorte de rafraîchissemens ; le Roy ne voulant pas absolument que les étrangers missent le pied dans son Païs.

Comme j'insistois sur la dureté de ce refus, & que j'en chargeois ouvertement les Hollandois : L'Officier me fit entendre que la situation de l'Etat, ne permettoit nullement au Roy d'y laisser entrer des Etrangers : Que ses Peuples à demi revoltez, n'attendoient pour se declarer ouvertement, que le secours qu'on leur faisoit esperer de la France & de l'*Angleterre*, & que malgré tout ce que je pourrois dire de l'Ambassade de Siam, j'aurois peine à persuader que nôtre Vaisseau qui avoit moüillé, si près de *Bantan*, ne fût pas venu dans le dessein de rassurer les *Javans*, & de leur faire comprendre que le reste de l'Escadre ne tarderoit pas long-tems d'arriver. Que pour ce qui regardoit les Hollandois, j'avois tort de leur imputer le refus qu'on nous faisoit, que ne servants le Roy qu'en qualité de Troupes auxiliaires, ils ne pouvoient pas faire moins que de lui obéïr ; que du reste si nous allions à Siam, comme je l'en assurois, nous n'avions qu'à continuer nôtre

1685. nôtre route jusqu'à *Batavie*, éloignée seulement de douze lieuës ; & que les honêtetez que nous y recevrions de la part du GÉNÉRAL *de la Compagnie des Indes*, nous donneroient lieu de connoître, que ce n'étoit que par necessité, qu'on usoit de tant de rigueur à nôtre égard.

Tout ce qu'il disoit du mécontentement de ces Peuples, & de la necessité de fermer leur Port aux Etrangers, étoit vrai : Mais il n'ajoûtoit pas, que ce mécontentement venoit de la tirannie des Hollandois, aussi-bien que la dureté dont je me plaignois. Voici en peu de mots ce qui avoit donné lieu à l'un & à l'autre.

Il y avoit déja cinq ou six ans que Sultan AGUN lassé des embarras de la Royauté, s'étoit démis de la Couronne en faveur de Sultan AGUI son fils.

Quelques années après, soit qu'il eût regret à sa premiere démarche, soit que son fils abusat en effet de l'autorité souveraine, il songea aux moyens de remonter sur le Throne. Il en confera secretement avec les PANGRANS, qui sont les Grands Seigneurs du Royaume, & après avoir bien pris avec eux toutes ses mesures,

tout

paroissant favorable à son dessein, il se 1685.
declara ouvertement, & reprit les Ornemens de la Royauté.

Ses Peuples qui avoient été heureux sous sa domination, retournerent à lui avec joye. Il se vit bien-tôt à la tête d'une Armée de trente mille Hommes; & alors se trouvant assez fort pour achever ce qu'il avoit commencé, il vint assieger son Fils dans la Forteresse de *Bantan.* Le jeune Roy abandonné de tout le monde, eut recours aux Hollandois: Ils furent quelque tems à hésiter, s'ils prendroient parti dans cette affaire: Mais enfin persuadez qu'ils ne pourroient qu'y gagner, ils embrasserent la défense de ce Prince & entrerent dans le Païs. Les Javans aidez de quelques MACASSARS, voulurent empêcher la décente: L'action fut vigoureuse de part & d'autre; mais les Javans furent défaits, & les Hollandois demeurerent victorieux.

Se voyants les maîtres, ils s'emparerent de la Citadelle & s'assurerent du jeune Roy; peu de tems après ils attaquerent le Pere, le surprirent dans une embuscade, & le firent prisonnier. Comme ce Prince étoit fort aimé de ses Sujets,

les

1685. les Hollandois le renfermerent très-étroitement : Le Fils moins aimé, & par conséquent moins dangereux, fut un peu moins resserré : Ils lui laisserent les dehors de la Royauté, tandis qu'ils faisoient sous son nom gemir les Peuples qu'ils opprimoient.

Leur domination étoit trop odieuse pour n'être pas detestée : Ainsi craignans toûjours quelque revolte, ils éloignoient avec grand soin, de leur Port, en pretextant toûjours les ordres du Roy, tous les Etrangers dont l'abord auroit pû favoriser les remuëmens. Ce fut en conséquence de cette politique, qu'ils nous refuserent, comme ils avoient refusé à tant d'autres, les rafraîchissemens que nous demandions: Je n'eus donc d'autre parti à prendre, que d'entrer dans ma Chaloupe, pour revenir à bord rendre compte du peu de succez de ma negociation.

A peine étois-je en Mer, que j'aperçûs un Bâtiment, qui de loin me parut assez peu considérable, je voulus le reconnoître, & je trouvai que c'étoit nôtre Fregate qui ayant eu dans sa route des vents plus favorables que nous, étoit à l'Ancre depuis quatre jours, à côté d'une

d'une petite Isle, derriere laquèlle nous 1685.
avions d'abord moüillé. Après nous être témoigné la joye qu'il y a à se retrouver, j'apris de Mr. Joyeux, & de tout le reste de l'équipage, que les Hollandois en avoient usé à leur égard, à peu près comme avec nous: Que sur le refus qu'ils leur avoient fait, ils auroient fait voile pour Batavie depuis trois jours, mais qu'ils avoient voulu attendre, dans la pensée qu'ils pourroient avoir de nos nouvelles.

Nous regagnâmes ensemble le Vaisseau, où nous nous consolâmes de la dureté des Hollandois, par le plaisir de nous revoir. Le lendemain, le vent nous ayant paru favorable, & toutes les voïes nous étant interdites du côté de Bantan, nous levames l'Ancre, & nous fimes route pour Batavie. Quoique cette Ville ne soit éloignée de Bantan que de douze lieuës; ainsi que j'ai déja dit, faute de Pilote entendu, nous n'allions qu'en tâtonnant, & nous fumes deux jours & demi, à faire ce trajet. Nous entrâmes enfin dans la Rade, où à cause des Bancs de Sable, & des Rochers, dont toute la Côte est croizée en mille endroits, nous risquâmes, cent fois, de nous perdre.

Batavie

1685. Batavie est la capitale des Hollandois dans les Indes; leur puissance y est formidable : Ils y entretiennent ordinairement cinq ou six mille Hommes de Troupes reglées, composées de differentes nations. La Citadelle qui est placée vers le milieu de la Rade, est bâtie sur des *Pilotis* : Elle est de quatre Bastions entourez d'un Fossé plein d'eau vive; la Ville est bien bâtie, toutes les Maisons en sont blanches, à la maniere des Hollandois, elle est remplie d'un Peuple infini, parmi lequel on voit un très-grand nombre de François Religionaires, & Catholiques que le Commerce y a attirez.

Le Général de la Compagnie des Indes y fait sa résidence, il commande dans toutes les Indes Hollandoises, & sa Cour n'est ni moins nombreuse, ni moins brillante que celle des Rois. Il regle avec un Conseil toutes les affaires de la Nation : Il n'est pourtant pas obligé de déferer aux déliberations du Conseil, & il peut agir par lui-même au préjudice de ce qui auroit été arrêté; mais en ce cas il demeure chargé de l'évenement, & il en répond. C'est à lui que s'adressent les Ambassades de tous les Princes des Indes,

Indes, aufquels il envoye lui-même des 1685.
Ambaſſadeurs au nom de la nation : Il fait la paix & la guerre, comme il lui plaît, ſans qu'aucune Puiſſance ait droit de s'y opoſer. Son *Généralat* n'eſt que pour trois ans; mais il eſt ordinairement continué pour toute la vie, deſorte qu'il eſt très-rare, pour ne pas dire ſans exemple, qu'un Général de la Compagnie des Indes ait été deſtitué.

Dès que nous eumes moüillé, je fus mis à Terre, pour lui aller faire compliment, en débarquant je fus reçû par un Officier du Port qui me conduiſit au Palais. A mon arrivée la Garde ordinaire, qui eſt très-nombreuſe, ſe mit ſous les Armes, & ſe rangea ſur deux files à travers leſquelles, je fus introduit dans une Galerie ornée des plus belles Porcelaines du Japon.

J'y trouvai ſon EXCELLENCE, c'eſt le titre qu'on donne au Général de la Compagnie des Indes) il m'écouta pendant tout le tems debout, & Chapeau bas, l'acueil qu'il me fit repara amplement tout ce que j'avois eu à eſſuyer à Bantan. Il me parla toûjours François : Nous ne pûmes pas convenir du ſalut coup pour coup comme je le voulois. Je ne ſçai où

1685. où le P. Tachart a pris tout ce qu'il dit dans sa relation, sur cet article il va jusqu'à compter les coups de Canon qui furent tirez ; ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il fut arrêté qu'on ne salueroit de part ni d'autre. Pour tout le reste je n'eus qu'à demander, le Général m'aïant assuré d'abord en termes exprès, qu'il n'y avoit rien, qu'il ne fût en état de faire, pour témoigner à Mr. l'Ambassadeur, la consideration qu'il avoit pour son caractere ; & le cas particulier qu'il faisoit de sa personne:

Je revins aussi-tôt à Bord, comblé de joye, & j'y rendis compte de tout ce qui venoit de se passer. Peu après mon retour, le Général envoya visiter Mr. de Chaumont, à qui on offrit de sa part douze manequins pleins d'herbes & de toute sorte de fruits, un moment après, des nouveaux Envoyez lui présenterent deux Bœufs, & plusieurs Moutons ; ce Général continua ainsi, de le faire saluer de tems en tems, par les principaux de la Ville, & de lui envoyer tous les jours toute sorte de rafraichissemens pour sa Table & pour l'Equipage des deux Vaisseaux.

Nous passâmes huit jours entiers à Batavie,

Batavie, où nous reçûmes toutes les civi- 1685.
litez imaginables de la part des Officiers.
Ce fut pendant ce séjour que je vendis les deux caisses de Corail dont j'avois été chargé à Paris. Un Marchand Chinois s'en accommoda, en me prenant mon Corail au poids, & me rendant en argent huit fois autant pesant, ce qui revint à la somme de six mille livres qui me fut comptée en *Coupons d'Or*; c'est une monoye du Japon. Si je ne m'étois pas tant pressé, j'en aurois tiré un meilleur parti, car il valoit plus que cela; mais je crus avoir fait un grand coup de retirer six mille livres d'une Marchandise, dont on ne pouvoit avoir en France que cinq cens francs.

Tous nos rafraichissemens étant faits & nous étans munis d'un bon Pilote, nous fimes route pour Siam. Comme le vent étoit favorable, nous mîmes à la voile dès le grand matin. Sur les onze heures du soir la nuit étant assez obscure, nous aperçûmes près de nous un gros Navire qui venoit à toutes voiles. A sa manœuvre, nous ne doutâmes pas qu'il ne voulut aborder; tout le monde prit les Armes: Nous tirâmes sur lui un coup de Canon; cela ne le fit pas changer de

route:

1685. route : Pour éviter l'abordage nous fimes vent arriere ; mais malgré tous nos efforts le Vaiſſeau aborda par la Pouppe, & briſa une partie de nôtre Couronnement ; j'étois poſté ſur la Dunette, d'où je fis tirer quelques coups de fuſil ; perſonne ne parut, alors ayant pouſſé à force je fis déborder. Pluſieurs étoient d'avis de pourſuivre ce Bâtiment ; mais Mr. l'Ambaſſadeur ne voulant pas le permettre, nous continuames nôtre route, & dans l'obſcurité de la nuit, nous le perdimes bien-tôt de vûë.

L'Equipage fit bien des raiſonnemens ſur cette avanture : Les uns vouloient que ce fût un Brulot que les Hollandois avoient poſté derriere quelque Iſle pour faire perir les Vaiſſeaux du Roy, & empêcher l'Ambaſſade de Siam qui ne leur faiſoit pas plaiſir : D'autres imaginoient quelqu'autre choſe ; pour moi je crus (& la verification que nous en fimes à Siam, juſtifia ma penſée) je crus, dis-je, que c'étoit un Navire, dont tout l'Equipage s'étoit ennyvré, & dont le reſte effrayé du coup de Canon que nous avions tiré, s'étoit ſauvé ſous le Pont, perſonne n'ayant oſé donner ſigne de vie.

A cette

A cette avanture près, dont nous n'eumes que l'alarme, nous continuâmes fort paisiblement notre route, jusques à la *Barre de Siam;* où nous mouillâmes le vingt-troisiéme Septembre, environ six mois après être partis du Port de Brest. 1685.

La Barre de Siam n'est autre chose qu'un grand banc de vase, formé par le degorgement de la riviere, à deux lieuës de son embouchure. Les eaux sont si basses dans cet endroit, que dans les plus hautes marées, elles ne s'élevent jamais au-delà de douze à treize pieds, ce qui est cause que les gros vaisseaux ne sçauroient aller plus avant.

Dès que nous eumes mouillé, je partis avec Mr le Vacher, pour aller annoncer l'arrivée de Mr l'Ambassadeur, dans les Etats du Roi de Siam. La nuit nous prit à l'entrée de la riviere; ce Fleuve est un des plus considerables des Indes, il s'appelle *Menan;* c'est-à-dire, mere des eaux. La marée qui est fort haute dans ce Pays, devenant contraire, nous fûmes obligez de relâcher. Nous vimes en abordant trois ou quatre petites Maisons de Canes, couvertes de feüilles de Palmier; Mr le Vacher me

1686. dit que c'étoit là où demeuroit le Gouverneur de la Barre : Nous descendîmes de notre Canot, & nous trouvâmes dans l'une de ces Maisons trois ou quatre Hommes assis à terre sur leur cul, ruminans comme des Bœufs ; sans Souliers, sans Bas, sans Chapeau, & n'ayant sur tout le corps qu'une simple toile dont ils couvroient leur nudité ; le reste de la maison étoit aussi pauvre qu'eux. Je n'y vis ni Chaises, ni aucun Meuble, je demandai en entrant, où étoit le Gouverneur : Un de la troupe répondit, *c'est moi.*

Cette premiere vûë rabatit beaucoup des idées que je m'étois formées de Siam ; cependant j'avois grand apetit, je demandai à manger ; ce bon Gouverneur me présenta du Ris, je lui demandai, s'il n'avoit pas autre chose à me donner, il me repondit *amay*, qui veut dire *non.*

C'est ainsi que nous fumes regalez en abordant. Sur quoi, je dirai franchement que j'ai été surpris plus d'une fois, que l'Abbé de Choisi & le Pere Tachard qui ont fait le même voyage, & qui ont vû les mêmes choses que moi, semblent s'être accordez, pour donner au Public, sur le Royaume de Siam, des idées si brillantes,

brillantes, & si peu conformes à la verité. Il est vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois, & Mr CONSTANCE, premier Ministre, ayant interêt de les ébloüir, par les raisons que je dirai en son lieu, ils ne virent dans ce Royaume que ce qu'il y avoit de plus propre à imposer : mais au bout du compte, il faut qu'ils ayent été étrangement prévenus, pour n'y avoir pas aperçû la misere, qui se manifeste partout, à tel point qu'elle saute aux yeux, & qu'il est impossible de ne la voir pas. Cela soit dit en passant, revenons à notre voyage. 1685.

La marée étant devenuë favorable, nous nous rembarquâmes & nous poursuivimes notre route, en remontant la Riviere; nous fimes, pour le moins, douze lieuës, sans voir ni Chateau, ni Village, à la reserve de quelques malheureuses Cabanes, comme celles de la Barre : Pour nous achever, la pluie survint. Nous allâmes pourtant toûjours, & nous arrivâmes à *Bancok* sur les dix heures du soir.

Le Gouverneur de cette Place, Turc de nation, & un peu mieux accommodé que celui de la Barre, nous donna un assez mauvais soûper à la Turque, on

1685. Je ne sçaurois m'empêcher de relever encore ici une bevûë de nos faiseurs de Relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétenduë Ville de Siam, qu'ils apellent la capitale du Royaume, qu'ils ne disent gueres moins grande que Paris, & qu'ils embelissent comme il leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain c'est que cette Ville ne subsista jamais que dans leur imagination, que le Royaume de Siam n'a d'autre Capitale que Odia ou Joudia, & que celle-ci est à peine comparable pour la grandeur à ce que nous avons en France de Villes du quatriéme & du cinquiéme ordre.

Les Maisons de Canes qu'on avoit bâties sur la route étoient mouvantes, dès que l'Ambassadeur & sa suite en étoient sortis, on les demontoit : celles de la dînée servoient pour la dînée du lendemain, & celles de la couchée pour la couchée du jour d'après. Dans ce mouvement continuel, nous arrivâmes près de la capitale, où nous trouvâmes une grande maison de canes, qui ne fut plus mouvante, & où Mr l'Ambassadeur fut logé jusques au jour de l'Audience; en attendant il fut visité de tous les grands

Manda-

Mandarins du Royaume. Mr Constance 1685.
y vint, mais *incognito*, par raport à sa dignité, & au rang qu'il tenoit dans le Royaume : car il en étoit le Maître absolu.

On traita d'abord du cérémonial, & il y eut de grandes contestations, sur la maniere dont on remettroit la Lettre du Roi au Roi de Siam. Mr l'Ambassadeur vouloit la donner de la main à la main, cette prétention chaquoit ouvertement les usages des Rois de Siam; car comme ils font consister leur principale Grandeur, & la marque de leur souveraine Puissance, à être toûjours montez bien au-dessus de ceux qui paroissent devant eux, & que c'est pour cette raison qu'ils ne donnent jamais Audience aux Ambassadeurs, que par une Fenêtre fort élevée qui donne dans la Salle où ils les reçoivent; il auroit falu pour parvenir à la main du Roi, élever une Estrade à plusieurs marches, ce qu'on ne voulut jamais accorder; cette difficulté nous arrêta plusieurs jours : enfin après bien des allées & des venuës; où je fus souvent employé, en qualité de Major: il fut conclu, que le jour de l'Audience, la Lettre du Roi seroit mise dans une

1685. Coupe d'or, qui ſeroit portée par un manche de même métal d'environ trois pieds & demi, poſé par deſſous, & à l'aide duquel l'Ambaſſadeur pourroit l'élever juſqu'à la Fenêtre du Roi.

Le jour de l'Audience, tous les grands Mandarins dans leurs Balons, précedez par ceux du Roi & de l'Etat, ſe rendirent à la Maiſon de Mr l'Ambaſſadeur. Les Balons, ainſi que j'ai déja dit, ſont de petits Bâtimens dont on ſe ſert communément dans le Royaume. Il y en a une quantité prodigieuſe, ſans quoi l'on ne ſçauroit aller, tout le Pays étant inondé ſix mois de l'année; tant à cauſe de la ſituation des terres qui ſont extrêmement baſſes, qu'à cauſe des pluyes preſque continuelles dans certaine ſaiſon.

Ces Balons ſont formez d'un ſeul tronc d'Arbre creuſé; il y en a de ſi petits, qu'à peine celui qui les conduit peut y entrer: Les plus grands n'ont pas plus de quatre ou cinq pieds, dans leur plus grande largeur; mais ils ſont fort longs, enſorte qu'il n'eſt pas extraordinaire d'en trouver qui ont au-delà de quatre-vingts Rameurs, il y en a même qui en ont juſqu'à cent vingt. Les Rames dont on ſe ſert ſont comme une eſpece de pêle, de

la

la largeur de six pouces par le bas, qui 1685
va en s'arrondissant, & longues d'un peu plus de trois pieds. Les rameurs sont dressez à suivre la voix d'un guide qui les conduit, & à qui ils obéïssent avec une adresse merveilleuse. Parmi ces Balons on en voit de superbes, ils representent, pour la plûpart, des figures de Dragons, ou de quelque monstre marin, & ceux du Roi sont entierement dorez.

Dans la multitude de ceux qui s'étoient rendus près du Logis de Mr l'Ambassadeur, il y en avoit peu qui ne fussent magnifiques. Les Mandarins ayant mis pied à terre, & ayant salué son Excellence, nous nous embarquâmes dans l'ordre suivant. La Lettre du Roi fut posée dans un Balon, sur un Trône fort elevé, Mr l'Ambassadeur, Mr l'Abbé de Choisy & leur suite se placerent ou dans les Balons du Roi, ou dans les Balons de l Etat : les Mandarins rentrerent dans les leurs; & en cet ordre nous partimes au bruit des Trompétes & des Tambours, les deux côtez de la riviere, jusqu'au lieu où nous devions débarquer, étant bordez d'un Peuple infini, que la nouveauté du spectacle avoit at-

 tiré,

1685. tiré, & qui se prosternoit à terre à mesure qu'il voyoit paroître le Balon, qui portoit la Lettre du Roi.

Cette marche fut continuée jusqu'à une certaine distance du Palais où étant déscendus; Mr l'Ambassadeur trouva une maniere d'estrade portative, parée d'un velours cramoisi, sur laquelle s'élevoit un Fauteüil doré: il y avoit encore deux autres Estrades moins ornées, une pour Mr l'Abbé de Choisy, & la derniere pour le Vicaire Apostolique. Ils furent tous trois portez dans cet état jusques au Palais, où tout le cortege à cheval les accompagnoit.

Nous entrâmes d'abord dans une Cour fort spatieuse, dans laquelle étoit un grand nombre d'Elephans rangez sur deux lignes que nous traversâmes. On y voyoit l'Elephant blanc si respecté chez les Siamois, separé des autres par distinction. De cette Cour nous entrâmes dans une seconde, où étoient cinq à six cens hommes assis à terre, comme ceux que nous vîmes à la Barre, ayant les bras peints de bandes bleuës: ce sont les Bourreaux, & en même tems la garde des Rois de Siam. Après avoir passé plusieurs autres Cours, nous parvinmes jusqu'à

qu'à

qu'à la Salle de l'Audience : c'eſt un 1685.
quarré long, où l'on monte par ſept à
huit degrez.

Mr l'Ambaſſadeur fut placé ſur un Fauteüil, tenant par la queuë la Coupe où étoit la Lettre du Roi ; Mr l'Abbé de Choiſi étoit à ſon côté droit ; mais plus bas ſur un Tabouret, & le Vicaire Apoſtolique de l'autre côté à terre ſur un Tapis de pied, mis exprès, & plus propre que le grand Tapis dont tout le Parquet étoit couvert. Toute la ſuite de l'Ambaſſadeur étoit de même aſſiſe à terre, ayant les jambes croiſées. On nous avoit recommandé ſur toute choſe de prendre garde que nos pieds ne paruſſent, n'y ayant pas à Siam un manque de reſpect plus conſiderable que de les montrer. M. l'Ambaſſadeur, l'Abbé de Choiſy & Mr de Metellopolis faiſoient face au Trône, placez ſur une même ligne ; nous étions tous rangez derriere eux ſur la même file. Sur la gauche étoient les grands Mandarins, ayant à leur côté les plus qualifiez, & ainſi ſucceſſivement de dignitez en dignitez juſques à la porte de la Salle.

Lorſque tout fut prêt, un gros Tambour batit un coup : à ce ſignal les Man-

 darins

1685. darins qui n'avoient pour tout habillement qu'un linge qui les couvroit depuis la Ceinture jusqu'à demi Cuisse, une espece de chemisette de mousseline, & un Panier sur la tête d'un pied de long, terminé en piramide, & couvert d'une mousseline, se coucherent tous & demeurerent à terre appuyez sur les Genoüils, & sur les coudes. La posture de ces Mandarins avec leurs Paniers dans le cul l'un de l'autre, fit rire tous les François : Le Tambour que nous avions oüi d'abord batit encore plusieurs coups, en laissant un certain intervalle d'un coup à l'autre, & au sixiéme coup, le Roi ouvrit, & parut à la Fenêtre.

Il portoit sur sa tête un chapeau pointu, tel qu'on les portoit autrefois en France, mais dont le bord n'avoit gueres plus d'un pouce de large, ce Chapeau étoit attaché sous le Menton avec un Cordon de soie. Son Habit étoit à la Persienne, d'une étoffe couleur de feu & or. Il étoit ceint d'une riche Echarpe, dans laquelle étoit passé un Poignard, & il avoit un grand nombre de Bagues de prix dans plusieurs de ses doigts. Ce Prince étoit âgé d'environ cinquante ans, fort maigre, de petite

taille,

taille sans barbe, ayant sur le côté gauche du menton une grosse verruë, d'où sortoient deux longs poils qui ressembloient à du crin. Mr de Chaumont après l'avoir salué, par une profonde inclination, prononça sa harangue assis & la Tête couverte. Mr Constance servit d'Interprête, après quoi Mr l'Ambassadeur s'étant aproché de la Fenêtre, presenta la Lettre à ce bon Roi, qui pour la prendre fut obligé de s'incliner beaucoup, & de sortir de sa Fenêtre à demi corps, soit que Mr l'Ambassadeur le fit exprès, soit que la queuë de la Sousscoupe ne se fût pas trouvé assez longue. 1685.

Sa Majesté Siamoise fit quelques questions à Mr l'Ambassadeur; il l'interrogea sur la santé du Roi, & de la Famille Royale, & s'enquit de quelques autres particularitez touchant le Royaume de France. Ensuite le gros Tambour batit, le Roi ferma sa Fenêtre, & les Mandarins se redresserent.

L'Audience finie, on reprit la marche, & Mr l'Ambassadeur fut conduit dans la Maison qui lui étoit preparée. Elle étoit de Brique, assez petite, mal batie, la plus belle pourtant qu'il y eut dans la Ville: car on ne doit pas compter

de

1685. de trouver dans le Royaume de Siam, des Palais qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roi est fort vaste, mais mal bâti, sans proportion, & sans goût; tout le reste de la Ville, qui est très-mal propre, n'a que des Maisons, ou de Bois, ou de Canes, excepté une seule ruë d'environ deux cens maisons assez petites, bâties de brique, & à un seul étage. Ce sont les *Maures* & les *Chinois* qui les habitent. Pour les *Pagodes*, ou Temples des Idoles, elles sont bâties de brique, & ressemblent assez à nos Eglises. Les maisons des TALAPOINS, qui sont les Moines du Pays, ne sont que de bois, non plus que les autres.

Outre l'Audience publique, Monsieur l'Ambassadeur eut encore plusieurs entretiens avec le Roi. C'est une chose fatiguante que le cérémonial de ce Pays, jamais d'entrevûë particuliere, avant laquelle il n'y eut mille choses à regler sur ce sujet. En qualité de Major, j'étois chargé d'aller, de venir & de porter toutes les paroles. Dans tout ce manege que je fus obligé de faire, & dont le Roi fut témoin plus d'une fois, j'eus, je ne sçai si je dois dire, le bonheur ou le

le malheur de lui plaire : quoi qu'il en 1685.
ſoit, ce Prince ſouhaita de me retenir auprès de lui, il en parla à Mr Conſtance.

Ce Miniſtre qui avoit ſes vûës, & qui par des raiſons que je dirai en ſon lieu, ne deſiroit pas de me voir retourner en France, au moins ſi-tôt, fut ravi des diſpoſitions du Roi, & profita de l'occaſion qui s'offroit comme d'elle-même. Il fit entendre à Sa Majeſté, qu'outre les ſervices que je pourrois lui rendre dans ſes Etats, il étoit convenable, que voulant envoyer des Ambaſſadeurs en France (car ils étoient déja nommez & tout étoit prêt pour le depart) quelqu'un de la ſuite de Mr l'Ambaſſadeur reſtât dans le Royaume, comme en otage, pour lui répondre de la conduite que la Cour de France tiendroit avec les Ambaſſadeurs de Siam.

Sur ces raiſons bonnes ou mauvaiſes, le Roi ſe determina à ne pas me laiſſer partir, & Mr Conſtance eut ordre d'expliquer à Mr de Chaumont les intentions de Sa Majeſté. Mr de Chaumont répondit au Miniſtre qu'il n'étoit pas le maître de ma deſtination, & qu'il ne lui apartenoit pas de diſpoſer d'un Officier

1685. ficier du Roi, ſurtout lorſqu'il étoit d'une naiſſance & d'un rang auſſi diſtingué, que l'étoit celui du Chevalier de Forbin. Ces difficultez ne rebutérent pas Mr Conſtance, il revint à la charge, & après bien des raiſons dites, & rabatuës de part & d'autre, il declara à Mr l'Ambaſſadeur que le Roi vouloit abſolument me retenir en ôtage auprès de lui.

Ce diſcours étonna Mr de Chaumont, qui ne voyant plus de jour à mon départ, concerta avec Mr Conſtance, & Mr l'Abbé de Choiſi qui entroit dans tous leurs entretiens particuliers, les moyens de me faire conſentir aux intentions du Roi. L'Abbé de Choiſi fut chargé de m'en faire la propoſition; je n'étois nullement diſpoſé à la recevoir. Je lui répondis que mettant à part le déſagrément que j'aurois de reſter dans un Pays ſi éloigné & don. les manieres étoient ſi oppoſées au genie de ma nation, il n'y avoit pas d'apparence que je ſacrifias les petits commencemens de fortune que j'avois en France, & l'eſperance de m'élever à quelque choſe de plus, pour reſter à Siam, où les plus grands établiſſemens ne valoient pas le peu que j'avois dejà.

L'Abbé

L'Abbé de Choisi n'eut pas grand peine à entrer dans mes raisons, & reconnoissant l'injustice qu'il y auroit à me violenter sur ce point, il proposa mes difficultez à Mr Constance, qui prenant la parole, lui dit, " Monsieur, " que Mr le Chevalier de Forbin ne s'em- " barasse pas de sa fortune; je m'en char- " ge : il ne connoit pas encore ce Pays, " & tout ce qu'il vaut; on le fera *Grand* " *Amiral*, *Général des Armées du Roi*, " *& Gouverneur de Bancok*, où l'on va " incessamment faire bâtir une Citadelle " pour y recevoir les Troupes que le Roi " de France doit envoyer. " 1685.

Toutes ces belles promesses, qui me furent rapportées par Mr l'Abbé de Choisy, ne me tentérent pas : je connoissois toute la misere de ce Royaume, & je persistai toûjours à vouloir retourner en France. Monsieur de Chaumont qui étoit pressé par le Roi, & encore plus par son Ministre, ne pouvant lui refuser ce qu'il lui demandoit si instamment, vint me trouver lui-même; " je ne puis refu- " ser, me dit-il, à Sa Majesté Siamoise la " demande qu'elle me fait de votre Per- " sonne, je vous conseille, comme à mon " ami particulier, d'accepter les offres

qu'on

1685. „ qu'on vous fait, puisque d'une maniere „ ou d'autre, dès-lors que le Roi le veut „ absolument, vous serez obligé de rester.

Piqué de me voir si vivement pressé, je lui répondis qu'il avoit beau faire, que je ne voulois pas rester à Siam, & que je n'y consentirois jamais à moins qu'il ne me l'ordonna de la part du Roi. Hé bien je vous l'ordonne, me dit-il: n'ayant pas d'autre parti à prendre, j'acquiesçai; mais j'eus la précaution de lui demander un ordre par écrit, ce qu'il m'accorda fort gracieusement. Quatre jours après, je fus instalé Amiral & Général des Armées du Roi de Siam, & je reçus en presence de Mr l'Ambassadeur & de toute sa suite qui m'en firent leur compliment, le Sabre & la Veste, marques de ma nouvelle dignité.

Tandis que Mr Constance faisoit jouer tous ces ressorts pour me retenir à Siam, comme il alloit toûjours à ses fins, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continuelles, & toûjours ordonnées avec tout l'appareil qui pouvoit les relever. Il eut soin d'étaler à Mr l'Ambassadeur, & à nos François toutes les richesses du Tré-

sor

ſor Royal, qui ſont en effet dignes d'un 1685.
grand Roi, & capables d'impoſer; mais il n'eut garde de leur dire que cet amas d'Or, d'Argent, & de Pierres de grand prix, étoient l'ouvrage d'une longue ſuite de Rois qui avoient concouru à l'augmenter. L'uſage étant établi à Siam que les Rois ne s'illuſtrent qu'autant qu'ils augmentent conſiderablement ce Tréſor, ſans qu'il leur ſoit jamais permis d'y toucher, quelque beſoin qu'ils en puiſſent avoir d'ailleurs.

Il lui fit viſiter enſuite toutes les plus belles Pagodes de la Ville, & de la Campagne; on appelle Pagodes à Siam, les Temples des Idoles, & les Idoles elles-mêmes; ces Temples ſont remplis de Statuës de Plâtre, dorées avec tant d'art, qu'on les prendroit aiſement pour de l'or. Mr Conſtance ne manqua pas de faire entendre qu'elles en étoient en effet, ce qui fut crû d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les toucher, la plûpart étant poſées dans des endroits fort élevez, & les autres étant fermées par des grilles de fer qu'on n'ouvre jamais & dont il n'eſt permis d'aprocher qu'à une certaine diſtance.

La magnificence des préſens deſtinez

au

1685. au Roi & à la Cour pouvant contribuer au dessein que le Ministre se proposoit, il épuisa le Royaume pour les rendre en effet très-magnifiques. Il n'y a qu'à voir ce qu'en ont écrit le P. Tachard & l'Abbé de Choisy, on peut dire dans la verité qu'il porta les choses jusques à l'excez, & que non content d'avoir ramassé tout ce qu'il pût trouver à Siam, ayant, outre cela, envoyé à la Chine & au Japon, pour en rapporter ce qu'il y avoit de plus rare, & de plus curieux, il ne discontinua à faire porter sur les Vaisseaux du Roi, que lors qu'ils n'en purent plus contenir.

Enfin pour ne laisser rien en arriere, chacun eut son present en particulier, & il n'y eut pas jusqu'aux Matelots, qui ne se sentissent de ses liberalitez. Voilà comment & par quelles voyes Mr l'Ambassadeur & tous nos François furent trompez par cet habile Ministre, qui ne perdant pas de vûë son projet, n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit concourir à le faire reüssir.

Tout se preparoit pour le départ. Mr de Chaumont eut son Audience de congé, comme je ne devois pas le suivre, & que je ne trouvois pas à employer à

Siam les six mille livres que m'avoit pro- 1685.
duit le Corail de Madame Rouillet, je remis cette somme entre les mains du Facteur des Indes, de qui je retirai une Lettre de Change que j'envoyai à cette Dame, m'excusant de n'avoir pas fait ses commissions, sur ce que je n'avois pas trouvé dequoi employer son argent d'une maniere convenable. Enfin le jour du départ étant arrivé, nous partîmes Mr Constance & moi pour accompagner Mr l'Ambassadeur jusqu'à son Bord, d'où après bien des témoignages d'amitié de part & d'autre, nous retournâmes à Louvo.

Il est tems maintenant d'expliquer les vûës de politique de Mr Constance; nous dirons après les raisons pour lesquelles il souhaitoit si ardemment de me retenir à Siam. Ce Ministre Grec de nation, & qui de fils d'un Cabaretier d'un petit Village apellé la *Custode* dans l'Isle de *Cephalonie*, étoit parvenu à gouverner despotiquement le Royaume de Siam, n'avoit pû s'élever à ce poste, & s'y maintenir, sans exciter contre lui la jalousie & la haine de tous les Mandarins, & du Peuple même.

Il s'attacha d'abord au service du

Barkalon,

1685. *Barkalon*, c'est-à-dire, au premier Ministre ; il en fut très-goûté, ses manieres douces & engageantes, & plus que tout cela, un esprit propre pour les affaires, & que rien n'embarrassoit, lui attirérent bien-tôt toute la confiance de son Maître, qui le combla de biens, & qui le présenta au Roi, comme un Sujet propre à le servir fidélement.

Ce Prince ne le connut pas long-tems sans prendre aussi confiance en lui ; mais par une ingratitude qu'on ne sçauroit assez detester, le nouveau favori, ne voulant plus de concurrent dans les bonnes graces du Prince, & abusant du pouvoir qu'il avoit déja auprès de lui, fit tant qu'il rendit le Barkalon suspect & qu'il engagea peu après le Roi à se défaire d'un Sujet fidele & qui l'avoit toûjours bien servi. C'est par là que Mr Constance faisant de son bienfaicteur la premiere victime qu'il immola à son ambition, commença à se rendre odieux à tout le Royaume.

Les Mandarins & tous les Grands irritez d'un procedé qui leur donnoit lieu de craindre à tout moment pour eux-mêmes, conspirérent en secret contre le nouveau Ministre, & se proposérent de

le

le perdre auprès du Roi; mais il n'étoit 1685.
plus tems; il diſpoſoit ſi fort de l'eſprit du Prince, qu'il en coûta la vie à plus de trois cens d'entre eux, qui avoient voulu croiſer ſa faveur. Il ſçut enſuite ſi bien profiter de ſa fortune & des foibleſſes de ſon Maître, qu'il ramaſſa des richeſſes immenſes, ſoit par ſes concuſſions & par ſes violences, ſoit par le commerce dont il s'étoit emparé, & qu'il faiſoit ſeul dans tout le Royaume.

Tant d'excez qu'il avoit pourtant toûjours colorez ſous le pretexte du bien public, avoient ſoûlevé tout le Royaume contre lui; mais tout ſe paſſoit dans le ſecret, & perſonne n'oſoit ſe declarer. Ils attendoient une révolution que la vieilleſſe du Roi & ſa ſanté chancelante, leur faiſoient regarder comme prochaine.

Conſtance n'ignoroit pas leur mauvaiſe diſpoſition à ſon égard, il avoit trop d'eſprit, & il connoiſſoit trop les maux qu'il leur avoit fait pour croire qu'il les euſſent ſi-tôt oubliez eux-mêmes. Il ſçavoit d'ailleurs mieux que perſonne, combien peu il y avoit à compter ſur la ſanté du Roi toûjours foible & languiſſant. Il connoiſſoit auſſi tout ce qu'il avoit

à

1685. à craindre d'une révolution, & il comprenoit fort bien qu'il ne s'en tireroit jamais s'il n'étoit appuyé d'une Puiſſance étrangere qui le protegeât en s'établiſſant dans le Royaume.

C'étoit-là en effet tout ce qu'il avoit à faire, & l'unique but qu'il ſe propoſoit. Pour y parvenir; il falloit d'abord perſuader au Roi, de recevoir dans ſes Etats, des étrangers, & de leur confier une partie de ſes places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à Mr Conſtance, le Roi déferoit tellement à tout ce que ſon Miniſtre lui propoſoit, & celui-ci lui fit valoir ſi habilement tous les avantages d'une alliance avec des étrangers, que ce Prince donna aveuglement dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de ſe determiner dans le choix du Prince à qui on s'adreſſeroit.

Conſtance qui n'agiſſoit que pour lui, n'avoit garde de ſonger à aucun Prince voiſin, le manque de fidelité, eſt ordinaire chez eux, & il y avoit trop à craindre, qu'après s'être engraiſſez de ſes depouilles, il ne le livraſſent aux pourſuites des Mandarins, ou ne fiſſent quelque Traité dont ſa tête eût été le prix.

Les

Les Anglois & les Hollandois ne pouvoient être attirez à Siam par l'esperance du gain, le Païs ne pouvant fournir à un commerce considerable : Les mêmes raïsons ne lui permetoient pas de s'adresser ni aux Espagnols, ni aux Portugais ; enfin ne voyant point d'autre ressource, il crut que les François seroient plus aisez à tromper. Dans cette vûë, il engagea son Maître à rechercher l'Alliance du Roy de France par l'Ambassade dont nous avons parlé d'abord, & ayant chargé en particulier les Ambassadeurs d'insinuer que leur Maître songeoit à se faire Chrêtien, chose à quoi il n'avoit jamais pensée, le Roy crut qu'il étoit de sa pieté de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à son tour des Ambassadeurs au Roy de Siam. 1685.

Constance voyant qu'une partie de son projet avoit si bien réüssi, songea à tirer parti du reste. Il commença par s'ouvrir d'abord à Mr. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandois, dans le dessein d'agrandir leur Commerce, avoient souhaité depuis long-tems un établissement à Siam ; que le Roi n'en avoit jamais voulu entendre parler, craignant l'humeur imperieuse de cette

1685. nation, & aprehendant qu'ils ne se rendissent maîtres de ses Etats : mais que si le Roy de France, sur la bonne foy de qui il y avoit plus à compter, vouloit entrer en traité avec Sa Majesté Siamoise, il se faisoit fort de lui faire remettre la Forteresse de Bancok, Place importante dans le Royaume, & qui en est comme la clef, à condition toutefois qu'on y enverroit des Troupes, des Ingenieurs, & tout l'argent qui seroit necessaire pour commencer l'établissement.

Mr de Chaumont, & Mr. l'Abbé de Choisy à qui cette affaire avoit été communiquée, ne la jugeans pas faisable, ne voulurent pas s'en charger. Le Pere Tachard n'y fit pas tant de difficulté. Ebloüi d'abord par les avantages qu'il crut que le Roy retireroit de cette Alliance, avantages que Constance fit sonner bien haut & fort au-delà de toute aparence de verité; trompé d'ailleurs par ce Ministre adroit, & même hypocrite quand il en étoit besoin, & qui cachant toutes ses menées, sous une aparence de zele, lui fit voir tant d'avantages pour la Réligion, soit de la part du Roy de Siam, qui selon lui ne pouvoit manquer de se faire Chrétien un jour, soit par

raport

raport à la liberté qu'une Garnison Fran- 1685.
çoise à Bancok assureroit aux Missionnaires pour l'exercice de leur ministere; flâté enfin par les promesses de Monsieur Constance qui s'engagea à faire un établissement considerable aux Jesuites, à qui il devoit faire bâtir un College, & un Observatoire à Louvo; en un mot ce Pere ne voyant rien dans tout ce projet que de très-avantageux pour le Roy, pour la Religion & pour sa Compagnie, n'hesita pas à se charger de cette negociation: Il se flata même d'en venir à bout, & le promit à Mr. Constance, suposé que le Pere de la Chaize voulut s'en mêler & employer son credit auprès du Roy.

Dès lors le Pere Tachard eut tout le secret de l'Ambassade, & il fut determiné qu'il retourneroit en France avec les Ambassadeurs Siamois. Tout étant ainsi arrêté, mon retour étoit regardé par Constance comme l'obstacle qui pouvoit le plus nuire à ses desseins. En voici la raison. Dans les differentes negociations où mes fonctions de Major de l'Ambassade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu dans moi une humeur libre, & un caractere de franchi-

 se,

1685. se, qui ne m'ayant jamais permis de dissimuler, me faisoit apeller tout par son nom. Dans cette pensée il aprehenda que n'ayant pas une fort grande idée de Siam, & du commerce qu'on pourroit y établir, ce que j'avois donné à connoître assez ouvertement; quoique je ne me douta en aucune sorte de son dessein, il aprehenda, dis-je, qu'étant en France, je ne fis de même qu'à Siam, & qu'en divulgant tout ce que je pensois de ce Païs, je ne ruina d'un seul mot un projet sur la reüssite duquel il fondoit toutes ses esperances.

Et s'il faut dire la vérité, il n'avoit pas tort de ne pas se fier à moi sur ce point: Car je n'aurois jamais manqué de dire tout ce que j'en savois, ayant assez à cœur l'interêt du Roy, & de la Nation, pour ne vouloir pas donner lieu par mon silence à une entreprise d'une très-grande depense, & de nul raport. Aprehendant donc qu'en disant la vérité, je ne gâta tout ce qu'il avoit conduit avec tant d'art, il fit tout ce qu'il pût pour me retenir, ainsi que j'ai déja dit.

Voilà au vrai quelles furent ses raisons dont je ne commençai à être instruit;

truit, qu'après le depart des Ambassadeurs, dans une longue conversation que j'eus avec lui, & dans laquelle il me laissa entrevoir une grande partie de ce que j'ai raporté; & pour le reste, j'en ai été instruit dans la suite, en partie dans des conversations particulieres que j'ai eû avec des personnes qui en étoient informées à fond; & en partie par la suite des évenemens, dont il m'a été aisé de demêler le principe, à mesure que je les voyois arriver. Je reviens maintenant à mon séjour à Siam. 1685.

Après le départ des Ambassadeurs, je me rendis à Louvo avec Mr. Constance. Louvo est une Maison de Campagne du Roy de Siam, ce Prince y fait sa residence ordinaire, & ne vient à Joudia, qui en est éloigné d'environ sept lieuës, que fort rarement & dans certains jours de cerémonie. A mon arrivée je fus introduit dans le Palais pour la premiere fois. La situation où je trouvai les Mandarins me surprit extrémement, & quoique j'eusse déja un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis.

Tous les Mandarins étoient assis en rond sur des nattes faites de petit Osier.

1685. Une ſeule Lampe éclairoit toute cette Cour, & quand un Mandarin vouloit lire, ou écrire quelque choſe, il tiroit de ſa poche un bout de Bougie de Cire jaune, il l'allumoit à cette Lampe, & l'apliquoit enſuite ſur une piece de Bois, qui tournant de côté & d'autre ſur un pivot, leur ſervoit de Chandelier.

Cette decoration ſi differente de celle de la Cour de France, me fit demander à Mr. Conſtance ſi toute la grandeur de ces Mandarins ſe manifeſtoit dans ce que je voyois; il me répondit qu'oüi. A cette réponſe me voyant interdit, il me tira à part, & me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait juſques alors; « ne „ ſoyez pas ſurpris, me dit-il, de ce „ que vous voyés; ce Royaume eſt pau„ vre à la vérité: Mais pourtant vôtre „ fortune n'en ſouffrira pas, j'en fais „ mon affaire propre, & enſuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eumes une longue converſation, dans laquelle il me fit part de toute ſes vûës, qui revenoient à ce que j'ai raporté il n'y a qu'un moment. Cette conduite de Mr. Conſtance ne me ſurprit pas moins que la miſere des Mandarins: Car quelle aparence qu'un politique ſi rafiné dût s'ou-

vrir

vrir si facilement à un homme dont il 1685.
ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais osé se fier à sa discretion.

Je continuai ainsi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, sans qu'il m'eut été possible de voir le Roy qu'une seule fois ; dans la suite je le vis un peu plus souvent. Ce Prince me demanda un jour si je n'étois pas bien-aise d'être resté à sa Cour, je ne me crus pas obligé de dire la vérité ; je lui repondis que je m'estimois fort heureux d'être au service de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de si faux, Car mon regret de n'avoir pû retourner en France augmentoit à tout moment, surtout lorsque je voyois la rigueur dont les moindres petites fautes étoient punies.

C'est le Roy lui-même qui fait executer la Justice, j'ai déja dit qu'il a toûjours avec lui quatre cens Bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la severité de ses châtimens. Les Fils & les Freres des Rois n'en sont pas plus exemts que les autres.

Les châtimens ordinaires, sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, & de la coudre

1685. à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez legeres, on coupe les Cuisses à un Homme, on lui brûle les Bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de Sabre sur la Tête, ou on lui arrache les Dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la *Cangue* au col, ou à être exposé tête nuë à l'ardeur du Soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de Cannes dans les Ongles, qu'on pousse jusques à la racine, mettre les pieds au *Cep*, & plusieurs autres supplices de cette espece; il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé, au moins quelque fois dans la vie.

Surpris de voir les plus grands Mandarins exposez à la rigueur de ces traitemens, je demandai à Mr. Constance, si j'avois à les craindre pour moi; il me repondit que non: Et que cette severité n'avoit pas lieu pour les étrangers. Mais il mentoit: Car il avoit eu lui-même la bastonade, sous le Ministre precedant, comme je l'apris depuis.

Pour achever, le Roy me fit donner une Maison fort petite; on y mit trente-six Esclaves pour me servir, & & deux Elephans. La nourriture de tout mon

Do-

Domestique ne me coûtoit que cinq sols 1685.
par jour, tant les Hommes sont sobres dans ce Païs, & les denrées à bon marché; j'avois la Table chez Mr. Constance. Ma Maison fut garnie de quelques meubles peu considerables; on y ajouta douze Assietes d'argent, deux grandes Coupes de même métail, le tout fort mince, quatre douzaines de Servietes de Toile de Cotton, & deux Bougies de Cire jaune par jour. Ce fut là tout l'équipage de *Mr. le grand Amiral, Général des Armées du Roy:* Il fallut pourtant s'en contenter.

Quand le Roy alloit à Campagne, ou à la Chasse à l'Elephant, il fournissoit à la nourriture de ceux qui le suivoient, on nous servoit alors du Ris & quelques ragouts à la Siamoise; les naturels du Païs les trouvoient bons; mais un François peu accoûtumé à ces sortes d'aprêts ne pouvoit gueres s'en accommoder. A la vérité M. Constance qui suivoit presque toûjours, avoit soin de faire porter dequoi mieux manger; mais quand des affaires particulieres le retenoient chez lui, j'avois grand peine à me contenter de la Cuisine du Roy.

Souvent dans ces sortes de divertisse-

1685. à la Chaſſe, il donnoit ſes ordres pour la priſe d'un petit Elephant, il me demanda ce que je penſois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque choſe de magnifique, " Sire, lui répondis-je, „ en voyant Vôtre Majeſté entourée de „ tout ce cortege, il me ſemble voir le „ Roy mon Maître à la tête de ſes Trou- „ pes, donnant ſes ordres, & diſpoſant „ toutes choſes dans un jour de com- „ bat. „ Cette réponſe lui fit grand plaiſir, je l'avois prevû : Car je ſavois qu'il n'aimoit rien tant au monde que d'être comparé à LOÜIS LE GRAND.

Et s'il faut dire la vérité, cette comparaiſon qui ne rouloit que ſur la grandeur, & la magnificence exterieure des deux Princes, n'étoit pas abſolument ſans quelque juſteſſe, y ayant peu de ſpectacle au monde plus ſuperbe, que les ſorties publiques du Roi de Siam : Car quoique le Royaume ſoit pauvre, & qu'on n'y voye aucun veſtige de magnificence nulle part ; cépendant lors que le Roi, qui paſſe ſa vie renfermé dans l'interieur de ſon Palais, ſans que perſonne y ſoit jamais admis, pas même ſes plus intimes confidens, à qui il ne parle que par une fenêtre ; lors, dis-je,

que

que ce Prince se montre en Public, si 1685.
il y paroît dans toute la pompe convenable à la Majesté d'un très-grand Roi.

Une des sorties où il se montre avec plus d'éclat, c'est lorsqu'il va, toutes les années, sur la Riviere commander aux Eaux de se retirer. J'ai deja dit plus d'une fois que tout le Royaume est inondé, six mois de l'année, cette inondation est principalement causée en été par la fonte des Neiges des Montagnes de Tartarie, mais lorsque l'hyver revient, le degel cessant, les Eaux commencent peu a peu à diminuer ; & laissant le Païs à sec, les Siamois prenent ce tems pour faire leur recolte de Ris, qu'ils ont plus abondamment qu'en aucun autre Païs du monde.

C'est dans cette saison, & lorsqu'on commence à s'apercevoir que les Eaux sont notablement diminuées, que le Roi sort pour la cerémonie dont nous parlons. Il paroît sur un grand Trône tout éclatant d'or, posé sur le milieu d'un Balon superbe : Dans cét état suivi d'une foule de grands & de petits Mandarins assemblez de toutes les Provinces, chacun dans des Balons magnifiques, & accompagnez eux-mêmes d'une infinité d'autres

1685. d'autres Balons, il va jusques dans un certain endroit de la Riviere, donner un coup de Sabre dans l'Eau, en lui commandant de se retirer. Au retour de cette fête il y a un prix considerable pour le Balon qui remontant la Riviere arrive le premier au Palais, rien n'est si agreable que ce combat, & les differens tours que ces Balons qui remontent avec beaucoup de legereté, se font entr'eux pour se suplanter.

Pour revenir à nôtre Chasse; après que l'Elephant fut pris, le Roi continua à s'entretenir avec moi, & pour me faire comprendre combien ces animaux paroissent doüez d'intelligence. « Celui „ que je monte actuellement, me dit ce „ Prince, peut-être cité pour exmple. Il „ avoit il n'y a pas long-tems un *Corna*, „ ou Palfrenier qui le faisoit jeuner, en „ lui retranchant la moitié de ce qui „ étoit destiné pour sa nourriture. Cet „ Animal qui n'avoit point d'autre ma- „ niere de se plaindre que ses cris, en „ fit de si horribles qu'on les entendoit „ de tout le Palais; ne pouvant deviner „ pourquoi il crioit si fort, je me doutai „ du fait, & je lui fis donner un nou- „ veau Corna qui étant plus fidelle, & qui

lui

lui ayant donné, ſans lui faire tort, " 1682.
toute ſa meſure de Ris, l'Elephant la "
partagea en deux avec ſa Trompe, & "
n'en ayant mangé que la moitié, il ſe "
mit à crier tout de nouveau, indiquant "
par là à tous ceux qui accoururent au "
bruit, l'infidelité du premier Corna, "
qui avoüa ſon crime, dont je le fis ſe- "
verement châtier. "

Ce Prince me raconta encore ſur ce ſujet pluſieurs autres traits qui m'auroient parus incroyables, ſi tout autre m'en avoit fait le recit: Mais voici des faits que j'ai vû moi-même. Quand les Elephans ſont en rut, ils deviennent furieux, enſorte qu'on eſt obligé, pour les adoucir, de tenir une femelle auprès d'eux, ſurtout lorſqu'on va les abreuver. La femelle marche devant avec un homme deſſus, qui donne d'une eſpece de Cors, pour avertir le monde d'être ſur ſes gardes, & de ſe retirer.

Un jour un Elephant en rut, qu'on menoit ainſi à l'abreuvoir, ſe ſauva, & fut ſe mettre au milieu de la Riviere, hurlant & faiſant fuir tout le monde. Je montai à Cheval pour le ſuivre, & pour voir ce qu'il deviendroit. Je trouvai la femme du Corna qui étoit accouruë

ruë sur le bord de l'eau, & qui faisant des reproches à cet Animal, lui parloit à peu-près en ces termes : : " Tu veux ,, donc qu'on coupe la Cuisse à mon ,, Mari ? Car tu sçais que c'est le chatiment ordinaire des Cornas, quand ils ,, laissent échaper leurs Elephans ? Eh ,, bien ! Puisque mon mari doit mourir, ,, tiens : Voilà encore mon Enfant, viens ,, le tuer aussi. ,, En achevant ces mots, elle posa l'Enfant à terre, & s'en alla. L'Enfant se mit à pleurer ; alors l'Elephant parut se laisser attendrir, il sortit de l'eau, prit l'Enfant avec sa Trompe, & l'aporta dans la Maison, où il demeura tranquille.

Un autre jour je vis un autre Elephant qu'on menoit à l'abreuvoir, comme il dandinoit par les ruës avec sa Trompe, il la porta auprés d'un Tailleur, qui pour l'obliger à se retirer, le piqua avec son éguille. Au retour de la Riviere, il alla badiner de nouveau auprés du Tailleur, qui le piqua encore legerement à l'instant même cet Animal lui couvri le corps d'une barrique d'eau bourbeu qu'il avoit aportée pour se vanger. Quar le coup fut fait, l'Elephant voïant s homme ainsi inondé, s'applaudit,
pa

parut rire à ſa maniere, comme pour- 1683.
roit faire un Homme qui auroit fait quelque bon tour.

Les Siamois tirent des ſervices conſiderables de ces Animaux, ils s'en ſervent preſque comme des Domeſtiques, ſurtout pour avoir ſoin des petits Enfans. Ils les prenent avec leur Trompe, les couchent dans de petits branles, les bercent & les endorment, & quand la Mere en à beſoin, elle les demande à l'Elephant, qui les va chercher, & les lui aporte.

Le Roi continuoit à me donner tous les jours de nouvelles marques de bonté, en m'admettant de plus en plus dans ſes entretiens particuliers. Il arriva un jour qu'en revenant de la Chaſſe, il ſe trouva mal. Le lendemain ſa maladie augmenta, ſur quoi les Medecins ayant été appellez, ils opinérent à la ſaignée. Il y avoit de la difficulté à ce remede: Car les Siamois regardans leur Roi, comme une Divinité, ils n'oſeroient le toucher. L'affaire étant propoſée au Conſeil, un Mandarin fut d'avis qu'on perça un grand Rideau, à travers lequel Sa Majeſté ayant paſſé le bras, un Chirurgien le ſaigneroit ſans ſçavoir que ce fût le Roi.

Cet

1685. Cet avis ridicule ne me plut pas, & me servant de la liberté que j'avois de parler, sans qu'on le trouva mauvais, je dis que les Rois sont comme des Soleils, dont la clarté, quoi qu'obscurcie par des nuages, paroît toûjours : Que quelque expedient qu'on prit, on ne sauroit venir à bout de cacher la Majesté du Prince qui se feroit toûjours assez sentir : Mais que si la saignée étoit absolument necessaire, il y avoit à la Cour un Chirurgien François dont on pouvoit se servir; qu'étant d'un Païs où l'on saigne sans difficulté les Rois & les Prin. ces, toutes les fois qu'ils en ont besoin, il n'y avoit qu'à l'employer, & que j'étois assuré que Sa Majesté n'auroit pas regret à la confiance qu'elle auroit prise en lui. Le Roi approuva mon avis; il n'eut pourtant pas lieu, ce Prince ayant recouvré la santé.

A peu près dans ce tems-là, un accident imprévû mit au jour un trait de fourberie que Mr. Constance avoit fait à Mr. de Chaumont, & à sa suite. J'ai dit qu'en leur étalant les richesses de Siam, il avoit eu un grand soin de leur montrer les plus belles Pagodes du Roïaume, & qu'il avoit assuré qu'elles étoient

toutes

toutes d'or massif. Parmi ces Statuës, 1685.
il y en avoit une de hauteur colossale, elle étoit de quinze à seize pieds de haut; on l'avoit fait passer pour être de même métail que les autres : Le Pere Tachard & l'Abbé de Choisy y avoient été trompez, aussi bien que tous nos François, & avoient crû ce fait si constant, qu'ils l'ont raporté dans leur relation. Par malheur la voute de la Chapelle, où la Statuë étoit renfermée, fondit & mit en Pieces la Pagode, qui n'étoit que de Plâtre doré. L'imposture parut; mais les Ambassadeurs étoient loin. Je ne pus pas gagner sur moi de ne pas faire sur ce sujet quelque raillerie à Mr. Constance, qui me témoigna n'y prendre pas plaisir.

Peu après, nous eumes ordre Constance & moi d'aller à Bancok, pour y faire travailler à un nouveau Fort, qui devoit être remis aux Soldats François, que le Roy de Siam avoit demandé, & qu'il attendoit au retour des Ambassadeurs. Nous y traçâmes un *Pentagone*. Comme Bancok est la clef du Royaume, le Roi y entretenoit dans un petit Fort quarré, deux Compagnies de quarante Hommes chacune, formées de Portugais,

1684. pais, *Mêtis* ou *Creaules des Indes* ; on donne ce nom à ceux qui sont nez dans les Indes d'un Portugais, & d'une Japonnoise Chrétienne. Ces Mêtis aprenans que j'arrivois en qualité de Général, & que je devois les commander, se mutinérent.

Un Prêtre de leur nation fut cause de cette revolte. Après avoir dit la Messe, prenant tout à coup l'air d'un homme inspiré, il se tourna vers le Peuple, en leur adressant la parole ; « mes chers » Compatriotes, leur dit-il, la Nation » Portugaise ayant toujours été dominante dans les Indes, il seroit honteux » pour elle qu'un François entreprît aujourd'hui de vous commander ; [illegible]

[illegible]

ſes Soldats s'étoient revoltez. Le Miniſtre lui en demanda la raiſon ; c'eſt lui repliqua le Colonel, parce qu'ils ne veulent pas obéïr à un Officier François. 1685.

A ce diſcours m'avançant ſur un Baſtion, je vis venir une Troupe de Soldats, le Fuſil ſur l'épaule, qui marchoient droit vers le Fort, j'en avertis Mr. Conſtance, & l'ayant tiré à part, " cet Of-„ cier, lui dis-je, eſt ſurement compli-„ ce de la revolte, puiſqu'il vient vous „ avertir quand les ſeditieux ſont en „ marche : Ils en veulent à vôtre perſon-„ ne comme à la mienne : Je vais com-„ mencer par me ſaiſir de celui-ci, je „ l'obligerai à faire retourner ſes Sol-„ dats & s'il reſiſte, je le tuerai. „ Alors mettant l'Epée à la main, je ſautai ſur le Portugais que je deſarmai, comme un enfant, & lui tenant la pointe de l'Epée ſur la poitrine, je le menaçai de le tuer, s'il ne crioit à ſes ſeditieux de s'en retourner.

Conſtance paya de ſa perſonne dans cette occaſion ; il ſortit du Fort avec beaucoup de fermeté & ſans ſe troubler, & allant à la rencontre des mutins qui n'étoient plus qu'à dix pas de la porte, il leur demanda d'un air de hauteur, ce qu'ils

1685. qu'ils prétendoient. Ils répondirent tout d'une voix, qu'ils ne vouloient point du Commandant François qu'on leur avoit destiné. Ce Ministre qui avoit pour le moins autant d'esprit que de courage, les assura que je devois, à la vérité, commander les Siamois; mais nullement les Portugais.

Cette réponse sembloit les calmer, lorsqu'un de la troupe voyant d'une part ses Camarades incertains de ce qu'ils avoient à faire, & de l'autre côté entendant le Colonel qui du haut du Bastion, leur crioit de toute sa force d'obéïr à Mr. Constance, prit la parole & mettant la main sur la garde de son Epée, " à quoi „bon, dit-il, tant de raisonnemens; „ devons nous nous fier à ses promesses. Constance qui se vit au moment d'être massacré, sauta sur ce scelarat, lui ôta son Epée, & après avoir adouci ses camarades par de bonnes paroles, les renvoya chez eux.

Comme cet attentat pouvoit avoir de dangereuses consequences, s'il demeuroit impuni, le Colonel fut arrêté, les Soldats & les Officiers qui étoient entrez dans la sedition le furent aussi, & par ordre de Mr. Constance, j'assemblai

un

un Conseil de Guerre assez mal ordonné 1685.
à la verité ; mais nous étions dans un Païs, où l'on n'en avoit jamais vû ; nous ne laissâmes pourtant pas de condamner le Soldat qui avoit porté la main sur la garde de son Épée, à avoir le poing coupé : Deux autres qui furent convaincus d'avoir été les chefs de la sedition, furent condamnez à mort, il y eut quelques Officiers exilez, & le reste des Soldats fût condamné aux Galeres : Mais avant que de les y envoyer, ils furent enchaînez deux à deux, comme nos Forçats, & obligez à travailler aux Fortifications ; cette execution faite, & tous les ordres necessaires étant donnez, afin que le travail se continua, nous repartimes Mr. Constance & moi, & nous nous rendîmes à Louvo.

A nôtre arrivée Mr. Constance se trouva embarassé dans une méchante affaire, qui faillit à le perdre, & de laquelle je puis dire, avec verité, qu'il ne se seroit jamais tiré sans moi. Son avidité pour le gain la lui avoit attirée, voici à quelle occasion. Avant que de partir pour Bancok il avoit voulu acheter une cargaison de Bois de *Sandal* ; pour cela il s'étoit adressé à un François huguenot, nommé

1685. nommé le Sieur de ROUAN qui en avoit fait venir une grande quantité de l'Isle de *Timor*. Il avoit fait des profits très-considerables sur une partie qu'il en avoit déja vendu. Constance vouloit s'accommoder du reste : Mais il le vouloit à bas prix ; le Marchand ne voulut jamais y entendre : Sur quoi n'étant pas d'accord, le Ministre lui chercha noise, & usant de son autorité, le fit arrêter & mettre aux fers.

Dans ce tems-là nous partimes pour Bancok ; pendant nôtre absence le Facteur François de la Compagnie d'Orient, instruit de la vexation faite au Sieur de Rouan, & voulant avoir satisfaction de l'affront qu'il prétendoit avoir été fait à la nation, s'en alla à Louvo planter le Pavillon blanc devant le Palais. Le Roy surpris de cette nouveauté, envoya un Mandarin pour en aprendre le sujet. Le Facteur répondit qu'il venoit demander justice de l'injure que la nation avoit reçûë ; qu'on avoit mis aux fers un François, sans qu'il fut coupable d'aucun crime : Qu'il demandoit qu'on lui en fit reparation, à défaut dequoi, il suplioit Sa Majesté de lui permettre de sortir du Royaume avec tout ce qu'il y avoit de François.

Le

Le Roy qui ignoroit la manœuvre de 1685.
son Ministre, envoya dire au Facteur,
qu'il pouvoit retourner chez lui, & que
quand nous serions revenus, Constance
& moi, il s'informeroit de cette affaire,
& qu'il rendroit bonne justice. Ce Prince,
surtout depuis l'Ambassade, aimoit
beaucoup les François, il les protegeoit
volontiers, & ne les voyoit sortir de son
Royaume qu'avec regret.

A peine fumes nous à Louvo, que
Monsieur Constance fut averti de la démarche
du Facteur. Sans perdre un moment
de tems, il se rendit au Palais,
comptant de détruire d'un seul mot tout
ce qui avoit été dit contre lui : Mais il
n'en fut pas ainsi ; le Roy irrité le maltraita
en paroles, & le menaça de le faire
châtier, s'il ne se justifioit dans tout le
jour.

Constance répondit briévement " que
bien loin d'être capable de maltraiter "
la nation Françoise, il n'y en avoit "
point dans le Royaume pour qui il eût "
tant d'égards ; qu'il suplioit Sa Majesté "
de s'en raporter à mon témoignage, "
qu'étant par ma naissance & par mes "
emplois bien au-dessus de ce Facteur ; "
il y avoit aparence que j'aurois porté "

1685. „ mes plaintes à Sa Majesté, si on m'en „ avoit donné occasion; mais qu'il es„ peroit que je viendrois dans un mo„ ment rendre témoignage à son inno„ cence, & certifier à Sa Majesté l'at„ tention qu'il avoit à ne rien faire dont „ la nation Françoise pût s'offenser.

Mr. Constance, en sortant du Palais, vint me chercher, & m'abordant „ Mon„ sieur, me dit-il, il s'agit de me rendre un „ service essentiel. Le Facteur de la Com„ pagnie de France a porté plainte contre „ moi, au sujet de l'emprisonnement du „ Sieur de Roüan; vous sçavez aussi bien „ que moi, que quoi qu'il soit origi„ nairement François, il est huguenot, & „ que comme tel ayant été contraint de „ sortir de France, il est depuis long„ tems au service des Anglois, & qu'il „ n'apartient nullement à la Compag„ nie Françoise, au service de laquelle „ il ne fut jamais. Nonobstant cela le „ Facteur le protege de tout son pou„ voir, & quoi qu'il n'ignore pas que le „ Sr. de Roüan est devenu Anglois, & „ par sa sortie de France, & par la reli„ gion qu'il professe; il ne laisse pas de se „ declarer hautement pour lui, & veut „ l'agreger au corps de la Nation, à la-
quelle

quelle il a si solemnellement renoncé. " 1685.
Vous sentez sans doute l'injustice de ce "
procedé ; j'espere que vous viendrez "
me justifier, auprès du Roy, & que "
vous me servirez dans cette occasion, "
comme je vous servirois si vous étiez "
en pareil cas. "

Mr. Constance étoit encore chez moi, lorsque le Roy m'envoya chercher. Je me rendis incessamment au Palais, où tout le Conseil attendoit en silence l'évenement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des Mandarins qui ne souhaitât la perte du Ministre ; la plûpart la regardoîent comme inévitable, & ils s'en tenoient d'autant plus assurez, que s'agissant d'un François, ils ne doutoient pas que je ne dusse apuyer les plaintes que le Facteur avoit fait. Ils furent trompez dans leur attente : Je justifiai amplement Mr. Constance. Après avoir loüé son zele pour le service de Sa Majesté, je representai que le François qu'on avoit chatié, ne devoit point être regardé comme membre de la nation, puisque le Roy mon Maître l'avoit banni de ses États ; que le Facteur avoit sans doute ignoré ce point, sans quoi il ne se seroit pas interessé si vivement pour un hom-

1685. me qui apartenoit aux Anglois, & non à la France; je declarai que je me chargeois de faire entendre raison au Facteur; je finis en ajoûtant que je ne pouvois trop remercier Sa Majesté de la protection qu'elle vouloit bien accorder à la Nation, & je supliai ce Prince de la lui continuer, l'assurant que le Roy mon Maître lui en marqueroit sa reconnoissance.

Mon témoignage justifia Constance si pleinement, dans l'esprit du Roy, qu'il fut apaisé sur le champ; & se tournant de mon côté, il me dit gracieusement ces mots, *choca di nacna*, c'est-à-dire, je suis content & satisfait. Je courus sur le champ chez le Ministre, pour lui aprendre le détail de tout ce qui s'étoit passé; il me sauta au col, & m'embrassant, mille & mille fois, m'assura qu'il n'oublieroit jamais le service signalé que je venois de lui rendre.

Je lui representai, que pour finir entierement cette affaire, il convenoit de faire mettre en liberté le François qui étoit aux fers, & de lui faire rendre sa cargaison de Bois de Sandal, le priant pour l'avenir, de laisser aux François une entiere liberté de commercer dans

tout

tout le Royaume : Qu'à cette condition 1685.
j'adoucirois facilement le Facteur de la Compagnie. Constance promit & executa tout ce que je lui demandois, & cette affaire finit, sans qu'il lui en arriva d'autre mal.

Il sembloit qu'après un service si important, je devois trouver dans Monsieur Constance un ami à l'épreuve de tout. Ce fut pourtant ce même service qui fut une des principales causes de tout le mal qu'il voulut me faire dans la suite.

Constance étoit naturellement fort jaloux, & très-méfiant ; il avoit d'abord vû avec quelque peine, les bontez du Roy à mon égard, & il auroit bien souhaité que ce Prince m'eût donné un peu moins de liberté de parler & de dire ce que je voulois ; cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu allarmé : Mais lorsqu'il vit que pour le tirer lui-même d'un très-mauvais pas, je n'avois eu qu'à parler, il commença à me craindre tout de bon, & considerant qu'il pourroit bien m'être un jour aussi aisé de le perdre, qu'il m'avoit été aisé de le proteger ; il songea serieusement à traverser un commencement de faveur,

1685. qu'il croyoit déja trop avancé, mais qu'il resolut d'interrompre à quelque prix que ce fut.

Tandis qu'il déliberoit sur les moyens, il eut lieu de se confirmer dans sa resolution, par une nouvelle grace dont il plut au Roy de m'honorer. Ce Prince lui dit de me faire sçavoir qu'il m'avoit nommé à la dignité *d'Opra sac di son Craam*, ce qui revient à peu près à la dignité de Marêchal de France. Ce nom barbare veut dire une Divinité qui a toutes les lumieres, & toute l'experience pour la Guerre; en même tems il lui marqua le jour de ma reception, & lui ordonna de faire ensorte que tout fut prêt. En voici la cérémonie.

Les Mandarins étant venus me prendre chez moi, ils me conduisirent jusques dans l'enceinte du Palais. Quand nous fûmes à cent pas de la Fenêtre, où le Roy étoit, je me prosternai à terre, & tous les grands Mandarins en firent de même. Nous marchâmes apuyez sur les coudes & sur les genoux, environ une cinquantaine de pas; deux Maîtres de Cérémonie marchoient devant en même posture. A une certaine distance de l'endroit d'où nous étions partis,

partis, nous fimes tous ensemble, une 1677.
seconde reverence qui se fait en se relevant sur les genoux, & battant du front à terre, les mains jointes par-dessus la tête. Tout ceci se passe dans un grand silence. Enfin nous nous prosternâmes une troisiéme fois quand nous fumes arrivez sous la Fenêtre du Roy. Ce Prince alors m'envoya le *Bethel* en prononçant deux mots qui signifient, *je vous reçois à mon service.*

Le Béthel que le Roy donne dans cette occasion est une grace des plus singulieres qu'il puisse faire à un Sujet. Ce Bethel est une espece de fruit à peu près semblable au Gland: La peau en est verte, elle est remplie de petits nerfs, & d'une eau insipide, on coupe ce Gland en quatre parties, & après l'avoir mêlé avec de la Chaux faite de *Coquillages calcinez*, on l'envelope d'une feüille qui ressemble à celle du Lierre. Les Siamois mâchent le Bethel avec plaisir, & trouvent qu'il est utile à la santé.

La cérémonie de ma reception finit à peu près comme elle avoit commencé. Nous retournâmes sur nos pas, en marchant toûjours sur nos coudes & sur nos genoux; mais à reculons, & en fai-

1685. ſant les trois reverences, le Roy ſe tenont toûjours à ſa Fenêtre, & nous reconduiſant des yeux juſques au lieu d'où nous étions partis.

Lorſque nous y fumes arrivez, un Maître de Cérémonie me donna la *Bouſſette*, avec ſon Fourreau, & une Boëte peinte de rouge, pour fermer le tout. Cette Bouſſette eſt une façon de petit Coffre d'or & d'argent fort mince, cizelé fort proprement, & ſur lequel ſont repreſentées pluſieurs figures de Dragons. Il y a dans ce Coffre deux petites Taſſes d'or fort minces auſſi, l'une pour le Bethel, & l'autre qui ſert à mettre les Feüilles dont on l'envelope. Il y a encore un Etui d'or pour fermer la Chaux, une eſpece de petite Cuilliere de même mêtal, pour appliquer la Chaux ſur le Bethel, & un petit Couteau à manche d'or pour couper le Gland.

Quand tout fut fait, les Mandarins, qui m'accompagnoient, me firent un compliment fort court ſelon l'uſage, & une inclination de tête tenans les mains jointes devant la poîtrine, & me réconduiſirent enſuite chez moi. Après la cérémonie, le Roy voulant ajoûter grace ſur grace, m'envoya deux pieces d'E-

toffes

toffes des Indes à Fleurs d'or, j'en eus 1685
amplement dequoi faire deux habits magnifiques.

Ces dernieres marques de la bonté du Roy à mon égard ayant, comme j'ai dit, excité encore plus violemment la jalousie de Mr. Constance, il ne balança plus à mettre tout en usage pour se défaire de moi. Comme il ne pouvoit plus entreprendre de me décrediter auprès du Roy, il resolut d'abord de m'empoisonner; j'en fus averti par un de mes amis, ce qui me détermina à manger à mon particulier.

Cette démarche qui devoit le faire douter que j'avois au moins quelque connoissance de ses desseins, ne lui fit pas changer de resolution. Un jour que j'avois la fiévre, ignorant mon indisposition, il m'envoya du Lait caillé, qu'il sçavoit que j'aimois beaucoup. Quand je me serois bien porté, je n'aurois eû garde d'y toucher. Ayant eû l'imprudence de le laisser à mes Esclaves, il y en eut quatre qui en mangérent, & qui moururent presque sur le champ. Je parlai de cette avanture à Mr. l'Evêque de Metellopolis, qui me dit, qu'il n'y sçavoit point de remede: Mais qu'il fal-

1686. mille livres de nôtre monnoye : Mais je ne touchai que mille écus, le Ministre s'excusant, pour le reste sur ce qu'il n'y avoit pas pour lors de l'argent dans l'épargne. Il se contenta de me faire son billet, & de m'assûrer que lorsque certains Bâtimens qu'il attendoit tous les jours de la Chine, seroient arrivez, je serois payé des douze mille livres qui restoient.

Le Roy voulant que je fût obéi & respecté dans mon Gouvernement, me donna quatre de ses Bourreaux pour faire justice, ce qui n'avoit lieu pourtant que jusqu'à la bastonnade, n'y ayant ordinairement dans le Royaume que le Roy seul, ou en certaines occasions, son premier Ministre, qui puisse condamner à mort.

Je partis sans avoir eû le moindre avis de la conjuration, & sans sçavoir à quelle occasion on me renvoyoit dans mon Gouvernement. Constance qui sçavoit à point nommé le jour auquel les rebelles devoient faire leur derniere assemblée, prit si bien ses mesures & me fit partir si à propos pour me faire tomber entre leur mains, que je me trouvai, sans le sçavoir au milieu des conjurez, dont l'en-

trevûë

treveuë se faisoit sur ma route, & qui me 1686.
laisserent passer, je ne sçai pourquoi, leur projet devant éclater le lendemain, ou le jour d'après pour le plus tard.

En arrivant à Bancok, autre danger où je ne courus pas un moindre risque. Aux premiéres nouvelles de la conjuration, Constance avoit envoyé à mon insçû, faire mettre en liberté les Portugais que le Conseil de Guerre avoit condamné aux Galeres ; il avoit ordonné qu'on en forma des Compagnies comme auparavant, & que les Officiers exilez fussent rapellez.

M'envoyer ainsi, sans m'avoir donné le moindre avis de ce changement, c'étoit me livrer, pieds & poingts liez, à mes ennemis ; je le compris parfaitement, lorsqu'à mon arrivée, je trouvai sous les armes, des gens que j'avois fait enchaîner peu auparavant : Mais la malice de Constance ne me porta aucun préjudice, je me tins dans le commencement sur mes gardes, & je maniai ensuite si adroitement l'esprit des Soldats, & des Officiers, en donnant souvent à manger à ces derniers, & en ne parlant aux premiers qu'obligeamment, que je me rendis maître des uns & des

1686. autres, & que d'ennemis que je les avois laiſſé en partant, j'en fis des amis qui m'aimérent dans la ſuite ſincerement, & de bonne foy.

Mr. Conſtance peu ſatisfait de m'avoir éloigné de la Cour, & deſeſperé de n'avoir encore pû venir à bout de ſes deſſeins, me tendit un nouveau piege, qu'il crut infaillible, & qui lui auroit immancablement réüſſi, ſi le Seigneur ne m'avoit viſiblement protegé; mais énfin je m'en tirai encore aſſez heureuſement, au moins par raport à moi, qui n'en reçûs aucun dommage dans ma perſonne; quoi qu'il me cauſât d'ailleurs beaucoup de fatigues, & qu'il donnât lieu à répandre bien du ſang, comme on verra par ce que je vais dire.

Le Capitaine d'une Galere de l'Iſle des Macaſſars qui étoit venu à Siam pour commencer, avoit eû part, & étoit même entré aſſez avant dans la conjuration. La voyant manquée, il s'étoit retiré dans ſon bord, réſolu de retourner chez lui, s'il en avoit occaſion, ou de vendre cherement ſa vie, ſi l'on entreprenoit de le forcer. Mr. Conſtance qui pour avoir moins d'ennemis ſur les bras ſouhaitoit de ſeparer celui-ci du reſte

des

des conjurez, lui fit offrir un Passeport, 1686.
au moyen duquel, lui & sa troupe qui alloit à cinquante-trois Hommes d'équipage, pourroit sortir paisiblement du Royaume, & se retirer, où il trouveroit bon.

Le Capitaine ravi de cette offre ne balança pas à l'accepter. Alors Mr. Constance voyant qu'il pouvoit en même tems, & diviser les ennemis, & me perdre sans ressource, me depêcha un Courrier avec ordre de la part du Roy, de tendre la Chaîne, & d'empêcher la sortie de ce Bâtiment. Il me déclaroit que le Capitaine, & tout l'Equipage, étoit complice de la conjuration, & m'ordonnoit de n'avoir aucun égard à leur Passeport, qui ne leur avoit été donné que pour les tromper & les affoiblir.

L'Ordre portoit encore, que la Galere étant arrivée à la Chaîne, j'eûs à me transporter dans ce Bâtiment, que j'y fis un Inventaire exact de tout ce que contenoit sa cargaison, après quoi il m'étoit ordonné de me saisir, & du Capitaine, & de tout l'Equipage, & de le retenir prisonnier jusqu'à nouvel Ordre; & par un article à part, il m'étoit

1686. ſur tout défendu très-expreſſément de communiquer à perſonne les Ordres que je recevois ; des raiſons d'état demandant un ſecret inviolable ſur ce point. C'eſt ainſi qu'il m'envoyoit à la Boucherie, me preſcrivant pas à pas tout ce que j'avois à faire pour perir infailliblement.

J'attendis fort long-tems l'arrivée de cette Galere qui ne paroiſſoit point, je m'amuſois en attendant à dreſſer les Troupes que j'avois eu ordre de lever. Cette commiſſion ne m'avoit pas donné beaucoup de peine ; ces ſortes de levées ſe font à Siam, en très-peu de tems, & avec beaucoup de facilité. Le Roy étant Maître abſolu de tous ſes Sujets, les Gouverneurs prenent au nom du Prince ; qui bon leur ſemble, & le Peuple qui eſt fort docile, marche & obéit ſans murmure.

Je diviſai mes nouveaux Soldats en Compagnies de cinquante Hommes, je mis à la tête de chaque Compagnie un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigné, deux Sergens, quatre Caporaux & quatre Anſpeçades. Je m'apliquai avec tant de ſoin à les dreſſer, qu'à l'aide de quelques Soldats Portugais qui entendoient

le Siamois, & d'un François que jè fis 1686.
Sergens, ils furent en moins de six jours en état de monter & de décendre des Gardes, de poser des Sentinelles & de les relever, comme on fait en France.

Je l'ai déja dit, la docilité de ce Peuple est admirable, on leur fait faire tout ce qu'on veut. Ces deux mille hommes firent dans la suite l'exercice, & furent aussi bien disciplinez que les Soldats aux Gardes pouroient l'être.

J'attendois toûjours les MACASSARS. Comme je n'avois point de prison, où je pûs les retenir, j'en fis construire une joignant la Courtine sur le devant du nouveau Fort. Elle étoit formée avec de gros pieux, je l'avois fortifiée de telle sorte, qu'avec une garde assez peu nombreuse, il auroit été aisé d'y retenir surement une cinquantaine de Prisonniers.

La Galere parut enfin vingt jours après que jeus reçû l'ordre de l'arrêter, sans que pendant tout ce tems, la Chaîne eut cessé d'être tenduë, nuit & jour, crainte de surprise. Dans le plan que je m'étois formé, pour m'acquiter sûrement de ma commission, je m'étois écarté quelque peu des instructions de Mr. Constance: Car, comme il ne me paroissoit ni

1685. ni ſur ni convenable à ma dignité d'aller à Bord, tandis que les Macaſſars en ſeroient les maîtres, je réſolus de les engager à prendre terre, & de commencer par les arrêter, après quoi j'irois à Bord travailler ſelon mes ordres à l'Inventaire que le Miniſtrevouloit qu'on dreſſât. Dans cette vûë, du plus loin que je les vis paroître, je poſtai en differens endroits quelques Soldats prêts à les inveſtir, quand je leur en ferois donner l'Ordre.

La Galere étant arrivée à la Chaîne, & ayant trouvé le paſſage fermé, le Capitaine vint à terre avec ſept Hommes de ſa ſuite, & demanda à me parler. Il fut conduit dans le vieux Fort, où je l'attendois. Je le reçûs dans un grand Pavillon carré que j'avois fait conſtruire avec des Cannes, dans un des Baſtions du Fort, & dont le côté qui faiſoit face à la gorge du Baſtion, n'étoit fermé que par un grand rideau.

A meſure qu'ils entrérent, je leur fis civilité, & les ayant fait aſſeoir au tour d'une Table, où je mangeois ordinairement avec les Officiers; je demandai au Capitaine d'où il venoit, & ou il alloit. Il me répondit qu'il venoit de Siam, &

qu'il

qu'il retournoit à l'Isle des Macassars. 1685.
En même tems il me presenta son Passeport. Après avoir fait semblant de l'examiner, je lui dis qu'il étoit fort bon : Mais j'ajoûtai " qu'étant étranger, " & nouvellement au service du Roy, " je devois être plus attentif qu'un autre " à ne manquer en rien de ce qui m'é- " toit ordonné ; qu'en consequence de " la revolte dont il avoit sans doute en- " tendu parler, j'avois reçû des ordres " très-rigoureux pour empêcher qu'au- " cun Siamois ne sortit du Royaume. Le " Capitaine me répondit qu'il n'avoit " avec lui que des Macassars, je lui re- " pliquai que je ne doutois nullement " de ce qu'il me disoit ; mais qu'étant " environné de Siamois, qui observoient " toutes mes actions, je le priois, afin " que la Cour n'eût rien à me repro- " cher, de mettre tout son monde à ter- " re, & qu'après qu'ils auroient été re- " connus pour Macassars, ils n'auroient " qu'à se rembarquer, qu'on détendroit " la Chaîne, & qu'il leur seroit libre de " passer, & de se retirer où ils jugeroient " à propos. „

Ce Capitaine, sans hesiter, répondit, " je le veux bien ; mais ils décendront "

armez,

1686. „ armez. Alors le regardant en riant, „ est-ce que nous sommes en guerre, „ lui dis-je ? Non, me répondit-il : Mais „ le *Crit* que j'ai à mon côté, & qui est „ l'arme que nous portons est tellement „ une marque d'honneur parmi nous, „ que nous ne sçaurions le quitter sans „ infamie. „ Cette raison me paroissant sans replique, je m'y rendis ne comptant pas qu'une arme qui me paroissoit si méprisable, fût aussi dangereuse que je l'éprouvai bien-tot après.

Ce Crit est une espece de Poignard, d'environ un pied de long, & large d'un pouce & demi par le bas, il est fait en onde, la pointe en langue de Serpent, d'un bon Acier bien trempé, il coupe comme un Rasoir, & des deux côtez, ils le ferment dans une Guaine de Bois, & ne le quittent jamais.

Le Capitaine détacha deux de ses Hommes pour aller chercher ce qui restoit de ses gens. Je lui fis servir du Thé, pour l'amuser en attendant qu'on vint m'avertir quand tout le monde seroit à terre, auquel tems je comptois d'envoyer mes ordres pour les arrêter. Comme ils tardoient trop à mon gré, je me levai, & ayant pretexté quelqu'ordre

que

que j'avois à donner, je priai un Mandarin qui étoit present de tenir ma place, ajoûtant que j'allois revenir dans l'instant. 1686.

Mes Siamois attentifs à tout ce qui se passoit, étoient fort en peine de sçavoir à quoi je destinois les Troupes que j'avois postées de côté & d'autre. En sortant du Pavillon, je trouvai un vieux Officier Portugais, brave homme, que j'avois fait Major, & qui étoit là en attendant mes ordres. « Monsieur, lui dis-je, allez avertir tels & tels de se « tenir prêts, & dès que les Macassars, « auront passé un tel endroit que je lui « designai, vous commencerez par les « investir, vous les desarmerez, & en- « suite vous les arrêterez jusques à ce « que je vous envoye dire ce qu'il y aura « à faire. »

Le Portugais effrayé de ce qu'il venoit d'entendre, « Monsieur, me dit-il, je vous demande pardon, mais ce que « vous proposez n'est pas faisable, vous « ne connoissez pas cette nation comme « moi, je suis enfant des Indes, croyez « moi, ces sortes d'Hommes sont imprenables, & il faut les tuer pour s'en « rendre maître; je vous dis bien plus; «

c'est

1685. „ c'eſt que ſi vous faites mine de vouloir „ arrêter ce Capitaine qui eſt dans le „ Pavillon, lui & ce peu d'Hommes qui „ l'accompagne, nous tuerons tous, ſans „ qu'il en échape un ſeul. „

Je ne fis pas tout le cas que je devois de l'avis que ce Portugais me donnoit, & perſiſtant dans mon projet, dont l'execution me paroiſſoit aſſez facile, " allez, lui repartis-je, portez mes ordres „ tels que vous les avez reçûs, je ſuis „ perſuadé qu'avant que de ſe faire tuer, „ ils y penſeront plus d'une fois. „ Le Major s'en alla fort triſte, & me continuant ſes bons avis, me dit en partant: „ Mon Dieu, Monſieur, prenez bien „ garde à ce que vous faites, ils vous „ tueront infailliblement, croyez ce que „ j'ai l'honneur de vous dire, c'eſt pour „ vôtre bien.

Le zele de cet Officier me fit entrer en conſideration. Pour ne rien hazarder, je fis monter vingt Soldats Siamois dans la gorge du Baſtion, dix deſquels étoient armez de Lances, & dix autres de Fuſils; je fis tirer le rideau du Pavillon, & m'étant avancé vers l'entrée, j'ordonnai à un Mandarin, d'aller de ma part dire au Capitaine que j'étois bien

bien mortifié de l'ordre que j'avois de 1685.
l'arrêter : mais qu'il recevroit de moi toute ſorte de bons traitemens.

Ce pauvre Mandarin qui me ſervoit d'Interprête obéït; au premier mot qu'il prononça, ces ſix Macaſſars ayant jetté leur Bonnet à terre, mirent le Crit à la main, & s'élançans comme des démons, tuerent dans un inſtant, & l'Interprête & ſix autres Mandarins, qui étoient dans le Pavillon. Voyant ce carnage, je me retiray vers mes Soldats qui étoient armez, je ſautai ſur la Lance d'un d'entre eux, & je criai aux autres de tirer.

Un de ces ſix enragez vint ſur moi, le Crit à la main ; je lui plongeai ma Lance dans l'eſtomac ; le Macaſſar, comme s'il eût été inſenſible, venoit toûjours en avant à travers le fer que je lui tenois enfoncé dans le corps, & faiſoit des efforts incroyables afin de parvenir juſques à moi pour me percer. Il l'auroit fait immancablement, ſi la garde qui étoit vers le défaut de la lame ne lui en eût ôté le moyen, Tout ce que j'eus de mieux à faire, fut de reculer, en lui tenant toûjours la Lance dans l'eſtomac, ſans oſer jamais redoubler le coup, enfin je fus ſecouru par d'autres

lanciers

1686. lanciers qui achevérent de le tuer.

Des six Macassars il y en eut quatre de tuez dans le Pavillon, les deux autres quoique blessez griévement se sauvérent en sautant du Bastion en Bas. La hardiesse, ou plûtôt la rage de ces six Hommes, m'ayant fait connoître que le Portugais m'avoit dit vrai, & qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-sept autres qui étoient en marche. Dans cette facheuse situation je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter, & reconnoissant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je résolus de les faire tous tuer s'il étoit possible. Dans cette pensée j'envoyai & j'allai moi-même de tout côté pour faire assembler les Troupes.

Cependant les Macassars descendus à terre, marchoient vers le fort: J'envoyai ordre à un Capitaine Anglois que Mr. Constance avoit mis à la tête de quarante Portugais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, & en cas de refus de leur part, de tirer dessus, ajoutant que j'allois être à lui dans un moment, pour le soûtenir, avec tout ce que je pourrois ramasser de troupes. Sur la défence que l'Anglois leur fit de passer

outre,

outre, ils s'arrêtérent tout court. Pendant ce tems-là je faisois avancer mes Soldats dans le meilleur ordre que je pouvois, ils étoient armez de Fusils, & de Lances; mais il y avoit peu à compter sur eux, c'étoient tous de nouvelles Troupes, & nullement aguerries. 1686

Nous nous arrêtames à cinquante pas des Macassars. Il y eut des pourparlers de part & d'autre, je leur fis dire que s'ils vouloient, il leur étoit libre de retourner dans leur Galere. Je compris que s'ils prenoient le parti de se rembarquer, il me seroit aisé de les faire tous tuer à coups de Fusil: Car ils n'en avoient point pour se défendre, & ne portent jamais d'armes à feu. Ils me firent répondre qu'ils vouloient bien retourner à Bord: Mais qu'il falloit auparavant qu'on leur rendit leur Capitaine, sans lequel ils ne se rembarqueroient jamais.

Le Capitaine Anglois ennuyé de toutes ces longueurs, m'envoya dire, que, puisqu'ils ne vouloient pas entendre raison, il alloit dans le moment faire attacher tous ces geux-là qui faisoient si fort les entendus, & sans attendre ma réponse, il marcha à eux avec beaucoup d'imprudence.

1686. Il ne se fut pas plûtôt remué que les quarante-sept Macassars, qui jusques alors s'étoient tenus accroupis, à leur manière, se leverent tout à coup, & ayant entouré leur bras gauche d'une espece d'Echarpe dont ils ont accoûtumé de se ceindre, ils en formérent comme une *Targue*, ensuite se couvrans le corps de leur bras ainsi entortillé, ils fondirent sur les Portugais le Crit à la main, & donnérent tête baissée, avec tant de vigueur, qu'ils les enfoncérent & les mirent en piéces, presqu'avant que nous nous fussions aperçûs qu'ils les avoient attaquez. De là sans prendre haleine, ils poussérent vers les Troupes que je commandois. Quoique j'eus plus de mille Soldats armés de Lances, & de Fusils, l'épouvante les prit à tel point que tout se culbuta. Les Macassars leur passerent sur le ventre, & tuans à droit & à gauche tout ce qu'ils pouvoient joindre, ce ne fut plus qu'un carnage horrible.

Dans une déroute si generale, ils nous eurent bien-tôt poussez jusques au pied de la Muraille du nouveau Fort. Six d'entre-eux plus acharnez que les autres, poursuivirent les fuyards, entre-

rent

rent dans la fausse Braye qui donne sur 1686.
la Riviere auprès du Marché petit Fort,
côté, ils passerent de l'autre côté du
Fort, & ils firent dans tous ces endroits
un carnage épouvantable, mais sans
distinction d'âge & de sexe, Femmes,
Enfans & tout ce qui se presentoit à
eux.

Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des Troupes, je les laissai fuir, & comme je n'avois qu'une Lance pour toute arme, je gagnai le bord du Fossé, resolu de sauter dedans si j'étois poursuivi. Ma pensée étoit que ce Fossé étant plein de vase, ils ne pourroient pas venir à moi avec leur vitesse ordinaire, & que j'en aurois meilleur parti.

Il passérent à dix pas sans m'appercevoir, ils étoient trop occupez à tuer : Pas un de ces malheureux Siamois qui songea à faire face pour se défendre, tant ils étoient effrayez : Enfin ne voyant aucun moyen de les ralier, je gagnai la Porte du nouveau Fort qui n'étoit fermée que d'une Barriere, & je montai sur un Bastion d'où je fis tirer quelques coups de Fusils sur les Ennemis qui se trouvans maîtres du Champ de Bataille,

1686. & n'ayant plus perſonne à tuër, ſe retirérent ſur le bord de la Riviere. Après avoir conferé quelque tems entr'eux, n'écoutans plus que leur deſeſpoir, & reſolus de ſe mettre dans la neceſſité de combattre, ils regagnérent leur Galere, y mirent le feu, & après s'être armez de Targues & de Lances, ils décendirent de nouveau à terre, dans le deſſein de faire main baſſe ſur tout ce qui ſe preſenteroit.

Ils commencérent par brûler toutes les Maiſons des Soldats, qui ſelon l'uſage du Païs, n'étoient que de Cannes, & remontans ſur le bord de la Riviere, ils attaquérent & tuérent indiſtinctement tout ce qu'ils trouvoient ſur leur paſſage. Tant de meurtres répandirent tellement l'alarme dans les environs, que la Riviere fut bien-tôt couverte de gens à la nage, Hommes & Femmes qui portoient leurs Enfans ſur le dos.

Touché de ce ſpectacle, & indigné de ne voir plus que des morts dans l'endroit où l'on avoit combattû, je ramaſſai une vingtaine de Soldats armez de Fuſils, & je m'embarquai avec eux ſur un Balon, pour ſuivre ces deſeſperez. Je les joignis à une lieuë du Fort. Je

leur fis tirer dessus, & je les obligeai 1686.
à s'éloigner du Rivage. Ils s'avancérent dans les terres, d'où ils entrerent dans des bois qui étoient à côté. N'ayant pas assez de monde pour les poursuivre, & la partie n'étant pas égale, je n'osai pas entreprendre de les forcer, ainsi je pris le parti de m'en retourner au Fort.

À peine fus-je arrivé, qu'on vint m'avertir que les six Macassars qui avoient passé de l'autre côté de la fausse Braïe, s'étoient saisis d'un Couvent de *Talapoins*, qu'ils en avoient tué tous les Moines, & avec eux un Mandarin d'importance, dans le corps duquel, l'un d'eux avoit laissé son Crit qu'on me presenta. J'y courus avec quatre-vintgts de mes Soldats armez de Lances : Car ils ne sçavoient pas encore manier l'Arme à feu, je trouvai en arrivant que les Siamois, ne pouvant plus se défendre, avoient été obligez à mettre le feu au Couvent.

On me dit que les Macassars s'étoient jettez à deux pas de là, dans un Champ plein de grandes Herbes fort épaisses, & presque de la hauteur de trois piéds, dans lesquelles ils se tenoient acroupis. j'y conduisis ma troupe, j'en formai

1685. deux rangs bien ſerrez, menaçant de tuer le premiér qui feroit mine de fuir. Mes Lanciers ne marchoient d'abord que pas à pas & à tâtons; mais peu à peu ma preſence les raſſura.

Le prémiér Macaſſar que nous trouvâmes ſe dreſſa ſur ſes piéds, comme un furieux, & élévant ſon Crit alloit ſe jetter ſur mes gens; je le previns, & je lui caſſai la tête d'un coup de Fuſil. Quatre autres furent tuez ſucceſſivement par nos Siamois, qui ne s'ébranlérent point dans cette occaſion, ſe ſoutenans les uns les autres, & donnans à grand coup de Lance ſur ces malheureux qui combattans toûjours à leur ordinaire, aimoient mieux trouver la mort en avançant, que de reculer un ſeul pas.

Comme je ſongeois à m'en retourner, je fus averti qu'il reſtoit encore un ſixiéme Macaſſar. C'étoit un jeune garçon, celui là même qui ayant tué le Mandarin, lui avoit laiſſé ſon Crit dans le Corps. Nous retournâmes dans les Herbes pour chercher ce dernier. J'ordonnai à mes Soldats de ne le point tuer, j'étois bien aiſe de le prendre vif, puiſqu'il étoit deſarmé; mais ils étoient ſi animez, & ils firent ſi peu d'attention à ce que je leur dis,

dis, qu'ils le percérent de mille coups. 1686.
Étant de retour au fort, j'assemblai tous les Mandarins, pour conferer avec eux sur le parti qu'il y avoit à prendre. Il fut resolu qu'on ramasseroit tout ce qui nous restoit de Troupes, & que nous poursuivrions les Ennemis, dès que nous aurions des nouvelles de l'endroit où ils s'étoient retirez. Je voulus ensuite sçavoir le nombre des morts; je trouvai que j'avois perdu, dans cette malheureuse journée, troi cens soixante six Hommes. Les Macassars n'en perdirent que dix-sept, sçavoir, six dans le petit Fort, six au Couvent des Talapoins, & cinq sur le Champ de Bataille.

Comme je voulus entrer dans le Pavillon, pour me reposer un moment; car j'en avois grand besoin après les fatigues que j'avois eû à essuyer, je fus frappé d'un spectacle d'autant plus triste, que je m'y attendois moins. Outre les cadavres des Macassars, & des Siamois, qu'on n'avoit pas eû le tems d'enlever, je trouvai étendu sur le bord de mon Lit, un jeune Officier nommé BEAUREGARD, fils d'un Commissaire du Roy à Brest; il étoit demeuré à Siam, & je l'avois fait Major de toutes les

1685. Troupes Siamoises. En le voyant dans cette situation, je le crus mort, & j'en eus le cœur serré de douleur.

On ne croira peut-être pas ce que je vais dire : Car en effet, il a bien plus l'air d'une fable que de toute autre chose. Je puis pourtant assurer que je n'y ajoûterai rien du mien, & que je ne raporterai que la pure vérité. M'étant aproché du Lit, & ayant examiné ce jeune Homme de plus près, je vis qu'il respiroit encore; mais il ne parloit plus, & il avoit la bouche toute couverte d'écume, je lui trouvai le ventre ouvert; toutes les entrailles, & l'estomac même qui étoient sortis pendoient, en s'abattant sur les cuisses. Ne sçachant comment faire pour lui donner quelque secours, car je n'avois ni remede ni Chirurgien, je me harzardai de le traiter comme je pourrois.

Pour cet effet, ayant accommodé deux Eguilles avec de la Soye, je remis les entrailles à leur place, & je cousus la playe comme j'avois vû faire dans de semblables occasions; je fis ensuite deux ligatures que je joignis, & après avoir battu du blanc d'œuf que je melai avec de la *Raque* qui est une espece d'Eau-

de-Vie, je m'en servis pour panser le 1686.
malade, ce que je continuai pendant dix jours. Mon opération réüssit parfaitement bien, & Beauregard fut gueri. A la verité il n'eut jamais ni la fievre ni aucun autre simptôme fachèux. Je remarquai, en lui remettant les entrailles dans le ventre, qu'elles étoient déja seches comme du Parchemin, & mêlées avec du sang caillé; mais tout cela n'empêcha pas la parfaite guerison qui suivit peu de jours après.

Le lendemain matin je reçûs avis qu'un des six Maçassars qui avoit combattu dans le Pavillon, n'étoit pas mort: Quelque Soldats Siamois l'avoient saisi & de peur qu'il ne leur échapât, ils en avoient fait comme un pelotton, à force de le lier. Je fus le voir pour le questioner, & pour en tirer s'il étoit possible, quelque éclaircissement, soit par raport à ses Camarades, soit par raport aux mouvemens qui s'étoient faits à Louvo & à Joudia. Ce démon, car la force & la patience humaine ne vont pas si loin, avoit passé avec un sang froid étonnant, toute la nuit dans les boües, ayant dix-sept coups de Lances dans le corps. Je lui fis quelques questions; mais il me

1686. répondit qu'il ne pouvoit me satisfaire ; qu'auparavant je ne l'eûs fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échapât. J'ordonnai au Sergent François que j'avois mené avec moy, de le delier. Celui-ci posa sa Halebarde contre un petit Arbre, assez près du blessé, & le jugeant hors d'état de rien entreprendre il la laissa, après l'avoir détaché, dans l'endroit où il l'avoit mise d'abord.

A peine le Macassar fut en liberté, qu'il commença à alonger les jambes, & à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'aperçûs qu'en répondant aux questions que je lui faisois, il se tournoit, & tachant de gagner terrain, s'aprochoit insensiblement de la Halebarde pour s'en saisir. Je connus son dessein, & m'adressant au Sergent, « tiens „ toi près de ta Halebarde, lui dis-je ; „ voyons jusqu'où cet enragé poussera „ l'audace. „ Dès qu'il fut à portée, il ne manqua pas de se jetter dessus pour la saisir en effet ; mais ayant plus de courage que de force, il se laissa tomber presque mort sur le visage, alors voyant qu'il n'y avoir rien à esperer de lui, je le fis achever sur le champ.

J'étois si frappé de tout ce que j'avois

vû

vû faire à ces Hommes, qui me paroissoient si differens de tous les autres, que je souhaitai d'aprendre d'où pouvoit venir à ces Peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de ferocité. Des Portugais qui demeuroient dans les Indes depuis l'enfance, & que je questionai sur ce point, me dirent que ces Peuples étoient Habitans de l'Isle de *Calebos*, ou *Macassar*, qu'ils étoient Mahometans schismatiques, & très-superstitieux: Que leurs Prêtres leur donnoient des Lettres écrites en caractères magiques, qu'ils leurs attachoient eux-mêmes au bras, en les assurant que tant qu'ils les porteroient sur eux, ils seroient invulnerables. 1686.

Qu'un point particulier de leur créance ne contribuoit pas peu à les rendre cruels, & intrepides. Ce point consiste à être fortement persuadez, que tous ceux qu'ils pourront tuer sur la terre, hors les Mahometans, seront tout autant d'Esclaves qui les serviront dans l'autre monde. Enfin ils ajoûtérent qu'on leur imprimoit si fortement dès l'enfance ce qu'on appelle le point d'honneur, qui se reduit parmi eux à ne se rendre jamais, qu'il étoit encore hors d'exemple qu'un seul y eût contrevenu.

1686. Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quartier; dix Macassars le Crit à la main, attaqueroient cent mille Hommes. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Des gens imbus de tels principes, ne doivent rien craindre, & sont des Hommes bien dangereux. Ces insulaires sont d'une taille mediocre, bazanez, agiles & très-vigoureux. Leur habillement consiste en une Culote fort étroite, & comme à l'Angloise, une Chemisette de Cotton blanche ou grise, un Bonnet d'Etoffe bordé d'une bande de Toile large d'environ trois doigts, ils vont les jambes nuës, les pieds dans des *Babouches*, & se ceignent les reins d'une Echarpe, dans laquelle ils passent leur Arme diabolique. Tels étoient ceux à qui j'avois à faire, & qui me tuérent miserablement tant de monde.

Beauregard à qui j'avois remis les entrailles, & que je continuois de panser, se trouvant un peu mieux, & commença nt à parler, je voulus sçavoir de lui comment il avoit reçû sa blessure, puisque tandis que nous étions dans le Fort à batailler avec les six premiers Macassars, il étoit dehors.

Il me dit qu'ayant vû tomber du Baſtion deux Hommes la tête la premiere, & ayant pris l'un d'eux pour le Capitaine, il y étoit accouru, pour empêcher les Siamois de le tuer : Que le Macaſſar s'en étant aperçû & contre-faiſant le mort, l'avoit laiſſé approcher juſqu'à ce qu'étant à portée, il lui avoit alongé un coup de Crit qui lui avoit fait la bleſſure que j'avois vû : Que dans cette ſituation, ne ſçachant où aller, & portant ſes entrailles dans les mains, il avoit gagné le Pavillon, où ne trouvant perſonne pour le ſecourir, il étoit tombé de foibleſſe ſur mon Lit, à peu près dans la ſituation où je le trouvai. 1686

Je rendis compte à Mr. Conſtance de cette malheureuſe avanture. Quoique ſa manœuvre ne m'eût que trop manifeſté ſa mauvaiſe volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenoit pas de lui en témoigner du reſſentiment ; je lui écrivis donc, comme ſi je ne m'étois douté de rien ; & en lui faiſant un détail bien circonſtancié de tout ce qui m'étoit arrivé, je lui donnai avis de prendre garde au reſte des Macaſſars qui étoient retranchez dans leur Camp, & de profiter de mon malheur. Ayant reçû ma relation,

1686. il fit entendre au Roy tout ce qu'il voulut, & comme je m'étois sans doute trop bien conduit à son gré, il me répondit par une Lettre pleine de reproches, m'accusant d'imprudence, & d'avoir été par mon peu de conduite la cause de tout ce massacre ; il finissoit en me donnant ordre, non plus d'arrêter les Macassars, comme la premiere fois mais d'en faire mourir tout autant que je pourrois.

Je n'avois pas attendu ses instructions sur ce point. Dès le lendemain de nôtre déroute, ayant encore assemblé tous les Mandarins, je leur avois distribué des Troupes avec ordre de se tenir sur les avenuës, pour empêcher que les ennemis qui avoient gagné les bois ne revinssent sur le bord de la Riviere y jetter de nouveau l'épouvante : Car c'est ce qu'il y a de plus habité dans le Païs ; & l'endroit où ils pouvoient faire le plus de ravage.

Quinze jours après j'apris qu'ils avoient parû à deux lieuës de Bancok, J'y courus avec quatre-vingts Soldats que j'embarquai dans mon Balon, le Païs étant encore inondé. J'arrivai fort à propos, pour rassurer les Peuples, j'y trouvai plus de quinze ceus personnes qui fuyoient comme

comme des moutons, devant vingt-quatre ou vingt-cinq Macassars, qui étoient encore attroupez. 1681

A mon arrivée ces furieux abandonnérent quelques Balons dont ils s'étoient saisis, & se jettérent à la nage. Je leur fis tirer dessus; mais ils furent bien-tôt hors de la portée du fusil, & se retirérent dans les bois. Je rassemblai tout ce Peuple effrayé: je lui reprochai sa lâcheté, & la honte qu'il y avoit à fuir devant un si petit nombre d'ennemis. Animez par mes discours, ils se raliérent, & les poursuivirent jusqu'à l'entrée du bois, où voyant qu'il étoit impossible de les forcer, je retournai à Bancok.

Je trouvai en arrivant deux de ces malheureux, qui ayant été blessez, n'avoient pû suivre les autres, & avoient été pris par nos Siamois. Un Missionnaire que j'avois auprès de moi, appellé Mr MANUEL, les ayant regardez comme un objet digne de son zéle, fit tant & leur parla avec tant de force, qu'ils se convertirent, & moururent peu de tems après avoir reçu le Baptême.

Quelques jours après on m'en amena un troisiéme. Le Missionnaire le prêcha beaucoup, mais inutilement. Ce misé-

rable

1686. rable demanda si se faisant Chrêtien, on lui sauveroit la vie, on lui dit que non. *Puisque je dois mourir*, dit-il, *qu'importe de demeurer avec Dieu, ou avec le Diable*. Là dessus il eut le cou coupé. Un Siamois qui vit que je faisois emporter la tête pour l'exposer au bout d'une Lance, me pria de n'en rien faire, en m'assurant que quelqu'un ne manqueroit pas de l'enlever dans la nuit, pour s'en servir à des sortileges ausquels la nation est fort portée. Je me pris à rire de ce qu'il disoit, & me môquant de la superstition Siamoise, j'ordonnai que la tête seroit mise en un lieu où elle pût être vûë, & donner de la terreur aux autres.

Au bout de huit jours quelques Païsans tous effrayez vinrent m'avertir, que les ennemis avoient paru sur le rivage, qu'ils y avoient pillé un Jardin, d'où ils avoient enlevé quelques Herbes, & une quantité assez considerable de Fruits.

J'y allai avec environ cent Soldats armez de Lances & de Fusils, j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus sur le lieu. On me fit remarquer l'endroit où les Macassars avoient mangé & couché.

Lassé

Lassé de me voir mener pendant si long-tems par une poignée d'ennemis, je resolus d'en voir le bout. Je partageai les deux mille Hommes que j'avois en deux corps que je postai à droit & à gauche, & je me mis avec mes cent Hommes au trousses de ces bêtes feroces. Je suivis dans l'eau la route qu'ils s'étoient ouverte à travers les Herbes. Comme ils mouroient presque de faim, ne se nourrissans depuis un mois que d'Herbes sauvages, je vis bien qu'il étoit tems de ne les plus marchander, surtout n'ayant avec moy que des Hommes frais, & dont je pouvoir tirer quelque parti. Dans cette pensée, je leur fis doubler le pas. Après avoir marché environ une demi lieuë, nous aperçûmes les ennemis, & nous nous mimes en devoir de les joindre. 1686.

Je les serrois de fort près. Pour m'éviter ils se jettérent dans un bois qui étoit sur la gauche, d'où ils tombérent sur une troupe des miens, qui du plus loin qu'ils les aperçûrent firent une décharge de Mousqueterie hors de la portée, & se sauvérent à toute jambe. Cette fuite ne me fit pas prendre le change, je joignis encore les ennemis, & je mis

mes

1686. mes Soldats en bataille. Comme nous avions de l'eau juſqu'à demi jambe, les Macaſſars ne pouvans venir à nous avec leur activité ordinaire, gagnérent une petite hauteur, entourée d'un foſſé, où il y avoit de l'eau juſqu'au col.

Je les inveſtis; & m'approchant juſqu'à la diſtance de dix à douze pas, je leur fis crier par un Interpréte de ſe rendre, les aſſurant que s'ils ſe fioient à moi, je m'engageois à leur ménager leur grace auprès du Roi de Siam. Ils ſe tinrent ſi offenſez de cette propoſition, qu'ils nous jettérent leur lance contre, en témoignage de leur indignation : & ſe jettant un moment après eux-mêmes dans l'eau, le Crit aux dents, ils ſe mirent à la nage pour nous venir attaquer.

Les Siamois encouragez; & par mes diſcours & par mon exemple; firent ſi à propos leur décharge ſur ces deſeſpérez, qu'il n'en échapa pas un ſeul. Ils n'étoient plus que dix-ſept : tout le reſte étoit mort dans les bois, ou de miſére, ou des bleſſures qu'ils avoient reçu. J'en fis dépouiller quelques-uns : je les trouvai tous ſecs comme des *Momies*, n'ayant que la peau colée ſur les os : ils avoient tous ſur le bras gauche de ces caractéres dont nous avons

avons parlé, & avec lesquels ils se regardent comme invincibles sur la parole de leurs Prêtres, qui pour quelque interêt de peu de valeur, les seduisent misérablement tous les jours. 1686.

Telle fut la fin de cette malheureuse avanture, qui pendant un mois me causa des fatigues incroyables, qui faillit à me couter la vie, qui me fit périr tant de monde, & qui n'auroit jamais eu lieu, sans la jalousie d'un Ministre aussi méfiant que cruel.

Mais pour faire voir encore mieux combien injustes étoient les reproches qu'il me fit, lorsqu'en répondant à ma Lettre, il m'avoit taxé d'imprudence, je rapporterai en peu de mots ce qui se passa à Siam au sujet du Prince des Macassars, qui aprés la conspiration découverte s'étoit retranché dans son camp. Monsieur Constance résolu de l'attaquer, avoit ramassé plus de vingt mille hommes, à la tête desquels il avoit mis quarante Européans, François, Anglois & Hollandois. Avec ces Troupes, il entreprit de forcer les ratranchemens des Ennemis. Ceux-ci firent d'abord semblant de fuir. Constance y fut trompé : & les croyant en déroute, il commanda aux

Siamois

1686. Siamois de les pourſuivre. Ses gens les chargérent d'abord & les ſuivirent en aſſez bon ordre; mais peu à peu s'étant débandez, les Macaſſars firent tout à coup *volte face*, & les chargérent à leur tour ſi vigoureuſement, qu'ils tuérent d'abord dix-ſept des Europeans & plus de mille Siamois. Mr. Conſtance lui-méme faillit à y perir, & ne ſe ſauva qu'en ſe jettant dans la Riviere, où il ſe ſeroit noyé, ſans le ſecours d'un de ſes Eſclaves.

La quantité de corps morts que la Riviere emportoit, & qui paſſérent devant Bancok, furent les premiers Courriers qui nous annoncérent cette défaite, après laquelle le Miniſtre ne ſe trouva pas peu embarraſſé. Il fit faire pluſieurs propoſitions au Prince des Macaſſars, qui ne voulut jamais rien entendre. Enfin n'y ayant plus d'autre parti à prendre, il ſe reſolut à une ſeconde attaque, à laquelle il ſe prepara pendant deux mois, & dont il ſe tira avec plus d'honneur, ayant pris des meſures plus juſtes que la premiere fois. L'experience qu'il avoit fait, lui ayant apris qu'il avoit à faire à des gens dont il ne lui ſeroit pas aiſé de tirer parti, s'il les attaquoit à force

force ouverte, il s'avisa d'un stratagéme qui lui réüssit, & auquel il fut redevable de la victoire. 1686.

Comme le Païs étoit inondé, en sorte qu'on étoit obligé de marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il fit faire des Claïes de Cannes, où l'on avoit posé fort près l'un de l'autre, de gros Clous à trois pointes qui traversoient la Claïe, & s'élevoient par dessus à la hauteur d'un demi pied. Ces machines qui marchoient devant les Troupes furent plongées dans l'eau, ensorte que ne paroissans plus, & les Macassars à leur ordinaire venans tous à la fois à la charge, tête baissée, & sans voir où ils mettoient les pieds, se trouvoient pris pour la plûpart, tellement que ne pouvant plus ni avancer, ni reculer, on en tua debout à coups de Fusils un nombre très-considerable.

Ceux qui échapérent s'étant retranchez dans des Maisons de Cannes ou de Bois, ausquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brulez, & se laissérent assommer, sans qu'aucun demanda quartier; aussi ne sauva-t-on la vie qu'à deux jeunes Fils du Prince, qui furent amenez à Louvo. On les a vû depuis en France servir dans la Marine, ayant été amenez

1668. amenez dans le Royaume, par le Pere Tachard.

Après cette courte digression sur la maniere dont Mr. Constance se démêla de l'affaire des Macassars, je reviens à mes occupations à Bancok. N'ayant plus d'ennemis à combatre, je m'occupois à faire avancer les fortifications, & à dresser mes Soldats. Après avoir donné quelque tems à ces emplois, je fus bien aise de faire le tour de mon Gouvernement, soit pour me faire reconnoître, soit pour reconnoître moi-même l'état du Païs.

Pour être reçû avec la distinction qui convenoit à ma dignité, je ne manquois pas de me faire annoncer dans tous les endroits par où je devois passer. Aussitôt les Mandarins, & les plus distinguez du Lieu me preparoient une reception la mieux ordonnée qu'ils pouvoient. Ils venoient ordinairement à ma rencontre, & après m'avoir logé dans la Maison la plus apparente; ils me prêtoient hommage & obéïssance, comme à celui qui representoit la personne du Roy.

Il arrivoit quelque fois que plusieurs d'entre eux, pour se faire valoir auprès de moi, & pour me donner à connoître qu'ils étoient dans quelque consideration

dans

dans le Village, se declaroient alliez du BALOAN. Les Baloans, sont les Missionnaires Catholiques. Ne comprenant rien à l'alliance, dont ces bonnes gens me parloient, je voulus les faire expliquer. J'apris par ce qu'ils me dirent que quelques uns de nos Missionnaires Europeans qui se donnoient pour être puissans à la Cour, & qui abusoient de la credulité des Siamois, gens simples & avides de la faveur, ne faisoient pas difficulté, lorsqu'ils en étoient priez par ceux qui vouloient avoir leur projection, de contracter certains mariages assez usitez dans le Païs, & qui ont cela de commode, qu'ils ne durent qu'autant qu'ils peuvent faire plaisir. 1686.

Cette découverte à laquelle je ne me serois jamais attendu, me parut avoir quelque chose de si plaisant, que je ne pûs m'empêcher d'en rire de fort bon cœur. Lorsque ceux que je sçavois avoir donné dans ce travers venoient me faire la reverence, je ne manquois pas de m'en réjoüir à leurs dépens. La plûpart en témoignoient de la honte, il y en eut même un ou deux, à qu'il n'en falut pas d'avantage pour les faire rentrer dans leur devoir; il n'en fut pas de même d'un

Portugais

1686. Portugais que je ſçavois avoir été marié de cette ſorte plus d'une fois. Étant venu me ſaluer : *Pere*, lui dis-je, *je vous trouve ici avec bien des alliances ;* ma plaiſanterie ne le déconcerta pas, & traitant le tout de bagatelle, il s'en tira en plaiſantant lui-même à ſon tour.

Je dois dire pourtant en faveur de la verité que le nombre de ceux-ci n'eſt pas fort conſiderable, & qu'à la reſerve de quelques Prêtres, gens ſans aveu, tous les autres Miſſionnaires généralement parlant, ſoûtiennent par de très-grandes vertus la dignité de leur caractere, ſurtout les Jeſuites, dont la conduite n'eſt pas moins irreprochable dans les Indes, qu'en Europe.

Et quant au petit nombre de ceux qui s'écartent de leur devoir, il n'eſt pas ſurprenant que dans des Païs ſi éloignez, livrez à eux-mêmes, & n'étans plus éclairez, par des Superrieurs qui veillent ſur leur conduite, ils perdent peu à peu le goût de la pieté, & ſe laiſſent aller enſuite à l'occaſion qui ne leur manque jamais; puiſqu'en Europe, nous voyons quelque fois des Prêtres & des Religieux tomber dans les mêmes déreglemens, malgré tous les moyens qu'ils ont de s'en garantir.

En

En continuant ma route, je passai par 1686.
un Village auprès duquel on me dit qu'il y avoit un Talapoin, que ses vertus rendoient célébre dans tout le Païs. Ses Confreres en faisoient un si grand cas, qu'ils l'avoient fait leur Superieur, en sorte qu'il étoit par rapport à sa dignité, en aussi grande consideration parmi les Siamois, qu'un Evêque pourroit l'être parmi nous. Je me détournai pour aller le visiter. Je trouvai en effet un vieillard respectable par son grand âge, & par un air modeste qui se répandoit sur toute sa personne.

Pour me faire honneur il mit un Bethel dans la bouche, & après l'avoir mâché assez long-tems, il me le presenta, pour le mâcher moi-même à mon tour. Je n'étois pas assez fait à la malpropreté des Siamois, pour accepter la grace qu'il me faisoit. Un des Mandarins qui étoit auprès de moi, me représenta que je ne devois pas refuser un honneur qui n'étoit dû qu'au Roi, & à moi : *Je vous le cede*, lui répondis-je, *avalez vous même la pilule, si elle est de vôtre goût*, Il ne se le fit pas dire deux fois, il ouvrit la bouche, & reçut avec beaucoup de respect des mains du Ta-

 lapoin,

1686. lapoin, le Bethel dont je n'avois pas voulu.

Je vis dans ce voyage, une prodigieuse quantité de Singes de differente espece; le païs en est tout peuplé. Il se tiennent assez volontiers aux environs de la Riviere, & vont ordinairement en troupe. Châque troupe a son chef qui est beaucoup plus gros que les autres. Quand la marée est basse, ils mangent de petits Poissons que l'eau à laissé sur le Rivage. Lorsque deux differentes troupes se rencontrent, ils s'aprochent les uns des autres, jusques à une certaine distance, où ils paroissent faire alte, ensuite les gros *Macous*, ou chefs des deux bandes s'avancent jusques à trois ou quatre pas, se font des mines & des grimaces, comme s'ils s'entreparloient, & ensuite faisans tout à coup volte face, ils vont réjoindre chacun la troupe dont il est chef, & prennent des routes differentes. Au retour de la marée, ils se perchent sur des Arbres, où ils demeurent jusqu'à ce que le Païs soit à sec.

Je prenois souvent plaisir à observer tout leur petit manége, j'en vis un jour une douzaine qui s'épluchoient au Soleil. Une femelle qui étoit en rut, s'écarta

carta de la troupe, & se fit suivre par 1686
un mâle; le gros macou, qui s'en aperçût un moment après, y courut; il ne pût attraper le mâle qui se sauvat à toutes jambes; mais il ramena la femelle à qui il donna en présence des autres plus de cinquante soufflets, comme pour la châtier de son incontinence.

En passant par un Village, où je m'étois reposé un moment, un Mandarin qui en étoit le chef vint tout empressé me presenter un Vers d'environ neuf pouces de long, & gros à proportion: Il étoit tout blanc, & avoit assez la figure d'un de nos Vers à Soye, à cela près, qu'il étoit beaucoup plus long. Ce bon Homme comptoit de me presenter un morceau friant. je ne pus m'empêcher de rire de sa simplicité, & me tournant vers un autre Mandarin qui m'accompagnoit, je lui demandai, si ce Vers étoit bon à manger, il est très-excellent, me dit-il; je lui fis donner, le Mandarin le mangea tout vif avec avidité.

Je remarquois qu'il sortoit de la bouche du Siamois comme de la Crême, ce qui me fit croire que cet insecte ne devoit pas être si mauvais. Sans l'horreur que j'avois à le voir j'en aurois vo-

1686. lontiers goûté. Ceux qui n'ayant jamais vû des Huitres, nous les verroient manger toutes cruës, en auroient du dégoût, les Huitres sont pourtant fort bonnes : L'usage applanit bien des choses en cette matiere, & on ne doit point disputer des goûts.

La visite de mon Gouvernement étant faite, je repris le chemin de Bancok. Je m'y occupai encore pendant quelque tems à dresser mes Soldats, & à faire avancer les fortifications qui alloient avec assez de lenteur. Un accident qui revenoit tous les jours & auquel on ne pouvoit remedier, en étoit en partie cause. Comme les Siamois vont toujours nuds pieds, il arrivoit très-souvent que mes travailleurs étoient piquez en remuant les terres par une sorte de petits Serpens de couleur argentée, & de la longueur d'environ un pied.

Leur morsure est si venimeuse, qu'une heure après celui qui en a été piqué, tombe dans des convulsions, & mourroit infailliblement dans vingt-quatre heures, s'il n'étoit promptement secouru. Les Medecins Chinois ont un remede admirable contre ce mal. Ils composent une certaine pierre qu'on aplique sur la morsure,

morſure, & qui s'y attache d'abord, 1586.
peu après les convulſions ceſſent, le malade reprent ſes ſens, & la pierre tombe d'elle-même, dès qu'elle a tiré tout le venin. La même pierre ſert toûjours mais pour lui rendre ſa prémiere vertu il faut la faire tremper pendant vingt-quatre heures dans du Lait de Femme.

Malgré mes occupations je commençois à m'ennuyer à Bancok. Les bontez dont le Roy m'avoit honoré à Louvo, m'en avoient rendu le ſéjour aſſez ſupportable; mais depuis que j'en étois parti, je me laſſois peu à peu de me voir dans un Païs, où je vivois ſans agrément, & où je ne voyois aucun jour à avancer ma fortune. Dans cette ſituation, je ſouhaitai de retourner à la Cour. J'en écrivis à Mr. Conſtance; mais comme il ne vouloit point de moi auprès du Roy, il ne manqua pas de prétexte pour éluder ma demande.

Ce fut à peu près dans ce tems-là que je reçus à Bancok quatre des Jeſuites avec qui nous avions fait le voyage de Siam. Le Pere Tachard, ainſi que nous avons dit, étoit retourné en France avec les Ambaſſadeurs. Conſtance avoit retenu auprès de lui le Pere le Comte,

les quatre autres, ſçavoir les PP. de Fontenai, Bouvet, Gerbillon, & Viſdelou ayant trouvé un embarquement partoient pour la Chine.

Je leur fis tout l'acueïl dont j'étois capable : Pendant leur ſéjour je les entretins ſouvent de la dureté de Mr. Conſtance à mon égard, & je leur fis le detail de tout ce qu'il avoit fait pour me perdre. Quand je leur parlai de l'affaire des Macaſſars, je trouvai qu'ils en ſçavoient quelque choſe en gros : Mais ils ignoroient, ou du moins n'étoient-ils informez que confuſement de l'Ordre qui m'avoit été adreſſé, & de la maniere dont le Miniſtre avoit ſouhaité que je me conduiſis.

Par tout ce qu'ils me dirent je compris que je parlois à des perſonnes à qui Mr, Conſtance étoit auſſi connu, qu'à moi-même; mais quoique par diſcretion ces Peres ne jugeaſſent pas à propos de s'expliquer ouvertement, après être entrez dans toutes mes peines, & m'avoir conſolé le mieux qu'il leur fut poſſible, ils me conſeillerent de repaſſer en France le plûtôt que je pourrois. Nous paſsâmes ainſi quelques jours; moi à me plaindre du Miniſtre, & eux à me conſoler; enfin après

après bien des témoignages d'amitié, très-ſinceres de part & d'autre, nous nous embraſsâmes les larmes aux yeux, comptans de nous ſéparer pour toute la vie. 1686.

Quoique depuis quelque tems je fus déja aſſez diſpoſé à ménager mon retour en France, les derniers entretiens que j'avois eû avec ces quatre Jeſuites, me confirmérent encore plus fortement dans cette penſée. J'avoîs continuellement dans l'eſprit, & la miſere d'un Païs, qui ne me paroiſſoit d'aucune reſſource, & les perfidies d'un Miniſtre à qui j'avois fait tout le bien que j'avois pû, & qui en récompenſe de mes bons ſervices, non-ſeulement m'avoit éloigné de la Cour; mais encore avoit voulu m'empoiſonner, & avoit attenté ſur ma vie en tant de differentes manieres.

Tandis que j'étois ainſi tout occupé de la penſée de mon retour, j'eus dequoi m'y confirmer, par un nouvel Ordre que je reçûs de la Cour, & qui ne me fit que trop comprendre que la haine de Conſtance n'étoit pas encore épuiſée.

Il étoit arrivé, depuis quelque tems, à la Barre un Bâtiment Anglois, armé de quarante pieces de Canon, & de

1686. quatre-vingt-dix hommes d'Equipage, tous Europeans. M. Constance prétendoit que le Capitaine de ce Vaisseau avoit friponé autrefois au Roy de Siam une partie considerable de Marchandises. Sous ce beau pretexte il m'envoya Ordre de me transporter dans le Bâtiment Anglois avec deux Hommes seulement, & d'enlever ce Capitaine, comme coupable de crime de Léze-Majesté; ce sont les propres paroles de l'Ordre que j'ai gardé, écrit en François, de la main du P. le Comte.

Je n'eus pas de peine à comprendre, comme j'ai déja dit que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piége, qui m'étoit tendu par la jalousie de Mr. Constance. Je resolus pourtant d'executer cet ordre à la lettre. Comme je me promenois en révant aux moyens d'en venir à bout, Mr. Manuël avec qui je vivois assez familierement, me voyant l'esprit si preocupé, me demanda à quoi je révois si profondément; « tenez, lui „ dis-je, lisez cet ordre que je viens de „ recevoir „. Ce bon Missionnaire ayant vû dequoi il étoit question; « Mr. Cons- „ tance, me dit-il, n'y pense pas, & l'execution

xecution de cet ordre est impossible „. 1686.
" C'est pourtant sur les mesures qu'il "
y a à prendre pour l'executer lui ré- "
partis-je, que rouloient les médita- "
tions dans lesquelles vous m'avez vû "
si enfoncé : Car je vous l'avouë, je suis "
piqué au vif, & je veux pousser Mr. "
Constance à bout, en lui faisant voir "
que des projets qu'il juge impossibles "
dans le fond, & dont il ne me charge "
que parce qu'il compte que j'y perirai "
sont encore au dessous de moi. „. Mr. Manuël surpris de ma resolution, fit tout ce qu'il pût pour m'en détourner. " Vous avez beau faire, lui dis-je, mon parti "
est pris, & je n'en demordrai pas "
quand je devrois y perir. L'exemple "
que les Macassars nous ont donné, il "
y a peu de jours, est bon à suivre ; il "
faut toûjours avancer, & ne reculer "
jamais. Rassurez-vous pourtant, j'use- "
rai de précaution, & j'espere de me "
tirer encore heureusement de ce mauvais pas „.

A ces mots l'ayant quitté, je me jettai brusquement dans mon Balon à quatre-vingts Rameurs. Pour me vanger de Mr. Constance, j'embarquai malicieusement avec moy l'Oncle de sa Femme, il

1686. étoit métif, assez bon homme ; mais nullement guerrier. Je fus bien aise en lui faisant tenir la place d'un des deux Hommes qui devoient me seconder, de lui faire courir la moitié du risque, & de le mettre au moins à portée de reconnoître par lui-même, dequoi Mr. Constance étoit capable.

Pendant le trajet qu'il y avoit depuis Bancok jusques à l'endroit de la Rade où étoit le Vaisseau, ce bon Japonnois ne cessa de me demander où je prétendois le conduire. Il n'étoit pas encore tems de le lui faire sçavoir, je ne répondis à ses questions qu'en badinant. Quand je fus à la Barre, il falut quitter le Balon : Car ces sortes de Bâtimens ne peuvent aller que dans la Riviere. Je pris un Batteau propre pour la Mer ; dans lequel ayant embarqué huit de mes Rameurs, & ayant joint à l'Oncle de Madame Constance, le Gouverneur de la Barre, nous voguâmes jusques bien avant dans la Rade.

Nous n'étions plus qu'à deux lieuës du Vaisseau Anglois, lorsque mon métif me demanda encore où je le menois. Pour toute réponse je lui presentai l'Ordre du Roy, que je lui expliquai en Portugais. Il en fut si effrayé, que n'étant plus

ųs maître de lui-même : « Que vous 1686.
-je donc fait, Monſieur, s'écrioit-il, «
ɔur me mener ainſi à la boucherie ? «
: quel cas, je vous prie, ce Capitaine «
nglois fera-t-il des ordres du Roy de «
am, qu'il ne craint point, & qui «
ıns toute cette affaire, ne ſera certai- «
:ment pas le plus fort. Monſieur, «
i repartis-je, quand on eſt au ſervi- «
d'un Roy il faut obéïr à la lettre, «
ns examiner les perils qui doivent «
re comptez pour rien. Nos biens & «
›s vies ſont aux Souverains, & ils peu- «
:nt en diſpoſer comme il leur plaît. «
Toutes ces raiſons, bien loin de per-
ader ce bon homme ne faiſoient qu'-
ıgmenter ſa peur, qui redoubloit à
eſure que nous aprochions du Navire.
ɔur raſſurer ce poltron ; « voici, Mon-
:ur, lui dis-je, l'expedient que j'ai «
ouvé pour prendre ce Capitaine, ſans «
›urir un trop grand danger, ni vous «
moi ; mon but eſt de l'obliger ſous «
ıelque prétexte à ſortir de ſon Bord, «
à paſſer dans le mien, pour cela «
:ntrerai dans ſon Vaiſſeau, vous me «
ivrez, il ne manquera pas de me «
ire beaucoup de civilitez, j'y répon- «
:ai, & de la maniere dont j'ai ima- «

 „ giné

1686. „ giné mon dessein, je compte que j'en „ viendrai à bout ; tenez cependant, „ voilà l'ordre du Roy, mettez-le dans „ vôtre poche, & gardez-le, jusques à „ ce que nous en ayons besoin : Mais „ armez-vous de courage, & prenez un „ air assuré, sans quoi tout notre projet „ échoüeroit infailliblement „.

„ Mais si tout ce que vous imaginez „ ne réussit pas, me repliqua cet hom- „ me, plus prudent que de raison ; que „ ferez vous ? Alors, répondis-je, je me „ conduirai à la *Macassarde*, je mettrai „ l'épée à la main, je dirai au Capitaine „ que j'ai ordre de l'arrêter, & que s'il „ fait la moindre résistance, je le tuérai ; „ à ces mots vous sortirez l'Ordre du „ Roi ; & vous crierez à tout l'Equipa- „ ge que s'ils resistent, Sa Majesté Sia- „ moise les fera tous pendre. Hé ! Mr. „ me répondit-il, nous allons mourir. „ C'est nôtre sort lui dis-je, mourir au- „ jourd'hui ou demain, qu'importe, „ pourvû que ce soit glorieusement „.

Cependant nous abordâmes le Navire, j'y montai suivi du Japonois qui étoit plus mort que vif. Le Capitaine qui s'aperçût de cet abattement, me demanda ce qu'avoit Monsieur : *Ce n'est rien,*

rien, lui dis-je, *il craint la Mer*. A ce 1686.
mot nous entrâmes dans la Chambre de Pouppe, on y apporta du Vin, & je fus ſalué d'un grand nombre de coups de Canon, aprés bien des excuſes que le Capitaine me fit ſur l'état dans lequel il me recevoit; car je le trouvai en Robbe de Chambre, & en Bonnet : il me demanda quelles affaires m'amenoient dans ſon Bord.

„ Ce ſont, lui répondis-je, des affaires très-importantes. Sa Majeſté Siamoiſe ayant eu avis, que les Hollandois ont fait à Batavie, un armement très-conſiderable, dans le deſſein de venir brûler tous les Vaiſſeaux qui ſont dans la Rade, & ayant de plus été informée, que leur Flotte eſt déja en Mer, j'ai ordre d'aſſembler les Capitaines des Vaiſſeaux, & des autres Bâtimens pour conferer tout enſemble, & pour aviſer aux moyens qu'il y aura à prendre pour n'être pas pris au depourvû. Comme Mr. Conſtance vous ſçait ici, il m'ordonne de m'adreſſer principalement à vous & de déferer à vos avis, perſuadé qu'il eſt de vôtre valeur & de vôtre experience „.

Ce Capitaine croyant bonnement tout ce

1686. ce que je lui disois : " Je vais me répon-
„ dit-il, faire mettre la Chaloupe en
„ Mer, j'enverrai avertir tout ce qu'il y a
„ d'Officiers aux environs, afin qu'ils se
„ rendent ici, où nous pourrons consul-
„ ter ensemble sur un point si important.
„ C'est fort bien avisé, lui dis-je, ensuite
„ feignant de réfléchir un petit moment,
„ en moi-même : Mais, Monsieur, con-
„ tinuai-je, vôtre Navire étant le plus
„ éloigné de tous, ne seroit-il pas mieux
„ de vous mettre vous-même dans vôtre
„ Chaloupe ? nous irions, vous d'un
„ côté, moi d'un autre, rassembler tout
„ ce qu'il y a de Capitaines dans la
„ Rade. Nous les ménerions dans le
„ Navire qui est le plus près de la Barre,
„ & le Conseil étant fini chacun regâ-
„ gneroit son Bord, sans avoir à faire
„ tant de Chemin „.

L'Anglois qui ne se défioit en aucune sorte de ce que je lui disois, acquiesça volontiers à cette proposition. Je craignois toûjours qu'il ne se ravisât. " Pro-
„ fitons du tems, lui dis-je, je m'aper-
„ çois que la marée commence à passer „.
A ces mots je me levai, & je décendis dans mon Batteau, où je m'assis. Alors affectant d'avoir oublié quelque chose d'es-

d'essentiel, je criai au Capitaine qui voulant me faire honneur, se tenoit sur le bord de son Bâtiment pour me voir partir; "Monsieur, si vous vouliez " vous donner la peine de décendre, " j'aurois encore un mot important à " vous communiquer " : Je commandai en même tems à un de mes Rameurs de tenir l'Amarre à la main, & de lâcher quand je lui ordonnerois. L'Anglois décendit bonnement, & s'étant assis auprès de moi, largue l'Amarre ,, dis-je, à mon Matelot, à qui je parlai tout bas & en Siamois, pour n'être point entendu. Ensuite passant la main sur l'épaule du Capitaine, comme pour lui parler à l'oreille plus commodément, & sans qu'on pût nous entendre, "Monsieur, lui dis-je, puisque " j'ai ordre du Roy de Siam de suivre " vôtre avis préférablement à tout autre, " il conviendroit que vous fussiez ici " avec moi, & que nous consultassions " encore quelque tems ensemble, afin " de nous trouver de même avis quand " nous serons assemblez ,,.

1686.

Comme la marée étoit forte, l'Anglois s'aperçut bien-tôt qu'on l'éloignoit de son bord, " où me menez-vous donc

,, ainsi

1686. „ ainsi tout nud, „ me dit-il, & en même tems, sans attendre ma réponse, il se mit à crier à son Equipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de Rames pour gagner païs, & déclarant au Capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai, combien j'étois fâché d'avoir eû besoin de recourir à toutes ces ruses, pour executer ma commission. Je le priai au reste de ne s'inquieter de rien, l'assurant qu'il ne manqueroit ni d'Habit, ni de tout ce qui lui seroit necessaire pour son entretien.

Cependant la Chaloupe Angloise qui fut armée en très-peu de tems, commençoit à me donner la chasse : Voyant que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à Bord d'un petit Bâtiment Portugais, & prenant mon Pistolet à la main, " montez dans ce Bâtiment, dis-je, à mon „ prisonnier, si vous hesitez, c'est fait „ de vous, je vous tuë „. Quand nous fûmes entrez, je demandai main forte à l'Officier. Ce bon homme se mit en mouvement; mais il n'avoit que huit ou dix gueux avec lui, foible ressource, contre une trentaine d'Europeans qui venoient bien armez, & resolus de se bien battre.

Ne

Ne voyant plus d'autre expedient pour 1686.
éviter d'être pris, je dis au Capitaine, „ Monsieur, criez à vôtre Chaloupe de " s'en retourner, & songez qu'il y va " de vôtre vie à faire ensorte qu'ils vous " obéïssent ; s'ils approchent vous êtes " mort, & aprés vous avoir tué, peut-être sçaurai-je encore me défendre " contre vos gens „. Je dis ces paroles d'un ton si ferme, que l'Anglois ne voulut pas hazarder le coup, & fit retourner son monde qui lui obéït sur le champ. Quand je les vis loin, je rentrai dans mon Batteau, & aprés avoir remercié le Capitaine Portugais, je repris la route de Bancok, où je n'oubliai rien de tout ce que je crus pouvoir rendre à mon Anglois sa prison plus supportable.

Je ne tardai pas à donner avis à Mr. Constance de ma fidelité à executer les Ordres du Roy, mais en même-tems je crûs qu'il convenoit de me plaindre de ces mêmes Ordres. Je le fis pourtant avec circonspection, car je n'étois pas le plus fort, & j'avois à faire à un ennemi dangereux. Je me contentai de lui représenter que les commissions qu'il m'adressoit n'étoient pas tout-à-fait di-

gnes

1686. gnes de moi, & qu'il ne paroissoit pas convenable d'envoyer à un Amiral des Ordres qui conviendroient mieux à des Officiers d'un rang inférieur.

Je fis partir en même-tems mon Prisonnier pour Louvo, où il se tira d'affaire moyennant dix mille écus, dont Mr. Constance jugea à propos de se prévaloir. Quant à moi, ce Ministre nia de m'avoir envoyé l'Ordre sur lequel j'avois agi, & dans la réponse qu'il me fit, me taxant une seconde fois de temerité & d'imprudence, il me défendit de la part du Roi, de m'éloigner de Bancok au-delà de deux lieuës. Ce fut là toute la récompense que je retirai d'une expedition assez perilleuse, dans laquelle je ne m'étois engagé que pour obéïr aux Ordres que j'avois reçû.

Je fus si outré de ce procedé, que ne balançant plus dès-lors sur ce que j'avois à faire, je resolus de passer en France à la premiere occasion. Comme je n'y voyois point encore de jour, au moins pour quelque-tems, je pris le parti de dissimuler mon chagrin, & d'attendre en patience le moment de me retirer. Pour tromper mon ennui, dans cette espece d'exil : Car depuis la derniere Lettre

tre du Ministre, je me regardois comme exilé, je m'amusois de tems en tems à prendre des Crocodiles. 1686

On en voit bon nombre aux environs de Bancok. Les Siamois les prennent en deux manieres ; ils se servent pour la premiere d'un Canard en vie, sous le ventre duquel ils attachent une piéce de bois de la longueur d'environ dix pouces, grosse à proportion, & pointuë par les deux bouts. A cette piece de bois ils lient une corde fine ; mais très-forte, à laquelle sont attachez des morceaux de *Bambou*, espece de bois fort leger, dont ils se servent en guise de Liége. Ils mettent ensuite au milieu de la Riviere le Canard qui fatigué par la piéce de bois, crie & se débat pour se dégager. Le Crocodile, qui l'aperçoit, se plonge dans l'eau, vient le prendre par dessous, & se prend lui-même au morceau de bois qui s'arrête en travers dans son gosier.

Dés qu'on s'aperçoit qu'il est pris ; ce qu'on reconnoît au tiraillement qu'il fait, & à l'agitation du Bambou, on saisit le signal, & l'on amene l'Animal à fleur d'eau, malgré les efforts qu'il fait pour se débarasser. Quand il paroît, les

Pêcheurs

1683. Pêcheurs lui lancent des *Harpons ;* ce sont des especes de Dards, dont le Fer ressemble au bout d'une Flêche, ils sont emmanchez d'un Bâton long d'environ cinq pieds. A ce Fer qui est percé dans l'emboiture, est attachée une Corde très-fine, entortillée autour du Bâton qui se détache du Fer, & qui en flottant sur l'eau indique l'endroit où est l'Animal. Quand il a sur le corps une assez grande quantité de Harpons, on le tire à terre, ou on acheve de le tuer à coups de Hache.

Il y a une seconde maniere de les prendre, ces animaux viennent quelquefois jusques assez près des maisons ; comme ils sont fort peureux, on tache de les épouventer, en faisant du bruit, ou avec la voix, ou en tirant des coups de Fusil. Le Crocodile effrayé s'enfuit & se sauve au fond de l'eau. D'abord la Riviere est couverte de Balons, qui attendent de le voir paroître pour respirer : Car il ne sçauroit rester plus d'une demi heure sans prendre haleine. A mesure qu'il sort il paroît ouvrant une grande gueule, alors on lui lance de toutes parts des Harpons, s'il en reçoit quelqu'un dans la gueule, à quoi les Siamois sont fort adroits, il est pris.

Le

Le Manche du Harpon qui flotte attaché à une Corde sert de signal, celui qui tient la Corde connoît quand l'Animal quitte le fond, il en avertit les Pêcheurs qui ne manquent pas, dès qu'il reparoit de lancer encore de nouveaux Harpons, & lorsqu'il en a reçu suffisamment pour être amené à terre, on le tire & on le met en piéces. Cette seconde façon de pêcher est plus amusante que la premiere. 1686

La chair de Crocodile est blanchâtre, & ressemble assez à celle du *Chien Marin*, j'en ai goûté, elle n'est pas mauvaise. Le Crocodile est affreux à voir. Il s'en trouve dans la Riviere qui ont depuis douze jusques à vingt pieds de longueur; ses mâchoires sont fort plattes; il a de chaque côté deux grosses dents, une en haut & une en bas, qui sortent comme les défenses d'un Sanglier, ce qui fait que quand il a mordu quelque chose, il n'est plus possible de la lui arracher.

Un jour que je revenois de la pêche au Crocodile; je fus tout surpris en entrant chez moi d'y revoir les quatre Jesuites qui étoient partis peu auparavant pour la Chine. Ces Peres étoient dans un état à faire pitié. Ils avoient fait nau-

1686. frage ſur les Côtes de *Camboye* , & de Siam , & avoient ſouffert au-delà de tout ce qu'on peut dire, s'étant trouvez dans la neceſſité de paſſer par des Païs preſque inacceſſibles qu'ils avoient traverſez à pied. Je les embraſſai avec bien de la joye, & je n'oubliai rien de tout ce qui dépendoit de moi, pour les dédommager des contre-tems qu'ils avoient eu à eſſuyer.

Comme j'avois ſur le cœur tous les mauvais procédez de Mr. Conſtance, je leur montrai l'Ordre que j'avois reçû au ſujet du Capitaine Anglois, & la réponſe du Miniſtre à la Lettre que je lui avois écrit après cette expedition. Quelques diſcrets qu'ils fuſſent, ils ne pûrent retenir leur indignation, & me parlant plus ouverrtement que la prémiere fois, ils me conſeillerent ſans détour, de me retirer le plûtôt que je pourrois.

Ils me repréſentérent que le Miniſtre qui avoit pris ombrage de ma faveur, & qui ne ſouhaitoit rien tant que ma perte, reviendroit ſi ſouvent à la charge, & prendroit à la fin ſes meſures ſi à propos, que je ne lui échaperois plus : Que puiſque le Seigneur m'avoit conſervé juſqu'alors, c'étoit à moi à ne heurter

pas

pas sa Providence ; mais au contraire à ceder, en m'éloignant d'un Païs, où ma vie étoit dans des perils continuels. Ces Peres me dirent sur ce sujet tout ce qu'on peut imaginer de plus obligeant. Je les retins aussi long-tems que je pus ; mais après deux jours ils voulurent retourner à Joudia, pour y attendre une nouvelle occasion de se rembarquer pour la Chine. 1686

Quant à moi ne voulant pas renvoyer mon depart plus loin, je résolus de profiter du retour d'un Vaisseau de la Compagnie d'Orient qui étoit venu moüiller à la Barre quelques jours auparavant. Ce Bâtiment venoit de *Ponticheri* aporter des Marchandises, & en prendre ; c'est le commerce ordinaire que cette Compagnie fait tous les ans d'Indes, en Indes.

Après les Emplois que j'avois rempli à Siam & la maniere obligeante dont le Roy m'avoit traité, il ne me convenoit pas de partir en deserteur ; j'écrivis donc à Mr. Constance, pour le prier de me ménager mon congé auprès du Roy, j'aportai pour raison que ma santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-tems

dans

1687. dans le Royaume, & je m'offris d'aller moi-même à la Cour, demander la permiſſion de me retiter, s'il jugeoit que cette démarche pût me la faire obtenir. Il n'eut garde d'y conſentir, & comme il ne craignoit plus tant mon retour en France, il me répondit que l'intention du Roy n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit.

Avant que de quitter Bancok, j'écrivis à un jeune Mandarin de mes amis, nommé PREPI. Il m'aimoit beaucoup en reconnoiſſance du ſervice que je lui avois rendu en lui ſauvant la Baſtonnade: Carquoi qu'il fut favori du Roy, & que ce Prince l'aimât plus qu'aucun autre jeune Homme de la Cour, il n'auroit pas évité ce chatiment, ſi je ne m'en étois mêlé. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui, ſur le point de retourner en France, je le priois de me conſerver toûjours quelque part dans ſon amitié, de continuer à aimer les François, les Miſſionnaires, les Peres Jeſuites, & à proteger, comme il avoit toûjours fait, les uns & les autres.

Prepi touché de mon départ, en parla au Roi, qui ignorant tout ce qui ſe

paſſoit,

paſſoit, parut ſurpris de cette nouvelle. 1687.
Il demanda à ſon Miniſtre les raiſons qui m'obligeoient à me retirer, & lui ordonna de me faire venir à la Cour pour apprendre par lui-même, quels ſujets de mécontentement je pouvois avoir. Je fus informé de tout ce détail par la réponſe de Prepi. Sur cet Ordre, Conſtance ſe trouva fort embarraſſé, il ne vouloit pas abſolument que je parûs à la Cour : cependant l'ordre étoit précis. Pour ſe tirer d'intrigue, il ordonna à un Officier Portugais, qui étoit tout à ſa devotion, de venir ſous pretexte de me faire honneur, à bord du Vaiſſeau François, & de me mener ainſi à la Cour de la part du Roi.

Le piége étoit trop groſſier pour m'y laiſſer prendre ; je n'ignorois pas que le Roi de Siam ne ſe ſert jamias pour porter ſes ordres que des Soldats de ſa garde. Monſieur de Metellopolis, Monſieur Manuel, & le Facteur de la Compagnie qui étoient preſens, lorſque le Portugais me parla, n'heſiterent pas à me dire de m'en défier.

Mr l'Evêque ſurtout me tirant à part, „ gardez vous bien, me dit-il, de vous " mettre entre les mains de ces Portu- "

1687. „gais, je connois Mr Constance, n'en „doutez pas, ces gens-ci ont ordre de „vous assassiner en chemin, après quoi „le Ministre en sera quitte pour les faire „pendre, afin qu'ils ne puissent pas l'ac„cuser. Il dira ensuite au Roi, qu'il les „a fait mourir pour venger la mort du „Chevalier de Forbin, & ce Prince qui „ne voit que par les yeux de son Mi„nistre prendra tout cela pour argent „comptant. Croyez-moi, tirez-vous des „mains d'un ennemi si artificieux, & si „méchant, puisque vous êtes assez heu„reux, pour en avoir le moyen.

Je le remerciai comme je devois de ses bons avis, & m'adressant à l'Officier, je lui dis que je ne reconnoissois nullement l'Ordre qu'il étoit venu me signifier, que Sa Majesté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit aucune apparence, qu'elle eût si-tôt changé de resolution, ni qu'elle voulût me retenir plus long-tems dans ses Etats, malgré les bonnes raisons que j'avois eû l'honneur de lui alleguer; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, & porter ma réponse à Monsieur Constance.

Je ne parlai si haut que parce que, n'ayant pas à demeurer long-tems à Siam, je

je n'avois plus rien à craindre de la haine du Ministre. En effet, dès le lendemain nous mimes à la voile. Je m'estimois si heureux de quitter ce maudit Pays, que j'oubliai dans ce moment tout ce que j'avois eû à souffrir. En passant par le détroit de *Malaga*, les vents contraires nous obligerent d'y mouiller. Nous descendîmes à terre, où nous trouvâmes des Huitres excellentes, que nous étions obligez de manger sur le Rocher même, où elles sont attachées si fortement, qu'il n'est pas possible de les en tirer. 1687.

Dans le séjour que nous fimes sur ces Côtes, j'entrai assez avant dans le Pays, où ayant trouvé des repaires de Bêtes fauves, j'avançai encore quelques pas, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de tirer à quelque piéce de Gibier. Dans le tems que je regardois de côté & d'autre, je vis un Singe monstrueux, qui venoit à moi, il s'avançoit les yeux étincelans, & avec un air d'assurance, à me faire craindre, si je n'avois pas été armé. J'allai à lui, & quand nous fûmes à dix pas l'un de l'autre, je lui tirai un coup de fusil qui l'étendit roide mort.

Cet animal étoit affreux, sa queuë étoit longue comme celle d'un Lion, il

1687. avoit plus de deux pieds & demi de hauteur, huit pieds du bout de la queuë à la tête, & sa face longue & grosse étoit semée de bourgeons, comme celle d'un ivrogne. Ceux du Pays m'assurerent que j'avois été bien heureux de le tuer ; cet Animal étant capable de m'étrangler si j'eûs manqué mon coup. J'allai chercher nos Matelots pour l'emporter, ils avouérent qu'ils n'avoient jamais vû de Singe si gros dans toutes les Indes.

Du détroit de Malaga, nous passâmes par les Isles de *Nicobar*, qui sont habitées par des Peuples tout-à-fait sauvages, ils vont entierément nuds, Hommes & Femmes, & ne vivent que de Poisson, & de quelques Fruits qu'ils trouvent dans les Bois : car leurs Isles ne produisent ni Ris ni Legume, ni d'autre sorte de Grain dont ils puissent se nourrir. A trente lieuës de ces Isles, est celle d'*Andaman*, que nous aperçûmes de loin, ceux qui l'habitent sont *Antropophages*, & les plus cruels qu'il y ait dans toutes les Indes.

Nous arrivâmes enfin à Ponticheri. C'est un des plus celebres Comptoirs de la Compagnie d'Orient : il y a un Directeur Général, & plusieurs Commis ; c'est un

un entrepôt où l'on transporte des Indes, des Toiles de Cotton, des Mousselines, & des Indiennes de toutes les especes. Les Vaisseaux de cette Compagnie viennent de France toutes les années pour acheter ces Toiles, & les portent au *Port Loüis*. 1687.

Mr MARTIN, pour lors Directeur de ce Comptoir, m'accueillit le plus gracieusement du monde, & ne cessa de me combler de politesse, pendant tout le tems que je sejournai dans le Pays. Il ne fut pas en mon pouvoir d'en partir aussi-tôt que je souhaitois; il me falut attendre assez long-tems les Vaisseaux d'Europe, qui cette année arriverent un peu plus tard que de coûtume. Mon occupation ordinaire pendant ce séjour, étoit la chasse. Il y a dans ce Pays des especes de Renards qu'on nomme Chiens *Marrons*, j'en prenois presque tous les jours avec des Levriers que j'avois dressé, & qui furent d'abord faits à cette maniere de chasser, qui est très-amusante.

Il m'y arriva une avanture, où je faillis à perir. Le Commis d'un vaisseau de la Compagnie de France arrivé depuis peu, me pria de le mener avec moi :

1687. Après avoir chaſſé quelques heures, mes Levriers firent lever un de ces Renards, qui ſe voyant preſſé ſe ſauva dans un Terrier. Pour l'obliger à en ſortir, je me mis en devoir de l'enfumer; je ramaſſai de la Paille de Ris, j'en remplis le trou, & j'y mis le feu : comme j'étois baiſſé pour ſouffler, il en ſortit tout à coup un animal qui s'élançant ſur moi me renverſa, en me couvrant de paille, de feu & de fumée, me paſſa ſur le viſage, & fut ſe jetter dans une Riviere qui n'étoit qu'à deux pas. Tout cela ſe fit ſi vite, que l'Animal s'étoit plongé dans l'eau avant que je fuſſe en état de me relever. Le Commis me dit qu'il ne doutoit point que ce ne fût un Crocodile, ou un Caïmant. Quoi qu'il en ſoit, j'eus grand peur, & je m'eſtimai bienheureux d'en être quitte à ſi bon marché.

Les Habitans de Ponticheri ſont fort noirs ſans être caffres, ils ont les traits du viſage bien faits, le regard doux, les yeux vifs & fort beaux. Ils laiſſent croître leurs cheveux qui s'abattent juſqu'à la ceinture. Leur nation eſt diviſée par *Caſtes*, ou Races. Les *Bramins* qui ſont les Prêtres du Pays, ſont en plus grande veneration que tous les autres, enſuite viennent

viennent les Bergers. Ces Peuples obſervent ſur toutes choſes de ne s'allier qu'avec leurs égaux, enſorte qu'un Berger ne ſçauroit prétendre à l'alliance d'un Bramin. Que s'il arrive que quelqu'un d'une caſte diſtinguée épouſe une Femme qui ſoit d'un rang inferieur, il déchoit & n'a d'autre rang que celui de la famille à qui il s'eſt allié. Il n'en eſt pas de même des Femmes qui en ſe meſ-alliant ne perdent rien de leur condition. Parmi ces caſtes, la plus mépriſée eſt celle des Cordonniers, excepté celle qu'on appelle des *Paria* qu'on regarde avec horreur, parce qu'ils ne font pas difficulté de ſe nourrir de la chair de toute ſorte d'animaux. 1687.

Ces Peuples qui ſont idolâtres, ont à une lieuë de Ponticheri, un fameux Temple où ils ſe rendent toutes les années, à un certain jour marqué, pour y celebrer une Fête à l'honneur de leurs principales Divinitez. On y accourt en foule de tous les environs, j'y allai par curioſité : après mille ceremonies, dont on me fit le recit, car je ne pûs pas entrer dans le Temple, ils ſortirent le Dieu & la Déeſſe, à l'honneur deſquels ils étoient aſſemblez. Ces Idoles ſont de fi-

1687. gure gigantesque, & fort bien dorées; ils les mirent sur un char à quatre roües, & les placérent en face l'un de l'autre. La Déesse sur le devant du char paroissoit dans une posture lascive, & l'attitude du Dieu n'étoit guéres plus honnête.

Ce char étoit tiré avec des cordes par deux ou trois cens hommes. Tout le reste du Peuple qui étoit innombrable se jettoit ventre à terre, & poussoit des cris de joye, dont toute la Campagne retentissoit. Il y en avoit d'assez simples pour se jetter sous les roües du char s'estimans heureux d'être écrasez en témoignage du respect qu'ils avoient pour leur Dieu.

Cette céremonie étant faite, je vis des hommes & des femmes qui se rouloient à terre, & continuoient cet exercice en tournant tout au tour du Temple, je demandai, pour quel sujet ils se meurtrissoient ainsi tout le corps : car ils étoient nuds, à la reserve d'un linge dont ils étoient couverts, depuis la ceinture jusqu'à demi cuisse; on me répondit que n'ayant point d'enfans, ils esperoient par cette sorte de penitence, de fléchir leurs Dieux qui ne manqueroient pas de leur en donner. C'est là tout ce que je rapor-

tai

tai de cette Fête, n'ayant pû entrer, 1687.
comme j'ai dit, dans le Temple où les
ſeuls Idolâtres ſont admis.

J'y retournai pourtant deux jours après : car j'étois curieux de le voir, je me préſentai à la porte avec ſept autres François qui ſouhaitoient auſſi d'y entrer. Le chef des Bramins nous en refuſa l'entrée, ſous pretexte qu'il ne lui étoit pas permis de le profaner en y introduiſant des Chrétiens. Sur ce refus ſans me mettre en peine de lui répondre, je m'aprochai de lui, je lui arrachai un poignard qu'il avoit à la ceinture, & je lui en preſentai la pointe en le menaçant de le tuer, il ne lui fallut pas dire de fuïr. Alors nous entrâmes. Nous ne trouvâmes dans cet édifice qui étoit fort vaſte, qu'un grand nombre d'idoles de differentes grandeurs, & toutes en poſture des-honnête.

Tandis que nous nous amuſions à les regarder, le Bramin offenſé de l'affront qu'il avoit reçû, alla crier l'allarme aux environs, & vint à nous à la tête de plus de trois cens hommes. Mais ce Peuple qui eſt abſolument ſans courage, fut ſi effrayé en nous voyant avec des Armes à feu, qu'il n'y en eut pas un ſeul qui

1687. eût la hardiesse d'approcher.

A peu près dans ce tems-là un Vaisseau de la Compagnie des Indes étant prêt à faire voile pour *Massulipatan*, Ville fameuse par son Commerce, & les Vaisseaux de France ne devant point encore arriver, je resolus de m'embarquer dans le dessein de passer de cette ville jusqu'à celle de *Goulgonda* qui n'en est éloignée que de trente lieuës. Le grand Mogol assiégeoit pour lors cette Place, j'étois bien aise de voir comment ces Peuples font la guerre, & la maniere dont ils s'y prenent pour former des siéges & des attaques : mais il ne fut pas à mon pouvoir d'executer ce projet, comme on verra par ce que je vais dire.

Lorsque nous partîmes nous étions dans la saison du vent d'Oüest, c'est-à-dire, dans la saison la plus favorable de l'année; la route se fit fort heureusement, & en peu de jours. Nous n'étions plus qu'à huit lieuës de Massulipatan, lorsque nous vîmes venir du côté de Terre, un nuage noir & épais, que nous crûmes tous être un orage. Nous serrâmes d'abord toutes les Voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à Bord avec très-peu de vent; mais suivi d'une prodigieuse

digieuse quantité de grosses Mouches 1687.
semblables à celles qu'on voit en France, qui mettent des vers à la viande. Elles avoient toutes le cul violet, l'équipage fut si incommodé de ces insectes, qu'il n'y eut personne, qui ne fût obligé de se cacher pour quelques momens. La Mer en étoit toute couverte, & nous en eûmes une si grande quantité dans le vaisseau, que pour le nettoyer il fallut jetter plus de cinq cens Boyaux d'eau.

Environ à quatre lieuës de la Ville, nous apperçûmes comme un brouillard qui la couvroit toute entiere. A mesure que nous avancions ce brouillard s'étendoit, & peu après nous ne vîmes plus que la pointe des montagnes qui servoient à guider les Pilotes. En approchant de terre, nous vîmes que ce nuage n'étoit autre chose qu'une multitude innombrable de Mouches toutes differentes des premieres. Celles-ci avoient quatre ailes, & ressembloient à celles qu'on voit le long des eaux, & qui ont la queuë barrée de jaune & de noir.

Plus nous avancions, & plus ces insectes se multiplioient, il y en avoit une si grande quantité, que nous empêchans de voir la terre, nous fûmes obli-

1687. gez d'en aprocher en ſondant. Quand nous fûmes avancez à un certain nombre de braſſes, le Pilote fit démoüiller l'Ancre. Un Commis de la Compagnie, nommé le Sieur DELANDE, qui avoit ordre de viſiter le comptoir, s'embarqua dans la chaloupe, nous le ſuivîmes, le Capitaine & moi. La quantité de ces Mouches étoit ſi grande que nous fûmes obligez d'embarquer une Bouſſole, pour ne pas manquer la terre qu'elles nous cachoient entierement. Nous abordâmes enfin.

Ne trouvant perſonne dans le Port, ceux du Vaiſſeau qui connoiſſoient la Ville, nous ſervirent de guides, & nous menerent à la Doüane. Perſonne ne parut dans le Bureau qui étoit tout ouvert, nous entrâmes pourtant, & nous en parcourûmes toutes les piéces, ſans trouver qui que ce ſoit. Surpris de cette nouveauté, nous marchâmes du côté où étoit le comptoir de la Compagnie d'Orient, nous traverſâmes pluſieurs Ruës ſans voir perſonne. Cette ſolitude qui regnoit par toute la Ville, jointe à une puanteur inſupportable, nous fit bientôt comprendre dequoi il étoit queſtion.

Après avoir beaucoup marché nous arrivâ-

arrivâmes devant la Maiſon de la Compagnie. Les portes en étoient ouvertes, nous y trouvâmes le Directeur mort apparemment depuis peu, car il étoit encore tout entier. La maiſon avoit été pillée, & tout y paroiſſoit en déſordre. Frappé d'un ſpectacle ſi affreux, je revins dans la ruë, & m'adreſſant au Sieur Delande, « retournons à bord, lui dis-je, il « n'y a rien de bon à gagner ici «. Il me répondit que ſa commiſſion l'obligeoit d'aller plus avant, qu'ayant à rendre compte de ſon voyage, il ne pouvoit retourner à bord, ſans avoir au moins parlé à quelqu'un qui pût l'inſtruire plus préciſement des cauſes de tout ce déſordre. 1687.

Nous continuâmes donc à marcher, & nous nous rendîmes au comptoir des Anglois; nous le trouvâmes fermé, nous eûmes beau frapper, perſonne ne répondit. De là nous paſsâmes à celui des Hollandois : de quatre-vingt perſonnes qui le compoſoient, il n'en reſtoit plus que quatorze, c'étoient plûtôt des ſpectres que des hommes. Ils nous dirent que la peſte avoit mis la ville dans l'état où nous l'avions trouvée; que la plûpart des Habitans étoient morts, & que le

reſte

1687. reſte s'étoit retiré dans les Campagnes ; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclairciſſement ſur la maiſon des François dont ils n'avoient apris aucune nouvelle, que les Anglois avoient abandonné la leur après avoir perdu la meilleure partie de leurs gens ; & que pour eux ayant des tréſors immenſes dans leur maiſon ; il leur étoit défendu ſous peine de la vie d'en ſortir ; ſans quoi ils ne ſeroient pas reſtez.

Dans la ſituation où étoit cette malheureuſe ville, il n'y avoit pas aparence d'y trouver un bâtiment pour me conduire à Goulgonda. Il fallut ſe paſſer d'en voir le Siége ; nous retournâmes à bord annoncer ce que nous avions vû, & ce qu'on nous avoit dit. Sur le champ nous remîmes à la voile, & ſans faire un plus long ſéjour, nous fimes route pour le port de *Mergui* qui appartient au Roi de Siam. Ce ne fut qu'avec peine que je me reſolus de retourner dans un Pays d'où il ne m'avoit pas été facile de me tirer. Mais comme ce Port eſt éloigné de la Cour de plus de cent lieuës, & que d'ailleurs j'étois dans un Vaiſſeau François ; je crus que j'y ſerois en ſureté contre la mauvaiſe volonté de M. Conſtance,

Le

Le troisiéme jour de la partance de Massulipatan, quelques Matelots de la Chaloupe qui étoient descendus à terre, tombérent malades. La cause de leur maladie ne pouvoit être incèrtaine. Le Chirurgien leur trouvant la fiévre les saigna. Le lendemain je fus moi-même attaqué de la fiévre, je refusai de me laisser saigner. Tous les autres Matelots qui étoient venus dans la Chaloupe tombérent aussi malades, ils furent saignez comme les premiers, & les uns & les autres moururent peu de jours après. 1687.

Cependant ma fiévre continuoit; elle étoit accompagnée d'une sueur si abondante, & qui dans peu me mit si bas que je pouvois à peine parler. La violence du mal m'avoit affoibli la vûë au point de ne pouvoir plus distinguer les objets qu'imparfaitement. Pour comble de malheur, les provisions commençoient à manquer, & il n'y avoit plus dans le Vaisseau dequoi faire du bouillon : car nous n'avions pû prendre que très-peu de vivres à Ponticheri, où la disette qui étoit fort grande reduisoit la Ville à une espece de famine.

Je ne me trouvai jamais dans une plus facheuse conjonćture. Ne sçachant

1687. à quoi me déterminer, je m'avisai de dire à un petit Esclave Siamois, qui n'avoit jamais voulu me quiter, de m'aporter un peu de Vin de Perse dont j'avois bonne provision; j'en bus environ un demi verre, & je m'endormis profondement. Quelques heures après je m'éveillai tout en sueur. Il me parut que ma vüë s'étoit un peu fortifiée. Je revins à mon remede dont je doublai la doze; je me rendormis une seconde fois, & je me reveillai encore trempé de sueur; mais beaucoup plus fortifié. Comme le remede operoit, j'en pris pour la troisiéme fois, y ajoûtant un morceau de biscuit que je mangeai après l'avoir trempé dans le vin. Je continuai de même pendant quelques jours après lesquels ma fiévre continuë se changea en double tierce.

Mr Delande & le Capitaine qui furent attaquez du même mal, profitans de mon exemple, refuserent la saignée, & ne voulurent d'autre remede que le mien, leur mal diminua peu à peu, & ils échaperent comme moi. Enfin nous arrivâmes à Mergui, où à l'aide des rafraichissemens dont nous ne manquâmes plus, nous fûmes sur pied en peu

de

de jours. De dix-ſept qui nous étions 1687.
embarquez dans la chaloupe & qui déſ-
cendîmes à terre, quatorze qui avoient été ſaignez moururent ſans qu'il en échapât un ſeul, ſelon toutes les apparences Mr Delande, le Capitaine & moi, nous ne nous en tirâmes que pour n'avoir pas voulu de la ſaignée : tant il eſt vrai qu'elle eſt mortelle dans ces ſortes de fièvres peſtilentielles.

Peu de jours après notre arrivée à Mergui, Mr CEBERET y arriva ſuivi d'un grand cortege de Mandarins : il revenoit de Louvo. La LOUBERE & lui y avoient été envoyez de France pour traiter du commece & pour regler toutes choſes avec Conſtance. Car la négociation dont le Pere Tachard s'étoit chargé avoit réüſſi. Ce Pere trompé par Conſtance, comme nous avons déja dit, & comptant de bonne foi de ſervir & la Religion & l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans les vûës, & à profiter de la bonne volonté du Miniſtre de Siam, & ſur la parole de ce Jeſuite la Cour avoit donné dans ce projet d'alliance, & avoit envoyé des Troupes, commandées par le Chevalier DESFARGES, à qui on avoit remis la Fortereſſe

1687. Forteresse de Bancok, suivant ce qui avoit été convenu.

Le Mandarin qui avoit été envoyé Ambassadeur en France étoit du nombre de ceux qui accompagnoient Mr Ceberet; dès qu'il m'aperçût, il courut à moi, tout plein de la magnificence du Royaume, il me dit que j'avois grand sujet de vouloir retourner dans mon Pays, qu'il y avoit vû toute ma Famille & un grand nombre de mes amis avec qui il avoit soûvent parlé de moi, & ensuite me faisant de grands éloges de la Cour & de tout ce qui l'avoit le plus frappé; il ajoûta en mauvais François: *La France grand bon, Siam petit bon*.

Monsieur Ceberet qui s'étoit rendu par terre de Louvo à Mergui, renvoya tous les Mandarins après avoir fait à chacun des présens considerables. Il s'embarqua ensuite avec nous sur le Vaisseau de la Compagnie, & nous fimes route pour Ponticheri. Sur ce que nous lui demandâmes des nouvelles de sa négociation avec Mr Constance, il déclara publiquement, qu'il n'étoit point satisfait de lui, & que ce Ministre avoit trompé la Cour à qui il avoit promis des choses frivoles & qui n'avoient pas la

la moindre apparence de realité. 1687.

Nous fûmes, pendant toute la route, Mr Ceberet & moi dans une grande liaison; nos entretiens ordinaires rouloient sur le Royaume de Siam, & sur les manieres de ces Peuples. Il étoit si frappé de les avoir vû si pauvres, & de la misere du Royaume, qu'il ne comprenoit pas, comment on avoit eû la hardiesse d'en faire des relations si magnifiques.

« Ce que vous en avez vû, lui « dis-je un jour, c'est pourtant ce qu'il « y a de plus beau. Tout ce Royaume « qui est fort grand, n'est guéres qu'un « vaste desert. A mesure qu'on avance « dans les Terres, on n'y trouve plus « que des Forets & des bêtes sauvages. « Tout le Peuple habite sur le bord de « la Riviere, il s'y tient préferablement « à tout autre endroit, parceque les « terres qui y sont inondées six mois « de l'an, y produisent presque sans cul- « ture une grande quantité de Ris qui « ne peut venir & multiplier que dans « l'eau. Ce Ris fait toute la richesse du « Pays, ainsi en remontant depuis la Bar- « re, jusqu'à Louvo, vous avez vû, & « par rapport aux Peuples, & par rapport «

1687. „ à leurs Villes, & par raport aux den-
„ rées qu'ils recüeillent, tout ce qui
„ peut meriter quelque attention dans
„ ce Royaume.

Une autre fois, comme nous parlions encore de ce Pays, il témoigna souhaiter quelques éclaircissemens sur la maniere dont le Roi se gouverne dans son Palais. „ Pour cet article, lui répondis-„ je, il n'est pas aisé de vous satisfaire. „ Ceux du dehors quelque distinguez „ qu'ils puissent être, n'entrent jamais „ dans cette partie du Palais que le Roi „ habite, & ceux qui y sont une fois en-„ trez, n'en sortent plus. Tout ce qu'on „ en sçait de plus particulier, c'est que „ tout s'y traite dans un grand secret. „ Non seulement chacun y a son em-„ ploi marqué; mais encore chacun a „ son quartier separé, hors duquel il ne „ lui est jamais permis de sortir. Ceux „ qui servent dans les chambres qui „ sont les plus près de la Porte, ne sça-„ vent & ne connoissent du Palais, „ que ce qui se passe dans cet endroit. „ Les chambres attenantes ont de nou-„ veaux Officiers qui ne sont pas plus „ instruits que les premiers, & ainsi „ successivement jusqu'à l'Apartement

du

du Roi qui passe presque toute sa vie " 1687.
renfermé, faisant consister une partie "
principale de sa grandeur, à ne se "
montrer que très-rarement. Quand il "
a à parler à ses Ministres, à ceux mê- "
me qui sont le plus en faveur, il se "
montre par une Fenêtre élevée de ter- "
re, à peu près de la hauteur d'une "
toise, d'où il les entend & il disparoit "
aprés leur avoir briévement expliqué "
ses volontez ".

Mr Ceberet m'ayant encore questionné au sujet de Mr Constance, je lui dis tout ce que j'en sçavois; & quoi qu'il fût entré de lui-même assez avant dans les vûës de ce Ministre dont il commençoit à démêler la politique, je lui fis apercevoir bien des choses qui lui étoient échapées, & de la verité desquelles, il ne douta plus, dès qu'il fut en état de joindre ce que je lui disois, avec ce qu'il avoit déja reconnu.

Cependant nous aprochions de la Ville de *Madraspatan*, celebre par son commerce. Il n'y avoit pas apparence de revenir des Indes en Europe, sans en raporter quelques étoffes & autres raretez du Pays. Dans la résolution où j'étois d'y employer quelque argent, je priai

1687. priai le Capitaine du Vaiſſeau de me mettre à terre. Les Anglois ſont les maîtres de cette place. Le Directeur Général de leur Compagnie, ennemi juré de Conſtance, m'ayant ſçû logé chez les Capucins François, voulut à toute force m'emmener chez lui; il emmena auſſi le Superieur de ces bons Religieux, à qui il fit honnêteté à mon occaſion; ces PP. ſont établis dans le Fauxbourg; & adminiſtrent les Sacremens à des Portugais ou Metifs qui ſont Catholiques Romains.

Il me donna un fort grand dîner, pendant lequel on tira bon nombre de coups de Canon, nous bûmes les ſantez des Rois d'Angleterre, de France, & des deux Familles Royales, les Canons tirans à Boulets. Conſtance ne fut pas épargné pendant le repas. Le Directeur diſoit tout haut qu'il le feroit pendre, s'il pouvoit jamais l'attraper. Cependant nous bûvions toûjours, & nous continuâmes de telle ſorte, que nous nous enivrâmes tous, le Capucin comme les autres, quoi qu'il y eût moins de ſa faute, ayant été engagé à boire preſque malgré qu'il en eût.

Quand j'eus fait mes emplettes, le Direc-

Directeur me donna un petit Bâtiment 1687.
pour me conduire à Ponticheri qui n'eſt éloigné de Madraſpatan que de vingt lieuës. En arrivant, j'y trouvai un Vaiſſeau du Roi qui venoit prendre Mr Ceberet ; ce Bâtiment étoit commandé par Mr du QUENE-GUITTON, qui me remit un magnifique Fuſil, & une paire de piſtolets d'un ouvrage merveilleux. C'étoit un préſent que Bontems m'envoyoit comme une marque de ſon amitié & pour me remercier de quelques piéces aſſez curieuſes que je lui avois envoyé par le retour des Ambaſſadeurs.

Après que M. Ceberet eut fini toutes ſes affaires à Ponticheri, nous nous embarquâmes & nous fimes route pour la France. Pendant le voyage la converſation roula encore ſouvent, entre lui & moi, ſur le Royaume de Siam. Il me parla de la jalouſie de Mr Conſtance & des dangers auſquels il m'avoit ſouvent expoſé : & quoi que nos François qu'il avoit vûs à Joudia & à Louvo l'euſſent inſtruit, & de mon avanture des Macaſſars, & de celle du Capitaine Anglois, il ſouhaita encore que je lui en fis le recit.

Après

1688. Après une navigation fort heureuſe, nous moüillâmes au Cap de Bonne Eſperance où nous fimes quelques rafraichiſſemens. Nous mouillâmes encore à l'Iſle Sainte Helene qui apartient aux Anglois, & peu après à l'Iſle de l'Aſcenſion, où nous pêchâmes quantité de tortuës, & autres poiſſons. Enfin nous arrivâmes heureuſement au Port de Breſt où nous débarquâmes ſur la fin de Juillet de l'année 1688. environ trois ans & demi après en être parti avec Mr de Chaumont.

Ayant débarqué tout ce que j'avois acheté de Marchandiſes à Madraſpatan, j'en fis porter les balots chez le Meſſager qui part toutes les ſemaines pour Paris. Avant que de me déſaiſir de tous ces effets, j'eus la précaution de lui déclarer, & de faire ſpecifier ſur ſon Livre la quantité & la qualité des Marchandiſes, qui conſiſtoient en des Paravents, Cabinets de la Chine, Thé, Porcelaines, pluſieurs piéces d'Indienne de toute ſorte, & une quantité aſſez conſiderable d'Etoffes d'or & d'argent; je le chargeai de tout, après quoi je pris la poſte pour Paris, où je fus me préſenter à Mr de SEIGNELAI Miniſtre de la Marine.

Il

Il me reçût fort bien, & me presenta 1688.
lui-même au Roi qui donna ordre de me compter tous mes apointemens depuis mon départ jusqu'à ce jour-là.

Ce fut à l'amitié de Bontems que je dûs une reception si favorable, car Mr de Seignelai ayant trouvé fort mauvais que j'eûs déferé aux ordres de Mr de Chaumont, & que je ne fûs pas revenu en France, m'avoit fait effacer de dessus l'Etat. Bontems qui en fut informé, en parla de lui-même au Roi, qui ordonna au Ministre de ne rien innover sur mon sujet, & de m'avancer même dans l'occasion, préferablement à plusieurs autres.

Charmé de la maniere dont j'avois été accueïlli; je fus me presenter au dîner du Roi; S. M. me fit l'honneur de me questionner beaucoup sur le Royaume de Siam, Elle me demanda d'abord si le Pays étoit riche? « Sire, lui répondis-je, le Royaume de Siam ne produit « rien, & ne consume rien: c'est beau- « coup dire, en peu de mots, repliqua « le Roi «; & continuant à m'interroger, il me demanda quel en étoit le gouvernement, comment le Peuple vivoit. Et d'où le Roi tiroit tous les presens qu'il lui avoit envoyé. Je lui répondis que

1688. le Peuple étoit fort pauvre : qu'il n'y avoit parmi eux, ni Noblesse ni Condition, naissans tous Esclaves du Roi, pour lequel ils sont obligez de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne lui plaise de les en dispenser ; en les élevans à la dignité de Mandarin : que cette dignité qui les tire de la poussiere, ne les met pas à couvert de la disgrace du Prince, dans laquelle ils tombent fort facilement, & qui est toûjours suivie de châtimens rigoureux : que le Barkalon lui-même qui est le premier Ministre, & qui remplit la premiere dignité de l'Etat, y est aussi exposé que les autres : qu'il ne se soutient dans un poste si perilleux, qu'en rampant devant son Maître, comme le dernier du Peuple : que s'il lui arrive de tomber en disgrace, le traittement le plus doux qu'il puisse attendre, c'est d'être renvoyé à la charruë, aprés avoir été très-sévérement chatié : que le Peuple ne se nourrit que de quelques Fruits & de Ris, qui est très-abondant chez eux : que croyant tous à la métempsicose, personne n'oseroit manger rien de ce qui a eû vie, de crainte de manger son pere, ou quelqu'un de ses parens : que

pour

pour ce qui regardoit les presens que le Roi de Siam avoit envoyé à S. M. Mr Constance avoit épuisé l'épargne & avoit fait des dépenses qu'il ne lui seroit pas aisé de reparer : que le Royaume de Siam qui forme presque une peninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour faciliter le commerce des Indes, étant frontiere de deux Mers, l'une du côté de l'Est qui regarde la *Chine*, le *Japon*, le *Tonquin*, la *Cochinchine*, le Pays de *Lahor* & *Camboye* ; & l'autre du côté de l'Oüest, faisant face au Royaume d'*Arracan*, au *Gange*, aux Côtes de *Coromandel*, de *Malabarre*, & à la Ville de *Surate* : que les Marchandises de ces differentes nations étoient transportées toutes les années à Siam, qui est le rendez-vous, & comme une espece de Foire, où les Siamois font quelque profit en débitant leurs Denrées : que le principal revenu du Roi consistoit dans le commerce qu'il fait presque tout entier dans son Royaume, où l'on ne trouve que du Ris, de *Larec* dont on compose le Bethel, un peu d'étain, quelques Elephans qu'on vend ; & quelques peaux de bêtes fauves dont le Pays est rempli : que les Siamois allans pres-

1688.

1688. que tous nuds, à la reſerve d'une toile de coton qu'ils portent depuis la ceinture juſques à demi cuiſſe, ils n'ont chez eux aucune ſorte de Manufacture, ſi ce n'eſt de quelques Mouſſelines, dont les Mandarins ſeulement ont droit de ſe faire, comme une eſpece de chemiſette qu'ils mettent dans les jours de cérémonie : que lorſqu'un Mandarin a eû l'adreſſe de ramaſſer quelque petite ſomme d'argent, il n'a rien de mieux à faire que de la tenir cachée ; ſans quoi le Prince la lui feroit enlever : que perſonne ne poſſede dans tout le Royaume aucuns biens fonds, qui de droit apartiennent tous au Roi, ce qui fait que la plus grande partie du Pays demeure en friche, perſonne ne voulant ſe donner la peine de cultiver des terres qu'on leur enleveroit dès qu'elles ſeroient en bon état : qu'enfin le Peuple y eſt ſi ſobre, qu'un Particulier qui peut gagner quinze ou vingt francs par an, a au-delà de tout ce qui lui eſt neceſſaire pour ſon entretien.

Le Roi me demanda encore, quelle ſorte de Monnoye avoit cours dans le Pays. „Leur Monnoye, lui répondis-je, „eſt un morceau d'argent, rond com-

„me

ıe Bale de Fuſil, marqué de deux" 1688.
; Siamoiſes qui ſont le Coin du"
ɛ, cette Bale qui s'apelle *Tical*,"
ʇuarante ſols de France. Outre"
:al, il y a encore le *demi Tical*"
ɜautre ſorte de Monnoye d'argent"
appelle *Faon*, de la valeur de"
ols. Pour la petite monnoye, ils"
ʳent de coquilles de Mer, qui"
ɜnt des Iſles Maldives, & dont"
-vingts font cinq ſols.
'arlons un peu de la Religion,"
t le Roi, y a-t'il beaucoup de"
iens dans le Royaume de Siam,"
Roi ſonge-t'il veritablement à ſe"
:hrétien lui-même? Sire, lui ré-"
s-je, ce Prince n'y a jamais pen-"
nul mortel ne ſeroit aſſez hardi"
ui en faire la propoſition. Il eſt"
ɹe dans la harangue que Mr de"
nont lui fit le jour de ſa pré-"
Audience, il fit mention de Re-"
; mais Mr Conſtance qui faiſoit"
ɜ d'Interprête, omit habilement"
icle; le Vicaire Apoſtolique qui"
réſent, & qui entend parfaite-"
'e Siamois, le remarqua fort"
nais il n'oſa jamais en rien"
crainte de s'attirer ſur les bras"
L iij Mr

1688. „ Mr Conſtance, qui ne lui auroit pas
„ pardonné, s'il en avoit ouvert la bou-
„ che.

Le Roi ſurpris de ce diſcours, m'écoutoit fort attentivement, j'ajoûtai que dans les Audiences particulieres que Mr de Chaumont eut dans le cours de ſon Ambaſſade, il s'épuiſoit toûjours à parler de la Religion Chrétienne, & que Conſtance qui étoit toûjours l'Interprête, joüoit en homme d'eſprit deux perſonnages, en diſant au Roi de Siam ce qui le flattoit, & en répondant à Mr de Chaumont, ce qui étoit convenable, ſans que de la part du Roi, & de celle de Mr l'Ambaſſadeur, il y eût rien de conclu que ce qu'il plaiſoit à Conſtance de faire entendre, à l'un & à l'autre: que je tenois encore ce fait de Mr le Vicaire Apoſtolique lui-même qui avoit été préſent à tous leurs entretiens particuliers, & qui s'en étoit ouvert à moi dans un grand ſecret. Sur cela le Roi ſe prenant à ſourire, dit que les Princes étoient bien-malheureux d'être obligez de s'en raporter à des Interprêtes qui ſouvent ne ſont pas fidéles.

Enfin le Roi me demanda ſi les Miſſionaires faiſoient beaucoup de fruit à Siam,

Siam, & en particulier s'ils avoient déja 1688.
converti beaucoup de Siamois. " Pas un
ſeul, Sire, lui répondis-je, mais comme "
la plus grande partie des Peuples qui "
habitent ce Royaume n'eſt qu'un amas "
de differentes Nations, & qu'il y a par- "
mi les Siamois un grand nombre de "
Portugais, de Cochinchinois, de Ja- "
ponois, qui ſont Chrétiens, ces bons "
Miſſionnaires en prennent ſoin, & "
leur adminiſtrent les Sacremens. Ils "
vont d'un Village à l'autre, & s'in- "
troduiſent dans les Maiſons, ſous pré- "
texte de la Médecine qu'ils exercent, & "
des petits remedes qu'ils diſtribuent; "
mais avec tout cela leur induſtrie n'a "
encore rien produit en faveur de la "
Religion. Le plus grand bien qu'ils "
faſſent eſt de batiſer les enfans des "
Siamois qu'ils trouvent expoſez dans "
les Campagnes: car ces Peuples qui "
ſont fort pauvres, n'élevent que peu "
de leurs enfans, & expoſent tout le "
reſte, ce qui n'eſt pas un crime chez "
eux. C'eſt au Batême de ces Enfans "
que ſe reduit tout le fruit que les Miſ- "
ſions produiſent dans ce Pays ".

Au ſortir du dîner du Roi, Mr de Seignelai me fit paſſer dans ſon Cabinet,

1688. où il m'interrogea fort au long, ſur tout ce qui pouvoit regarder l'interêt du Roi; & en particulier, il s'informa, ſi l'on pouvoit établir un gros Commerce à Siam, & quelles vûës pouvoit avóir Mr Conſtance, en témoignant tant d'empreſſement pour y appeller les François. Je le ſatisfis ſur ce dernier article en lui aprenant dans un long détail tout ce que je ſçavois des vûës, & des deſſeins du Miniſtre de Siam.

Pour l'article du commerce, je lui répondis, comme j'avois fait au Roi, que le Royaume ne produiſant rien, il ne pouvoit être regardé que comme un entrepôt à faciliter le commerce de la Chine, du Japon, & des autres Royaumes des Indes : que cela ſuppoſé, l'établiſſement qu'on avoit commencé en y envoyant des Troupes étoit abſolument inutile, celui que la Compagnie y avoit déja étant plus que ſuffiſant pour cet effet.

Qu'à l'égard de la Fortereſſe de Bancok, elle demeureroit entre les mains des François, tandis que le Roi de Siam & Mr Conſtance vivroient; mais que l'un des deux venant à manquer, les Siamois ſollicitez & par leur propre interêt,

têt, & par les ennemis de la France, ne 1688.
manqueroient pas de chasser nos Troupes d'une place qui les rendoit maîtres du Royaume.

Deux jours après le Cardinal de Janson me dit d'aller trouver le Pere de la Chaise qui souhaitoit de m'entretenir sur le nouvel établissement des François dans le Royaume de Siam. " Mon Cousin, me dit le Cardinal, prenez bien " garde à ce que vous direz, car vous " alles parler à l'homme le plus fin du " Royaume. Je ne m'en embarasse pas ,, lui répondis-je, je n'ai que des veri- " tez à dire ". Dès le jour même je fus introduit, par un escalier derobé, & présenté à sa Reverence par le Frere Vatblé.

Ce R. P. ne me parla presque que de Religion, & du dessein que le Roi de Siam avoit de retenir des Jesuites dans ses Etats, en leur bâtissant à Louvo un College & un Observatoire. Je lui dis que Mr Constance, qui vouloit avoir à toute force la protection du Roi, promettoit au-delà de ce qu'il pouvoit tenir: que l'Observatoire & le College se bâtiroient peut-être pendant la vie du Roi de Siam; que les Jesuites y seroient

L v nouris,

1688. nourris & entretenus; mais que ce Prince venant à mourir, on pouvoit ſe préparer en France, à chercher des fonds pour l'entretien des Miſſionnaires, y ayant peu d'apparence qu'un nouveau Roi voulût y contribuer.

Quand le Pere de la Chaiſe m'eut entendu parler ainſi, vous n'êtes pas d'accord avec le Pere Tachard, me dit-il, je lui dis que je ne diſois que la pure verité, que j'ignorois ce que le Pere Tachard avoit dit, & les motifs qui l'avoient fait parler; mais que ſon amitié pour Mr Conſtance qui, pour arriver à ſes fins, n'avoit rien oublié pour le ſeduire, pouvoit bien l'avoir aveuglé, & enſuite le rendre ſuſpect: que pendant le peu de tems qu'il avoit reſté à Siam avec Mr de Chaumont, il avoit ſçû s'attirer toute la confiance du Miniſtre, à qui il avoit même ſervi de Secretaire François dans certaines occaſions, & que j'avois vû, moi-même, des Brevets écrits de la main de ce Pere, & ſignez *Par Monſeigneur; Et plus bas Tachard.* A ce mot ce Reverend Pere ſoûrit, & reprenant dans un moment ſon maintien grave & modeſte qu'il ne quittoit que bien rarement; il s'informa ſi les

les Missionaires faisoient beaucoup de 1688.
fruit dans ce Royaume.

Je lui répondis ce que j'en avois dit au Roi; ajoûtant que ce qui retardoit le plus le progrez de l'Evangile, étoit le genre de vie, dur & austere, des Talapoins. « Ces Prêtres ou Moines du « Pays, lui dis-je, vivent dans une absti- « nence continuelle, ils ne se nourrissent « que des charitez journalieres qu'on leur « fait. Ils distribuent aux pauvres ce qu'ils « ont au-delà de leur nécessaire, & ne « reservent rien pour le lendemain; ils « ne sortent jamais de leur Monastere « que pour demander l'aumône, encore « la demandent-ils sans parler. Ils se « contentent de présenter leur Panier, « qui à la verité est bien-tôt rempli: car « les Siamois sont fort charitables ».

Lorsque les Talapoins vont par la « ville, ils portent à la main un évan- « tail qu'ils tiennent devant le visage pour « s'empêcher de voir les Femmes. Ils vi- « vent dans une continence très-exacte; « & ils ne s'en dispensent que quand ils « veulent quitter la regle, pour se ma- « rier. Les Siamois n'ont ni Prieres pu- « bliques, ni Sacrifices: Les Talapoins « les assemblent quelquefois dans les «

1688. „Pagodes, où ils leur prêchent. La ma-
„tiere ordinaire de leur Sermon est la
„charité; cette vertu est en très-grande
„recommandation dans tout le Royau-
„me, où l'on ne voit presque point de
„pauvres, reduits à mandier leur Pain.

„Les femmes y sont naturellement
„fort chastes; les Siamois ne sont point
„méchans, & les Enfans y sont si sou-
„mis à leur Peres, qu'ils se laissent
„vendre sans murmurer, lorsque leurs
„Parens y sont forcez, pour se secourir
„dans leurs besoins. Cela étant, il ne
„faut pas esperer de convertir aucun
„Siamois à la Religion Chrétienne: car
„outre qu'ils sont trop grossiers, pour
„qu'on puisse leur donner facilement
„l'intelligence de nos Misteres, & qu'ils
„trouvent leur Morale plus parfaite que
„la nôtre, ils n'estiment pas assez nos
„Missionaires qui vivent d'une maniere
„moins austere que les Talapoins.

„Quand nos Prêtres veulent prêcher
„à Siam les veritez Chrétiennes, ces
„Peuples qui sont simples & dociles,
„les écoutent comme si on leur racon-
„toit des fables, ou des contes d'enfant.
„Leur complaisance fait qu'ils aprou-
„vent toute sorte de Religion. Selon
eux,

 1688.

eux, le Paradis est un grand Palais,“ où le Maître Souverain habite. Ce Pa-“ lais a plusieurs portes, par où toute“ sorte de Gens peuvent entrer, pour“ servir le Maître, selon l'usage qu'il“ veut en faire. C'est à peu près, di-“ sent ils, comme le Palais du Roi,“ qui a plusieurs entrées, & où chaque“ Mandarin a ses fonctions particulieres.“ Il en est de même du Ciel, qui est le“ Palais du Tout-Puissant, toutes les“ Religions sont autant de Portes qui y“ conduisent, puisque toutes les croyan-“ ces des hommes, telles qu'elles soient,“ tendent toutes à honorer le premier“ Etre, & se raportent à lui, quoique“ d'une maniere plus ou moins directe“.

Les Talapoins ne disputent jamais“ de Religion avec personne; quand on“ leur parle de la Religion Chrétienne,“ ou de quelqu'autre, ils approuvent tout“ ce qu'on leur en dit: mais quand on“ veut condamner la leur, ils répondent“ froidement, puisque j'ai eu la complai-“ sance d'aprouver votre Religion, pour-“ quoi ne voulez vous pas aprouver la“ mienne? Quand aux penitences exte-“ rieures, & à la mortification des pas-“ sions, il ne seroit pas convenable de“

„ leur

1688. „ leur en parler, puiſqu'ils nous en don-
„ nent l'exemple & qu'ils ſurpaſſent de „ beaucoup, au moins exterieurement, „ nos Religieux les plus reformez.

„ Au reſte mon Pere, continuai-je, „ les Jeſuites ne manquent pas d'enne- „ mis dans ces Miſſions. Vos Miſſionai- „ res qui ont des talens ſuperieurs aux „ autres, viennent facilement à bout de „ s'attirer la faveur des Princes, dont „ ils ſe ſervent pour ſoutenir la Reli- „ gion ; de là il eſt difficile que la ja- „ louſie n'excite bien des cabales con- „ tr'eux, non ſeulement en Europe ; mais „ encore dans les Indes.

„ Pendant mon ſéjour à Siam, plu- „ ſieurs Chinois qui ont de l'eſprit & du „ ſçavoir, m'ont avoüé qu'ils ne com- „ prenoient pas, comment des gens d'une „ même croyance, qui avoient quitté „ leur patrie, & traverſé des Mers im- „ menſes, prétendoient attirer des Gen- „ tils à eux, tandis qu'eux mêmes, n'é- „ toient pas d'accord dans leur condui- „ te ; les uns vivans avec beaucoup de „ modeſtie & de charité, & les autres „ ſe livrans à la haine, & aux diſſen- „ ſions, pour ne rien dire de plus. C'eſt „ là le langage que m'ont tenu tous les

Chinois,

Chinois à qui j'ai parlé. Cette verité " 1688.
est si constante & si publique dans les "
Indes, que non seulement je crois de- "
voir vous en informer; mais encore la "
publier toutes les fois que j'en aurai "
occasion ".

J'étois à Paris depuis quelques jours, [illegible]

[illegible]

1688. puni pour les avoir violées; que la bonne foi qui paroiſſoit dans toute ma conduite me juſtifioit aſſez, puiſque j'avois declaré moi-même au Meſſager la qualité des Marchandiſes, en faiſant une expreſſe mention des Indiennes, ce que je n'aurois pas fait ſi je les avois crû défenduës. Ceberet me raſſura le plus qu il lui fut poſſible, il me dit qu'il connoiſſoit les Fermiers, qu'ils étoient fort honnêtes gens, que je pouvois les aller trouver moi-même, quand ils ſeroient aſſemblez dans leur grand Bureau, & qu'il étoit perſuadé qu'ils me donneroient ſatisfaction.

Je profitai de l'avis qu'il me donnoit, & je fus me preſenter à ces Meſſieurs. Je me plaignis du Jugement qui avoit été rendu contre moi, je leur fis valoir toutes les raiſons que j'avois déduites à Mr Ceberet; j'inſiſtai principalement ſur ma bonne foi, & je demandai qu'en conſéquence ils ordonnaſſent que mes Balots me fuſſent rendus. Sur cet expoſé, ils condamnerent unanimement ce que les Commis avoient fait par raport aux Marchandiſes dont l'entrée n'étoit pas défenduë. Quand aux Indiennes il fut dit qu'on ne pouvoit pas les re-

lâcher,

lâcher, attendu l'Ordonnance qui défendoit de les laisser entrer ; mais que je pouvois m'adresser au Roi, & que Sa Majesté à ma sollicitation, & à celle de mes amis pourroit ordonner qu'elles me seroient renduës. 1688.

Ensuite de cette déliberation, je priai ces Messieurs d'envoyer leurs ordres à Pontorson, pour qu'on fit venir dans le Bureau de Paris tous les Balots qui étoient à moi, & je déclarai que j'étois prêt d'en acquiter, non seulement tous les droits; mais encore de payer tous les frais qu'il faudroit faire pour le transport. Sur le champ Mr de LULIE, Président de l'Assemblée, ordonna qu'on écrivit aux Commis, & la Lettre fût faite & signée devant moi.

Au sortir du Bureau, je me rendis incessamment à Versailles où je fus trouver Bontems, & lui ayant reconté ce qui m'arrivoit, je le priai d'en parler à Mr le PELLETIER, Contrôleur Général des Finances. Bontems s'employa pour moi avec son zéle ordinaire. Le Ministre qui l'aimoit lui répondit qu'il n'avoit rien à lui refuser ; qu'il jugeoit pourtant convenable d'en parler au Roi avant que de rien ordonner. Sa Majesté accorda

1688. accorda tout ce qu'on lui demandoit, ſur quoi le Miniſtre qui vouloit faire plaiſir à Bontems, me fit expedier un Ordre de la part du Roi à Meſſieurs les Fermiers Généraux, par lequel il leur étoit enjoint de faire rendre inceſſamment, & ſans payer aucun droit toutes les Marchandiſes qui apartenoient au Chevalier de Forbin.

Je ne parlai à perſonne de ce que la Cour venoit de faire en ma faveur; mais lorſque je ſçûs que mes Balots étoient arrivez à Paris, je fus ſignifier moi-même à Mr de Lulie l'Ordre que j'avois obtenu; charmé de la ſatisfaction qu'on me donnoit, il fut au Bureau, & me fit rendre tout ce qui étoit à moi: cet affaire ſe termina ainſi à mon avantage, je fus redevable de ce bon ſuccès à l'amitié de Bontems, je lui dois ce témoignage qu'il n'a jamais manqué de s'employer avec ardeur dans toutes les affaires, où je me ſuis adreſſé à lui; comme on a déja pû voir, & comme on verra encore plus d'une fois dans la ſuite de ces Mémoires.

Surquoi je dirai en paſſant au ſujet de cet ami, qu'il n'y avoit gueres à la Cour de protection ſi utile & ſi recherchée

cherchée que la ſienne, puiſqu'il y avoit 1688.
peu de Seigneurs qui euſſent autant de credit que lui. Je pourrois dire ici bien des choſes à ſon avantage. Je ne les paſſe ſous ſilence que parce qu'elles me meneroient trop loin : mais ce que je ne paſſerai pas, & ce qui le met bien au-deſſus de tant d'autres qui l'emportoient ſur lui par la naiſſance, c'eſt que ſon zéle & ſon attachement ſincere pour la Perſonne du Roi, lui avoient tellement gagné la confiance de ſon Maître ; confiance qu'il poſſeda juſques à la mort, qu'il obtenoit tout ce qu'il demandoit, & ce qu'on ne trouve preſque nulle part ; il uſa toûjours ſi bien de ſa faveur, que jamais perſonne ne la lui envia, auſſi obſerva-t'il toûjours d'employer ce qu'il avoit de crédit pour rendre ſervice, & jamais pour nuire à perſonne.

Je paſſai le reſte de cette année à Paris, où quelques mois après mon arrivée, nous aprîmes en France l'entrepriſe du Mandarin PITRACHA, ſur le Royaume de Siam. Quoique je n'en aye pas été témoin, tout ce qui ſe paſſa dans cette occaſion a tant de raport à ce qui a été dit ci-devant, & juſtifie ſi bien par l'évenement tout ce que j'avois prédit

1688. delicateſſe mal entenduë d'accuſer & de faire arrêter Pitracha, ſans avoir en main dequoi le convaincre pleinement de ſon attentât, ſoit qu'il ſe crût toûjours aſſez en état de reprimer les factieux, il laiſſa engager l'affaire trop avant. Il s'en aperçût un peu tard, & pour reparer ſa faute, autant qu'il étoit poſſible, il eut recours aux François qui étoient à Bancok. Mais ceux-ci ſur de fauſſes relations qui leur furent faites des troubles, & des mouvemens de la Cour, apprehendans de s'engager mal à propos dans une affaire qui pouvoit avoir de facheuſes ſuites pour la nation, ſe tinrent tranquilles dans leur Fortereſſe, malgré les Lettres & les Couriers envoyez coup ſur coup par Mr Conſtance qui les conjuroit de venir à ſon ſecours.

Quand j'apris ce détail, je fus ſi indigné de la conduite de nos François, que je ne pus m'empêcher de dire à Mr de Segnelai qui m'en parla, que ſi je m'étois trouvé pour lors à BANCOK, je n'aurois pas balancé à voler au ſecours de Mr Conſtance, quelque ſujet que j'eus d'ailleurs de me plaindre de ſes mauvais procedez à mon égard. Et s'il

s'il faut dire la verité, connoissant le 1688.
peu de valeur des Siamois, je suis persuadé que si je m'étois rendu à Louvo avec cinquante hommes de ma garnison, je n'aurois eu qu'à me montrer pour dissiper toute cette Populace qui m'auroit abandonné son Chef sans oser entreprendre la moindre chose, trop heureuse d'apaiser ainsi la Cour par une prompte soumission.

Le secours qu'on avoit sujet d'attendre de la Garnison Françoise ayant manqué, & tout concourant à assurer l'entreprise de Pitracha : il se déclara, se mit à la tête du Peuple, & s'assura de la Personne du Roi, après s'être rendu maître du Palais. Au premier bruit de cette démarche, Constance courut auprès du Roi, resolu de mourir en le défendant ; mais il n'étoit plus tems, il fut arrêté lui-même & mis aux fers.

Pitracha qui vouloit rendre son usurpation moins odieuse, jugeant que le Roi dont la maladie augmentoit chaque jour, ne pouvoit vivre que fort peu de tems, non seulement n'entreprit pas sur la Personne de son Prince après l'avoir fait prisonnier ; mais ne prenant pour lui que la qualité de grand Mandarin,

1689. lité au Royaume, & dans laquelle la Cour ne donna, que parce qu'on l'éblouït par des promesses belles en aparence; mais qui n'avoient rien de solide.

Peu après la révolution dont nous venons de parler, une autre révolution qui arriva en Angleterre, changea en Europe toute la face des affaires. Personne n'ignore ce qui se passa dans ce grand évenement, aussi n'en dirai-je que deux mots, & seulement autant qu'il en faut pour l'intelligence de ce que j'ai à dire dans la suite.

Il y avoit long-tems que les Protestans d'Angleterre avoient pris de violents ombrages au sujet de la protection que leur Roy JACQUES II. accordoit aux Catholiques. Ils craignoient que ce Prince après avoir aboli peu-à-peu les differens Edits rendus en divers tems contre la Communion Romaine, ne la rendit enfin dominante dans ses Etats. Resolus de tout tenter pour parer ce coup, ils envoyerent secretement leurs Députez en Hollande pour traiter avec le Prince D'ORANGE, & lui offrir le Royaume *de la Grande Bretagne*, s'il vouloit les proteger.

Cette démarche ne pût être si secrette

que

que la France n'en eut avis. Le Roy en fit ses plaintes aux Etats Genéraux, qui dissimulans pour gagner du tems, ne répondirent que des choses vagues & qui ne signifioient rien. Le Prince d'Orange qui avoit lui-même formé de longuemain le projet de se faire Roi d'Angleterre, & qui se voyoit au moment de tout perdre : Car la Reine étoit enceinte, écouta les propositions des Députez, & fit sous mains tous les préparatifs necessaires pour son entreprise. 1689.

Il avoit besoin pour se soûtenir du secours des sept Provinces-Unies, & de plusieurs Princes d'Allemagne. Il les engagea si bien dans son parti, qu'ils l'aidérent de toutes leurs forces, & n'aprehendérent pas d'exposer même leurs propres Etats, qu'ils dégarnirent de Troupes pour le secourir. Tout étant prêt; le Prince se mit en Mer avec une Flotte nombreuse, & arbora le Pavillon d'Angleterre avec cette inscription, *pour la Religion & pour la liberté.*

Aprés quelques contre-tems qui ne lui firent d'autre mal que de retarder sa navigation de quelques jours, il débarqua heureusement dans les Ports de d'*Armouth*, & de *Torbay*, où il fut reçû des

1689. Peuples comme un liberateur que le Ciel leur envoyoit. *Londres*, les Provinces, les Armées de Terre & de Mer, tout se déclara pour lui. Alors le Roi ne voyant plus de sureté pour sa Personne céda à l'orage & passa en France, attendant un tems plus favorable, pour repasser en Angleterre & y faire valoir ses droits l'épée à la main. Ainsi s'acheva cette grande révolution qui donna lieu à la guerre que le Roi déclara d'abord à l'Empereur & aux Hollandois.

A l'occasion de cette nouvelle guerre il y eut peu d'Officiers sans emploi; je fus me présenter à Mr. de Segnelai qui me fit passer à Dunkerque, où l'on me donna le commandement d'une Fregate de seize piéces de canon, avec ordre de croiser dans la Manche. J'étois en Mer depuis quelques jours, lorsque le Gouverneur de Calais me fit sçavoir que les Espagnols nous ayant déclaré la guerre, je pouvois arrêter tout ce que je trouverois de Vaisseaux de leur Nation. Dès le lendemain je rencontrai à la suite d'une Flotte Marchande qui apartenoit aux Anglois, quatre petits Bâtimens Ostendois. Je les arrêtai sans peine, & comme ils ignoroient que nous

eussions

tussions guerrre avec l'Espagne, ils se 1689.
laisserent conduire à Dunquerke, où ils
furent confisquez au profit du Roy.

Je repartis peu de jours après avec le Sieur Jean BARTH, Capitaine d'une Frégate, il montoit un petit Vaisseau de vingt-quatre piéces de canon; nous avions ordre de convoyer au Port de Brest, quelques Bâtimens chargez pour le Compte du Roy. Outre mon Equipage qui étoit de cent vingt Hommes, j'avois embarqué à Dunkerque cent Soldats qui devoient aussi être transportez à Brest.

Pendant ce trajet un Corsaire Hollandois de quatorze piéces de canon, vint nous reconnoître; je lui donnai la chasse, & je le joignis. Son imprudence fut cause de la perte de plus de la moitié de son Equipage: car comme il vit que j'allois aborder, il s'avisa de faire cloüer ses Ecoutilles, afin que ses gens n'ayant plus où se sauver, fussent obligez de se défendre jusqu'à la derniere extremité.

L'abordage se fit, je n'en ai gnéres vû de plus sanglant: ces malheureux se battoient en désesperez, ensorte que dans un instant leur Pont fut couvert de morts.

1689. continuoient à nous donner la chaſſe : que nous aborderions lui & moi le Commandant, tandis que les deux Marchands occuperoient l'autre, en lui tirant des coups de canon : enfin que ſi nous ètions aſſez heureux pour enlever celui que nous aurions abordé, nous nous en ſervirions pour aller attaquer le ſecond qui auroit peine à nous échaper.

Il goûta mes raiſons, l'attaque ſe fit, le Vaiſſeau Anglois fut abordé ; mais par malheur Barth fit un faux abordage. Je m'en aperçûs, & je vis bien que nous allions être pris. J'aimai mieux pourtant me mettre au hazard de perir que d'abandonner la partie. Les Soldats & les Matelots de nos Fregates qui ne pouvoient entrer dans le Vaiſſeau ennemi combattoient de la Proüe à coups de fuſil & à coups de grenades.

Il pouvoit arriver que la Mer ou le vent rendroient l'abordage parfait, je m'en flatai même pendant quelque-tems : mais cette reſſource nous manqua bientôt, par la lâcheté des deux Marchands qui nous abandonnérent au lieu de combattre, comme ils nous avoient promis. Leur fuite donna lieu à l'autre Vaiſſeau de venir au ſecours de ſon camarade : dès-

dès-lors nos forces ne furent plus égales 1689.
à beaucoup près : mais quoique nous
vissions fort bien qu'il nous étoit presque impossible d'échaper, nous continuâmes de combattre, soit pour donner plus de tems à la Flotte de fuir, soit encore afin qu'ils n'en eussent pas eux-mêmes tout-à-fait si bon marché.

Ce combat fut long & sanglant, il dura deux grandes heures, c'est-à-dire, bien au-delà de ce qu'il en faut pour un abordage. Les deux tiers de mon Equipage avoient été tuez. J'avois reçû moi-même six blessures, plus incommodes que dangereuses : cependant nous combattions toûjours. Je décendis pour me faire panser; car je perdois beaucoup de sang. Mon Valet de Chambre qui me croyoit dangereusement blessé, me suivoit en pleurant, je le menaçai de lui casser la tête, s'il ne remontoit sur le Pont pour aller continuer le combat, où j'allois le suivre dès qu'on m'auroit étanché le sang.

L'Equipage qui étoit demeuré sans Commandant, voyant tout le Pont couvert de morts, ne songea qu'à se sauver. Mon Valet qui étoit remonté, les trouvant dans cette disposition, & apercevant

1689. vant six Matelots qui se jettoient dans la chaloupe, les suivit & sans s'embarasser de l'état où il me laissoit, alla avec eux à Bord d'un Marchand de la Flotte qui les reçût.

Tandis que j'étois ainsi mal mené, Barth de son côté n'étoit pas dans une meilleure situation. La plus grande partie de son monde avoit été tuée ou blessée. Il avoit lui-même reçû une blessure à la tête: Enfin nous voyant entierement hors de défence, nous rendîmes nos deux Frégates, & nous passâmes dans le Vaisseau ennemi. Le Capitaine avoit été tué, l'Ecrivain eut soin de me faire panser. Je portois un Habit fort propre, l'Equipage ne fut pas long-tems à s'en accommoder, aussi-bien que du reste de mes Hardes. Ils me dépoüillérent nud contre la main. On me donna en place une camisole qui me tenoit lieu de chemise, une grosse culote avec un trou sur la fesse gauche. Un Matelot se déchaussa pour me donner ses Souliers, & un quatriéme me fit present d'un mauvais Bonnet.

Barth fut plus heureux que moi, on lui laissa ses Habits, parce qu'il parloit un peu Anglois. Dans le bel état ou j'étois, nous fûmes menez à *Plimouth*, où

le

le Gouverneur nous donna un fort grand repas. Comme on sçavoit mon nom, malgré mon ridicule ajustement, je fus mis dans un Fauteüil à la place la plus honorable. Je ne rappelle jamais l'oposition qu'il y avoit entre la maniere dont j'étois équipé, & la place que je tenois dans cette occasion, qu'il ne me prenne envie de rire. Je ne riois pourtant pas alors, je sentois vivement tout ce qu'il y avoit d'indigne dans le procedé du Gouverneur dont toutes les politesses aboutirent à ce seul repas. 1689.

Quoiqu'il me vit manquant de tout, il n'eut jamais l'honnêteté de me présenter une chemise. Les Officiers qui mangérent avec nous, parmi lesquels il y avoit plusieurs François à qui je veux bien épargner la honte de les nommer, ne furent pas plus genéreux que lui. Je fus si outré du traitement que je recevois, des uns & des autres, qu'après avoir mangé quelque peu, donnant à entendre que j'avois plus besoin de repos que d'autre chose, je priai le Gouverneur de me faire mettre en quelque endroit où je pûs être tranquille. Il eut pitié de moi & me fit conduire avec Barth dans un Cabaret où il nous retint sous bonne garde.

1689. A peine fus-je arrivé que je me couchai révant à ma malheureuse avanture. Je ne faisois que de me mettre au lit, lorsqu'on vint me dire qu'un homme demandoit à me parler. Je me levai pour voir dequoi il étoit question : comme je m'avançois dans la Chambre, je fus tout étonné de voir l'Orfévre Romieu, celui-là même à qui j'avois autrefois présenté à Marseille les fourchettes d'argent que j'avois volées à mon frere.

Les Edits du Roy contre les Huguenots avoient obligé ce bon vieillard de passer en Angleterre. Je fus rempli de joye en le voyant, je l'appellai par son nom : Il me reconnut, & répandant des larmes, " dès que j'ai sçû vôtre arrivée, „ me dit-il, j'ai tout quitté pour venir „ vous embrasser. Ce qui me fait le plus „ de peine, c'est de n'être pas en état „ de vous secourir dans la triste situation „ où je vous vois. J'ai été contraint de „ quitter Marseille à cause de ma Reli- „ gion. J'ai perdu tous mes biens, & „ je suis reduit pour gagner ma vie à „ servir de garçon de boutique „.

„ Ne vous affligez point, lui dis-je, „ je connois vôtre bon cœur, & tout „ ce que vous voudriez faire pour moi !

Je

Je vous en remercie : Mais puisque le " 1689.
dérangement de vos affaires ne vous "
permet pas de me fournir certains se- "
cours, ne connoîtriez-vous point ici "
quelque Marchand qui voulut sur vô- "
tre parole me donner l'argent dont je "
puis avoir besoin ? Il n'y perdra rien "
cèrtainement, & je le ferai payer en "
France dans quelle Province du Royau- "
me il voudra ". Après avoir rêvé un moment, il me répondit qu'il avoit un ami à qui il pouvoit s'adresser, & qu'il alloit travailler pour moi.

En effet, deux heures après il m'amena un Marchand, nommé OUVARIN, qui s'offrit à me donner tout ce que je lui demanderois, moyennant une Lettre de Change de semblable somme, payable à Mr. LE GENDRE à *Roüen*. Je ne demandois pas autre chose, je fis sur le champ une Lettre de cinq cens écus que je tirai sur Monsieur de LOUVIGNI, intendant au Havre de Grace, sur laquelle Lettre ayant reçû seulement une vingtaine d'écus pour les menus frais du cabaret, & ayant prié le Sieur Ouvarin de me faire faire des chemises & un habit, je retirai un billet du restant.

Dès le lendemain de mon arrivée à Plimouth,

1689. Plimouth, j'écrivis de ma Priſon à Mr. de Segnelay. Je lui fis un long détail de tout ce qui venoit de ſe paſſer, & ne ſçachant de quelle maniere la Cour jugeroit de nôtre avanture, je n'oubliai rien de tout ce que je crûs propre à nous diſculper.

Dans le grand loiſir dont je joüiſſois la meilleure partie du jour, & quelquefois de la nuit ſe paſſoit à réver ſur les moyens de ſortir de l'état où je me trouvois. Je crûs que la protection du Maréchal de CHOMBER qui étoit paſſé en Angleterre à cauſe de la Religion, pourroit m'être de quelque utilité. Je lui écrivis & je le priai de me faire conduire à Londres, où je ſerois plus à portée de ménager mon échange.

Il me répondit qu'il étoit ravi d'avoir occaſion de me faire plaiſir, & qu'il en parleroit au Roy. Je ne ſçai s'il me tint parole, peut-être m'eût-il rendu le ſervice dont je l'avois prié ; mais je ne lui en donnai pas le tems. L'envie que j'avois de ſortir de ma Priſon, & la crainte des langueurs qu'il faut eſſuyer dans une échange qui ne ſe fait pas toûjours à point nommé quand on le ſouhaite, joint aux duretez que nous avions à eſſuyer de la

part

part du Gouverneur de Plimouth qui 1685.
refusa toujours de nous laisser Prisonniers sur nôtre parole, nous firent prendre le parti de Barth & à moi de songer sérieusement à nôtre évasion.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. Un Matelot Ostendois parent de Barth, conduisant un petit Bâtiment; avoit été obligé de relâcher à Plimouth. Il vint nous voir, nous lui communiquâmes nôtre projet, & je lui offris pour ma part quatre cens écus, s'il vouloit nous favoriser. Cette somme lui fit ouvrir les yeux, & le mit parfaitement dans nos interêts. Pour commencer à nous servir utilement, il nous apporta une lime avec laquelle il fallut scier peu-à-peu les barreaux de Fer dont nôtre Fenêtre étoit grillée. J'en limai un si proprement qu'il ne tenoit presque plus à rien : pour n'être pas découvert je cachai tout mon petit travail, en le couvrant de pain mâché que je mêlai avec de la suye.

Cependant mes blessures guerissoient : le Gouverneur m'avoit donné son Chirurgien qui étoit Flamand. Celui-ci souhaitoit de passer en France, mais il ne le pouvoit pas faute d'argent. Nous le fimes entrer dans nôtre complot : enfin

nous

1689. nous engageâmes encore dans nôtre parti deux Mousses qu'on nous avoit donné pour nous servir, & qui ne pouvoient que nous être d'un grand secours à cause de la liberté qu'ils avoient de sortir toutes les fois qu'ils jugeoient à propos.

Il ne nous manquoit plus qu'un Bâtiment. L'Ostendois nous auroit donné le sien bien volontiers ; mais outre qu'il n'en étoit pas tout-à-fait le maître, ce qui n'auroit pourtant pas été le plus grand obstacle, il auroit falu faire entrer trop de monde dans nôtre confidence.

Tandis que nous étions à déliberer, les Mousses que l'ésperance de quelque gratification rendoit attentifs à nous servir, vinrent sur le soir du onziéme jour de nôtre prison, nous dire, tout empressez, qu'il ne tenoit qu'à nous de nous sauver, & qu'ils avoient tout ce qu'il nous faloit pour cela : qu'ils venoient de trouver le Batelier d'un petit canot ou *Iol* de *Norvvege*, ivre étendu dans son batteau ; qu'ils l'en avoient tiré & que l'ayant transporté dans un autre petit Bâtiment qui étoit auprès, ils avoient détourné le canot dans un coin du Port, où nous pourrions nous embarquer dans la nuit sans être aperçûs.

Il

Il me parut en effet que nous ne pouvions trouver une occasion plus favorable ; Barth en convint lui-même ; alors, sans perdre tems, je dis au Chirurgien qui venoit de me panser, d'aller trouver le Pilote Ostendois, & de lui dire de ma part de mettre dans le batteau que les Mousses lui montreroient du pain, de la bierre, un fromage, une boussole, un compas & une Carte Marine ; de préparer le tout sans bruit, & de venir ensuite nous avertir à peu-près vers le minuit. Pour signal il devoit jetter une Pierre contre nôtre Fenêtre. Le tout fut éxecuté ponctuellement. Dès qu'ils se furent faits entendre, j'achevai de rompre le barreau limé, & ayant attaché nos deux draps du lit l'un à l'autre, nous nous mîmes en état de décendre. 1689.

Avant que de partir, j'écrivis deux Lettres que je laissai sur ma Table, une pour le Gouverneur que je remerciois de toutes ses honnêtetez lui promettant de lui rendre la pareille dans l'occasion, & l'autre pour le Sieur Ouvarin dans laquelle après lui avoir témoigné ma réconnoissance des bons Offices qu'il m'avoit rendus, je le priois de payer à l'Hôte la dépense que j'avois fait dans son Cabaret,

1689. ret, de dresser un état de tout ce qu'il auroit fourni pour moi & de l'envoyer à Mr. le Gendre, afin que le tout fut acquité sans délai.

Tout étant prêt pour nôtre évasion, je pris congé de mon Lieutenant qui étoit en prison avec nous, & qui auroit bien souhaité de nous suivre : mais n'ayant qu'un bras, & étant d'ailleurs gros Garçon, il n'auroit jamais pû tenter ce coup sans nous découvrir. Pour le consoler, je l'assurai que si nous étions assez heureux pour gagner la France, je travaillerois de tout mon pouvoir à le faire mettre en liberté. Comme il vit sa fuite impossible, il consentit sans peine à rester; il nous favorisa même autant qu'il pût, soit en amusant nos Gardes tandis que nous nous sauvions, soit en parlant tout seul à voix haute long-tems après nôtre départ, comme s'il se fût encore entretenu avec nous. Etant décendus, nous fûmes nous embarquer dans l'Iole, sçavoir Barth & moi, le Chirurgien & les deux Mousses.

Quand on sort de prison, on est si aise qu'on ne compte pour rien le danger quelque grand qu'il soit. Nous entrâmes dans ce petit canot avec autant d'assurance

d'assurance que si ç'avoit été un amiral. 1689.
Nous n'y trouvâmes que deux avirons, un long & un petit : comme mes blessures saignoient encore, je n'étois pas en état de ramer ; je pris le Gouvernail, Barth prit le grand aviron, & un des deux Mousses le petit. Nous travèrsâmes ainsi la Rade au milieu de vingt bâtimens qui crioient de tout côté, *où va la Chaloupe*, Barth répondoit en Anglois *Fichement*, c'est-à-dire, *Pêcheurs*,

Le peril nous donnoit des forces, nous navigeames deux jours & demi dans la Manche, par un fort beau tems, & couvert d'un broüillard qui favorisoit nôtre fuite. Pendant cette longue traitte, Barth rama toûjours avec une vigueur infatigable, sans se reposer, que pour manger un morceau à la hâte ; enfin nous arrivâmes sur les Côtes de *Bretagne* après avoir fait soixante-quatre lieuës, dans moins de quarante-huit heures.

Dès le grand matin, nous prîmes terres à six lieuës de Saint Malo, près d'un village qui s'apelle *Harqui*. En décendans nous fûmes reconnus par une Brigade de six hommes qui étoient commandez pour aller le long de la Côte & pour arrêter les Religionaires qui passoient

1689. ſoient en Angleterre. Un de ces Soldats qui avoit ſervi de Sergent dans la Marine & qui me connoiſſoit, vint à moi, & m'ayant ſalué, « Ah ! Monſieur, que „ je ſuis aiſe de vous revoir, me dit-il, „ vous avez paſſé pour mort „. Il eſt vrai qu'on l'avoit crû. Ce qui avoit donné lieu à ce bruit, c'étoit l'évaſion de mon Valet, qui par ſes diſcours avoit donné à entendre que j'étois mort de mes bléſſures : car mon Frere aîné Capitaine de Vaiſſeau, qui avoit été envoyé à la découverte, ayant rencontré le Vaiſſeau Marchand qui avoit reçû mes Matelots, ne douta plus ſur le raport qui lui fut fait de l'état où l'on m'avoit laiſſé, que je ne fûs mort en effet. Le Maréchal d'Etrées qui étoit à Breſt où il commandoit, voulut faire punir mon Valet pour m'avoir ainſi abandonné : mais après ſon interrogatoire, les circonſtances de ſa fuite parurent ſi favorables qu'il fut renvoyé abſous.

Je trouvai en arrivant à Saint Malo pluſieurs Marchands, qui informez de la ſituation où j'étois, vinrent me préſenter leur bourſe, & m'offrirent tout ce qui dépendoit d'eux. Je les remerciai de leur genéroſité, & m'étant contenté

tenté de prendre vint Loüis chez Mr. 1689.
DUGUÉ, Commissaire des Classes dans ce Département ; je pris la Poste pour la Cour ; Barth ne voulut pas me suivre ; sa timidité lui faisant aprehender qu'on ne fut pas satisfait de nôtre manœuvre, il fut bien aise de me laisser sonder le gué.

Je pris ma route pour Dunkerque, d'où m'étant rendu au Havre de Grace, je vis Mr. de Louvigni Intendant. Je lui parlai de la Lettre de Change de cinq cens écus que j'avois tirée sur lui, il me promit de l'acquitter dès qu'on la lui présenteroit. Sur cette parole je passai par Roüen pour y voir Mr. le Gendre à qui je remis le Billet que j'avois du Sieur Ouvarin, le priant de régler toute chose à la satisfaction de ce Négociant qui m'avoit rendu service de si bonne grace : Je lui dis qu'il n'avoit pour cela qu'à s'adresser à Mr. de Louvigni qui lui compteroit tout l'argent qu'il faudroit, ainsi que nous en étions convenus.

De Roüen, je me rendis à Paris. Mon prémier soin fut d'aller incessamment à l'Hôtel du Cardinal de Janson pour sçavoir de lui de quel œil la Cour avoit regardé nôtre avanture & la perte des deux

1689. Vaiſſeaux du Roi. Ce bon Cardinal qui ne faiſoit que d'arriver de Verſailles, jetta un grand cri en me voyant, courut à moi pour m'embraſſer, & me témoigna beaucoup de joye de me voir réſſuſcité & hors des Priſons d'Angleterre.

Je connus à l'accüeil qu'il me fit qu'on n'étoit pas mécontent de nous à la Cour. Je lui en demandai pourtant des nouvelles. “ Mon Couſin, me répondit-il, vous „ pouvez aller ſans rien craindre; Mr. de „ Segnelai après avoir reçû vôtre Lettre, „ ce matin même eſt allé en faire la lec„ture au Roy : On eſt content de vous „ & de Mr. Barth; le ſacrifice que vous „ avez fait de vos Perſonnes, & le dan„ger où vous vous êtes expoſez pour la „ conſervation de la Flotte a charmé le „ Roy & toute la Cour. Vous n'avez nul „ beſoin de moi, allez en toute aſſurance „ vous préſenter au Miniſtre de la Mari„ne, & ſoyez ſur d'être bien reçu „.

Ravi de cette nouvelle, je fus chez Mr. de Seignelai. A peine fus-je entré dans la Sale, que le Valet de Chambre qui ſe tenoit a la porte du Cabinet, pour annoncer ceux qui arrivoient, entra avec aſſez de précipitation pour dire à ſon Maître que j'étois là. “ Avez-vous per-

du

du l'eſprit, lui dit le Miniſtre, le Che- " 1689.
valier de Forbin eſt dans les priſons "
d'Angleterre & non pas dans mon An- "
tichambre ". Le Valet inſiſta, & déclarant à ſon Maître qu'il me connoiſſoit fort bien, il perſiſta à dire que c'étoit moi.

Le Miniſtre voulant s'éclaircir par lui-même de ce qu'on lui diſoit, ſortit de ſon Cabinet, & me voyant en effet devant lui; d'où venez-vous donc, me dit-il, je lui répondis que je venois d'Angleterrre: *Mais par où diable avez-vous paſſé?* Me répliqua le Miniſtre, *par la Fenétre, Monſeigneur*, lui répartis-je. A ce mot il ſe prit á rire.

Il voulut enſuite ſçavoir les circonſtances de nôtre fuite, je lui en fis le détail, & m'apercevant que ce récit lui avoit plû, & qu'il me témoignoit être trés content de moi, je le priai de me donner dequoi avoir ma revanche. A ce mot, il me regarda encore en riant, & s'étant levé ſans me répondre, il me conduiſit chez le Roi, qui voulut être inſtruit de toute nôtre avanture.

J'avois à peine ceſſé de parler, que le Miniſtre s'adreſſant à Sa Majeſté, Sire, lui dit-il, les prémiéres paroles du Chevalier,

1689. valier, ont été de me demander dequoi avoir sa revanche. *Comment revanche*, dit le Roi, en s'adressant à moi : " Sire, lui „ répondis-je, c'est que les Vaisseaux de „ Vôtre Majesté étant meilleurs & beau„ coup mieux construits que les Vais„ seaux des Ennemis ; si j'avois eû l'a„ vantage de commander un bâtiment „ de cinquante piéces de canon, j'au„ rois pris infailliblement les deux Vais„ seaux Anglois qui nous ont fait pri„ sonniers „. Cette parole fit grand plaisir à Mr. de Segnelai & je ne pouvois guéres lui faire ma Cour d'une maniere qui lui fut plus agréable.

Le lendemain je me trouvai sur son passage lorsqu'il venoit de chez le Roy. Il étoit dans sa Chaise. Il fit arrêter ses Porteurs, & me dit, *Mr. le Chevalier, le Roi vous a fait Capitaine de Vaisseau & vous donne quatre cens écus de gratification pour vous indemniser de la perte que vous avez fait.* Charmé de cette bonne nouvelle, je le remerciai de sa protection, à laquelle j'attribuai la grace que je recevois ; Je lui representai ensuite que ne me disant rien au sujet du Sieur Jean Barth, il sembloit que la Cour l'avoit oublié ; que cependant il méritoit qu'on

ſe ſouvint de lui : qu'il étoit mon Com- 1689.
mandant & que dans la derniere occaſion il n'avoit pas moins mérité que moi. Mr de Segnelai m'écouta attentivement, & après avoir fermé ſes Vitres paſſa outre ſans me répondre.

Je ne voulus pas renvoyer plus loin les remerciemens que je devois à Sa Majeſté, enſuite de la grace qu'elle venoit de m'accorder. Pour être introduit, je fus me préſenter à Mr de LUXEMBOURG, Capitaine des Gardes pour lors de quartier. Quand je lui eus expoſé le ſujet pour lequel je ſouhaitois de parler à Sa Majeſté, il s'offrit fort obligeamment de m'accompagner. Je lui repreſentai en chemin faiſant, qu'on avoit oublié de gratifier Mr Barth, Homme de fortune à la verité ; mais d'une valeur diſtinguée, & qui ne devoit pas demeurer ſans récompenſe : j'ajoûtai que s'il vouloit l'honorer de ſa protection & apuyer, l'ouverture que je ferois ſur ce ſujet, je prendrois la liberté d'en parler au Roi. Ce Maréchal charmé de ma generoſité, m'embraſſa & me regardant avec complaiſance : *Tu n'as,* me dit-il, *qu'à dire un mot en faveur de Barth je ferai le reſte, ne t'en embaraſſe pas.*

1689. Dans ce moment le Roi ſortoit pour aller à la Meſſe. Je fis mon remerciement, auquel le Roi répondit ces propres mots : *Vous n'avez qu'à continuer à me bien ſervir, j'aurai ſoin de vous.* Je répondis par une profonde réverence ; après quoi prenant la parole, " Sire, lui „ dis-je, je prens la liberté de repréſen„ter à Votre Majeſté qu'elle ſemble „ avoir oublié le Sieur Barth, Homme „ de merite, digne d'être récompenſé, „ & qui dans cette derniere action n'a „ pas ſervi Votre Majeſté avec moins de „ valeur & moins de zéle que moi. Sire, „ ajoûta Mr de Luxembourg, ce que dit „ le Chevalier eſt vrai, Barth a par de„ vers lui une belle & bonne réputation." Le Roi s'arrêta, & s'étant tourné vers Mr de Louvois qui étoit à ſon côté, *le Chevalier de Forbin*, lui dit-il, *vient de faire une action bien généreuſe, & qui n'a guéres d'exemple dans ma Cour.*

Le lendemain j'allai chez Mr de Segnelai, dès qu'il me vit, il courut m'embraſſer en me diſant, " hé bien, Mon„ ſieur ! vous êtes ſatisfait, le Roi m'a „ ordonné de traitter Mr Barth, tout „ comme vous, l'action que vous fites „ hier m'a fait un ſenſible plaiſir : elle eſt

plus

plus belle & plus généreuse que celle" 1689.
que vous avez fait en exposant votre"
vie pour le salut de la Flotte ,,. Alors profitant de l'occasion, & des bonnes dispositions où je le trouvois, je le priai de se ressouvenir de mon Lieutenant que j'avois laissé dans les Prisons de Plimouth: j'ajoûtai qu'il étoit brave homme, qu'il servoit bien Sa Majesté, & qu'il ne méritoit pas d'être oublié. "Vous êtes bien généreux, me répondit le Ministre," vous n'oubliez personne".

Tandis que je m'interessois ainsi pour mes amis, je trouvai moi-même des amis genereux qui s'interessoient pour moi, & qui ne me crûrent pas indigne de leur attention. Madame Rouillet, celle dont j'avois vendu les deux caisses de Corail à Batavie, avoit apris mon avanture. Dès qu'elle me sçût à Paris elle vint me voir & elle voulut à toute force me faire present de deux cens pistoles qu'elle m'offrit. " Je sçai que vous venez des Prisons, me dit-elle," on vous a tout enlevé jusques à vos" habits, recevez cette somme, je vous" en prie, vous m'avez gagné sur mon" Corail deux mille écus sur lesquels je" ne comptois pas, ce n'est pas trop, que"

1689. „ce que je vous présente en reconnoissance du service que vous m'avez rendu". La generosité de cette Dame me charma, & sans vouloir toucher à son argent dont je n'avois pas besoin, je la remerciai de tout mon cœur, & la supliai de me conserver son estime, l assurant que je me souviendrois éternellement des bontez qu'elle me faisoit l'honneur de me témoigner.

Toutes mes affaires étant terminées à Paris aussi avantageusement que je pouvois souhaiter, je me rendis à Brest pour y servir sous mon Frere en qualité de Capitaine en second. Mr de Segnelai y vint peu après pour commander l'armée : j'eus la satisfaction de voir qu'il me proposa aux Officiers pour exemple, louant publiquement ce qu'il y avoit de généreux dans l'action que j'avois faite en m'interessant en faveur de Barth que la Cour avoit oublié. Il invita tout le monde à imiter ma conduite dans l'occasion, & exhorta les Officiers à se défaire de cette basse jalousie qui regnoit si fort dans la Marine, & qui les portoit à se desservir continuellement les uns les autres.

„Peu de jours après l'arrivée de Mr de Segnelai

Segnelai, l'Armée navale des Anglois 1689.
& des Hollandois parut devant Breſt. Ils ne s'y tinrent pas long-tems : l'arrivée de l'Eſcadre que Mr de Tourville menoit de Provence les fit bien-tôt retirer. Avec ce renfort l'Armée du Roi ſe mit en mer, & alla mouiller devant Belle-Iſle, où elle attendit quelque tems les Ennemis : mais ceux-ci n'ayant plus paru ; il fut arrêté qu'on deſarmeroit. Une partie des Vaiſſeaux ſe retira à Breſt, & le reſte à Port Loüis & à Rochefort.

Je trouvai en arrivant à Breſt mon Lieutenant que j'avois laiſſé à Plimouth. Mr de Segnelai ſur la priere que je lui en avois fait s'étoit hâté de l'en retirer. Cette attention du Miniſtre m'obligea ſenſiblement. Comme je ſouhaitois de ſçavoir ce qui s'étoit paſſé après mon départ, je fus trouver mon nouveau venu à qui j'en demandai des nouvelles.

Il me raconta qu'après avoir retiré de la Fenêtre les Draps par leſquels nous étions déſcendus, il s'étoit mis dans ſon Lit où il avoit reſté fort paiſiblement juſqu'au lendemain : que le Caporal l'étant venu éveiller & lui ayant demandé de nos nouvelles, il lui avoit répondu fioidement que nous étions dans

1689. l'autre Chambre ; que sur cela l'Anglois étant entré & n'y ayant vû personne, „ ils n'y sont pas, s'écria-t'il, il faut „ qu'ils se soient sauvez.

„ Alors, poursuivit l'Officier, je fis „ le surpris, & je me plaignis hautement „ de votre mauvais procedé à mon é- „ gard, ajoûtant qu'il y avoit eû de la „ cruauté à ne pas m'associer à votre „ bonne fortune. On ne cessoit de me „ faire de nouvelles questions sur votre „ sujet, entr'autres, si je n'avois pas con- „ noissance de la route que vous aviez „ pris. Ces traitres, leur dis-je, ne m'ont „ rien dit de leur dessein : Tout ce que „ je sçai, c'est que Barth ayant fait faire „ des Souliers neufs il y a deux jours, dit „ en les regardans après les avoir mis „ aux pieds, qu'ils étoient propres à bien „ marcher". L'Officier m'ajoûta, que sur cette parole le Gouverneur piqué de la Lettre que je lui avois écrit, avoit fait partir sur le champ des Gens à cheval pour nous aller chercher.

„ Lorsque j'apris, continua-t'il, cette „ circonstance, je ne pûs m'empêcher de „ rire sous cape de la crédulité de ces „ bonnes Gens, qui sur un avis qui au- „ roit paru suspect à tout autre, se met-

toient

toient si fort en frais pour vous aller" 1689.
chercher sur terre, tandis que vous"
étiez en mer". Après ce recit, je l'embrassai de nouveau, & pour lui il ne pouvoit se lasser de me témoigner sa reconnoissance de l'attention que j'avois eû à lui procurer si-tôt son retour.

Dès que j'eus désarmé à Brest, ainsi que je viens de dire, ne pouvant demeurer oisif, je m'avisai de faire un armement en course. Je montai une Flute nommée la *Marseilloise*, trés-bonne voiliere, je pris pour mes Officiers les Sieurs de BEAUCAIRE & de BELLE-ISLE, & j'allai croiser à l'entrée de la Manche.

Je n'avois mis à la voile que depuis deux jours, lorsque je rencontrai un Vaisseau Marchand Anglois, dont je résolus de me rendre maître. La mer étoit grosse, la nuit aprochoit & le tems étoit fort mauvais. Nonobstant cela j'abordai; mais les vagues étoient si hautes qu'il ne fut pas possible de rester acrochez. Nous bataillâmes assez long-tems. L'ennemi fut fort maltraité, & perdit son grand Mât de Hune.

La nuit devint si sombre qu'on ne se voyoit presque plus; je ne voulois pourtant pas lâcher prise: je resolus de ser-

1689. rer de près ce Vaisseau & de le garder à vûë jusqu'au jour, esperant que le tems devenant plus calme, il me seroit aisé d'aborder. Nous en étions là depuis quelques heures, lorsque je reçûs dans le visage un coup de Fusil chargé à grenaille. Dans le moment je fus tout couvert de sang; alors m'adressant à Belle-Isle qui étoit de quart, "gardez bien ce Bâ„timent, lui dis-je, comme j'ai fait jus„qu'à cette heure; je vais me faire pan„ser & je reviendrai après avoir pris „quelques momens de repos.

Je ne sçais comment cet Officier manœuvra, mais le Bâtiment disparut: Soit qu'il fût coulé à fond, ce qui n'étoit pas hors de vrai-semblance, parce qu'il avoit été fort endommagé: Soit qu'on l'eut laissé sauver, ce qui est encore plus probable. Quoi qu'il en soit, je grondai fort mon Lieutenant qui s'excusa le mieux qu'il pût, en m'assurant qu'il ne sçavoit pas comment le tout s'étoit passé.

Deux jous après je pris un Bâtiment chargé de Sucre qui venoit de *Baston*, Port de Mer que les Anglois ont en *Canada*. La tourmente & le mauvais tems continuels m'obligerent de relâcher dans un Port d'Irlande nommé *Oüatrefort*. Je

m'y

m'y radoubai, & j'y fis quelques rafrai- 1689.
chissemens. Dès que le tems fut un peu plus calme, je revins sur ma croisiere, d'où je renvoyai ma prise à Brest. Les tems orageux ausquels je continuai à être exposé pendant trois semaines, m'obligerent d'être toûjours à la *Cape*. La dérive me jetta dans la manche de *Bristol* où étant affalé, je me trouvai souvent à n'avoir que douze heures pour m'empêcher d'échoüer sur les Côtes d'Angleterre, & six heures sur les Côtes d'Irlande. La mer étoit si épouvantable que je passai ces trois semaines sans faire boüillir la Chaudiere. Mon Equipage étoit sur les dents; plus de la moitié de mon monde étoit malade, & le reste ne se portoit pas trop bien.

Pendant que la mer étoit ainsi agitée, on vint me dire un matin sur les dix heures, qu'on voyoit la Terre marcher, je montai sur le Pont pour voir dequoi il s'agissoit, je remarquai que cette prétenduë Terre n'étoit autre chose qu'une infinité de tourbillons assemblez qui élevoient l'eau en l'air. Dans ce moment je reçûs un coup de mer si violent qu'il enfonça ma grande voile, brisa la Chaloupe qui étoit sur le Pont, remplit le

1689. Navire d'eau, renversa le fond de Cale, & mit le Vaisseau sur le côté, comme quand on le caréne.

Les Malades qui étoient entre les Ponts furent noyez. L'équipage effrayé se lamentoit & faisoit des Vœux à tous les Saints du Paradis. Voyant ce désordre, *courage Enfans*, leur criai-je, *tous ces Vœux sont bons; mais sainte Pompe, sainte Pompe, c'est à elle qu'il faut s'adresser; n'en doutez pas elle vous sauvera.*

Sans perdre tems j'ordonnai au Sieur de Beaucaire de passer sur le devant s'il le pouvoit: car le Vaisseau étant sur le côté, ce trajet n'étoit pas facile, je lui dis de faire ensorte qu'on fit voile de la Misene, pour voir si le Navire arriveroit; cet Officier plein de valeur alla de l'avant, quelques Matelots le suivirent, on fit voile de la Misene & le Navire arriva comme je l'avois souhaité. Alors je fis crever le Pont avec des Pinces, une partie de l'eau s'écoula, le reste alla dans le fond de cale & le Navire qui fut un peu redressé, commença à gouverner.

Je n'avois presque plus de vivre, car l'eau de la mer avoit tout gâté. Nous fimes vent arriere, je fis jetter dans la mer les corps de ceux qui avoient été

noyez entre les Ponts, le reste de l'équi- 1689.
page n'en pouvant plus, je pris le parti, pendant qu'il étoit encore jour, d'aller échouer sur les Côtes d'Irlande; afin qu'en tous cas l'équipage ne fût point fait prisonnier : car nous n'étions point en guerre avec l'Irlande, & la Déclaration du Roi n'avoit lieu que pour l'Angleterre & l'Ecosse.

Un petit éclairci par un rayon du Soleil me fit découvrir les Montagnes de *Donguernant*, par où je compris que nous n'étions plus qu'à quatre lieuës du Port de *Duncanon ;* nous suivîmes la Côte, & après avoir trouvé l'entrée du Port, nous y échoüâmes un peu avant la nuit. Deux Frégates du Roi qui étoient dans la Riviere d'Outrefort, l'une commandée par Mr du GUESTRE-MUNIER, & l'autre par Mr DUYN, nous ayant reconnus, envoyérent leur Chaloupe pour nous débarquer, & avec ce secours je mis le Vaisseau en sûreté.

Dès que je fus à terre mon premier soin fut de faire des Hôpitaux pour mes Malades : de deux cens trente Hommes que j'avois en sortant de Brest, il ne m'en restoit plus que soixante-quinze, tout le reste étoit mort de travail, de

1689. peur ou de maladie. Avec ce peu de monde n'étant plus en état de continuer ma courſe, je m'intriguai auprès des Marchands du Pays qui chargerent mon Vaiſſeau de cuir de bœuf, de Suif & de Laine. Cette cargaiſon me produiſit douze mille livres.

En revenant à Breſt, je fis ſur les Fleſſinguois une autre priſe que j'amenai avec moi : quand on me vit arriver, on me regarda comme un Homme reſſuſcité : car comme le tems de ma courſe étoit au-delà de mes vivres, & que la tempête avoit ſubmergé une infinité de Bâtimens, j'avois été mis au nombre de ceux qui avoient péri.

L'année d'après, c'eſt-à-dire, en mil ſix cent quatre-vingt-dix je fus nommé pour aller à Rochefort, commander un Vaiſſeau du Roi qu'on nommoit *le Fidele*. Je menai mon Navire à Breſt, où étoit le rendez-vous de l'Armée qui devoit être commandée par Mr le Maréchal de Tourville. La Flotte étoit entrée dans la Manche depuis quelques jours, lorſque nous rencontrâmes l'Armée des Ennemis à la hauteur de l'Iſle de VVight. Notre Armée étoit de beaucoup ſuperieure à la leur. Les deux Flottes des Anglois

glois & des Hollandois jointes enſem- 1690.
ble ne faiſoient que cinquante-huit Vaiſ-
ſeaux de ligne ; tandis que nous en avions
quatre-vingt.

Mr de Tourville fit le ſignal pour mettre l'Armée en bataille ; les Ennemis vinrent nous attaquer, le combat fut opiniâtre ; il y perit bien du monde, & quoique les Anglois ſemblaſſent prendre moins de part à cette action, que les Hollandois ; on peut dire que pendant plus de trois heures qu'elle dura, les deux Armées témoignerent beaucoup de valeur, & ſe ſignalerent de part & d'autre par des exploits qui mériteroient d'avoir place dans l'Hiſtoire. Je les raporterois volontiers ; mais je dois me ſouvenir que ce ſont ſimplement mes Mémoires que j'écris, & nullement tout ce qui s'eſt paſſé de mémorable dans les differentes actions où j'ai pû me trouver.

Cependant pour dire en peu de mots quelque choſe de celle-ci ; les Ennemis eurent du pire & leur Flotte fut incomparablement plus endomagée que la nôtre. Il y eut peu de leurs Vaiſſeaux qui ne fuſſent mis en très-mauvais état, un très-grand nombre n'avoit preſque plus ni voiles ni mats, enfin c'en étoit fait de leur

1687. leur Armée, si leur habileté qui leur fit prendre à propos l'unique parti qui leur restoit, ne les eût tirez d'embarras.

Comme ils se voyoient perdus ils mouillerent à quelque distance de nous, sans Voile, & rangez en bataille. La connoissance que j'avois de la Manche me fit comprendre qu'ils étoient à l'Ancre, je vis bien-tôt ce qui les faisoit manœuvrer de cette sorte. Je le dis à mes Officiers, & comme on m'avoit fait repetiteur des Signaux, je voulus faire le Signal pour faire mouiller l'Armée : car nous ne pouvions rendre inutile leur manœuvre, qu'en mouillant nous même à notre tour, pour empêcher que le Jussan ou retour de la Marèe, ne fit dériver la Flotte, & en nous éloignant des Ennemis ne nous empêchat de profiter de l'avantage que nous avions sur eux.

Les Sieurs de MOISSE' & Choiseüil, (celui-là même qui avoit été Esclave à Alger, & dont j'ai raconté l'avanture en parlant du second bombardement de cette Ville) tous deux mes Lieutenans me firent changer de résolution, & me représentérent qu'il ne me convenoit pas de redresser le Général. Nous ne mouillâmes donc pas. Notre Flote fut empor-

tée

tée par la Marée comme les Ennemis 1690.
l'avoient prévû, & profitant de l'éloignement où nous étions, ils se sauvérent pendant la nuit, sans autre perte que celle d'un seul Vaisseau qui se trouvant sans Ancre, dériva sur nous, & fut pris. Nous poursuivîmes leur Flote pendant quelque tems, mais avec peu de succès. Ils étoient trop éloignez, & la plûpart eurent gagné les Ports d'Angleterre & de Hollande avant que nous fussions à portée de les joindre. Deux de leurs Vaisseaux Anglois allérent s'échoüer sur leurs Côtes, nous les obligeames de se brûler eux-mêmes, tout le reste gagna les Dunes & se sauva.

Pour ma part je poursuivis un Vice-Amiral Hollandois à trois Ponts; il étoit dématé de son grand Mat: je le laissai échoüer devant un petit Port de la Manche, & je me hâtai d'en venir donner avis à Mr de Tourville. Il m'ordônna d'aller trouver le Marquis de Vilette, Lieutenant Général, & d'amener avec moi un Brulot de la division de l'arriere Garde du Corps de Bataille, pour aller bruler ce Vaisseau. Mr de Vilette donnâ ordre à Mr de RIBERET de me suivre, nous fûmes ensemble en vûë du Bâtiment

1690. timent échoüé. Je ne ſçai quels ordres particuliers Ribéret pouvoit avoir ; mais il s'en retourna & ramena le Brulot avec lui : je ne laiſſai pas de pourſuivre ma pointe, je fis ſignal au Brulot de venir me joindre ; mais comme je n'étois pas l'ancien il ne voulut pas m'obéïr.

Le Chevalier de SAINT OLERE, Lieutenant de Vaiſſeau qui commandoit la Chaloupe que Mr de Vilette m'avoit donné pour cette execution, alloit devant moi en ſondant pour ſçavoir au juſte la quantité d'eau dont j'avois beſoin pour aprocher ; le Vaiſſeau échoüé tira pluſieurs coups de Canon & de Fuſil ; je fis ſignal à la Chaloupe de revenir, afin qu'elle ne demeura pas plus long-tems en danger. Ne pouvant rien executer ſans Brulot je revins joindre l'Armée qui alla mouiller à la Rade de *Chef de Bris*, devant le Havre de Grace. Peu de jours après Mr de RELINGUE fut détaché pour aller croiſer dans le Nord ; je fus de cette Eſcadre ; mais les mauvais tems continuels nous obligerent bien-tôt de retourner à Dunkerque où l'Eſcadre deſarma.

Nous reçûmes à peu près dans ce tems là la triſte nouvelle de la mort de Mr le

le Marquis de Segnelai. Ce fut une perte considerable pour la Marine qu'il avoit portée bien haut, & qu'il auroit sans doute perfectionné d'avantage s'il n'avoit été enlevé au milieu de sa course. En mon Particulier, je perdis considerablement à sa mort. Ce Ministre m'avoit toûjours honoré de sa protection, & j'ai autant à me loüer de lui, que j'ai à me plaindre de son Successeur; cependant pour ne parler que de Mr de Segnelai; on peut dire, qu'ayant été formé par un pere infatigable, & d'une capacité consommée, la France a eû peu de Ministres si actifs, si laborieux, & si vigilans que lui: que s'il donna une partie de son tems à ses plaisirs, ce fut sans préjudice de ses devoirs qu'il avoit toûjours presens, & qu'il ne laissa jamais en arriere. 1690.

Outre mille excellentes qualitez qui dans le commerce particulier le faisoient estimer de tous ceux qui l'aprochoient. Comme Ministre, il fut plein de zéle pour le service de son Maître, jaloux de l'honneur de la Nation dont la gloire lui étoit extrémement à-cœur, & sincere ami du merite qu'il ne laissa jamais languir dans l'obscurité quand il le connut. Je

1690. me persuade que le Lecteur me passera cette petite digression, & qu'il ne trouvera pas mauvais que pour satisfaire à ma reconnoissance, je me sois pour un moment écarté de ma narration.

Mr de PONTCHARTRAIN Contrôleur Général des Finances, fut mis à la place de Mr de Segnelai. Ce nouveau Ministre ne fit aucun changement dans la Marine : peu après la Cour ordonna la construction de trois nouveaux Vaisseaux, & je fus chargé de la direction d'un des trois qu'on nomma la *Perle*.

La saison des Armemens étant venuë, il y avoit ordre d'armer à Dunquerke huit gros Vaisseaux, je fus nommé pour monter la Perle. L'Armement se fit, & l'Escadre étoit prête à mettre à la voile; mais elle ne pût jamais sortir du Port. Les Ennemis avertis de cet Armement & de celui de plusieurs Corsaires particuliers, parurent avec quarante Navires, & fermérent le passage de la Rade.

Le peu d'apparence qu'il y avoit de nous mettre en mer de toute la Campagne, me donna lieu de dresser un nouveau projet d'armement pour le compte du Roi. Je communiquai mes vûës à Barth; après les avoir murement examinées

minées entre nous, il convint qu'elles 1691.
ne pouvoient être que très-profitables,
& il consentit volontiers, que le tout fût envoyé à la Cour sous son nom.

J'écrivis donc au Ministre, je lui mandai que l'armement destiné pour la Campagne étant devenu inutile par le séjour de la Flotte ennemie à l'entrée de la Rade; puis qu'il étoit impossible que de gros Vaisseaux comme les nôtres, qui ne pourroient sortir qu'en plein jour, & passer par des défilez, se hazardassent à quitter le Port, sans se mettre évidemment dans le danger d'être pris; je lui mandai, dis-je, que les choses étant dans cette situation, il sembloit convenable, que pour ne laisser pas les Ennemis entiérement maîtres de la mer, la Cour consentit à armer une Escadre de petits Bâtimens, qui seroient montez par des Capitaines que je nommai, & du nombre desquels je me mis; qu'au premier vent favorable nous sortirions sans difficulté, & sans courir aucun risque, en passant par les intervales des Ennemis: d'où ayant gagné la pleine mer nous irions dans le Nord interrompre leur Commerce qu'ils faisoient avec trop de tranquillité.

Le

1691. Le Ministre goûta d'abord ce projet, & l'on commença à travailler à l'Armement. Il étoit déja assez avancé, lorsque Barth reçût de la Cour une Lettre très-désobligeante, par laquelle Mr de Pontchartrain lui reprochoit, qu'il avoit engagé très-mal à propos le Roi dans une dépense qui n'aboutiroit à rien; que le projet qu'il avoit envoyé étoit impossible dans l'execution, & qu'il avoit surpris la Cour, sans quoi, elle n'auroit jamais consenti à une entreprise chimerique, & si mal digerée. Il poursuivoit en ajoûtant mille choses désagreables, & finissoit enfin en lui défendant de continuer.

La jalousie de quelques Officiers mal intentionnez, avoit procuré à Barth ce chagrin. Piquez de la permission qu'il avoit obtenuë, & des avantages qui lui en reviendroient, si elle avoit lieu, ils avoient écrit à la Cour, tout ce qu'ils avoient voulu; & le Ministre qui n'avoit pas encore une connoissance parfaite de la Marine, ayant ajoûté foi à leurs impostures, avoit écrit cette Lettre dans les premiers mouvemens où son indignation l'avoit jetté,

Barth tout intrepide qu'il étoit en fut

si

ſi intimidé, qu'il vint me trouver, & 1691.
m'abordant avec un air conſterné, me
dit en ſon mauvais François, *vous être cauſe de çà.* " Mr Barth, lui répodisje ?"
vous ne connoiſſez pas encore votre bon-"
ne fortune; ne ſçavez-vous pas auſſi-bien"
que moi, que notre projet eſt faiſable?"
& que nous l'executerons en dépit des"
envieux, ſi la Cour veut y donner les"
mains ?

Je m'en vais, ſi vous voulez répon-"
dre pour vous au Miniſtre : je lui man-"
derai que quand vous avez propoſé cet"
Armement, vous en avez crû l'execution"
non-ſeulement poſſible; mais très-facile:"
que vous l'avez regardé comme profita-"
ble au Roi, & nuiſible à ſes Ennemis :"
que ceux qui ont voulu dire, ou écrire,"
que vous propoſiez une chimére, ſont"
ou ignorans, ou mal intentionez. J'a-"
joûterai que vous demandez en grace"
qu'on prenne quelque confiance en vous"
& que vous vous chargez de tous les évé-"
nemens qui regardent la ſortie de la Ra-"
de. Je ſuis perſuadé, que ſur cette Let-"
tre, le Miniſtre changera d'avis, & que"
nous aurons ordre de continuer". L'évé-
nement répondit à ce que j'avois prévû:
Mr de Pontchartrain fut détrompé, &
écrivit

1691. écrivit à Barth d'une maniere très-obligeante, en lui ordonnant de poursuivre.

L'armement étoit presque fini, lors qu'un malheur qui me survint retarda notre départ de quelques jours. J'avois fait assigner devant le Baillif de Dunquerke un Bourgeois qui me devoit cinq cens livres; après bien des longueurs qu'il m'avoit fallû essuyer, il avoit été enfin condamné à me payer dans huit jours.

Dans cet intervale, l'ayant rencontré dans les Ruës, il eut la hardiesse de m'attaquer de paroles, & de me chanter mille injures. Je ne fus jamais trop endurant de mon naturel, choqué de tous ses mauvais discous, j'allai à lui, & je lui donnai quelques coups de canne, ce traitement ne fit que le rendre plus furieux, & élevant la voix, en présence de tous les Passans, il n'y eut sorte d'insolence qu'il ne vomit contre moi: quelques Officiers de la Garnison qui se trouvérent présens, en furent si indignez, que ne pouvans se retenir, ils lui tombérent sur le corps, & l'étrillérent si-bien, qu'il fut dans un moment tout couvert de sang. J'aprehendai qu'ils ne l'assommassent, ce qui m'obligea à me

mettre

mettre entre deux, & à les prier de cesser. 1691.

Cependant mon homme porta plainte, il trouva moyen de faire écrire cette avanture à Mr de LOUVOIS qui en informa Sa Majesté, à qui on fit entendre bien des faussetez. Il y eut ordre de m'arrêter, & de me conduire dans la Citadelle de Calais, où je demeurai trois semaines, pendant lesquelles je reçûs toute sorte de bon traittemens de Mr de l'AUBANIE qui y commandoit.

A peine fus-je dans ma prison que je me mis en devoir de me justifier à la Cour. J'écrivis au Ministre & à Bontems; ce dernier s'employa pour moi avec tant de vivacité qu'il obtint mon élargissement, à condition toutefois, qu'étant conduit par le Commandant de la Marine, j'irois chez le Bourgeois de Dunquerke, à qui je demanderois pardon.

Il fallut en passer par là. Cet ordre fut executé à la Lettre: le Bourgeois me reçût avec une arrogance insuportable, & en me donnant à entendre bien clairement que je n'aurois jamais un sol de mes cinq cens livres. C'est ainsi que quelques coups de Canne que je lui avois

1691. avois donné furent cause de ma prison, de la soumission qu'il falut lui faire, & de la perte de mon argent, que ce fripon retint, & que je ne voulus jamais lui redemander, de peur qu'un emportement semblable au premier ne me fit tomber dans un plus grand embarras.

Cette malheureuse affaire étant terminée, & l'Armement achevé, nous mîmes à la Voile pendant la nuit. Nous passâmes sans obstacles par les intervales des Ennemis, & nous allâmes si-bien, qu'au point du jour nous fûmes hors de leur vûë. Nous aperçûmes sur le soir quatre Voiles qui faisoient la méme route que nous. Barth prétendit d'abord que c'étoient quatre Vaisseaux Ennemis qui avoient été détachez du Blocus, pour nous poursuivre.

Pour moi je jugeai tout autrement; je lui fis remarquer qu'ayant fait force de Voiles pendant toute la nuit, avec des Vaisseaux legers, & espalmez de frais, & qu'ayant été dès le point du jour hors de la vûë des Ennemis sans avoir rien vû qui nous poursuivit, il n'étoit pas possible, qu'après avoir fait route pendant tout le jour, avec autant de vitesse que la nuit précedente, nous fussions

fussions joints sur le soir par des Vaisseaux qui étoient beaucoup moins legers que les nôtres. Il reconnut que j'avois raison, & convint que ces Vaisseaux ne pouvoient être que des Marchands. 1691.

Le Bâtiment que je montois, étoit le meilleur Voilier de l'Escadre, il fut arrêté que j'irois à eux. Je les joignis dans la nuit; je mis un Fanal pour Signal & je tirai un coup de canon. Je m'aprochai jusqu'à la portée de la voix de celui qui me parut être le Commandant; nous nous parlâmes; il se trouva que c'étoit un Vaisseau de Guerre Anglois qui escortoit les trois autres qui étoient Marchands. Je me donnai à eux pour Anglois, le Capitaine me fit dire qu'ils venoient d'*Ovvatal* & qu'ils alloient en *Moscovie*, pour moi je lui fis crier que je venois de Flessingue. Il me crût sur ma parole, je le tins de près toute la nuit; au point du jour ayant mis Pavillon blanc je l'abordai, & je l'enlevai après un leger combat. Ce Navire étoit de quarante-quatre pieces de canon, le mien n'en avoit que trente-deux: je ne perdis que six Hommes dans cette action, l'Anglois en perdit quarante; pour les autres trois Bâtimens, ils furent en-

1691. gret : car je connus par les Ornemens qui avoient été enlevez à la Chapelle, que la Maiſon appartenoit à un Catholique Romain.

Au bruit de cette expedition, les Ecoſſois qui s'étoient aſſemblez des environs, formérent à la hâte un petit corps de Cavalerie, & un autre corps d'Infanterie, le tout aſſez mal ordonné. Informé de cette démarche des Ennemis, je me retirai en bon ordre ; la Cavalerie ennemie voulut nous pourſuivre, & s'aprocher de la Marine : mais l'Officier retranché ayant fait une décharge ſur eux les obligea de ſe retirer. Je ne perdis qu'un ſeul Homme dans cette expedition ; encore ne perit-il que par ſon trop d'avarice : car s'étant chargé de butin au-delà de ce qu'il pouvoit en porter, il reſta derriere & fut tué par la Cavalerie qui l'atteignit.

Avant que de quitter ces Côtes, nous fimes encore pluſieurs autres priſes de Pêcheurs, que nous brûlâmes. Un matin ayant découvert un Vaiſſeau Hollandois, je me détachai pour aller lui donner la chaſſe. Le mauvais tems me prit & me ſépara tellement de l'Eſcadre, qu'il ne fut plus en mon pouvoir de la

réjoindre.

rejoindre. Je fis route pour le rendez-vous : en chemin faiſant, je brûlai quatre Bâtimens Anglois, & j'arrivai comme j'étois à la fin de mes vivres. 1691.

L'Eſcadre m'avoit devancé de quelques jours, je trouvai les choſes en débarquant, dans le plus pauvre état du monde. Mr. Barth ſans s'embaraſſer de rien faiſoit bonbance dans un Cabaret, d'où il ne bougeoit preſque plus. Le Gouverneur qui ne le prenoit que pour un Corſaire particulier, en faiſoit ſi peu de cas, qu'il lui avoit enlevé les priſes que nous avions faites au commencement de la Campagne : enſorte qu'elles avoient été remiſes entre les mains des Danois, ſans que Barth ſe fût mis en peine d'y faire la moindre oppoſition.

Outré de l'indolence qu'il témoignoit, je lui repreſentai vivement l'indignité qu'il y avoit à ſouffrir un traittement ſi honteux, & étant allé de ce pas chez le Gouverneur, qui entendoit le François, & qui le parloit fort bien : « Monſieur, lui dis-je, d'un air aſſez vif, de quel « droit, & par qu'elle autorité vous êtes « vous emparé des priſes que les Vaiſ- « ſeaux du Roi ont fait » ? Le Gouver-

 neur

1691. neur s'excusa, en disant qu'il avoit ignoré que ces Vaisseaux apartinssent au Roi de France, & qu'il ne les avoit pris que pour des Corsaires particuliers : que du reste ce n'étoit pas lui qui en étoit saisi, & que c'étoit à l'Intendant à qui il faloit s'adresser.

Sur cette réponse, je me rendis chez l'Intendant, qui après m'avoir écoûté, me renvoya froidement au Gouverneur. Je vis bien où tout leur manége tendoit, & m'adressant à Barth ; " puis qu'on se „ moque de nous, lui dis-je; c'est à nous „ à nous faire justice „. Sur le champ nous armames les chaloupes & les canots, & étant venus à bord des prises, nous en chassâmes les Danois qui les gardoient.

Ce coup étoit un peu hardy, j'en écrivis incessamment à Mr. de PRUNEVIAU Ambassadeur du Roi auprès de S. M. DANOISE. Je fus bien aise de prévenir ce Ministre, afin qu'au cas qu'on lui fit des plaintes, il pût répondre que nous n'avions fait cette violence aux Danois, que parce qu'ils avoient refusé eux-mêmes de nous faire justice après la leur avoir demandée.

Dès que nous fûmes maîtres de nos

Bâtimens,

Bâtimens, nous en fimes la visite. Je 1691.
vis bien-tôt qu'on les avoit fort allegez, par le pillage qui en avoit été fait. Sur quoi je dis à Barth, qu'avant que d'ôter les Scellez, j'étois d'avis qu'on fit venir, tous les Ecrivains & le Commissaire, pour faire en leur présence un Verbal sur l'état des prises, & un Inventaire de tout ce qu'elles contenoient.

Ce conseil fut suivi, nous trouvames que tout avoit été pillé à moitié; peu ou presque point de ballots qui n'eussent été ouverts. Dans la recherche qui fut faite, le Commissaire ayant été reconnu coupable, fut arrêté & mis aux fers, & le Capitaine de la Frégate qui avoit escorté les Bâtimens, fut mis aux Arrêts: car il n'étoit pas non plus hors de tout soupçon.

Cependant nous n'avions presque plus de vivre: nous en attendions tous les jours de France; lorsque nous eumes avis qu'un Bâtiment parti de Brest, pour nous en apporter, avoit été pris par les Flessinguois. Dans cette fâcheuse situation n'ayant pas, à beaucoup prés, tout l'argent qu'il auroît falû pour pourvoir l'Escadre, Barth voulut écrire en France, & demander qu'on fit partir un second Bâtiment.

 „ Ce

1691. „ Ce que vous projetez, lui dis-je, „ ne ſçauroit avoir lieu; ſongez que la „ ſaiſon eſt déja fort avancée, & qu'a- „ vant que les vivres ſoient en état de „ venir, les gelées empêcheront la ſortie „ du Port. L'unique parti qu'il y ait à „ prendre, c'eſt de nous évertuer & de „ chercher à faire ici toutes les provi- „ ſions qui nous manquent „. Barth reconnut que j'avois raiſon. Nous vendîmes une des priſes que nous avions faites, & en ayant retiré de l'argent comptant, tous les Fours furent employez à faire du Biſcuit, les Braſſeurs à faire de la Biere, & les uns & les autres qui ſe prévaloient de nôtre beſoin, nous firent payer tout au double.

Mr. de Pruneviaux qui avoit reçu mes Lettres, n'attendit pas qu'on fit des plaintes ſur nôtre ſujet, il prévint la Cour, & ſe plaignit lui-même à Sa Majeſté Danoiſe, du traitemenr que nous avions reçû dans ſes Ports. Ce Prince fit écrire des Lettres fulminantes au Gouverneur, qui ne pouvant diſſimuler ſon déplaiſir, vint chez moi, les larmes aux yeux, me prier de le diſculper auprés de ſon Maître; ſans quoi ajoûta-t'il, je ſuis perdu ſans reſſource. “ Monſieur, lui répondis-

répondis-je, il n'est pas à mon pou- " 1691.
voir de me dédire de ce que j'ai écrit "
contre vous, d'autant mieux que vous "
sçavez bien que je n'ai écrit que la "
verité, tout ce que je puis faire pour "
vôtre service, c'est d'écrire en vôtre "
faveur, supposé que vous en usiez "
mieux à l'avenir".

La maniere haute dont j'avois parlé à l'Intendant & au Gouverneur, les reprimandes que celui-ci avoit reçû de la Cour à mon occasion, un Equipage assez brillant, & sur toute chose un habit bleu que je portois brodé en Or, de fort bon goût & fort riche, tout cela ensemble mit dans la tête des Habitans de Bergue, qu'il faloit que je fus Fils naturel du Roi de France. Ces bonnes gens assez grossiers & peu accoûtumez à voir des Officiers qui fissent de la dépence, se prévinrent si fort sur ce sujet, qu'il auroit été difficile de les détromper.

Je les laissai dans leur erreur, puisque je n'avois rien fait pour la faire naître, & qu'elle servoit à me donner de la réputation & du credit. Barth tout occupé à se divertir, ne m'envioit ni l'un ni l'autre. C'étoit sur moi que rouloient tous les détails, & j'étois chargé

1691. de toutes les affaires de l'Escadre, sans qu'il voulût se donner le moindre soin.

Tandis que les vivres se faisoient, deux de nos Officiers étant un soir au Cabaret, y firent mille désordres. La Garde Bourgeoise accourut au bruit, les saisit, & les conduisit au Corps de Garde. Un de ces Messieurs, pour se moquer d'eux, détacha sa Culote, & leur montra le derriere. Les Bourgeois piquez d'une raillerie si insultante, se jettérent sur lui, lui liérent les bras derriere le dos, & après lui avoir ôté son épée l'assommérent presque de coups de Bâton.

Je fus informé de cette avanture, un moment après qu'elle fut arrivée. Je dis à Barth que c'étoit à lui à réclamer ces Officiers, & à les demander au BOURGUEMESTRE : car le Gouverneur n'avoit nulle inspection sur cette Garde. Barth n'en voulut rien faire. Sur son refus je me mis en devoir d'y aller moi-même. Je mis mon Habit bleu, sous lequel ils me consideroient d'avantage, & je me rendis au Corps de Garde suivi de deux grands Laquais.

Quand je parus tous les bourgeois se mirent en haye sous les Armes. Je leur parlai avec hauteur, & les menaçai de

les

les faire tous pendre pour avoir osé mettre la main sur un Officier du Roi ; ils s'excuserent le mieux qu'il leur fut possible, je fis rendre les épées, & ayant fait détacher l'Officier qui fut fort honteux de l'état où je le trouvai : car sa culote étoit encore à bas, je l'emmenai avec moi chez le Bourguemestre, à qui je demandai justice de tout ce qui venoit de se passer. 1691.

Ce Magistrat qui étoit fort sage me répondit, qu'il étoit bien faché de n'avoir pas assez d'autorité sur les bourgeois, pour me donner la satisfaction que je souhaitois : mais qu'il me prioit de faire attention que les Officiers étoient en faute, pour être sortis dans la nuit, contre l'usage du Païs : que la Garde qui n'étoit établie, que pour maintenir le bon ordre, n'avoit pû sans manquer à son devoir, s'empêcher de les arrêter, les ayant surpris à faire du bruit dans un Cabaret : Et que s'ils avoient été maltraittez, ce n'étoit qu'après avoir insulté la garde, d'une maniere fort outrageante. Il ajoûta qu'en son particulier, il étoit tout-à-fait mortifié de ce qui étoit arrivé ; mais que le mal étant sans remede, il me prioit de tout excuser.

1691. Je me rendis à ses raisons qui me parurent bonnes, & dans le fond je ne fus pas trop fâché que ces deux étourdis demeurassent sans satisfaction, puis qu'ils avoient assez bien mérité le traitement qu'ils avoient reçû.

Ayant achevé de faire nos vivres, l'Equipage se rembarqua & nous mîmes à la Voile avec nos prises. A quelques jours de la partance, je voulus donner la chasse à un Corsaire Flessinguois : je fus pris d'un brouillard, & peu après d'un mauvais tems qui me sépara de l'Escadre. Les Vents contraires, qui me retinrent en mer plus qu'il ne falloit, me reduisirent bien-tôt à la famine ; je me trouvois dans la necessité où de mourir de faim, ou d'aller me vendre aux Ennemis. Pendant huit jours mon Equipage fut reduit à deux onces de Pain, enfin après avoir bien souffert j'arrivai à Dunkerque, ou pour m'achever je trouvai un Ordre du Roi par lequel il m'étoit enjoint d'aller à la Cour rendre compte de ma conduite.

Barth qui étoit arrivé quelques jours auparavant avoit reçû le même Ordre, & m'attendoit pour déliberer sur la maniere dont nous nous conduirions. Ce mé-

mécontentement que la Cour sembloit 1691.
témoigner, venoit des mauvais offices que l'Intendant PATOULET nous avoit rendu. Nous découvrîmes que le Commissaire, qui ne nous avoit été donné, que pour moyenner à l'Intendant l'occasion de s'aproprier une partie des prises, lui avoit écrit contre nous, & s'étoit plaint de ce que Barth qui ne se conduisoit que par mon conseil l'avoit fait mettre aux fers, de peur qu'il ne fût témoin de toutes nos voleries. Sur ces rélations, l'Intendant s'étoit plaint lui-même au Ministre, & avoit enchéri surtout ce que le Commissaire lui avoit écrit.

Nous arrêtâmes, que sans témoigner le moindre mécontentement, je prendrois la poste pour la cour: que Barth me suivroit à petites journées, & qu'étant arrivez à Paris il ne verroit personne avant que de m'avoir parlé. Cette détermination prîse, je partis le lendemain de mon arrivée à Dunkerque, & je fus me presenter à Mr. de Pontchartrain, à qui je justifiai si pleinement la conduite que nous avions tenuë; que le Ministre qui avoit été prévenu contre nous, se rendit à la verité & déclara

qu'il

1691. qu'il étoit content de tout ce que nous avions fait. J'allai ensuite saluer le Roi qui me reçût parfaitement bien.

Barth arriva peu de jours après, il fut reçû beaucoup mieux qu'il ne meritoit : car il n'avoit presque point de part a tout ce qui avoit été fait. Cependant en recompense de la Campagne, on lui donna mille écus de gratification, le tout parce qu'il portoit le titre de Commandant, & moi qui avois été chargé de tout l'embarras, je n'eus rien, ce qui me mortifia très-fort.

Comme Barth avoit beaucoup de réputation, toute la Cour souhaitoit de le voir, je l'introduisois par tout, surquoi les plaisans disoient en badinant, *allons voir le Chevalier de Forbin qui mene l'Ours*, & à dire vrai ils n'avoient pas tout-à-fait tort. Barth avoit fort peu de génie, il ne sçavoit ni lire ni écrire, quoiqu'il eût apris à mettre son nom. Il étoit de Dunkerque. De simple Pêcheur, s'étant fait connoître par ses actions, sans Protecteur, & sans autre apui que lui-même, il s'éleva en passant par tous les degrez de la Marine, jusqu'à devenir Chef d'Escadre. Il étoit de haute taille, robuste, bien fait de corps,

quoique

quoique d'un air grossier, il parloit peu 1691.
& mal, du reste très-propre pour une action hardie; mais absolument incapable d'un projet un peu étendu.

Comme j'avois sur le cœur de n'avoir point eû de récompense, ensuite d'une Campagne, pendant laquelle j'avois certainement bien servi; je souhaitois fort que Mr. de Pontchartrin fût instruit de la part que j'y avois, soit par rapport au projet, soit par rapport à l'execution. Je priai Barth de l'en informer, je comptois qu'il me rendroit ce service, d'autant plus volontiers que je lui en avois rendu un semblable, après nôtre prison de Plimouth; mais soit bêtise, soit timidité, il ne dit jamais un seul mot en ma faveur.

Ce procedé qui me choqua plus que tout le reste, me fit songer à prendre des mesures pour ne retourner plus à Dunkerque: car je ne voulois plus avoir à servir sous un homme avec qui il faloit faire toutes les fonctions, les Ecritures, les Signaux & les Projets, tandis qu'il en retiroit seul, tout l'honneur & tout le profit. Je declarai sur cela mes sentimens à mes amis du Bureau de la Marine, & je les priai de

faire

1691. faire enſorte qu'on me mit au Département de Breſt, ce qui me fut accordé.

Pendant tout le tems que je paſſai à la Cour, je me rendois régulierement tous les jours chez MONSEIGNEUR qui tenoit un fort grand jeu, dans les Apartemens que le Roi avoit établis à Verſailles. Je fus mis de cette partie, j'y paſſois les après dinées à joüer, & j'y gagnai plus de deux mille Loüis, ce qui me fit d'abord grand plaiſir; mais j'eus bien-tôt lieu d'y avoir regret: car le Roi qui étoit informé fort exactement de tout ce qui ſe paſſoit, dans cette partie, demanda à Bontems, pourquoi il ſouffroit que je joüas ſi gros jeu.

Il n'en falut pas d'avantage pour m'attirer une forte reprimande. L'amitié que Bontems avoit pour moi, & les ſervices qu'il m'avoit rendu, le mettoient en droit de me dire tout ce qu'il vouloit. Il me parla ſi vivement en preſence de Mr. de FOURVILLE, & du Chevalier de BETHOMAS, tous deux mes amis particuliers; que je lui promis de ne joüer plus à l'avenir ſi gros jeu. Je lui tins parole, & pour n'être pas tenté de lui en manquer, je fus à Paris, où je joüai quelquefois; mais je

n'y

n'y fus pas si heureux qu'à Versailles. 1692.

Je me rendis à Brest un peu avant la fin de l'Hyver. On m'y donna pour la seconde fois le commandement du Vaisseau nommé la Perle. Quelque-tems avant le départ de l'Armée, nous fumes détachez le Sieur D'IVRY Capitaine de Vaisseau, & moi, pour aller à *S. Malo* escorter plusieurs Vaisseaux Marchands que le Roi avoit destinez à aller embarquer des Troupes à la *Hogue*, pour le service du Roi Jacques qui devoit passer en Angleterre.

Ce point étoit pourtant encore secret, & tous les raisonnemens qu'on en faisoit ne portoient que sur des conjectures qui pouvoient être fausses, & sur lesquelles la Cour ne s'étoit pas encore expliquée. Nous avions mené nôtre Convoi jusques à l'endroit qui nous avoit été marqué, & nous retournions sur nos pas; lorsque nous fûmes obligez de moüiller devant le Havre de Grace, pour couvrir la sortie d'un Vaisseau de Guerre qu'on y avoit construit.

Ce Port a cela d'incommode, que manquant de fond, on n'y sçauroit mettre les gros Navires en Mer, qu'après les avoir déchargé de tous leurs canons.

Nous

1692. Nous étions donc devant le Havre, lors que je reçûs dès le point du jour un billet de Mr. de Louvigni, dont voici les propres paroles. *Quarante-cinq Navires Ennemis sont moüillez le long de la Côte à cinq lieuës de vous; Sauve qui peut.* Sur ce billet dont je donnai avis à ma Conserve, je mis à la Voile sur le champ & je me sauvai. Les ennemis me virent; mais ils me laisserent aller paisiblement & sans me chasser.

En continuant ma route pour Brest je rencontrai un petit bâtiment François qui m'assura être sorti du Port, avec l'Armée du Roi, commandée par le Maréchal de Tourville. Instruit par le Pilote de ce petit bâtiment, de la route que l'Armée avoit pris, je fis Voile de ce côté, & je la joignis en effet dès le soir même. Je me hatai d'aller rendre compte au Genéral de l'avis que j'avois reçû de l'Intendant du Havre, & je restai joint au corps de l'Armée, où je trouvai mon poste marqué.

Les vûës de la Cour, & le projet d'une descente en Angleterre n'étoient plus ignorez de personne. Le Roy Jacques s'étoit même déja rendu à la Hogue, où il attendoit pour s'embarquer, à

la

la tête d'une Armée de plus de vingt- 1692.
mille hommes, le ſuccès d'une Bataille contre les Anglois que Mr. de Tourville avoit ordre de donner & de hazarder même s'il le faloit, Il étoit néceſſaire de riſquer ce coup; pour aſſurer la deſcente qui ne pouvoit avoir d'autre obſtacle que l'Armée des Ennemis.

Il eſt hors de doute, que s'ils avoient eû du pire, ce qui vrai-ſemblablement ſeroit arrivé, ſi l'on avoit empêché la jonction des Flottes Ennemies, ce projet de deſcente qui échoüa, par l'échec que nôtre Armée reçût auroit pû donner bien de l'inquietude, & de l'exercice aux Anglois : mais les vents contraires qui regnérent, pendant trois ſemaines, & qui nous empêchérent d'avancer, donnérent le tems aux Ennemis de ſe réünir, enſorte qu'au lieu de quarante-cinq Vaiſſeaux qu'on leur comptoit, il ſe trouva, qu'après leur jonction, ils montoient au nombre de quatre-vingt-ſeize.

Les vents étant devenus plus favorables, l'Armée du Roi rentra dans la Manche. Je fus détaché, pour la découverte. Je rencontrai la Flotte des Ennemis, par le travers du Havre de Grace.

Ils

1692. Ils me donnérent tout le loisir de les bien examiner. Je tirai mon canon & je fis selon mes ordres les Signaux, pour marquer le nombre de leurs Vaisseaux. Nonobstant leur superiorité, le Maréchal qui comme j'ai déja dit, avoit ordre d'attaquer, fort ou foible, mit le Signal du combat. Je pris mon poste qui étoit le troisiéme Navire du corps de Bataille, près de l'Amiral.

Les Ennemis nous attendoient en bon ordre, & nous laissérent aprocher, tant que nous voulumes. On combattit d'abord avec beaucoup de vigueur, & même avec quelque avantage de nôtre part: Mais le vent qui, dès le commencement de l'action, étoit favorable aux Vaisseaux du Roi, changea tout-à-coup & devint favorable aux Ennemis. Pour profiter de cet avantage, leur avant garde doubla nôtre armée & la mit ainsi entre deux feux. Comme ils étoient de beaucoup superieurs en nombre: car nous n'avions en tout que quarante-quatre Vaisseaux, il est hors de doute que toute l'Armée étoit perduë dès-lors, s'ils avoient manœuvré à propos: mais leur lenteur à attaquer, leur fit manquer l'occasion.

La

[illegible]
[illegible] un nouveau combat
[illegible] que le premier. Mon Vais-
[illegible] fut criblé de coups de canon, & fut me-
nacé par un Brulot, dont je me dé-
gageai enfin, mais non pas sans beau-
coup de peine. J'y perdis bien du Mon-
, & j'y fus moi-même blessé grièvement au genouil.

Cet orage de canonades dont j'avois
fi incommodé, ne finit que sur les
[illegible] heures du soir. Malgré ma bles-
[illegible] qui étoit fort douloureuse, je me
[illegible] pendant toute la nuit, pour
[illegible] en état de combattre le lendemain :
il étoit évident qu'il faudroit en
e en venir aux mains. Quoiqu'il me
nqua plus d'un tiers de mon Equi-
ge, qui étoit des meilleurs de l'Ar-
e, je me trouvai encore en état de
ense. Dès le point du jour Mr. de
urville fit les Signaux pour aparciller.

Je

1692. Je le ſuivis. Toute la Flotte étoit tellement diſperſée, que le Genéral ne trouva que ſix Vaiſſeaux auprès de lui, tout le reſte ne pouvoit être aperçû à cauſe de l'épaiſſeur du broüillard.

Dans cet intervalle le Major Genéral Raimondis qui étoit dans l'Amiral, où il avoit été dangereuſement bleſſé au genoüil, ſouhaita de me parler, & demanda ſi le Chevalier de Forbin n'étoit point à vûë. J'allai à Bord du Genéral, où je trouvai mon ami dans un état à faire pitié; il me communiqua quelques affaires Domeſtiques: car il y avoit à craindre pour ſa vie, & me pria d'aller à bord de Monſieur D'ANFREVILLE prendre un Chirurgien en qui il avoit confiance: Tandis que je m'acquitois de cette commiſſion; le broüillard ſe diſſipoit, toute l'Armée ſe raſſembla, les Ennemis nous ſuivirent, & ſe rangérent devantnous en bataille.

La marée contraire qui ſurvint, obligea l'Armée du Roi à jetter l'Ancre, les Ennemis furent contraints de faire la même manœuvre. Comme les allées & les venuës que j'avois été obligé de faire pour obliger Raimondis, m'avoient tenu quelque-

quelque-tems, mon Vaiſſeau qui ne pût regagner ſon poſte, ſe trouva le plus près des Ennemis. J'avois derriere moi un Vice-Amiral Hollandois moüillé à la portée du Canon. Nous reſtâmes ainſi tout le jour dans l'inaction. 1692.

Sur le ſoir il parut une Plotte d'une quarantaine de Vaiſſeaux. C'étoient des Marchands qu'un Vaiſſeau du Roi eſcortoit, & menoit au Havre de Grace; les Anglois qui les virent auſſi-bien que nous crurent que c'étoit la Flotte de Mr. le Comte d'Etrées qui venoit de Provence pour joindre nôtre Armée, ce qui fut cauſe qu'ils ſe remirent en bataille, comptans qu'on iroit les attaquer de nouveau. Ils paſſérent dans cette attente juſques aſſez avant dans la nuit; mais le jour étant venu, nous vîmes qu'ils s'étoient éloignez d'environ ſept lieuës.

Si nous avions profité à nôtre tour de l'occaſion qui s'offroit comme d'elle-même, cette fauſſe démarche des Ennemis auroit donné à l'Armée du Roy tout le tems neceſſaire pour ſe ſauver: mais nous ne tirâmes aucun avantage de leur faute, & je n'ai jamais pû comprendre ſur quelle raiſon le Genéral prit le parti d'aller moüiller à l'entrée

du

1692. du *Ras-Blanchart*, au lieu de se retirer tout-à-fait ; puisqu'il se trouvoit entiérement hors d'état de rien entreprendre.

Enfin un incident, auquel l'on ne s'attendoit pas perdit tout. Les Ancres de l'Amiral, & de plusieurs autres Vaisseaux chassérent ; en sorte que la marée les jetta sur les Ennemis. Mr. de Tourville qui se vit perdu, ne voulant pas commettre toute l'Armée qui se disposoit à suivre & qui auroit été infailliblement ou enlevée, ou coulée à fond, ôta son Pavillon de Genéral. Mr. de PANETIER, Chef d'Escadre, arbora le Pavillon de ralliement ce qui sauva le reste de la Flotte.

Ceux qui suivirent le sort du Genéral allérent échoüer à la Hogue, où quatorze de nos plus beaux Vaisseaux de Guerre furent malheureusement brûlez. Je sauvai le mien, quoique percé de tout côté, & suivant le reste de l'Armée, qui n'étoit pas en meilleur état, nous entrâmes dans la Rade de Saint Malo, où après m'être Radoubé, & avoir formé un nouvel Equipage, je sortis avec quatre autres Navires, deux desquels firent route pour la Mediterranée. Pour moi j'eus Ordre, avec les Sieurs

DESOGES

DESOGES & d'Ivri de croiser à l'entrée de la Manche. 1692.

Nous étions déja en mer depuis quelques jours, lorsque nous apperçumes une Flotte Hollandoise qui venoit de Portugal. Elle étoit escortée de deux Vaisseaux de cinquante-deux piéces de Canon. Nous l'attaquames. J'abordai le Commandant, & je le pris, Desoges & d'Ivri prirent l'autre. Outre le Commandant j'enlevai encore trois Fluttes chargées de Sel. Je mis tous les Matelots que j'avois pris, dans un de ces trois Bâtimens que je renvoyai, & je menai à Brest les deux Vaisseaux de Guerre, & les deux Flutes qui me restoient.

Sur les avis qu'on avoit reçû dans ce Port, qu'il y avoit des Corsaires Flessinguois qui tenoient la mer, le Maréchal d'Etrées, qui commandoit dans la Place, m'ordonna de sortir encore, & d'aller croiser sur les Parages de Belle-Isle. J'y fus; mais ne voyant personne, après y avoir resté quelque tems, je retournai à Brest, où je trouvai prisonnier l'Ostendois parent de Barth qui avoit facilité nôtre évasion de Plimouth.

Mr. de FRANC, Capitaine de Vais-

1692. ſeau ; l'avoit pris comme il conduiſoit une Barque pour le compte de quelques Marchands. J'apris qu'à ma conſideration, on lui avoit fait d'abord toute ſorte de bons traitemens ; mais l'Intendant à qui il avoit été remis n'avoit pas eû les mêmes égards, & l'avoit envoyé dans les Priſons. Ce pauvre Patron m'avoit trop bien ſervi à Plimouth, pour ne pas m'intereſſer pour lui de tout mon pouvoir. J'allai chez M. d'Etrées, & je le priai de me confier ce Priſonnier dont je lui répondois. Mr. le Maréchal qui vouloit me faire plaiſir le fit tirer des Priſons & me le remit.

Dès que ce bon Homme m'aperçut il ſe jetta à mon col, m'embraſſa & pleura de joye. Je l'amenai dans mon Bord, où je lui fis bonne chere. J'écrivis ce même jour à Mr. de Pontchartrin pour lui demander la liberté d'un Homme à qui j'étois redevable de la mienne, ce Miniſtre eut la bonté de m'accorder au-dela de ce que je lui demandois : Car outre la liberté qu'il accordoit à mon Pilote, il lui permettoit de racheter ſon Bâtiment à très-bas prix ; mais le Patron n'uſa pas de cette

dernié-

demander grace, attendu que le Bâtiment, 1694.
ni la Cargaison n'étoient point à lui,
& qu'il ne sçavoit pas, à ceux à qui
il appartenoit, [illegible] la volonté de
les racheter. Dès qu'il se vit libre il se
mit en état de se retirer. Comme il al-
loit partir je lui fis present de dix Loüis
d'or, outre les quatre cens Ecus que
j'avois eu soin de faire compter à sa Fem-
me, après ma sortie de Plimouth.

La blessure que j'avois reçû au ge-
noüil dans le dernier combat, ne gue-
rissoit point : La mer l'empêchoit de se
fermer, & la Campagne étant d'ailleurs
finie, je demandai qu'il me fût permis
de désarmer, & de me retirer pour
quelque tems. Sur la permission que
j'en obtins, je pris la route de Proven-
ce, où je retournai avec plaisir, tant
pour y revoir ma Famille que je n'avois
pas vû depuis long-tems, que pour y
régler quelques petites affaires Domesti-
ques qui avoient besoin de ma présence.

A l'ouverture de la Campagne je re-
tournai à Brest, pour y monter encore
la Perle. L'Armée du Roy composée de
soixante & quinze Vaisseaux de Guerre,
commandée par Mr. le Maréchal de
Tourville fit route pour le détroit de

1685. *Gibraltar*, où Mr le Comte d'Etrées, qui venoit de Provence avec vingt autres Vaisseaux, devoit se joindre à nous. Nous moüillâmes à la Rade de *Lague* sur les Côtes de Portugal. Je fus commandé pour la découverte avec ordre de bien examiner ce qui se présenteroit; en sorte que si j'appercevois un grand nombre de Vaisseaux, je tachas de reconnoître si ce seroit une Flotte Marchande, ou l'Armée des Ennemis.

Trois autres Capitaines furent détachez avec moi pour le même sujet. Nous partimes tous quatre. Nous reconnumes quelques jours après la Flotte Marchande des Ennemis. Elle étoit composée de plus de cent cinquante Voiles. Après nous être bien assurez que nous ne nous trompions pas, nous nous hatames de rejoindre l'Armée, pour raporter à l'Amiral ce que nous avions découvert; l'assurant que ce n'étoit qu'une Flotte Marchande & nullement l'Armée Ennemie. Sur cette nouvelle il fit appareiller, & ayant fait faire vent arriere, je ne sçai pourquoi, il s'éloigna de plus de dix lieuës.

Le lendemain toute l'Armée reconnut la Flotte. Le Général fit donner

chasse;

chasse; mais les Ennemis profitérent de 1693.
l'avantage du Vent que nôtre manœuvre
de la veille nous avoit fait perdre, &
s'enfuirent, en sorte que nous ne leur
fimes que très-peu de mal. On leur prit
pourtant deux Vaisseaux de Guerre de
soixante piéces de Canon, & une trentaine de leurs Vaisseaux Marchands qui
s'étoient échoüez sur les Côtes de Portugal y furent brûlez. J'en brûlai trois
pour ma part, & j'en pris un quatriéme. Il ne leur en coûta pas d'avantage.
Ils furent certainement bien heureux
d'en sortir à si bon marché; puisque sans
la fausse démarche dont j'ai parlé, il
n'y a qu'un moment, toute leur Flotte
auroit été enlevée.

Après cette expedition l'Armée passa
le détroit, & entra dans la Méditerranée où nous joignimes Mr. le Comte
d'Etrées. Peu après nous nous séparames. Mr. d'Etrées avec la moitié de
l'Armée passa le Détroit, & vint désarmer à Brest, Mr. de Tourville fit route
pour Toulon & y désarma aussi. J'avois
suivi Mr. de Tourville. Comme la blessure que j'avois au genoüil, ne guerissoit pas, les Médecins me conseillérent
d'aller prendre les bains de *Digne*. Ils

 me

1694. me furent si salutaires que j'en revins parfaitement gueri, ou peu s'en falut.

Je passai le reste de cette année à Toulon, où je reçus ordre sur la fin de l'Hyver d'aller à *Bayonne* pour y commander la Marine.

Mr. le Duc de GRAMMONT, Gouverneur de cette Place, me combla de civilitez, il voulut que je logeas dans la Ville, & après m'avoir dit fort obligeamment qu'il ne vouloit pas que je mangeas ailleurs que chez lui, il marqua ma place à sa Table, qui fut déterminée à son côté gauche.

En recevant ordre d'aller à Bayonne j'en avois reçu un particulier, par lequel il m'étoit défendu, je ne sçai pourquoi, d'obéir au Duc, je tins ce dernier ordre fort secret; mais quelque tems après mon arrivée, sur un bruit qui se répandit que les Ennemis devoient faire une décente à *Saint Jean de Luz*, comme je vis que vingt-cinq ou trente Officiers que j'avois sous mes ordres pour assembler, & commander les Matelots sur les Côtes, ne pourroient jamais remplir leur fonction, si la mez-intelligence regnoit entre le Gouverneur & moi, j'allai le trouver dans son Cabinet, & lui

lui ayant montré l'Ordre de la Cour, qui dans les circonstances présentes étoit tout-à-fait opposé au service de Sa Majesté, nous arrêtames, que nous nous conduirions pour le present de la maniere que la Cour l'auroit ordonné, si elle avoit prévû la situation où nous nous trouvions. 1694.

Cette déliberation prise, je me mis sous les ordres du Duc aussi-bien que tous mes Officiers de Marine. Mr. de Grammont plein de zéle pour son Maître, m'embrassa tendrement, & me fit son Lieutenant Général sur les Côtes, où nous eumes bien-tôt assemblé bon nombre de Matelots, de Milice, & dressé quentité de Batteries qui devoient être commandées par les Officiers que j'avois sous moi : mais tous ces aprêts furent inutiles, nous attendîmes longtems les Ennemis, personne ne parut, & tous les bruits de décente s'étant dissipez, nous congediames tout ce Monde dont nous n'avions plus à faire.

Cependant je jugeai à propos d'informer la Cour de la démarche que j'avois faite en communiquant au Duc les Ordres que j'avois reçûs. J'apprehendois fort que ma conduite ne fût pas aprou-

1695. vée : Car les Ministres veulent être obéïs à la Lettre ; j'exagerai donc autant qu'il me fut possible tout ce qu'il y avoit de facheux dans la situation où nous nous étions trouvez, & combien il importoit au service de Sa Majesté que je m'écartas de mes instructions. La Cour approuva ma conduite ; mais on me manda que ce que j'avois fait n'étoit bon que pour cette fois seulement.

La Campagne d'après, c'est-à-dire, en mil six cens quatre-vingt-quinze, je retournai à Toulon, où l'on me donna le Commandement d'une Batterie de vingt-cinq piéces de Canon, il falut se contenter de cet employ n'y en ayant pas dans le Port de plus considérable pour les Officiers ; Car l'Armée Ennemie qui étoit passée dans la Méditerranée, étant en état d'empêcher la sortie des Vaisseaux, le Roy n'en avoit Armé aucun.

Peu de tems après mon arrrivée je perdis mon Frere aîné, Capitaine de Vaisseau. Sa mort m'afligea sensiblement ; nous nous étions toûjours tendrement aimez ; il falut pourtant dans la suite se consoler de cette perte, comme on se console tous les jours de

tant

tant d'autres facheux accidens dont toute la vie est semée. 1695.

Sur les avis certains que l'Armée des Ennemies s'étoit retirée ; on me donna le Commandement d'un Vaisseau nommé le *Marquis*, on me joignit à Mr. PALLAS Capitaine de Vaisseau, & nous fumes destinez à favoriser le Commerce & à donner la chasse aux Flessinguois, qui le désoloient depuis quelque tems. Nous eumes d'abord ordre de mener une Flotte Marchande en Levant. En partant je reçûs dans mon Bord le Baillif de SAINT VIAN, accompagné de douze Chevaliers qui souhaitoient de passer à *Malthe*. Pallas à qui il s'étoit d'abord adressé, avoit refusé par un pur caprice, de les recevoir. Lorsque nous fumes à Malthe, je les débarquai, & je fis tirer quelques coups de Canon pour leur faire honneur. Pallas piqué de ce que j'avois reçû ces Messieurs, après qu'il les avoit refusé, m'en fit quelques plaintes qui cessérent bien-tôt, quand il vit que je me mettois en état de lui faire part des rafraichissemens que le Ballif m'envoyoit en reconnoissance du service que je lui avois rendu.

P v De

1695. De Malthe, nous conduisîmes nos Marchands jusques à l'entrée de l'*Archipel*. Etant auprès de *Corigo*, nous vîmes paroître une Voile qui faisoit route sur nous; comme elle étoit forte au Vent, nous convînmes Pallas & moy, que nous ferions d'abord semblant de fuir : Que la nuit étant venuë, nous reléverions ce Bâtiment, & que le prémier qui le découvriroit, tireroit un coup de Canon, & mettroit un feu pour Signal.

Je fus plus heureux que mon Camarade. Je trouvai le Vaisseau, & je fis le Signal dont nous étions convenus. Comme je voulus approcher de ce Navire pour lui parler, il tira sur moi. Pallas qui étoit venu au Signal que j'avois fait, voulut aussi s'aprocher pour parler; mais pour toute réponse, il reçût une bordée de coups de Canon, & une décharge de Mousqueterie. Il riposta. Dans cet intervalle, ayant encore voulu m'aprocher d'un peu plus près, je reçûs même traitement que Pallas, auquel je répondis comme il avoit fait.

Nous bâtaillames ainsi pendant deux heures, sans sçavoir contre qui. Ce Vaisseau qui étoit fort gros tiroit quantité de coups de Canon, & faisoit un

fort

fort grand feu de Mousqueterie; surtout 1695.
cela nous jugames que ce pouvoit bien être un Vaisseau de Guerre; nous nous parlames avec Pallas, mais ne sçachant au bout du compte, à qui nous avions à faire nous résolumes de le garder à vûë, toute la nuit. Ce Navire marchoit fort mal. Comme je voulus le serrer de près: car la nuit étoit fort obscure, & j'aprehendois toûjours qu'il n'échapât, il tira sur moi, je lui répondis de toute ma bordée, ce qui le rendit sage jusqu'au matin.

Tout ce tems qui se passa en paix, fut employé de part & d'autre à nous radouber. Dès que le jour parut, nous vimes que nous nous étions batu contre un gros Navire à trois Ponts qui arbora un Pavillon Hollandois. M'étant approché de Pallas, « Monsieur, lui dis-je, je connois les Hollandois, si nous « nous amusons à Canoner nous nous « battrons jusques à demain sans que « nous soyons plus avancez qu'au com- « mencement: l'unique parti que nous « ayons à prendre, c'est d'aborder. En « qualité de Commandant, vous avez « droit de commencer: mais à vôtre dé- « faut, je le ferai ». Pallas me répondit

1695. que la mer êtoit trop grosse, & rendroit l'abordage trop perilleux ; mais que nous n'avions qu'à continuer nos Canonades, & que le Vaisseau qui étoit déja fort endommagé ne se défendroit pas encore long-tems. Je déferai à cet avis, quoique je ne le crûs pas le meilleur. Le Combat recommença tout de nouveau & dura plus de deux grandes heures, sans qu'il y eût encore rien de décidé.

Tandis que nous perdions ainsi le tems à nous cribler de part & d'autre, la Sentinelle découvrit quatre Vaisseaux sous le Vent qui venoient à nous, & deux autres Vaisseaux au-dessus du Vent qui venoient aussi au bruit du Canon. A cette vûë, Pallas quitta le Combat & fit le Signal pour me parler.

J'avois été trop maltraité pour lacher prise si facilement. Outre près de quatre-vingt Hommes d'Equipage que j'avois perdu, j'avois moi-même failli à être emporté par trois Boulets de Canon, dont le premier avoit enlevé la Poche de ma Culote jusqu'à la doublure, le second qui avoit passé entre mes Jambes avoit èfleuré mon Bas, & le troisiéme avoit emporté le nœud de

ma

ma Perruque. Piqué d'avoir couru inutilement tous ces risques, sans trop m'embarasser du Signal, je dis à mes Officiers de se préparer pour l'abordage, & que j'irois parler à Pallas quand le Vaisseau seroit pris. 1695.

Je fis aussi-tôt porter sur l'ennemi. L'Abordage se fit, il y eut encore des morts : Car le Vaisseau se défendit vigoureusement pendant quelque tems ; mais enfin n'en pouvant plus il se rendit. Pallas me voyant le maître vint à moi, & sur ce que les quatre Vaisseaux qui étoient sous le Vent venoient toûjours à nous à toutes Voiles, & paroissoient être des Vaisseaux de Guerre, il concluoit qu'il falloit brûler cette prise, puisque nous n'avions point d'autre moyen pour nous empêcher nous-même d'être pris.

Le Vaisseau dont je venois de me rendre maître étoit déja amariné, & je sçavois par le rapport que le Capitaine m'en avoit fait que la Cargaison valoit plus de deux millions. Je répondis à Pallas, que je n'étois pas tout à fait de son sentiment : Qu'avant que d'en venir à une extrémité si facheuse, il falloit au moins attendre d'être atta-

quez :

1695. quez : Que je me chargeois de l'évenement, & que s'il en étoit besoin, nous serions toûjours assez à tems à bruler; je lui répresentai ensuite que les Vaisseaux du Roi ne risquoient rien; qu'ils étoient très-bons Voiliers, & qu'il nous seroit toûjours fort aisé de nous sauver, si le cas le demandoit.

Pallas peu satisfait de ma reponse, se retira & m'envoya un moment après un de ses Officiers, avec ordre de brûler incessamment ce Vaisseau. Je renvoyai l'Officier que je ne voulus presque pas écoûter : « Allez, Mr. lui dis-je, „ dites à Mr. Pallas que je lui désobéis „ dans cette occasion, persuadé que je „ suis que le service du Roy le demande „ ainsi ».

Pendant cette contestation les Vaisseaux qui avoient été découverts avançoient toûjours vers nous, les deux Bâtimens qui étoient venus au bruit du Canon, s'approchérent à demi lieuë au Vent, mirent Pavillon blanc, & tirérent un coup de Canon. Pallas répondit en tirant aussi un coup de Canon, & arbora le Pavillon de France. A cette vûë les deux Navires s'enfuirent. Je reconnus à leur manœuvre que c'étoient deux pe-

tits

tits Corsaires Turcs ou Flessinguois. Les quatre autres Navires qui étoient sur le Vent, en voyant le Pavillon du Roy commencérent à parler entr'eux & peu après continuérent leur route. 1695.

Pallas qui persistoit toûjours à vouloir que ce fussent des Anglois, car il faut dire la verité, ils paroissoient tels à leur fabrique, m'envoya un dernier ordre de bruler la prise. Pour le coup je m'en mocquai ouvertement, & m'adressant à celui qui le portoit : « Monsieur Pallas, lui dis-je, se mocque de vous & de moi ; mais rétournez à Bord & dites lui que les Vaisseaux de Guerre ne s'amusent point à parlementer, quand il s'agit de combattre. Je reconnois que ces Navires paroissent par leur fabrique des Vaisseaux de Guerre Anglois ; mais par leur manœuvre, je suis persuadé que ce ne sont que des Marchands qui ne songent qu'à faire leur route, & qui loin de venir à nous, s'estiment heureux que nous n'allions pas les attaquer nous-même. Du reste, dites à Monsieur Pallas que nôtre prise étant toute delabrée & sans Gouvernail, il vienne, & qu'il amene ses Charpentiers afin de la mettre en état d'être sauvée ».

1695. Pallas se rendit enfin à mes raisons, il vint à moy, nous radoubâmes ce Vaisseau tellement quellement, & nous lui donnames la remorque jusques à l'Isle de Céphalonie, où nous le laissames: Car il n'étoit pas possible de le mener en France dans l'état où il étoit, c'est-à-dire, sans Mats, & sans Gouvernail. J'y laissai un Officier avec trente Hommes pour le garder.

Ce Vaisseau quoiqu'à trois Ponts, n'étoit qu'un Marchand, il portoit soixante-huit piéces de Canon, & deux cent soixante Hommes d'Equipage, tant Soldats que Matelots. Il venoit de *Smirne*, sa Cargaison avoit coûté cinq cens soixante mille Piastres, sans compter les Marchandises de contre-bande qu'il avoit embarquées, il devoit passer à Livourne, & de là à Amsterdam.

Parmi les Prisonniers que nous fimes, il se trouva une jeune Femme d'environ dix-huit ans, c'étoit une des plus belles personnes que j'aye vû de ma vie, elle étoit de *Genêve*: La peur l'avoit tellement saisie, que n'en pouvant plus elle s'étoit cachée, en sorte qu'on fut quelque tems à la trouver. Quand je la vis paroître toute en larmes, sa beauté, &

l'état

l'état pitoyable où elle étoit me touché- 1695.
rent. Je la rassurai le mieux qu'il me fut possible, je lui promis qu'il ne lui arriveroit aucun mal, je fis chercher son Mari, & je leur fis donner une Chambre en particulier.

Un moment après quelques Matelots vinrent m'avertir que cette Femme avoit dans sa Coëffure des Perles, & des Pierreries de grand prix, qui lui avoient été confiées, par des Juifs, qui étoient embarquez avec elle. Ils ajoûterent que je ne devois pas négliger cette avis; qu'il y avoit à faire une capture considerable, & qu'ils s'étonnoient que je n'eûs pas déja donné les ordres convenables sur ce sujet. A ces mots les regardant avec quelque sorte d'indignation. « Si elle à des Pierreries considerables dans sa « Coëffure; leur dis-je, c'est sa bonne « fortune, où la bonne fortune de ceux « qui les lui ont confiées: Quand à moi, « aprenez, marauts, qu'un Homme de « ma sorte est incapable des bassesses que « vous avez la hardiesse de me proposer ». Quand nous fumes arrivez à Cephalonie, nous renvoyames nos Prisonniers & la Huguenote avec.

Le Païs où nous étions me rappela l'idée

1695. l'idée de Mr. Constance. J'avois oublié de puis long-tems tout ce qu'il m'avoit donné à souffrir à Siam, & ses malheurs lui avoient tellement rendu mon amitié, car je ne l'avois pas toûjours haï, qu'après sa mort dont je fus veritablement touché, je ne souhaitai rien tant que de faire plaisir à sa Famille.

J'en demandai des nouvelles, on me dit qu'il lui restoit un Frere au Village de la Custode. Je fus le chercher dès le lendemain de nôtre arrivée, & après lui avoir fait civilité, je lui apris qu'il y avoit à Paris des sommes très-considerables que Mr. Constance y avoit envoyé par le Pere Tachard, dans le voyage qu'il y fit au retour de Mr. de Chaumont.

J'étois très-bien informé de cet Article : car Mr. Constance lui-même m'en avoit fait confidence, pendant le tems de nôtre amitié. Ce qui prouve parfaitement ce que j'ai déja dit ailleurs, que ce Ministre dans l'établissement qu'il fit des François à Bancok, n'avoit autre vûë que de s'attirer la protection de la France, où il comptoit même de se retirer, supposé que la situation de ses affaires l'y obligeât.

Son

Son Frere persuadé par ce que je lui avois dit, se détermina à passer en France. Je le reçus dans mon Bord, où je lui fis toutes les amitiez imaginables. Il fut à Paris, il y retira de très-grosses sommes; mais comme s'il eût été arrêté, que je ne recevrois jamais que des ingratitudes de la part de cette Famille, il partit, & retourna dans son Païs, non-seulement sans me remercier; mais même sans me faire l'honneur de me venir voir. 1695.

En partant de Céphalonie, nous fimes route pour Malthe, où nous devions prendre une vingtaine de Vaisseaux Marchands, qui nous attendoient pour les escorter. J'y reçûs dans mon Bord le Baillif de la VIEUVILLE, & avec lui vingt-six Chevaliers qui me demandérent passage. A quinze lieuës de Malthe, deux Corsaires Flessinguois s'aprocherent de la Fotte. Nous leur donnames la chasse, & j'en pris un. Les Equipages depouillérent tous les Prisonniers selon la Coûtume. Alors le Baillif, Homme d'une pieté bien au-dessus du commun, voulant donner un exemple de charité à tous ces jeunes Chevaliers qu'il ménoit, fit une quête, où il mit

1695. mit beaucoup du sien, & de l'argent qu'il ramassa habilla tous ces pauvres Gens.

En continuant nôtre route, comme nous passions sur les travers du Cap de *Poule*, je chassai pendant assez longtems un Bâtiment que je crûs d'abord Corsaire. L'ayant serré d'un peu plus près, il se trouva que c'étoit un Venitien que j'avois vû à Céphalonie. Je me doutai qu'il étoit chargé pour le compte des Anglois. Dans cette pensée je resolus de l'obliger à recevoir dans son bord les prisonniers Flessinguois dont je m'étois chargé dans le dernier abordage, & dont j'étois fort incommodé: Car ils alloient au nombre de cent vingt, & quoique je ne fûs pas assuré si la Cargaison du Venitien appartenoit veritablement aux Anglois, je crûs que mon doute suffisoit, si-non pour l'attaquer & pour le prendre, au moins pour en éxiger le service que je m'étois proposé.

Je lui déclarai donc, que s'il ne se méttoit pas en état de recevoir dans son Bord un certain nombre de prisonniers Flessinguois que j'avois, il pouvoit se préparer à en venir aux mains; la peur qu'il eut d'être pris & mené en France le

le fit consentir à tout ce que je voulois. 1695.

Outre les cent vingt Flessinguois dont je souhaitois de me débarrasser, j'avois encore trente Matelots Hollandois de la grande prise, que je m'étois réservé pour fortifier mon Equipage : Car comme j'ai dit j'avois perdu quatre-vingt Hommes dans le combat, & j'en avois laissé trente à Céphalonie, pour y garder le Vaisseau que j'avois pris. Je n'avois plus besoin de ces trente Matelots Hollandois, je voulus aussi me défaire d'eux, & les faire passer sur le Vaisseau Venitien.

Lorsqu'ils sçurent la résolution où j'étois, ils se jetterent tous à mes piéds, & me prians de les garder avec moi, & de les distinguer des Flessinguois, qu'ils appelloient des voleurs & des écumeurs de mer; ils me témoignérent si vivement le regret qu'ils avoient d'être confondus avec des Gens de cette sorte, que charmé de leur probité, je les retins, & je les menai à Toulon.

En réjoignant Pallas je me gardai bien de lui dire que je m'étois défait de mes Flessinguois : Car il n'auroit pas manqué de m'embarrasser encore de la moitié des siens; nous continuames ainsi nôtre route, sans que je lui parlas de rien.

1695. Quand nous fûmes à Toulon il débarqua ses Prisonniers, & me demanda, pour quoi je ne débarquois pas les miens; je lui déclarai alors la maniere dont je m'en étois débarrassé, ce qui le fit sourire, reconnoissant que je n'avois pas eû tort de la lui cacher.

En arivant à Toulon, Pallas eut ordre d'Armer deux Fluttes, & de retourner à Céphalonie pour y prendre la Cargaison de la prise que nous y avions laissée. Pour moi, ma mission fut d'aller incessamment devant Alger, pour obliger ces Corsaires à garder la paix: Car ensuite des engagemens qu'ils avoient pris avec l'Amiral RUSSEL, ils avoient commencé à donner quelques sujets de plainte contre eux.

J'étois en état de mettre à la Voile, après m'être radoubé, lorsque j'eus ordre de remettre mon Vaisseau au Chevalier du PALÉ, & de passer à *Constantinople* Mr. de FERRIOL Ambassadeur du Roy à la Porte. Cet ordre me mortifia extrémement: Car m'enlever ainsi mon Vaisseau, pour me donner une Commission qui n'aboutissoit à rien, c'étoit à proprement parler, me mettre sur le pavé. Piqué de la conduite qu'on tenoit

tenoit avec moi, ſurtout après une Campagne qui me faiſoit quelque honneur, & qui étoit avantageuſe au Roy, je me plaignis au Miniſtre, à qui je repréſentai, que j'avois aſſez-bien ſervi, pour n'avoir pas dû m'attendre à un pareil traitement. 1696.

Outre cette Lettre, j'écrivis encore à Bontems, je lui expoſai combien j'étois ſenſible à l'affront que je reçevois, l'injuſtice dont on uſoit à mon égard, & la honte qui m'en reviendroit; étant inouï dans la Marine qu'on démontât un Capitaine à moins qu'il n'eût manqué à ſon devoir. Bontems toûjours plus vif, quand il s'agiſſoit de me faire plaiſir, informa Sa Majeſté du tort qu'on me faiſoit. Le Roy en fut ſurpris, & voulut ſçavoir du Miniſtre les raiſons pour leſquelles il en uſoit ainſi à mon égard.

La verité eſt que le Miniſtre ignoroit ce changement qui s'étoit fait dans le Bureau, parce que tel avoit été le bon plaiſir des Commis. Cependant pour ne pas donner à entendre qu'il négligeoit des détails, dans leſquels il devoit entrer, il répondit ſans paroître embaraſſé; que n'ayant aucun ſujet de plainte contre moi, on ne m'avoit pas ôté mon

1696. Vaiſſeau pour me mortifier, & que bien loin de vouloir me faire de la peine, il m'avoit deſtiné le Commandement de deux Navires afin que quelque choſe commençât à rouler ſur moi.

S'étant ainſi tiré d'embarras, il ne fut plus queſtion du voyage de Conſtantinople. J'eus ordre d'armer deux Vaiſſeaux, de croiſer dans la Mediterranée, de couvrir le Commerce, & de donner la chaſſe aux Corſaires Ennemis. L'Armement ſe fit avec beaucoup de peine: Car on avoit déja pris tous les Matelots pour l'Armement général. Cependant je vins a bout du mien, & malgré mille petits incidents qui me retardérent quelque peu, je fus pourtant encore aſſez-tôt en état de me mettre en mer. Mes deux Vaiſſeaux étoient de cinquante piéces de Canon. Le ſecond étoit monté par le Comte de HAUTEFORT. L'inſtruction particuliere que j'avois reçû du Miniſtre, portoit de moüiller devant Alger, pour engager ces Barbares à conſerver la Paix. D'Alger j'avois ordre de me rendre à Céphalonie pour eſcorter la priſe & les deux Fluttes qui l'accompagnoient.

Je fis dans ma courſe, à peu près ſur

la hauteur de Mayorque, une priſe Angloiſe aſſez conſiderable, que j'envoyai à Toulon, & continuant ma miſſion, je fus me préſenter devant Alger, où pluſieurs pauvres Eſclaves Chrétiens vinrent pendant la nuit ſe réfugier dans mon bord. Ils y arrivérent plus morts que vifs : car comme j'étois peu avancé dans la Rade, il leur avoit fallu nager bien long-tems. 1696.

Parmi un plus grand nombre de leurs camarades qui avoient voulu les ſuivre, les uns s'étoient noyez, & les autres crioient de toute leur force en demandant du ſecours d'une maniere à faire pitié.

Je ne ſçavois comment faire pour les ſauver; mon embarras venoit de ce qu'il eſt défendu par differens Traitez de Paix avec les Algeriens, d'envoyer des Chaloupes pour favoriſer la fuite de leurs Eſclaves.

Je ne voulois pourtant pas laiſſer perir ceux-ci. Afin donc de leur donner du ſecours, ſans paroître contrevenir aux Traitez, je fis embarquer dans mon Canot quatre cent braſſes de Cordes; j'ordonnai au Patron de filer ſur ce cordage aux endroits, où il entendroit crier,

1696. & au cas qu'il fût découvert par les Chaloupes Turques, ce qui pouvoit bien arriver, ces Barbares toûjours attentifs à empêcher la fuite de leurs Esclaves, voltigeans continuellement dans la Rade ; je lui ordonnai de mettre les Avirons dans le Canot, & de se hâler sur l'Amarre qu'il avoit : tandis que je ferois tirer de même du bord.

Ce que j'avois prévû arriva. Les Chaloupes Turques aperçûrent le Canot, & lui donnérent la chasse. Le Patron qui avoit deja reçû dans son Bord plusieurs de ces malheureux, se voyant découvert, fit suivant ses instructions la manœuvre que je lui avois ordonné, & se hâla au bord du Vaisseau d'où l'on tiroit à grand force. Le Canot voloit, les Turcs, quoiqu'ils ramassent à toute outrance, ne purent jamais le joindre, ils le suivirent pourtant jusques à Bord, ne pouvant comprendre, comment il pouvoit se faire, qu'un Bâtiment qui ne nageoit point alla plus vite qu'eux.

Ils se plaignirent à moi de ce que contre les Traitez ma Chaloupe avoit enlevé plusieurs de leurs Esclaves. Je leur répondis qu'ils se trompoient, que ma Chaloupe étoit à bord sans avoir

été

été en mer ; comme il étoit bien aisé de 1696.
le vérifier, ils ne prirent pas le change, & ils persistérent toûjours à dire qu'ils l'avoient vû : à telles enseignes, ajoûtoient-ils, qu'elle alloit comme le vent, quoiqu'elle ne nageât point. Alors tournant la chose en plaisanterie, il faut, leur dis-je, que ce soit quelque gros Poisson que vous ayez vû, car vous sçavez aussi-bien que moi qu'une Chaloupe ne sçauroit aller sans Aviron. La discution n'alla pas pour lors plus avant, & les Chaloupes s'en retournérent.

Au point du jour, la Garde découvrit un Esclave nageant à nous, environ à une lieuë du Vaisseau. Je fis sur le champ armer la Chaloupe, & j'ordonnai au Patron de tirer vers ce malheureux ; il le trouva n'en pouvant plus, il avoit nagé pendant plus de dix lieuës; tant l'amour de la liberté a de forces sur les Hommes, & tant elle est capable de leur faire entreprendre des choses extraordinaires. Il est hors de doute que ce pauvre Chrétien, auroit succombé sous l'effort, sans une Cuirasse de Liége qu'il avoit sur l'estomac, & des Calebaces sous les aissélles.

Cependant il y avoit de grandes plain-

1696. tes à Alger contre moi ; plusieurs des principaux s'étoient tumultueusement assemblez chez le Consul François, qui pour leur donner quelque sorte de satisfaction, m'envoya le DROGMANT, ou Interprête, suivi de quelques-uns d'entre eux qui vinrent à Bord pour reclamer leurs Esclaves.

Sur la proposition qu'ils me firent de les leur rendre, je leur répondis que je n'en avois aucun ; mais que quand même quelques-uns d'entre eux seroient en effet venus se retirer dans mon Bord ; ils ne devoient pas attendre que je les leur relâcha ; qu'ils n'ignoroient pas que les Vaisseaux du Roi étoient partout des aziles si sacrez, que ceux-même d'entre les Turcs qui étoient Esclaves parmi les Chrétiens, recouvroient leur liberté, lorsqu'ils étoient assez heureux pour les aborder ; que de ma part ils sçavoient bien que pour ne faire de la peine à personne, je n'avois pas été à terre, & que j'avois même affecté de ne m'avancer pas dans la Rade ; que du reste, puisqu'il étoient si sensibles à la perte qu'ils avoient faite, c'étoit à eux à la prévenir, en y prenant garde, puisqu'ils sçavoient fort bien que rien au monde, n'est

n'est plus naturel à l'homme que l'a- 1696.
mour de la liberté, & qu'il est toûjours en état de tout entreprendre pour la recouvrer. Quoiqu'ils eussent beaucoup de peine de se payer de mes raisons, il fallut pourtant en passer par là.

Un des Turcs qui étoient venus à bord, m'adressant la parole, me demanda si un de ses Esclaves qui lui manquoit ne seroit point parmi ceux qui s'étoient réfugiez chez moi, je lui répondis que je ne pouvois lui donner aucun éclaircissement sur ce point, & que je ne sçavois rien de ce qu'il me demandoit.

Il me repliqua en son patois; "tu me réponds, comme une Faucille, parle " moi droit, & me dis si mon Esclave " est dans ton Bord? s'il s'est retiré dans " ton Vaisseau, je n'en suis pas faché, " c'est sa bonne fortune; mais dis le moi " si tu le sçais, je ne le chercherai plus. " Je lui protestai que je n'en sçavois rien, qu'à la verité j'avois entendu crier au tour du Vaisseau des hommes qui demandoient du secours; mais que n'ayant pas osé envoyer ma Chaloupe pour ne pas contrevenir aux défenses, ils pouvoient bien s'être noyez, ou être retournez à terre. Ce Turc parut se conten-

1696. ter de ma réponse, & s'en alla.

Le lendemain je mis à la Voile, & je fis route pour Céphalonie. Nous étions vers le milieu du Canal des Isles de Majorque, & de *Sardaigne*, lorsque nous découvrîmes une petite Voile Latine qui n'étoit pas fort éloignée. Après lui avoir donné la chasse pendant quelque tems, nous la joignîmes. C'étoit un petit Corsaire d'Alger, avec treize Hommes d'équipage que le mauvais tems avoit debusqué des Côtes de *Catalogne*.

Je reçûs le Corsaire à bord, je visitai sa patente, & je lui demandai, où il alloit, il me répondit je n'en sçai rien, „quoi ? lui repliquai-je, tu vas à la „mer, & tu ne sçai pas naviger ?" Le Corsaire me répondit qu'il sçavoit que la partie du midi étoit la Côte de *Barbarie*, & le nord la Terre des Chrétiens, & qu'il ne lui en falloit pas d'avantage.

Je donnai la remorque à ce petit Bâtiment, & je promis au Corsaire de le mener jusques aux terres de Barbarie; „je le veux bien, me dit-il; mais aupa„ravant j'ai une grace à te demander; „dequoi s'agit-il ? lui repliquai-je, tu „peux m'accorder facilement ce que je souhaite,

ſouhaite, repartit-il, aide moi pour" l'amour de Dieu à prendre des Chré-" tiens". Je ris de ſa ſimplicité, & je lui répondis que ſa demande n'étoit pas juſte, puiſqu'il ne m'aideroit pas lui-même à prendre des Turcs ſi je l'en priois. 1696.

Ce pauvre miſerable avoit plus de dix ulcéres ſur le corps. Il fut aſſez ſimple pour s'imaginer que mon Chirurgien pourroit le guerir ſur le champ; dans cette belle perſuaſion il me pria encore pour l'amour de Dieu de le faire guerir. Sa groſſiereté me fit pitié. Quand il eut bien mangé, lui & tous ſes Matelots, ils furent quelque tems à parler entre eux, & à déliberer ſur ce qu'ils avoient à faire, après quoi ſe défians ſans doute de moi, ils me demanderent la permiſſion de s'en aller, je la leur accordai avec plaiſir.

Comme ils furent embarquez dans leur petits Bâtimens, ils criérent qu'on larguat l'Amarre, leur deſſein étoit d'enlever le Grelin, on leur cria de larguer eux-mêmes, le Cordage n'étant pas à eux, ils le lâchérent; mais ce ne fut qu'avec peine, tant les Algeriens ont d'inclination à voler. Le vent étoit aſſez fort & la Mer groſſe, ils ſe repentirent bien-

1696. tôt d'avoir negligé le secours que je leur avois offert, & ils demandérent de retourner à bord; mais je ne voulus plus d'eux, & ayant fait force de voile, nous les perdîmes bien-tôt de vûë.

Pendant la nuit il se forma tout à coup un tems très-noir, accompagné d'éclairs & de tonneres épouvantables. Dans la crainte d'une grande tourmente dont nous étions ménacez, je fis serrer toutes les Voiles. Nous vîmes sur le Vaisseau plus de trente Feux SAINT ELME: Il y en àvoit un entre autres sur le haut de la Girouette du grand Mât qui avoit plus d'un pied & demi de hauteur. J'envoyai un Matelot pour le descendre: Quand cet homme fut en haut, il cria que ce feu faisoit un bruit semblable à celui de la Poudre qu'on allume après l'avoir mouillée. Je lui ordonnai d'enlever la Girouette, & de venir; mais à peine l'eut-il ôtée de place que le feu la quitta, & alla se poser sur le bout du Mât, sans qu'il fût possible de l'en retirer. Il y resta assez long-tems, jusqu'à ce qu'il se consuma peu à peu. La menace de la tourmente n'eut d'aute suite qu'une grosse pluye qui dura quelques heures, après laquelle le beau tems revint.

En

En passant devant Malte je deman- 1696
dai des nouvelles de Mr Pallas ; il n'y avoit point paru ; je continuai ma route & j'arrivai à Céphalonie trois jours après qu'il en fut parti. Me voyant hors d'espoir de le joindre, je fis route pour aller croiser devant le Phare de Messine. Je choisis ces Parages préferablement à tout autre, parceque les Vaisseaux Marchands Ennemis qui font le Commerce du Levant à Livourne, prenoient leur route par cet endroit.

Comme j'étois sur les Côtes de la *Calabre*, je rencontrai deux Corsaires Majorquins, l'un de vingt-quatre piéces de Canon, & l'autre de huit. Je mis Pavillon Anglois, & je leur donnai la chasse pendant quelque tems. Ils virent bientôt qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'être pris : pour se tirer de ce mauvais pas ils allérent mouiller sous la ville de la *Rochelle* dans le Royaume de *Naples*. Je m'aprochai d'eux autant que le fond me le permit, j'arborai le Pavillon de France, & je me mis à les canoner. La Ville de son côté se mit en devoir de les défendre avec quelques mauvais Canons : mais je fis sur les Corsaires un si grand feu, que ne pou-

1696. vans plus le ſoutenir, ils furent obligez d'abandonner leurs Bâtimens après les avoir échoüez. Tout l'Equipage ſe ſauva.

A peine furent-ils loin, que huit Turcs de *Tripoli*, que les Corſaires avoient pris ſur une Barque Françoiſe, & qui étoient demeurez à Bord, arborérent le Pavillon blanc. La Chaloupe & le Canot furent à eux, & ſe rendirent maîtres des deux Navires, où ils ne trouvérent, outre les Turcs, que des morts, quelques bleſſez, & un Moine vêtu de blanc.

Tandis que tout ceci ſe paſſoit, le Peuple qui avoit pris parti pour les Majorquins, s'étoit aſſemblé dans le Port, où il paroiſſoit ſous les armes. Leur vûë me fit quelque peine; je voulois à la verité conſerver mes priſes, à quelque prix que ce fût; mais j'aurois été bien aiſe de n'avoir plus à combattre après m'en être rendu maître. Dans cette ſituation, il me parut que je ne pouvois rien faire de mieux que d'envoyer à Terre faire des propoſitions de Paix.

Je choiſis le Moine pour cette Ambaſſade. Il eut ordre d'aller dire de ma part aux Habitans; que ce n'étoit pas à eux qu'on en vouloit; que je ne pretendois autre choſe, que de retenir les

deux

deux Vaiſſeaux dont je m'étois déja rendu maître, qu'il étoit étrange, qu'ils priſſent les armes pour défendre des Corſaires, qui bien loin de mériter leur protection, ne devoient être regardez que comme de voleurs publics; que du reſte s'ils perſiſtoient à les proteger, n'étant pas moi-même, à beaucoup près, réſolu de ceder, je ſerois reduit à bombarder & à canoner leur ville; le Moine s'acquita à merveille de ſa commiſſion. Il ſe fit une eſpece de Tréve, pendant laquelle nous travaillâmes toute la nuit à alleger ces deux Bâtimens, afin de les déchoüer. 1696.

Le lendemain ſur les dix heures du matin il parut une Barque qui venoit du côté de Meſſine, faiſant route ſur la Ville. L'envie de m'emparer de ce Bâtiment ſans être obligé de lui donner la chaſſe, me fit mettre Pavillon Anglois. Cette Barque donna à plein dans le panneau, elle mit de ſon côté la Banniere Eſpagnole, & aprocha ſans ſe défier le moins du monde. A la verité tout concourut à la tromper: car quelle apparence qu'elle pût me regarder comme François, en voyant deux Navires moüillez ſous la Ville avec tant de tranquillité?

1696. Elle envoya pourtant à bord ſa Chaloupe armée de vingt-cinq hommes pour me reconnoître. La voyant aprocher, je préparai une bonne mouſqueterie, & je mis un Bonnet à l'Angloiſe. Du plus loin que la Chaloupe put ſe faire entendre, elle ſe mit à crier, quelle nouvelle ? bonne, lui répondis-je, à bord. La Chaloupe qui ne ſe défioit de rien aprocha, & fut enlevée ſans difficulté.

La Barque qui étoit à bonne vûë, reconnoiſſant le piége, revira de bord pour ſe ſauver. Comme je m'attendois à cette manœuvre je fis tirer deſſus, le ſecond coup de Canon donna par malheur dans la Sainte Barbe, mit le feu aux Poudres, & fit ſauter le Bâtiment. Ce fut un ſpectacle bien pitoyable que de voir tous ces hommes en l'air, qui un moment après retombans à demi brûlez, avec les éclats du Bâtiment mis en piéces, couvrirent la Mer de débris & de morts.

Je n'avois par malheur à bord, ni ma Chaloupe ni mon Canot, qui étoient occupez à la garde des deux Corſaires échoüez. A leur place j'armai au plûtôt la Chaloupe que je venois de prendre, je l'envoyai dans l'endroit, où la Barque avoit ſauté, & je fus aſſez heureux pour

pour ſauver encore ſept hommes à demi 1696.
brûlez, parmi leſquels il ſe trouva un François.

Ce Bâtiment venoit de Naples. Il avoit armé en courſe, & portoit cent trente hommes d'équipage. Quand mes deux Corſaires fûrent déchouez, je fis brûler une Barque Marchande que j'avois pris dans cette Rade, je mis enſuite à la voile, & je retournai à Malthe, où j'apris que Pallas avoit paſſé avec ſon convoi.

Je n'avois pas été en Mer aſſez long-tems pour conſumer tous mes vivres. La ſaiſon d'ailleurs n'étant pas encore fort avancée, je réſolus d'aller croiſer ſur le Cap *Corſe*, comptant qu'il y auroit quelque coup à faire, ou tout au moins que j'en chaſſerois les Corſaires Ennemis. Après y avoir reſté quelque tems, ſans apercevoir une ſeule Barque; comme je pouſſois vers les Côtes de Barbarie, j'aperçûs par le travers du Cap *Bon*, trois Vaiſſeaux à qui je donnai la chaſſe.

Je reconnus bien-tôt à leur voilure qu'ils étoient François. Alors pour empêcher que la peur ne les obligeât à s'échoüer, car ils ne pouvoient pas ſe tirer d'affaire autrement, je quittai la chaſſe

&

1696. & j'envoyai mon Canot pour les rassurer. Ils vinrent, se joignirent à moi avec joye, & me dirent qu'il y avoit derriere eux neuf autres Vaisseaux François richement chargez.

Ces Parages sont très-dangereux pour les Marchands, je voulu mettre ceux-ci à couvert d'insulte, autant qu'il me seroit possible. Pour cet effet je détachai le Comte de Hautefort avec les deux Corsaires que j'avois pris. Il fut à leur rencontre. Peu après cette Flotte me joignit. Je la mis sous mon escorte, & nous allâmes moüiller devant *Beserti*, où je leur donnai à tous des Signaux.

Avant que de mettre à la Voile j'apellai les Turcs que j'avois trouvé sur les Corsaires Majorquins, & je leur dis que quoiqu'ils eussent été pris sur un Bâtiment Ennemi, comme nous étions en Paix avec le Royaume de Tripoli, & qu'ils m'assuroient avoir été pris eux-mêmes, par les Majorquins sur un Bâtiment François, j'allois s'ils le vouloient les faire mettre à terre dans un Pays où ils retrouveroient, & leur liberté, & l'exercice de leur Religion. Mon but étoit de leur faire connoître par là, que les François étoient de bonne foi; qu'ils obser-

obſervoient exactement les Traitez, & qu'ils étoient Gens à reconnoître leurs amis par tout, où ils les trouvoient. 1696.

Ces huit Turcs touchez de la grace que je leur faiſois, ſe jettérent à mes pieds qu'ils baiſérent pluſieurs fois, en me ſouhaitant dans leur barragoin toute ſorte de benedictions. Je les menai moi-même à l'Aga, je leur donnai une Piaſtre à chacun, après quoi je les rendis à cet Officier, en préſence de tous ſes Soldats qui, charmez de la generoſité Françoiſe, temoignérent beaucoup de ſatisfaction de leur exactitude à obſerver les Traitez.

Ces pauvres Turc qui étoient à demi nuds, furent habillez dès le lendemain par la charité de leurs Compatriotes. Quant à moi je fus ravi, comme j'ai dit, de pouvoir en même tems donner à ces Barbares, une bonne idée de la Nation, & d'épargner à la Cour la dépenſe qu'il auroit falu faire pour renvoyer ces Priſonniers dans leur Pays, ce qui étoit inevitable, n'ayant été pris ſur les Corſaires Majorquins, que parce qu'ils avoient été pris auparavant ſur une Barque Françoiſe. Ma conduite fit beaucoup de plaiſir au Miniſtre, qui me témoigna m'en ſçavoir gré.

1696. De Beſerti je menai mon Convoi à Marſeille, où nous débarquâmes heureuſement. L'arrivée de la Flotte qui portoit plus de dix millions, fit ſi grand plaiſir aux Négocians, qu'en reconnoiſſance du ſervice que je leur avois rendu, la Chambre du Commerce délibera de me faire preſent de deux mille livres que je n'acceptai que par honneur, & après en avoir obtenu la permiſſion du Miniſtre.

Quoique les Eaux de Digne, ainſi que j'ai déja dit, m'euſſent guéri de la bleſſure que j'avois reçû au combat de la Hogue; il m'en étoit pourtant reſté une douleur dans la cuiſſe, dont j'étois de tems en tems fort incommodé. Je demandai à la Cour la permiſſion de reſter quelque tems à terre pour me faire guerir. Mr de Pontchartrain me répondit d'une maniere fort obligeante en m'accordant ce que ſouhaitois, à condition toutefois, que dès que je ſerois en état de ſervir je lui en donnerois avis.

Voici une Lettre que je reçûs de Mr de PHELIPEAUX, ſur ce même ſujet, peu après la réponſe de Monſieur de Pontchartrain.

« Mon

"Mon Pere a deu vous marquer, " 1696.
MONSIEUR, combien le Roi est "
content de votre conduite, & du zéle "
que vous avez fait paroître pour son "
service. Je suis très-fâché de votre in- "
disposition; je souhaite qu'elle ne vous "
empêche pas de retourner à la Mer. "
Cependant il ne faut pas que vous pre- "
niez trop sur vous ".

Signé, PHELIPEAUX.

Quand je fus gueri de mon indispostion, j'en donnai avis au Ministre, qui me donna le commandement d'un Vaisseau nommé l'*Heureux Retour*. Peu après je reçûs ordre de suivre Mr le Comte d'Etrées qui devoit commander l'Armée Navale destinée pour le Siége de *Barcelone*, dont Mr le Duc de VENDÔME étoit chargé. Ce Siége également mémorable, & par la vigueur de nos attaques, & par la vigueur des sorties que les Ennemis firent sur nous, fut très-long; ce qui obligea d'abord Mr de Vendôme de faire descendre des Canoniers de notre Marine avec des Officiers pour les commander. Peu après il en tira tous les Soldats, dont il forma un Bataillon qui montoit à son tour la tranchée,

1697. chée, comme les Troupes de Terre.

Je m'étois d'abord rendu auprès du Comte du Luc qui commandoit un des Bataillons des Galeres. Un matin Mr le Baillif de NOAILLES qui devoit commander la tranchée en qualité de Lieutenant-Général, avoit fait préparer un grand déjeuner pour les Officiers. Nous étions déja à Table à l'abri du Couvent des Capucins, lorſqu'une Bombe tirée de la Ville vint tomber à quinze pas de l'endroit où nous mangions. Dans l'inſtant tous ces Meſſieurs ſe couchérent ventre à terre, en attendant que la Bombe eût crevé.

J'allois me coucher comme les autres, lorſque je remarquai qu'elle étoit tombée dans une terre molle, où elle s'étoit fort enfoncée. Voyant qu'il n'y avoit rien à riſquer, je me remis tranquillement à table, ſans qu'ils s'en aperçuſſent, & je continuai à manger comme s'il n'eût été queſtion de rien. Tous ces Meſſieurs furent aſſez ſurpris, en ſe relevant de voir que je n'avois pas changé de ſituation. Je commençai à badiner ſur leur précaution inutile, & tout le reſte du repas ſe paſſa en plaiſanterie ſur ce ſujet.

Cepen-

Cependant la Ville qui étoit fort pres- 1697.
ſée ſe rendit enfin, ſous une capitulation fort honorable, dont je ne raporterai pas le détail, parce qu'il n'eſt pas de mon ſujet. Les Troupes de la Marine ſe rembarquérent peu après, & je fus commandé pour la découverte.

Je rencontrai aſſez près des côtes de Catalogne un Bâtiment Eſpagnol chargé de Minimes. Ces bons Peres qui venoient d'élire leur Général dans une Ville d'Eſpagne, étoient au nombre de près de trois cens. Quoiqu'ils euſſent des Paſſeports, je les menai à Mr d'Estrées qui me regardant: *Que diable veux tu donc que je faſſe de tous ces Minimes?* me dit-il en riant, *nous n'aurions pas aſſez d'Huile dans l'Armée pour les nourrir pendant deux jours.* Sur cela il m'ordonna de les renvoyer au plus vite, en diſant que ſçauroit été une belle priſe pour les Algeriens.

Peu après la Flotte étant venuë deſarmer à Toulon, Mr le Maréchal d'Estrées me fit monter un Vaiſſeau nommé le *Trident*, avec ordre d'aller à *Genes* & à *Livourne* prendre ſous mon eſcorte les Bâtimens Marchands que j'y trouverois, & les mener en France: mon

voyage

1697. voyage ne fut que de huit jours. Pour ne pas perdre du tems, je restai sous voile devant Genes, où j'envoyai mon Canot avec une Lettre pour le Consul François, par laquelle je lui demandois s'il n'y avoit rien à faire pour le service du Roi; il me répondit qu'il n'y avoit rien à faire pour le présent.

De Genes je continuai ma route, & je me rendis à Toulon où je reçùs un Ordre du Roi pour monter un autre Vaisseau nommé le *Serieux*. C'étoit le plus fin voilier de la Marine. Mr d'Etrées qui me donna cet Ordre avoit reçû en même tems un autre Ordre de faire armer le *Vigilant*, & de le faire monter par le Sieur BIDAU Capitaine de Vaisseau.

Comme Bidau étoit mon ancien, & que son Vaisseau étoit moins considerable que celui qu'on m'avoit donné, il n'oublia rien pour faire changer cette destination. Il en parut si jaloux, que désesperant de venir à bout de son dessein par lui-même, il travailla sourdement, & fit agir des Femmes qui manœuvrérent si à propos, qu'elles lui rendirent le Comte d'Etrées favorable.

Ce Seigneur voulut m'obliger plusieurs

ſieurs fois à conſentir de moi-même à une échange : enfin après pluſieurs diſcuſſions qui nous ne mirent pas d'accord, la Cour qui voulut donner quelque ſatisfaction à Mr d'Etrées, fit elle-même le changement auquel je n'avois jamais voulu conſentir, & me donna encore le Trident à monter, avec ordre d'aller eſcorter quelques Marchands, juſques ſur le Cap Bon, & d'aller enſuite devant Barcelone recevoir les ordres de Mr de Vendôme. 1697.

Je partis pour ma miſſion ; à mon arrivée devant Barcelone, je trouvai les Ordres de la Cour, par leſquels en conſéquence de la Paix générale, défenſes m'étoient faites d'arrêter aucuns Bâtimens étrangers. Il m'étoit encore ordonné de paſſer en Sardaigne, d'y annoncer la Paix au Viceroi, & de me tenir ſur ces Parages pour en faire retirer les Corſaires Ennemis. En execution de cet ordre, je me rendis à *Cagliari*, où deux Corſaires Majorquins deſarmérent, enſuite de la nouvelle que je leur donnai de la Paix.

Non loin de là, comme j'étois à peu près par le travers de l'Iſle de *S. Pierre*, le tonnere donna dans mon Vaiſſeau environ

1697. viron sur les quatre heures du matin. Le coup fut si terrible qu'il fit crier les Poules & les moutons. Quand le jour fut venu, nous trouvâmes sur l'avant un Matelot qui s'apelloit MARIN assis roide mort; ayant les yeux ouverts, & tout le corps dans une attitude si naturelle, qu'il paroissoit être en vie. Après l'avoir fait visiter, sans qu'on lui trouva la moindre contusion sur le corps, je le fis ouvrir; ses entrailles ne parurent aucunement alterées, sans doute que le feu du tonnerre l'avoit étouffé sur le champ.

Etant encore dans cette mer, je tuai d'un coup de fusil un gros Poisson, que les Pêcheurs apellent *Monge*, il pesoit plus de quatre-vingt quintaux, mes Domestiques en firent fondre la graisse, de laquelle ils tirérent deux Barils d'huile, qu'ils vendirent à Toulon cinquante francs.

Quelques jours après, étant mouillez avec quelques autres Bâtimens François, dans le Golphe de *Palmos*, toûjours sur les Côtes de Sardaigne, l'un des Capitaines apellé RICHARD fut avec son Canot à la voile pour lever des Filets qu'il avoit tendu. Le Canot renversa;

verſa ; ſur le champ je fis mettre le mien 1697.
en mer, pour aller inceſſamment leur
donner ſecours ; perſonne ne ſe noya ;
mais le Capitaine fut ſi effrayé qu'il eut
bien de la peine à en revenir. Je reſtai
ſur ces Parages, juſques à ce que Mr de
FRANC Capitaine de Vaiſſeau m'aporta
l'ordre de venir déſarmer à Toulon, où
étant arrivé peu de jours après, je me
retirai chez moi pour y prendre quelque
repos.

Fin du prémier Tome.